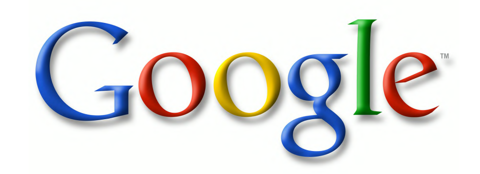
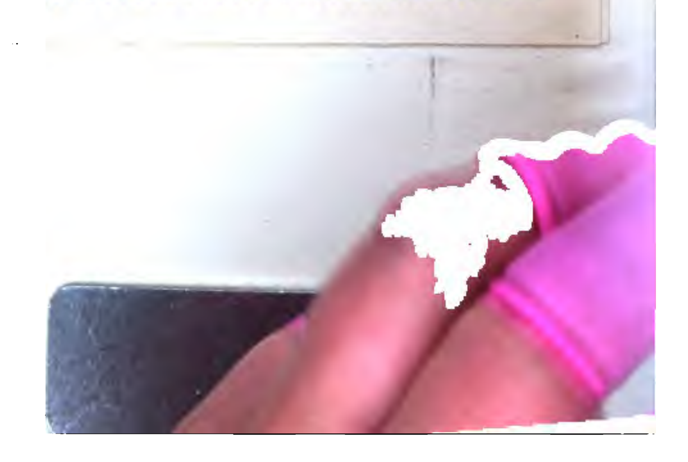






PRÉFACE

Comme système, appliqué au travail pour en combiner les éléments divers et les mettre en pleine valeur par la liberté et l'harmonie des intérêts, l'Association est une idée française qui ne date que du commencement de notre siècle. Le philosophe qui en a proposé la première formule, s'est attaché à la justifier. Il a dit en substance : — Si féconde en bienfaits qu'ait été la Grande Révolution, son œuvre est restée inachevée. Il ne suffisait

pas de briser l'ancien cadre des corporations de métiers qui, enchaînant le travail, en arrêtait l'essor; il fallait le remplacer par une organisation nouvelle en rapport avec la position conquise. On n'y a pas songé, et les forces sociales, laissées sans cohésion, ont perdu de leur puissance par leur émiettement. Elles se sont annulées ou contrariées dans une opposition réciproque qui devait, en l'absence de tout lien de solidarité, concentrer progressivement la richesse et, par suite, engendrer le paupérisme avec ses douleurs, ses convulsions et ses périls. Au lieu de cette lutte cruelle qui corrompt les cœurs et sépare les classes par un abîme chaque jour plus profond, il faut les rapprocher et les fondre dans le concert des intérêts, des efforts et des volontés; c'est-à-dire substituer l'union

à l'antagonisme, le concours à la dispersion, l'ordre à l'anarchie.

Le principe d'association, mis ainsi en relief, a été invoqué pour multiplier la richesse, la distribuer avec plus de justice et tendre vers la concorde. Mais, comme toute idée nouvelle, il devait, avant d'arriver à la lumière, faire sa trouée à travers l'épaisse couche des préjugés ou de l'ignorance. L'épreuve, qui a été longue, semble toucher à sa fin. Bien qu'encore voilée, l'idée d'association se montre à l'horizon; elle apparaît comme l'aurore d'une nouvelle phase sociale, qu'avec de la clairvoyance on peut faire meilleure que les précédentes. Et, symptôme significatif, les plus empressés à la saluer ne sont pas ceux qui ont été à la peine pour la faire émerger. On a pu le voir dans de récents débats,

à la Chambre des députés, sur le projet de loi relatif à la constitution des syndicats professionnels.

Il n'importe, après tout. L'essentiel est que l'accord s'établisse pour reconnaître les défectuosités de notre système économique et la nécessité d'y porter remède par l'association. C'est le grave problème du temps. Il est échu à la génération actuelle, tenue, pour son repos, de travailler à le résoudre. Depuis près d'un siècle qu'il est agité, on a vainement tenté de l'écarter. La résistance n'a fait qu'en compliquer les termes et le rendre plus redoutable.

Des penseurs en ont fait l'objet de leurs méditations et il en est sorti diverses solutions qui ont excité longtemps l'enthousiasme des uns, l'alarme ou l'hostilité des autres. Si l'écho en est affaibli, elles

flottent toujours dans l'air et tombent dans les esprits à l'état confus. Il est utile de les connaître pour y faire le partage des idées justes et des idées fausses ou dangereuses; pour s'approprier les premières et se défendre des secondes. Or, combien peu de personnes, même parmi les plus instruites, sont en état de faire, avec compétence, cette distinction, faute de s'y être préparé. L'erreur s'est fortifiée de l'insuffisance générale pour la combattre sciemment.

Il ne manque pas d'études sur la matière. Quelques-unes sont même des œuvres remarquables. Seulement, de dates déjà anciennes, plusieurs demeurent en retard sur les événements ; d'autres sont d'une facture trop savante pour être abordables à tous. La plupart, enfin, ont été écrites avec une préoccu-

pation excessive de louange ou de critique.

Il peut donc n'être pas hors de propos de remettre sous les yeux du public, avec une entière liberté d'esprit, les différentes conceptions socialistes ; de les apprécier en s'éclairant des évènements qu'elles ont suscités et de la germination infinie d'idées subversives qui y ont pris naissance et en sont comme les excroissances maladives. Il s'est manifesté ainsi de nouveaux phénomènes de pathologie sociale utiles à examiner pour en saisir les causes et chercher à les détruire.

C'est la tâche que, selon ses forces, l'auteur de ce livre a essayé d'accomplir. Dans la révision des pièces de ce grand procès, il s'est attaché à rendre fidèlement la pensée des réformateurs ou

novateurs de toutes nuances. Pour y mieux réussir, il s'est placé au centre de perspective de chacun d'eux et, parfois, lui a emprunté jusqu'à son propre langage ; mais l'exactitude, à leur égard, n'est pas sans difficulté. La plupart ont parcouru des sentiers peu marqués, souvent obscurs, quelquefois sans y laisser des points de repère. A les suivre dans ces défilés, encore si peu explorés, on est donc exposé à certaines déviations involontaires qui peuvent entraîner quelques erreurs d'appréciations de détail. On comprendra, d'ailleurs, qu'un exposé sommaire de théories très compliquées, ne saurait en donner qu'une image approximative fort imparfaite. Aussi, doit-il être entendu que l'objet de ce travail est seulement d'en présenter les grandes lignes ; de le faire d'une

allure rapide pour tâcher d'entraîner le lecteur jusqu'au dernier terme de l'étude et d'éveiller en lui le désir de la poursuivre dans des ouvrages spéciaux.

Juillet 1883.

ORIGINE DU SOCIALISME

L'origine de l'idée qu'exprime le mot moderne « Socialisme » remonte à la plus haute antiquité. Elle a revêtu, à travers les âges, des formes diverses, toujours appropriées aux principes religieux ou philosophiques dominants. On en découvre l'essence dans l'Inde, avec Boudha ; en Judée, avec les Thérapeutes et les Esseniens ; en Grèce, avec Lycurgue, Pythagore, Solon et Platon ; à Rome, avec les Gracques. Le Christianisme lui a donné son empreinte particulière en enseignant l'unité originelle de l'espèce humaine, considérée comme une seule famille. Elle se manifeste dans la vie communautaire des premiers chrétiens faisant abandon de tout privilège, de toute possession exclusive. Les principaux pères de l'Eglise la propagent par des harangues enflammées contre les mauvais riches,

ces infidèles fidéi-commissaires des pauvres, oubliant que, d'après la parole de saint Paul, tous les hommes, quoique plusieurs, ne sont qu'un seul corps en Jésus-Christ, membres les uns des autres.

L'idée suscite, dans le cours du Moyen-Age, les utopies de Thomas Morus, de Campanella, d'Harrington, de Bacon; elle s'incarne dans la société par les associations civiles et religieuses des Albigeois, des Vaudois, des Anabaptistes, des Moraves, des Jésuites du Paraguay, et provoque des explosions révolutionnaires telles que celles des gens de l'Evangile-Eternel au XIIIe siècle, des Jacques au XIVe, des Anabaptistes au XVIe.

Au milieu des nouveautés que suggère l'esprit réformateur du XVIIIe siècle, Rousseau, Diderot, Helvétius, Mably, Morelly, lui donnent l'hospitalité; Babœuf s'en fait l'interprète révolutionnaire et l'engloutit dans son désastre. Mais l'idée renaît agrandie, transfigurée sous l'empire, avec Saint-Simon et Charles Fourier, les pères du socialisme moderne que nous allons suivre dans son développement.

Pendant que les esprits s'enivraient des bulletins de victoire de nos armées triomphantes, ces deux penseurs excentriques,

désabusés de la gloire militaire, en détournaient leurs regards pour méditer les conditions d'une paix durable entre les hommes. Meilleurs appréciateurs que leurs devanciers des besoins légitimes de la nature humaine, ils plaçaient leur idéal en dehors des institutions antiques, exclusives du luxe, de l'industrie et du commerce. La richesse était à leurs yeux, non plus un élément de corruption, mais la source du progrès, la condition première à réaliser pour élever l'homme à la vie morale et intellectuelle. Rechercher les moyens de l'accroître pour en généraliser les bienfaits était leur but commun. Rien ne leur a coûté pour l'atteindre ; ils se sont résignés l'un et l'autre à une position précaire et parfois désespérée.

Saint-Simon avait participé à la guerre d'indépendance de l'Amérique. A son retour en France, à l'âge de 23 ans, la vie de soldat ne répondait plus à ses goûts. Il donnait sa démission de colonel pour entreprendre des voyages. En moins de cinq années, il avait conçu divers grands projets : au Mexique, la jonction des deux océans par l'isthme de Panama ; en Hollande, l'union de ce pays avec la France contre le monopole maritime de l'Angleterre ; en Espagne, l'exécution d'un

canal destiné à porter le commerce des mers jusqu'au fond de la Castille.

Le philosophe succède ensuite à l'homme d'action. Saint-Simon s'installe près de l'Ecole Polytechnique pour se mettre en rapport avec ses professeurs. Il les attire chez lui, les traite avec magnificence, et dans leurs entretiens cherche à s'en assimiler la richesse intellectuelle. Il convie bientôt tous les savants à un effort pour constituer l'unité scientifique, et appliquer les acquisitions de la science au grand problème du bonheur humain ; il essaie de leur ouvrir la voie et publie successivement dans ce but divers écrits d'inégale importance : l'*Introduction aux Travaux scientifiques du XIXe siècle*, dont il n'a paru que cinquante exemplaires ; des lettres au Bureau des Longitudes, à l'Institut ; d'autres sur l'Encyclopédie ; enfin des Mémoires sur la gravitation et la science de l'homme.

Pour tout étudier et tout connaître, Saint-Simon ne reculait devant aucun sacrifice d'argent. Un jour, sa bourse se trouvant épuisée, il se vit réduit à solliciter l'assistance de ses amis. Il eut à peu près la fortune de Goldsmith, qu'un grand seigneur, pour soulager sa détresse, avait rendu titulaire d'un emploi purement honorifique, bonne aubaine que le poète com-

parait à une paire de manchettes mise aux poings d'un homme sans chemise. Saint-Simon obtint de l'un de ses compagnons d'armes en Amérique, alors grand dignitaire de l'Empire, une place de commis aux appointements de mille francs par an à l'administration du Mont-de-Piété.

Les nécessités inexorables de l'existence obligèrent le philosophe à accepter cette modeste position. Il y consacrait neuf heures par jour et passait une partie de ses nuits à poursuivre son œuvre humanitaire. Il eut péri à la tâche sans le secours inespéré d'un vieux serviteur de sa famille, qui, plus prévoyant, avait acquis une certaine aisance dont il l'admit à profiter. Mais la mort, survenue deux ans plus tard, de cet homme dévoué, remit Saint-Simon aux prises avec la misère. Il s'y résignait avec sérénité, croyant à la grandeur de sa mission.— « On me plaint, écrivait-il, mais on ignore quelles jouissances je tire de cette pensée que je vis trois mille ans en avant de mes contemporains. »

Saint-Simon s'énivrait de lui-même. L'idée dont il vivait le plongeait dans une sorte de béatitude analogue à celle que goûtait Saint-François d'Assise dans son élan vers Dieu.

Un jour, se rencontrant avec Mme de Staël, il

lui aurait dit : « Vous êtes la première femme de votre siècle, j'en suis le plus grand philosophe, unissons-nous pour voir ce que pourra être un enfant issu d'une pareille alliance. »

Il eut, cependant, son heure de défaillance, se tira une balle dans la tête et se manqua. Apercevant dans la tournure de l'incident un signe confirmatif de sa mission, il s'y dévoua de nouveau avec ardeur.

Fourier était non moins confiant dans la puissance de sa conception pour régénérer le monde. Il y puisait la sainte volupté d'un penseur sûr d'apporter à l'humanité une lumière nouvelle qui, comme la nuée d'Israël, devait l'éclairer dans sa marche vers la terre promise. « Seul, écrivait-il, j'aurai confondu vingt siècles d'imbécilité politique et c'est à moi seul que les générations futures devront l'initiative de leur immense bonheur. Avant moi, l'humanité a perdu plusieurs milliers d'années à lutter follement contre la nature. Moi le premier, j'ai fléchi devant elle en étudiant l'attraction, organe de ses décrets. Elle a daigné sourire au seul mortel qui l'eut encensée ; elle m'a livré tous ses secrets. Possesseur du livre des destinées, je viens dissiper les ténèbres politiques et morales, et sur la ruine des sciences

incertaines, j'élève la théorie de l'harmonie universelle »

Le fondateur de la doctrine phalanstérienne était issu d'une famille bourgeoise de Besançon ; il en avait hérité les habitudes d'ordre et d'économie. Aussi, sa vie n'offre-t-elle aucune de ces péripéties émouvantes qui ont marqué celle de Saint-Simon.

Le docteur Charles Pellarin, son disciple et son biographe, rapporte qu'ayant tiré de la succession de son père une somme de quarante mille francs, Fourier l'avait affectée à l'achat de produits coloniaux pour en faire le commerce à Lyon. C'était à l'époque où une armée de la Convention assiégeait la ville. Les balles de coton de Fourier furent employées à la défense de la place ; ses denrées réquisitionnées pour le service des hôpitaux. Aucune indemnité ne lui ayant été accordée, sa ruine fut complète. Par surcroît, on l'arrêtait pour avoir combattu dans les rangs des assiégés et il ne parvenait à sortir de prison qu'en s'enrôlant dans l'armée où, deux ans plus tard, sa réforme fut prononcée.

On le retrouve ensuite, en qualité de commis négociant, à Marseille, à Paris et à Rouen. Dans la première de ces villes il assistait, en un moment de famine, à la destruction d'une

cargaison de riz que des spéculateurs effrontés faisaient jeter à la mer, pour mieux vendre leurs approvisionnements. Ce fait devait le conduire à une analyse des procédés du commerce. Il se préparait ainsi à en faire plus tard une monographie avec une pénétration profonde qu'éclairait déjà l'idéal qui s'était emparé de de son esprit.

La mère de Fourier mourait en 1810, lui léguant par préciput une rente viagère de 900 francs, qui lui donna plus de marge pour son labeur philosophique. Son premier livre : *Théorie des quatre mouvements*, avait été publié deux ans auparavant. Le grand *Traité de l'Association Domestique et Agricole* ne parut qu'en 1822. Il fut suivi d'une série d'autres ouvrages, parmi lesquels le plus important est celui intitulé : *La Fausse Industrie morcelée.*

L'œuvre de ce formateur est considérable. Elle implique tant de recherches, tant d'efforts, de méditation, une peine matérielle si grande qu'on s'étonne qu'il ait pu l'accomplir tout en se livrant au travail, son gagne pain quotidien.

Fourrier s'était bercé de l'idée que sa découverte soulèverait un enthousiasme général. On ne s'en occupait, en réalité, que pour le railler. C'est vainement qu'il lançait à tous les vents la bonne nouvelle, s'adressant

à ses amis, aux personnes influentes, aux heureux de la fortune, à la presse. L'indifférence générale l'accablait. Il n'a jamais, cependant, désespéré. Jusqu'à sa mort, survenue en 1837, pendant de longues années, chaque jour, à la même heure, il est resté chez lui, attendant le candidat, le millionnaire auquel il avait fait appel pour réaliser ses plans et l'associer à sa gloire.

Saint-Simon et Fourrier, qui avaient été victimes des traditions révolutionnaires, s'en séparaient pour poursuivre le triomphe de leurs idées par la persuasion.

I

Il y a pourtant à distinguer entre deux philosophes, qui ont suivi des routes si différentes.

La figure de Saint-Simon a son caractère particulier. Une sorte de reflet Moyen-Age y circule, mêlé aux signes les plus caractéristiques de l'esprit moderne dans ce q i'il a de plus audacieux. Il en est résulté de nombreuses contradictions dans ses écrits et dans ses actes.

Ainsi, fier de son origine, qu'il fait remonter avec grand éclat, par le duc de Saint-Simon, jusqu'à Charlemagne, on le surprend, dérogeant aux traditions de sa noble race, pour se livrer au trafic des biens natienaux, avec un Prussien qui devait le tromper.

Il a professé l'utilité de deux doctrines d'enseignement : le physicisme ou positivisme pour les gens instruits, et le déisme à l'usage des masses. D'un autre côté, il a affirmé la nécessité de répandre les connaissances positives dans la classe populaire.

Homme de progrès à la recherche d'une synthèse scientifique, il avait des visions : l'ombre de Charlemagne le visitait pour lui pronostiquer une gloire égale à la sienne. Dieu ne dédaignait pas lui-même de se déplacer pour venir lui confier qu'à l'autorité du Pape, infidèle à sa mission, il y avait lieu de substituer celle d'un grand Conseil, composé des principales illustrations scientifiques, pour la direction des efforts humains.

Après avoir flétri les conquérants, ces « dévastateurs de la terre, » et s'être écrié : « Plus d'honneur aux Alexandre, vive les Archimède ! » notre philosophe devait s'incliner plus tard devant la personnalité glorieuse de Napoléon Ier et s'en déclarer l'admirateur le plus enthousiaste.

En 1808, son opinion était que la supériorité de l'homme sur les animaux procède uniquement du plus grand degré de son perfectionnement physiologique. Il ajoutait, dans son *Introduction aux Travaux scientifiques du XIXe Siècle*, que les progrès réalisés étaient dûs à l'attiédissement de la croyance en Dieu ; que Galilée, Bacon et Descartes ne s'étàient déclarés déistes que pour ménager les préjugés. Telle n'était déjà plus son opinion dans son *Système industriel*, publié en 1820. Elle a

disparue entièrement quatre ans plus tard. L'auteur du *Nouveau Christianisme*, converti à l'idée de Dieu, proclame la divinité du christianisme en découronnant la doctrine de ses dogmes essentiels pour la réduire à ce seul principe moral : « Les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns des autres. »

Parmi les nombreuses contradictions qu'on peut relever dans les ouvrages de Saint-Simon, les unes donnent la mesure des extrêmes oscillations de sa pensée ; on est autorisé à considérer les autres comme des concessions faites aux idées dominantes. Tel était son besoin de gagner des appuis pour répandre sa doctrine, qu'il la modifiait pour y attribuer un rôle prépondérant soit à des personnages, soit en faveur de certaines catégories sociales, selon le secours qu'il en pouvait espérer. C'est ainsi qu'il a varié sur la composition du pouvoir dévolu tour-à-tour aux savants, aux grands propriétaires, auxquels ont été ajoutés ou substitués les artistes, les lettrés, puis les industriels, les banquiers, enfin les ordres académiques.

Il y a eu, néanmoins, toujours de l'unité dans les tendances essentielles de Saint-Simon. Il n'a jamais perdu de vue l'amélioration physi-

que, intellectuelle et morale de la classe la plus pauvre et la plus nombreuse. Son but constant a été le progrès en tous sens, le renversement du pouvoir des militaires, des légistes et métaphysiciens pour y faire arriver les représentants de la science et du travail productif.

Dans son premier écrit, qui date de 1802, déjà il cherchait à relever l'autorité des savants ; voulait les délivrer des soucis vulgaires par une souscription universelle faite en faveur des plus grands d'entr'eux, afin d'en former un conseil suprême pour éclairer et diriger l'humanité.

Après le retour des Bourbons, en 1814, Saint-Simon intervenait dans la lutte engagée par l'école libérale et philosophique contre le camp de la noblesse et du clergé. Il s'y montrait supérieur par l'élévation des idées et par une admirable intuition de l'avenir en disant à la première : — Je suis avec vous contre l'aristocratie et la théocratie qui ont épuisé leur rôle ; mais votre programme est insuffisant ; il ne répond plus à l'ampleur des aspirations modernes. La liberté, votre seul idéal, est un effet, non une cause. Chacun est plus libre à mesure qu'il acquiert de puissance et que grandit son action sur la nature. Il ne suffit pas d'avoir le droit abstrait d'agir. C'est le pouvoir d'agir

qui est nécessaire pour que l'homme développe et utilise ses facultés. Donc, le problème consiste à trouver le moyen de les mettre pleinement en valeur, afin que la richesse accrue permette de relever le grand nombre de leur condition misérable.

Aux yeux de Saint-Simon, la phase révolutionnaire devait être considérée comme close. Il était réservé au XIXe siècle d'être organisateur de la production et de placer l'industrie sous la haute direction des hommes les plus savants et les plus capables.

La propriété foncière lui paraissait être la base fondamendale de toute société ; seulement il la voulait mieux en rapport avec les besoins modernes. Il invoquait les restrictions successives qui en ont, dans le passé, limité l'usage ou modifié les modes de transmission, pour conclure à la nécessité d'une nouvelle transformation.

Saint-Simon n'allait pas aussi loin que ses disciples qui, plus tard, devaient englober la propriété privée dans le domaine commun. Il proposait uniquement que les bailleurs de terre fussent, à l'égard des fermiers, dans le même rapport que les commanditaires à l'égard du fabricant ou commerçant ; c'est-à-dire que les fermiers eussent, comme ceux-ci, la faculté

d'emprunter sur le fonds social et fussent admis, à la fin des baux, au partage de la plus-value réalisée.

En 1819, paraissait l'écrit piquant et hardi intitulé : *La Parabole.* « La France, y lisait-on, deviendrait un corps sans âme si elle perdait tout-à-coup ses illustrations scientifiques. Supposons, au contraire, qu'elle les conserve ; mais qu'elle perde Monsieur, frère du roi, les princes, les grands officiers de la couronne, les ministres, les hauts fonctionnaires, les principaux propriétaires..... Les Français, ajoute Saint-Simon, en seraient certainement affligés parce qu'il ont bon cœur ; mais cette perte de trente mille personnes, réputées les plus importantes de l'Etat, ne leur causerait de chagrin que sous le rapport du sentiment, car il n'en résulterait aucun mal politique ; d'abord, par la raison qu'il serait très facile de remplir les places vacantes ». « Il existe, en effet, poursuivait le frondeur, un grand nombre de Français aptes à remplir les fonctions de frère du roi ; beaucoup sont capables d'occuper les places de prince tout aussi bien que monseigneur le duc d'Angoulême, etc. Les antichambres du château sont pleins de courtisans prêts à remplacer les grands officiers de la couronne.....; quant aux dix mille grands

propriétaires vivant noblement, leurs héritiers n'auraient besoin de nul apprentissage pour faire les honneurs de leurs salons. »

Cette irrévérencieuse tirade contre les hauts représentants de l'autorité valut à son auteur une poursuite judiciaire, qui fut suivie d'acquittement.

L'idée qui y perçait sous une forme humoristique était conforme à l'ensemble des efforts de Saint-Simon pour élever au premier rang les industriels, les banquiers, les artistes et les savants, mais contradictoire avec la préférence qu'il accordait à la dictature un jour qu'il avait à cœur de gagner le roi à ses projets.

Le principe de la souveraineté du peuple était, d'ailleurs, hors du programme du réformateur et considéré par lui comme subversif de tout ordre social. Il ne concevait l'accord des intérêts et des activités industrielles que par l'impulsion de ce qu'il appelait les aptitudes compétentes; c'est-à-dire au moyen du pouvoir spirituel représenté par les savants et du pouvoir temporel réservé aux industriels.

L'idée religieuse, jusque là négligée, n'intervient que dans le livre : *Le Nouveau Christianisme*, l'œuvre pour ainsi dire testamentaire de Saint-Simon. Il lui attribue un double rôle; le premier destiné à exalter les senti-

ments en faveur de l'amélioration du sort du plus grand nombre; le second, comme lien sympathique entre les savants, les artistes et les industriels unis dans cette pensée que les hommes doivent se conduire en frères les uns à l'égard des autres. « La religion nouvelle veut que les rapports entre tous reposent, désormais, sur un lien d'affection, de doctrine, d'activité propre à diriger les hommes vers une commune destinée en donnant à la société, au monde, un caractère d'union, de sagesse et de beauté. »

Saint-Simon est mort en 1825. Il avait semé sur sa route des idées neuves, hardies, et saisi avec justesse la tendance du mouvement qui emporte les esprits vers la science et le travail productif. Un principe générateur lui a manqué pour systématiser ses aperçus, en faire un corps de doctrine. On ne lui doit que des formules générales ; mais elles ont été fécondes, parce qu'elles ont servi de point de départ à une foule de solutions nouvelles. Le monde moral lui est apparu, comme à Fourier, lié à la loi de la gravitation universelle. Comme lui encore, il a pensé, d'une part que le problème social consiste à mettre un homme dans une position telle que son intérêt personnel et l'intérêt général se trouvent constam-

ment dans la même direction; d'autre part, que la liberté et l'utile emploi de l'activité humaine sont deux idées inséparables ; enfin, que toutes les forces de l'homme, détournées par l'esprit de guerre, doivent être ramenées au travail pacifique pour briser les derniers liens de dépendance et d'oppression.

Saint-Simon voyait, après Turgot, dans le mouvement de l'esprit humain, le passage de la théologie à la métaphysique, pour tendre finalement à la science positive. Il montrait l'homme s'élevant de l'égoïsme à la solidarité sociale par le travail, source de toute richesse, et, à ce titre, devant occuper le premier rang. A une époque où rien encore ne l'indiquait, il a prédit une déchéance inévitable et prochaine de toutes les grandeurs fondées sur la guerre et les privilèges. Une vigoureuse secousse a été donnée par cet éminent penseur aux esprits en vue des grands problèmes modernes ; mais il était dans sa nature de les poser sans pouvoir les résoudre. Esprit généralisateur de haut vol, il s'est tenu toujours sur les sommets, au faîte de l'édifice social, cherchant à le reconstruire sans se préoccuper de la solidité des fondements, ni du bon aménagement des parties intérieures. Il a négligé les questions de classement, de hiérarchie, de distribution des

fonctions dans la sphère active de la production. Son excursion dans le domaine économique ne lui a suggéré qu'un projet contestable de modifications au régime de la propriété. L'idée ne lui est pas venue de chercher, comme Fourier, dans le principe de l'association, une forme sociale appropriée aux facultés de l'homme, de nature à en favoriser le développement intégral par le jeu des vocations naturelles. Saint-Simon s'en rapportait à cet égard à la théorie du laissez faire pour l'harmonie des forces, des personnes, des intérêts. C'était une conséquence de sa manière de concevoir la perfectibilité qu'il considérait comme fatale, n'y voyant que la résultante de l'action et de la réaction naturelle des choses. Il avait, cependant, donné du progrès une formule qui aurait dû le prémunir contre cette conclusion. De cette formule qu'avaient déjà entrevue Turgot, Herder, Lessing et Condorcet, se dégage une loi générale en vertu de laquelle le progrès se réalise par voies alternatives d'évolutions et révolutions; c'est-à-dire tantôt par l'édification de ce qui est utile, tantôt par la destruction de ce qui, après avoir eu sa raison d'être, est devenu nuisible. L'histoire se divise ainsi en périodes critiques et en périodes organiques correspondant au travail alternatif d'analyse et de syn-

thèse des faits humains. A la lumière de cette loi, il n'y a plus de temps d'arrêt dans le développement historique; mais des époques de transformations progressives, que précédent toujours des époques de préparations pendant lesquelles sont éliminés les éléments vieillis qui font obstacle au cours naturel des choses. L'erreur de Saint-Simon a été de ne tenir compte que du côté fatal de ce double mouvement. Il a fait abstraction de l'élément actif et personnel, des mille nuances et des mille combinaisons qui découlent de la liberté de l'homme, du plus ou moins de concordance de son action volontaire avec les données invariables des phases historiques.

II

Avec Charles Fourier, on se trouve en présence d'un vaste système fortement coordonné. Toutes les parties, reliées entr'elles, dérivent les unes des autres et se rattachent à une loi générale. Elles embrassent la nature, l'homme et Dieu lui-même, qu'à l'exemple de Lalande, Laplace et beaucoup d'autres savants et philosophes, on était déjà porté à juger inutile pour expliquer l'apparition, l'enchaînement et la progression harmonique des phénomènes cosmiques.

Cette tendance révoltait Fourier. On a trouvé, après sa mort, un manuscrit, publié depuis par ses disciples, où il flétrit avec indignation l'esprit irréligieux des temps modernes. Pour lui, Dieu est à l'origine de toute chose, une providence vigilante ayant disposé l'univers dans l'ordre le plus propre au perfectionnement des êtres. Son existence ressort avec évidence de la merveilleuse ordonnance du monde. Il a créé l'homme bon et sociable; il lui a inspiré le désir du bonheur en le munissant des moyens d'y atteindre. Les êtres, à tous les degrés, n'ont qu'à se guider d'après

l'impulsion innée de leur propre nature pour accomplir leurs destinées respectives. Cette impulsion est la révélation permanente de la volonté des desseins de Dieu. Elle leur est donnée par une seule loi qui prend le nom de gravitation dans le monde sidéral ; pesanteur, cohésion, affinité pour les phénomènes physiques et chimiques et instinct pour l'animal. Elle se manifeste par les passions, les désirs, les penchants, les vocations naturelles dans l'homme qui ne peut être heureux sans y obéir et est averti par la souffrance lorsqu'il s'en écarte.

Ainsi, unité de système dans l'univers, où une loi initiale sollicite les êtres à une activité conforme à leur nature pour s'harmoniser entr'eux et accomplir les vues mystérieuses du moteur suprême.

D'après Fourier, les passions qui déterminent nos désirs, nos volontés, nos actes matériels, intellectuels et religieux, sont source de bien ou de mal, suivant la manière dont elles sont engagées. De même que le feu produit l'incendie, l'eau des inondations ; de même les passions dégénèrent en vice par la faute de la société qui, en refoulant les unes fait déborder les autres de leur limites naturelles et en brise l'harmonie.

Ce n'est pas, empressons-nous de le dire, que Fourier soutienne que l'homme soit soumis à une sorte de fatalité analogue à celle de l'animal conduit par son instinct. A ses yeux, au contraire, l'homme est un être moral et responsable. Pour être une boussole dans sa vie, les passions n'en sont pas moins des forces aveugles. Il a reçu la raison et la volonté pour les diriger, l'intelligence pour les combiner et en pondérer les essors, le sentiment et la conscience pour les concilier avec celles d'autrui. Tandis que les corps matériels, mus par la gravitation seule ne peuvent prendre qu'une direction, l'attraction qui agit dans l'homme est multiple ; elle lui permet de choisir entre des satisfactions variées et graduées au point de vue de la dignité morale. « L'attraction, dit Fourier, est l'impulsion donnée par la nature antérieurement à la réflexion. »

Or, si les passions, dans leur origine, sont des formes de l'attraction, loi de Dieu, révélation permanente de sa volonté, elles sont immuables et incompressibles. Il faut donc, non les réprimer, non les maudire, mais aider à leur manifestation réglée ; découvrir les conditions sociales propres à en assurer le jeu harmonique.

C'était poser la question d'une manière

inaccoutumée. A l'inverse des philosophes et des moralistes, qui condamnent les passions comme forces perturbatrices, Fourier venait en proclamer la légitimité, l'utilité, la nécessité ; car, selon lui, le bonheur de l'homme est dans le développement intégral de ses facultés. Le libre et complet essor de toutes les passions lui semblait être la condition obligée de leur équilibre. En se faisant contre-poids réciproque, chacune d'elles reste forcément dans sa sphère d'action ; tandis qu'elle la dépasse et cause le désordre, lorsque vient à y affluer en excès la force vitale des passions refoulées de toute issue. Leur harmonie, c'est-à-dire leur jeu régulier, normal, est donc subordonné à une expansion simultanée et équilibrée qui ne peut se concevoir que dans un milieu social approprié.

Fourier arrive ainsi à poser le problème de la manière suivante : « Etant donné l'homme avec ses goûts, ses penchants innés, ses forces libres et spontanées, trouver la forme sociale qui en utilise tous les ressorts pour le bien individuel et le bien collectif.

Cette forme sociale dépendant de la constitution de l'homme, Fourier s'applique à la définir. Il y trouve trois foyers ou centres d'attraction : l'un, réservé à la satisfaction des sens, incite

au développement du bien-être ; l'autre, qui comprend l'affection et les sentiments, répond au besoin de sociabilité et de solidarité ; le troisième, domaine de l'intelligence, organise la science et les arts, combine les forces en vue du progrès.

Le premier de ces foyers, qui met l'homme en rapport avec le monde matériel, tend à la satisfaction des cinq sens, au luxe interne et externe ; autrement dit, à la santé et au confortable extérieur. Le second, lien entre les hommes, est la source de leur accord par les quatre passions affectives ; l'amitié, l'amour, la famille et l'ambition. Le dernier foyer, pivot des deux autres et leur synthèse, est particulièrement remarquable par sa nouveauté. Il se divise en trois passions dites distributives ou mécanisantes, ainsi nommées parce qu'elles président à la direction et à la distribution de l'activité générale, ce sont : 1° *La Composite*, qui n'est autre chose que notre penchant à réunir par groupe des éléments homogènes, à former des associations nombreuses où le faisceau des efforts en multiplie l'énergie par la fougue ou l'enthousiasme corporatif ; 2° *La Cabaliste*, passion de cabale, de dissidence de détail qui nous porte à distinguer, à mettre en rivalité les éléments voisins et sert à provoquer

l'émulation entre les groupes que lie l'analogie des travaux; 3° *La Papillonne*, ou besoin de changement, suscité à l'homme pour soutenir son attention, renouveler ses forces par leur usage alternatif dans de courtes séances.

Il y a donc douze passions radicales, cinq se rapportent aux sens. Les sept autres sont animiques ; quatre se rattachent au cœur, les trois autres sont les ressorts de l'intelligence.

Au-dessus de toutes ces passions, pour les résumer et en équilibrer les tendances, Fourier en place une nouvelle qu'il appelle l'unitéisme. C'est l'élan religieux, la passion culminante qui absorbe les discords, subordonne l'intérêt particulier à l'intérêt général, l'égoïsme à l'amour du prochain, les penchants inférieurs aux aspirations élevées de la nature humaine. On lit dans un manuscrit de Fourier, publié aprés sa mort : « Le genre noble ou plaisir de l'âme est au-dessus des plaisirs sensuels autant que Dieu est au-dessus de la matière. »

Tel est le tableau des passions. L'attraction qui les révèle est la force virtuelle de la liberté dont l'alliance avec l'ordre est nécessaire, parce que la mesure dans la liberté est sa propre garantie.

D'où deux axiomes :

« Les attractions sont proportionnelles aux destinées ;

» La série distribue l'harmonie. »

La série est la forme de la liberté, les rives qui en retiennent les flots pour l'empêcher de déborder ; en d'autres termes, c'est un assemblage d'unités réunies par un lien commun.

Ce n'est pas, soutiennement les phalanstériens, une conception arbitraire, suggérée pour les besoins de la cause. C'est une découverte positive dans son application à l'organisation du travail. La donnée en est conforme aux principes dialectiques, aux bases de toute classification dans la nature et dans la société.

L'ordre ne peut être réalisé, en effet, nulle part sans que des divisions ne forment autant de compartiments pour des subdivisions croissantes ayant leur apogée. C'est ainsi qu'une armée se compose de plusieurs corps, formés eux-mêmes de divisions, de brigades, de régiments, de bataillons, de compagnies et d'escouades ; ainsi que l'histoire naturelle se divise en deuxrègnes ; que chacun d'eux se décompose en ordre, genre, espèce, race, variété ; qu'il est partagé en sections, groupes, sous-groupes gradués, échelonnés, articulés dans la multitude des formes ; ainsi encore que le

monde se décompose en nations, chaque nation en groupes décroissant jusqu'à la plus petite agglomération.

Dans la nature, la série est le procédé d'ordre universel en même temps que la loi de continuité. Elle divise sans désunir, relie sans porter atteinte à la liberté ou à l'instinct nécessaire; préside à la formation et aux évolutions des phénomènes; distribue le temps et l'espace, marque la rotation des astres, des saisons, leurs progressions ascendantes ou descendantes; détermine la chronologie des jours, les périodes historiques et sert à calculer la durée.

Dans tout ce que l'homme a entrepris, il a été guidé par ce besoin de symétrie, de division et d'assemblage qui le porte à imiter les séries de la nature. Les sociétés ne se soutiennent que par celles de leurs dispositions qui y sont conformes. Le désordre, les souffrances, les convulsions, les conflits qui s'y perpétuent procèdent d'une même cause : l'absence d'une organisation sériaire entre les personnes dans la sphère vitale de la production, où les forces vont à contre sens, se heurtent et se paralysent.

Le travail est la destinée de l'homme, la mise en usage de ses facultés et, par suite, la condition de son bonheur qui réside

dans leur entier développement. Seulement, chaque faculté est l'organe spécial d'une fonction. Si la corrélation de l'un à l'autre est parfaite, le travail, exercice normal de l'activité, correspondant aux vocations, se fait avec plaisir ; il est attrayant suivant l'expression de l'école. Dans le cas contraire, la répugnance qu'il inspire se traduit par la paresse qui est la protestation spontanée de la nature. La contrainte du besoin peut en atténuer l'effet, non l'annuler parce qu'il résulte d'une discordance fondamentale entre le but et le moyen.

Or, aujourd'hui, cette discordance est le fait général. Elle procède de la confusion qui règne dans le travail livré à l'anarchie et à la collision des efforts individuels. On ne peut la faire disparaître que d'une seule manière, par l'association établie d'après l'ordre sériaire, mettant les personnes et les choses dans des rapports de coïncidence; les premières toujours libres dans le choix de leurs occupations et s'y adonnant par courtes séances, au sein de réunions sympathiques, selon l'affinité des goûts, l'analogie des aptitudes.

Fourier demandait non que son système fut appliqué d'emblée sur toute la société ; mais qu'on en fit l'expérience dans une commune

comprenant une lieue carrée de terrain et une population de seize à dix-huit cents habitants. Il disait que l'essai serait décisif, parce qu'en effet la commune est l'élément constitutif de la société, qu'elle est l'unité du canton, de l'arrondissement, du département, de l'Etat; que, dès lors, le problème résolu pour la commune le serait pour la société entière. Cette commune, il l'appelait phalanstère, d'où est sorti le mot phalanstérien.

La question, réduite à ces termes, supposons, pour la mieux saisir, une commune prise pour champ d'expérimentation. Les habitants s'entendent pour former une association entr'eux. chacun reçoit des actions en échange de ses apports en capital, terre, cheptel et produits matériels. Par ce seul fait, il y a unité d'action; le sol émietté est reconstitué en grand domaine; il se prête à une exploitation rationnelle, permettant l'emploi des meilleures méthodes et de l'outillage le plus perfectionné. On demande à la terre seulement ce que comportent la spécialité de ses composants et le climat. La sphère d'action se trouve élargie dans de vastes proportions par la combinaison du travail agricole avec le travail industriel. Le travail devient plus varié, plus complexe ; il correspond mieux aux formes, aux vocations

et aux aptitudes rassemblées par l'association. On peut le diviser à l'infini, suivant la loi sériaire, par ordres, genres, espèces, variétés, avec sections, sous-sections, fractions de sections donnant lieu à autant de groupes et de séries échelonnées. Chaque associé s'y enrôle volontairement d'après ses goûts, ses tendances et sa préparation. La fonction de son choix étant conforme à sa nature, l'attrait qu'il trouve à l'accomplir met en exercice le maximum de son activité.

Dans cette distribution du travail par groupes librement formés, on utilise l'élan, l'émulation de l'esprit corporatif. Aux uns incombent les soins à donner au bétail ; d'autres se partagent l'organisation et l'entretien du matériel, d'autres les différentes branches de culture, les prairies avec l'irrigation, les clôtures, les arbres forestiers, les jardins fruitiers, potager ou d'agrément ; d'autres encore les occupations industrielles de la communauté : charpente, menuiserie, maçonnerie, charronnage, confections de vêtements, etc. ; d'autres enfin s'adonnent à la science et aux arts ou participent aux industries techniques abordables à la communauté, telles que huilerie, distillerie, sucrerie, féculerie, fromagerie. Il n'y a plus de chomage, grâce à cette longue série des

travaux que l'on exécute par groupes comme dans la fenaison, les vendanges, etc., en passant de l'un à l'autre suivant les saisons et l'intérêt général.

Les travaux similaires entrepris par les groupes d'une même série, suscitent entr'eux une vive émulation pour gagner de vitesse et de perfection. L'effort en est d'autant plus énergique que la durée en est limitée ; que nul n'est attaché indéfiniment à une même tâche : qu'un groupe ayant achevé la sienne, se dissout pour en former de nouveaux, toujours suivant le choix de chacun. Cette alternance dans l'emploi des forces que l'extrême division du travail rend possible en le simplifiant, sert à les relever les unes par les autres et à maintenir entr'elles cet équilibre qui est aussi nécessaire à leur renouvellement qu'à la santé et à la moralité.

Les groupes, considérés comme unités, forment, par leur réunion homogène, des séries qui, elles-mêmes, se rassemblent pour donner naissance à des unités plus élevées, et ainsi de suite jusqu'à la constitution de la régence communale.

Chaque groupe ou série a son pivot, c'est-à-dire son type, comme dans la nature, que Fourier imite toujours, où le soleil est pivot

d'une série de planètes, l'aigle celui des oiseaux de proie, le chêne celui des quercinès; comme dans le corps humain, où les organes différents, avec leurs accessoires, forment des systèmes de divers degrés; comme, enfin, dans les branches de l'organisation sociale, où le capitaine est chef de la compagnie, le commandant chef du bataillon, etc.

Les groupes et séries, régis par leur pivot, sont reliés entre eux, à chaque extrémité, par des termes mixtes ou de transition, ainsi que le sont les quadrupèdes et les poissons par des amphibies, le règne végétal et animal par les coraux et les madrépores, le jour et la nuit par l'aube et le crépuscule.

La hiérarchie en tout et pour tout résulte de l'élection à tous les degrés. La sûreté du choix est garantie par la compétence des électeurs, tous en état de juger, d'après les œuvres et guidés par un intérêt commun, celui de fortifier les cadres pour triompher de la rivalité des groupes dont la tâche est analogue. Les séries qui se fondent les unes dans les autres, par ordre ascendant, désignent à leur tour les membres du Conseil de la régence centrale.

Dans ce système, l'autorité est pour ainsi dire démocratisée. Elle perd tout caractère impératif, toute allure blessante pour la sus-

ceptibilité humaine, par le fait de son renouvellement perpétuel et de sa dispersion entre un grand nombre d'associés. Le travail par courtes séances, en vue d'une tâche restreinte et déterminée, a pour effet de multiplier les groupes qui se succèdent sans cesse. Les membres gradés dans les uns, en sous-ordre dans les autres, ont un intérêt réciproque à user, avec ménagement et courtoisie, des pouvoirs passagers dont l'élection les a investis. L'identification des intérêts les porte, du reste, à un classement selon la compétence, au mieux de tous, ce qui contribue à fortifier l'autorité.

La distribution des grades aplanit l'une des plus grandes difficultés de la juste répartition de la richesse. Elle en fournit l'un des termes essentiels : le talent, qui se joint aux deux autres : le capital et le travail. La formule est ainsi complète. La proportion entre chacun des trois termes de la répartition varie suivant l'utilité relative. Le travail est plus rétribué, lorsque, par sa nature, il est peu recherché ; il l'est moins, au contraire, quand par l'agrément, la facilité, la satisfaction et la considération qui y sont attachés, les offres dépassent les besoins. Le mécanisme est donc ingénieux pour déterminer les titres de chacun d'après l'utilité sociale.

Dans l'organisation communale imaginée par Fourier disparaissent naturellement les chaumières et autres réduits misérables, incapables de protéger les habitants contre le froid, l'humidité ou la chaleur. A ces demeures, honte de la civilisation, est substitué un vaste bâtiment central. Tout y est rassemblé, dans la mesure du possible, pour le confortable et les agréments de la vie. Les appartements sont, comme dans les villes, de différentes grandeurs et plus ou moins ornés, mais sans catégories distinctes par quartier. Les familles s'y installent suivant leurs ressources et leur importance numérique. Elles ont leur *at home*, y peuvent même préparer leurs aliments ; mais il existe un restaurant tenu pour le compte de l'association et desservi par une série formée dans les conditions ordinaires. Des tables y sont mises à la portée de toutes les bourses, et des dispositions prises pour porter à domicile. La préparation des aliments, faite en grand, dans les meilleures conditions économiques, en utilisant les produits de la communauté, assure la qualité et le bon marché. Les ménagères, délivrées du souci de la cuisine et de l'entretien des outils, peuvent être rendues au travail productif.

Les avantages de cette concentration s'accu-

sent plus encore pour les autres besoins de la vie et l'utilisation des forces. Il n'y a plus qu'une même étable ou écurie pour les animaux, qu'un vaste entrepôt pour les produits. Un seul matériel d'exploitation, remplace les instruments surannés autant qu'insuffisants qui sont le partage des cultivateurs isolés. La vente des produits n'oblige plus à détourner de la production une multitude de personnes pour aller, chacun de son côté, souvent à de grandes distances, porter au marché du lait, du beurre, des œufs, des volailles, des légumes, des fruits et autres menus objets d'approvisionnement. Ce soin incombe à la gérance qui n'opère que d'importants transports, ménage le matériel, les animaux et le temps des hommes pour agir dans la plénitude de sa puissance au jour propice, suivant les intérêts de la communauté.

Fourier se complait à énumérer les bienfaits inhérents à un ordre de chose ainsi établi ; l'ère de paix et de concorde qu'il ouvrirait aux hommes, par la convergence des efforts ; le pouvoir assuré à chacun de mettre en œuvre toutes ses facultés, de vivre par tous les côtés de sa nature ; l'accord des intérêts qui entrainerait celui des cœurs ; la famille n'ayant plus à se disperser pour échapper à la misère ; délivrée des cruels conflits que suscitent, en

son sein, les difficultés d'existence ; affranchie, dans ses affections, des convoitises d'intérêts qui les corrompent ou les étouffent ; trouvant à se prolonger, sans perdre son unité consanguine, dans une autre grande famille, celle de l'association communale qui les protége, donne libre carrière à son activité, satisfait à ses besoins de sociabilité en offrant à chacun le choix de ses relations et de son travail.

L'harmonie entre les hommes ne se produit, comme en musique, que par des accords et ces accords, dans leur diversité, ne sont possibles qu'au sein des grandes agglomérations, riches de toute la gamme des caractères. Autrement, il y a heurt et dissonnance. C'est pour les éviter que Fourier a voulu que son système fut éprouvé dans une commune d'au moins seize à dix-huit cents habitants. Il a ainsi répondu d'avance à ceux qui invoquent les difficultés de l'accord dans les réunions restreintes pour conclure à l'impossibilité de l'obtenir dans les grandes.

Sans suivre davantage ce puissant utopiste dans la série des heureux effets qu'il attendait de l'application de ses procédés, disons que, selon lui, ils se réaliseront un jour, parce que c'est le développement normal de l'humanité et que le progrès s'ouvre brutalement la route

lorsque les hommes, par leur incurie ou leur aveuglement, y font obstacle.

Fourier a fait l'histoire du progrès dans le passé et en a déduit sa marche dans l'avenir.

Déjà, l'humanité a franchi quatre périodes et elle achève la cinquième. Chacune s'est déroulée selon la loi sériaire, par phase ascendante jusqu'à l'apogée et ensuite par phase descendante jusqu'à sa liaison avec la période suivante. L'instinct, l'idée ou le sentiment qui lui a donné naissance persiste pendant toute sa durée et sert de point de ralliement à tous les efforts.

Cette conception offre beaucoup d'analogie avec celle des époques organiques et des époques critiques de Saint-Simon. Les premières répondent au mouvement ascendant de la période sériaire, et les seconds à l'évolution inverse, par voie de décroissance successive, jusqu'au moment où de nouvelles perspectives viennent offrir un but nouveau à l'activité humaine.

Des cinq divisions qui, d'après Fourier, servent à classer le passé historique, la première est celle qu'il appelle l'*édenisme*, où les richesses naturelles dépassent les besoins de la population et y assurent « une ombre de bonheur ». La seconde, dite de *sauvagerie*, est

marquée déjà par des difficultés d'existence qui suscitent la guerre et mettent la femme en servitude. Dans la troisième période, la vie nomade s'affaiblit ; il est pourvu aux besoins par des approvisionnements d'animaux vivants. C'est la *vie patriarcale* reposant sur la domination exclusive du principe de la famille. La *barbarie* vient ensuite avec son cortège de brutalité et de violences que tempère l'intervention des prêtres. Les hommes commencent alors à s'attacher à la terre et la cultivent.

La cinquième période est celle de la *civilisation*, qui aurait débuté avec les Grecs et les Romains. Le christianisme l'active. Elle se prolonge dans le Moyen-Age, y suscite, avec la féodalité nobiliaire, « les illusions chevaleresques », adoucit les mœurs sous l'influence de la femme, relevée en partie de sa servitude, et stimule l'industrie par le raffinement des costumes.

La civilisation, poursuivant son cours, donne naissance aux privilèges communaux, active la science et les arts, affranchit les industrieux et organise d'une manière rudimentaire le système représentatif qui engendre « des illusions de liberté. »

L'apogée est caractérisé par l'apparition de l'art nautique, la découverte de la boussole

et de la chimie expérimentale qui, avec le secours des autres sciences, imprime un mouvement énergique à l'industrie.

Comme période historique, la civilisation est sur son déclin, dans sa phase descendante. Elle se décompose sous l'action dissolvante de l'esprit mercantile, exclusif de toute généreuse aspiration; de l'opposition croissante des intérêts. La concurrence détend les liens sociaux; en mettant en présence des forces inégales, elle précipite le mouvement de concentration de la richesse aux dépens des petits capitaux qui sont absorbés par les gros. Or, comme il y a toujours analogie entre les points extrêmes d'une série; que la vieillesse a des rapports avec l'enfance, la civilisation, en s'éteignant, ressuscitera, sous une forme nouvelle, la féodalité qui sera non plus nobiliaire mais industrielle, commerciale et finannancière avec ses ligues d'accaparement.

C'est ce que prédisait Fourier, dès 1808, en calculant le mouvement inhérent à notre régime économique et ce que, après lui, ont répété toutes les écoles socialistes.

Mais la civilisation n'était pour lui qu'une station passagère à laquelle doit succéder une sixième période dite de « garantisme », parce que, sous la pression des souffrances et la diffu-

sion des lumières, les intérêts antagonistes seront portés à se rapprocher. Alors, la prévoyance sociale éveillée s'ingéniera à des combinaisons nouvelles pour amortir les chocs de la concurrence ; à développer et généraliser les institutions philantropiques et à tendre vers un régime de solidarité. Dans ce but, il sera formé des comptoirs communaux, des entrepôts destinés à recevoir les produits agricoles et industriels, soit pour la vente, soit comme gage de crédit, à l'instar de ce qui a été organisé depuis pour les warants.

L'idée d'association mise ainsi au service des intérêts généraux, manifestera sa vertu bienfaisante, gagnera du terrain, deviendra finalement un point de ralliement pour aboutir à la septième période « le sociantisme » et conduire à la terre promise de la pleine harmonie.

L'humanité y doit arriver, fut-elle abandonnée aux lois de son mouvement naturel. Mais Fourier estime que l'homme peut agir puissamment sur sa destinée ; qu'il lui est donné, par suite, de s'épargner la sixième et la septième période ; que, par ses connaissances acquises, les ressources accumulées de sa richesse, le degré d'avancement de l'industrie, il est en état de se placer de plein

pied dans la sphère rayonnante de l'association intégrale.

Fourier en était si convaincu que, craignant que la société ne s'attardât dans ces deux périodes transitoires, il a détruit plusieurs de ses manuscrits qui s'y rapportaient.

C'était là une infidélité à sa théorie du mouvement social, en vertu de laquelle le chemin à parcourir est marqué de stations inévitables et la vie sociale, comme la vie individuelle, soumise à une succession d'évolutions qui s'engendrent les unes les autres. Fourier aurait dû en conclure qu'il faut attendre que les hommes et les choses aient reçu le degré de préparation suffisante pour entamer une nouvelle campagne dans la région de l'inexploré.

Il est aussi téméraire de forcer le progrès que de chercher à l'arrêter dans son cours naturel. L'histoire nous enseigne que, dans le premier cas, on est toujours ramené en arrière, et dans le second exposé à de périlleuses explosions.

D'ailleurs, la fin suppose les moyens, c'est-à-dire les conditions préalables qui la rendent posssible. Or, le monde actuel est loin d'être en mesure de faire l'enjambement formidable conseillé par le réformateur. La

période d'harmonie telle qu'il l'entrevoit, suppose tant de ressources avec un si grand perfectionnement moral et intellectuel, que la société ne pourrait s'y maintenir tant il y aurait disproportion entre l'organisme et les éléments.

Avant que ces deux termes puissent s'ajuster d'une manière aussi parfaite, bien des étapes, hélas ! restent à faire à travers des défilés obscurs. La nature humaine a besoin, pour ainsi dire, de se spiritualiser, d'éveiller les hautes virtualités encore endormies au fond d'elle-même, de dissiper les ténèbres qui l'enveloppent, les préjugés qui la dominent et les aspérités qui rendent ses relations douloureuses. Tant que l'instruction et l'éducation, aidées d'un bien-être matériel généralisé, n'aura pas effacé ces extrêmes différences qui les séparent, par la culture intellectuelle, les goûts et les habitudes, les hommes seront rebelles à ces délicates évolutions que suppose l'engrenage mobile des groupes, d'où Fourier prétend faire sortir la liberté de l'ordre.

Si grande qu'ait été son illusion à cet égard, la raison n'est pas suffisante pour se désintéresser de la doctrine ; encore moins pour la rejeter entière, comme le font beaucoup

d'esprits qui la jugent sans l'avoir étudiée ou d'après des exposés qui la travestissent.

L'Académie n'est pas sans avoir à se le reprocher elle-même. On peut citer un exemple vraiment extraordinaire de la part de l'un des membres de cette grande Compagnie. M. Jay avait, en 1841, à faire un rapport sur le livre : *Etudes sur les Réformateurs*, par M. L. Reybaud. Il y affirmait que les doctrines de Saint-Simon et de Fourier suppriment l'autorité du père de famille ainsi que la propriété et aboutissent à une égale répartition de jouissances dans la communauté des biens.

M. Jay avait confondu les idées de Saint-Simon avec celles, bien différentes, de ses disciples, dont il ignorait même la formule « à chacun selon ses capacités et à chaque capacité selon ses œuvres ».

Quant à Fourier, il était plus étrange encore de représenter comme niveleur un philosophe qui, en tout et pour tout, veut la hiérarchie, une hiérarchie de rang et de fortune sans laquelle ne peut pas même exister son système.

L'erreur de l'académicien était d'autant moins excusable que dans le livre, objet de son rapport, il est dit : « Ne dût-on à Fourier

que la définition lumineuse, simple et précise de la répartition des richesses, qu'il aurait encore la gloire d'avoir fourni le premier mot concluant sur l'organisation du travail industriel ; car, l'avenir, on peut l'espérer, appartient à l'association. Seule, elle pourra apporter un remède efficace aux vices de la culture morcelée, à l'éparpillement des forces sociales, aux chocs quotidiens dans lesquels elles s'annulent et s'absorbent, aux sacrifices que conseille une concurrence sauvage. Seule, elle aura puissance de terminer la longue querelle qui se perpétue entre les principes d'autorité et de liberté. *Dans le monde des passions*, comme dans le monde des intérêts, l'harmonie ne se fondera que par l'association. »

« Les abus de l'autorité ont dû conduire à la liberté, c'est-à-dire à l'expression la plus élevée de la force individuelle ; les abus de la liberté conduiront à l'association qui doit être la manifestation la plus complète de la force collective. L'autorité emportait avec elle l'exploitation ; la liberté, l'isolement. L'association tourne ces deux écueils pour aboutir à la satisfaction de tous les intérêts, de toutes les exigences de la vie. »

Enfin, dans ses conclusions générales, L. Reybaud s'exprimait ainsi : « La formule

de Fourier est incontestablement supérieure aux deux autres (Saint-Simon et Robert Owen) en ce sens qu'elle ne procède ni d'une autorité exhorbitante, ni d'une liberté illimitée. Fourier a fort ingénieusement analysé les éléments de l'activité humaine et les instruments de la production sociale. Il accorde une place au capital que repousse à la fois la communauté absolue d'Owen et la gestion par mainmorte de Saint-Simon; puis, ajoutant à cet élément indispensable de la production, l'action des bras et l'action de l'intelligence, il propose d'associer les hommes en capital, travail et talent. Comme point de départ, c'est là évidemment ce que l'on a trouvé de mieux. Il est dans notre espoir et dans notre conviction que la doctrine de Fourier pénétrera tôt ou tard, par quelques points de détail, la couche épaisse des habitudes régnantes. Les parties les moins impératives, les moins absolues, celles qui sont les plus proches de nous, arriveront à bien les premières, et dans un avenir plus lointain encore d'autres pourront suivre.»

III

L'idée d'une cause première, d'une intelligence suprême ordonnatrice de l'univers, dont s'est inspiré Fourier, est vieille comme le monde. Elle a servi de base aux spéculations d'une foule de philosophes dans l'antiquité, et parmi les plus grands : Socrate, Platon, Aristote. Le premier voyait tout disposé pour le mieux dans l'univers ; un but et une raison à toute chose. Il en trouvait une preuve évidente, notamment, dans les organes de notre corps si admirablement appropriés à leurs fonctions. Platon, disait, de son côté, que celui qui prend soin de chaque chose les a disposées pour la conservation et le bien de l'ensemble, selon les lois de l'existence universelle. C'était aussi le sentiment d'Aristote qui considérait le monde comme le meilleur possible, non que dans son état actuel, il le trouvât parfait ; mais parce que tout y aspire à la perfection, y marche sans cesse, reculant de plus en plus les frontières du mal, qui, pour lui, comme pour Platon, n'avait pas d'existence absolue.

Leibnitz a été l'interprète de cette grande hypothèse de l'harmonie des choses et des êtres

dans l'univers. Elle a conduit Fourier à cette conséquence que les passions, mobiles humains, sont bonnes dans leur essence. Bossuet avait déjà dit que : « dans le fond et dans la première institution de la nature, les passions étaient faites pour nous aider. » (*Connaissance de Dieu*). Fourier va plus loin, en soutenant que par leur sollicitation elles nous appellent vers nos destinées.

C'était invoquer la considération des causes finales, fondement de toutes les écoles spiritualistes ; admettre avec Socrate que le pourquoi des choses est la fin, bonne et utile, vers laquelle gravitent tous les êtres, la nature fatalement, l'humanité librement ; avec Platon que chaque être aspire au déploiement de son activité pour atteindre cet état de bonté intrinsèque dont le rayonnement concourt au bien d'autrui. Aristote disait aussi que le principe du mouvement est en nous même déposé par le premier moteur ; que c'est le désir, élan de l'âme vers le bien, le vrai et le beau ; enfin Leibnitz proclamait que Dieu a déposé dans chaque être une force, une vertu intime d'où procèdent nos actions ; que toute chose se dispose d'elle-même en vue d'une fin, par une spontanéité intérieure, un attrait intime. Ce grand philosophe comparait le monde à un

chœur de musiciens, où chaque être, faisant sa partie sans entendre distinctement les autres, contribue à former le concert universel. Il considérait donc avec Hippocrate que, dans l'univers, tout conspire, tout concourt et tout consent. Par conséquent, il était d'accord avec toute l'antiquité pour dire à l'homme : suis ta nature ; d'accord aussi avec saint Augustin dans le passage suivant de la *Cité de Dieu* : « L'excellence de chaque chose dans son milieu naturel et l'admirable ordonnance de toutes est le contingent de beauté dont elles enrichissent, chacun en particulier, la république universelle et l'utilité qu'elles nous procurent si nous en faisons un usage légitime et éclairé. En sorte que les poisons eux-mêmes, pernicieux par dissonnance, convenablement employés, deviennent de salutaires remèdes. Et voyez, d'autre part, comme les objets les plus agréables : la nourriture, le breuvage, se dépravent par l'abus et l'inopportunité de la jouissance. C'est ainsi que la Providencedivine nous avertit de ne point jeter un blâme téméraire sur les choses ; mais d'en chercher attentivement l'utilité. »

Mais si nous sommes menés par le désir, l'attrait intime, que devient la liberté ?

Leibnitz répondait que la liberté existe dès

que nous agissons avec des motifs parce que, alors, l'action est délibérée; qu'elle résulte du libre choix de la volonté. Par là, sans doute, il n'entendait pas que, dans l'homme, chaque force fut juge d'elle-même. Il voulait, au contraire, que, comme être raisonnable, résumant les attributs divers des autres créatures, il sut résister à sa spontanéité, dominer ses passions, c'est-à-dire les gouverner par la raison.

La raison est, en effet, la faculté rectrice, synthèse de toutes les autres dont elle recueille spontanément les suggestions pour en délibérer suivant la justice distributive en vue du bien commun. Toutes concourent, à des degrés divers, à former le moi humain dont elle sont les rayons. Aucune ne peut, dès lors, être sacrifiée, dans ce qu'elle a de légitime, sans une sorte de violation de la loi naturelle aux dépens de l'harmonie de l'ensemble, du bonheur de l'être individuel de la société et de l'existence universelle.

Les actes doivent donc être déterminés à la fois d'après les besoins physiques, affectifs et intellectuels; être l'expression combinée de nos sens, de nos sentiments, de notre intelligence, en vue de nos besoins de justice, de dignité, de solidarité et d'humanité.

Le progrès n'est autre que la poursuite de cette pondération entre les éléments humains ; pondération qui se réalise en raison de nos moyens d'action sur la nature. Tant que ces moyens demeurent hors de proportion avec nos besoins, le droit, si légitime qu'il soit, reste limité par le devoir de ne pas nuire au droit d'autrui. De là est né le principe du sacrifice qui, après avoir été le palladium des sociétés, a perdu de sa rigueur au fur et à mesure que l'humanité s'est élevée en richesse matérielle, intellectuelle et morale. Selon Fourier, le principe du sacrifice tombera en désuétude par l'application intégrale de ses procédés d'organisation. Alors, le droit et le devoir se rapprocheront à se confondre. Le dévouement ne sera plus qu'une générosité du cœur. L'homme uni par mille liens à ses semblables, sera intéressé à leur bonheur. D'accord avec lui-même par le déploiement équilibré de ses passions toutes en exercice, il n'aura plus à en contenir les manifestations déréglées. Il cessera en même temps d'être en lutte avec la société, rendue prospère par l'harmonie des forces et la fusion des intérêts.

Il y a certainement de la grandeur dans la conception de Fourier et de consolantes espérances seraient à en tirer s'il était vrai, comme

l'affirmait Pythagore, que le plus bel arrangement des choses est aussi le plus vrai.

En dehors de son programme d'organisation sociale, le grand utopiste s'est élevé, sur les ailes de l'analogie, à un aperçu d'ensemble de l'ordre universel. Il a construit une vaste cosmogonie où sa riche imagination s'est donnée libre carrière ; mais il faut imiter les disciples, qui ont réservé à l'avenir le soin d'en vérifier les audacieuses hypothèses.

IV

A l'époque où Saint-Simon et Fourier élaboraient leurs plans de rénovation, vivant côte à côte sans se connaître, rien n'indique, du moins, qu'ils aient eu des rapports entre eux, un troisième réformateur s'occupait aussi des moyens d'améliorer la condition des hommes. C'était Robert Owen, gérant d'une manufacture considérable sur les bords de la Clyde, en Angleterre.

La population dont il était environné à New-Lanarck était pauvre, adonnée à la paresse, à l'ivrognerie, à la débauche. Il entreprit de la ramener à la pratique des vertus sociales. Novateur intrépide, il procédait, comme Fourier, par écart absolu; comme lui, il voyait le mal social dans la concurrence illimitée livrant le faible au fort, le travail à l'anarchie. Robert Owen pensait pouvoir y porter remède par le système de la coopération. Pour l'appliquer, il traitait ses ouvriers et employés avec bonté, s'adressant à leur cœur et à leur intelligence, cherchant à y développer les meilleurs germes. Cette mé-

thode eut un plein succès. Grâce à sa persévérance, à ses procédés affectueux par la persuasion, la sympathie, il était parvenu au bout de quelques années à transformer le personnel de sa manufacture. Tous, déshabitués de la débauche, étaient devenus des ouvriers solides, attachés au devoir, initiés aux connaissances de leur profession, qu'ils exerçaient à leur grand avantage et à celui du directeur. L'aisance avait succédé à la misère, la conduite au désordre, l'amour du travail aux entraînements de la paresse. L'établissement leur procurait des distractions moralisatrices et dans ses écoles, réputées les plus parfaites, l'instruction était répandue à pleines mains.

Ces brillants résultats avaient excité l'admiration du duc de Kent, qui se fit le protecteur de la colonie jusqu'à sa mort. L'opinion publique s'en était aussi passionnée. Elle amena le Parlement à nommer une commission pour étudier la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu d'encourager l'extension de l'application du système de Robert Owen. La prise en considération, votée par elle, fut écartée par la Chambre. Elle le fut par des considérations d'ordre moral, religieux et économique ; à raison des principes déve-

loppés par Owen dans l'une de ses publications. Il y supprimait la propriété, le commerce et la monnaie, se prononçait pour l'échange direct des produits, comme Babœuf avait tenté de le faire dans le passé et comme Proudhon devait l'essayer dans l'avenir; la part de chacun devait être proportionnée à ses besoins, formule adoptée depuis par L. Blanc ; la famille était remplacée par la communauté; le mariage déclaré absurde, tout système religieux irrationnel autant que funeste. Robert Owen affirmait enfin que l'homme n'est ni bon ni mauvais ; que de sa constitution originelle et des influences extérieures dérivent les sentiments, les idées qui le déterminent à l'action : que, par suite, il est irresponsable et que c'est à la société d'en tirer parti au même titre que des autres forces de la nature.

De pareilles idées jetées dans un pays religieux et aristocratique, jaloux, à juste titre, du droit de propriété et de la liberté individuelle, ne pouvaient manquer d'y soulever l'indignation. Robert Owen, abreuvé d'injures et rempli d'amertume, s'éloigna de l'Angleterre en 1823, pour se rendre en Amérique y fonder la colonie de New-Harmony, qu'il abandonna bientôt en détresse après y avoir englouti une partie de sa fortune.

V

Du système de Robert Owen, il n'est resté que le principe d'association, qui y était faussé par la méconnaissance des inégalités naturelles, et un mot : celui de coopération, qui, depuis, a changé de signification.

Saint-Simon et Fourier, au contraire, avaient fait souche.

Socrate disait de Platon qu'il l'enrichissait de son propre fond. Saint-Simon, s'il en avait été témoin, aurait pu tenir le même langage à l'égard de ses disciples, sans peut-être avoir à y applaudir.

Le Maître n'avait visé que la reconstitution du pouvoir, dans le but unique d'y faire arriver les hommes les mieux en état de féconder le travail et de le mettre en honneur. Il appelait les savants à éclairer les industriels de leurs lumières, ceux-ci à s'inspirer des découvertes de la science dans l'œuvre de la production et à voter le budget de concert avec les banquiers chargés d'organiser le crédit. Le pouvoir, il le voulait réduit au strict nécessaire, pour la sécurité des intérêts et des personnes, sans

action sur les transactions commerciales ou industrielles, non plus que sur les efforts individuels, dont le jeu devait rester libre, d'après la théorie du laissez-faire dont il était partisan.

Or, le pouvoir est tout dans la doctrine des disciples qui ne laisse aucune place à la liberté. Le chef de l'association est à la fois chef spirituel et chef temporel, législateur, juge, distributeur de fonctions. L'autorité, à tous les degrés, émane de sa souveraineté. Elle encadre les individus privés de toute initiative, décide de la position de chacun, de son rôle, de sa capacité et le rétribue, en conséquence, suivant ses œuvres.

Le pouvoir absolu, disaient les Saint-Simoniens, n'est un mal que lorsqu'il est fondé sur le hasard et procède par la force ou l'arbitraire. C'est un bien quand il résulte de la capacité, s'inspire de l'amour de l'humanité et est représenté par « celui qui aime le mieux la destinée sociale ».

Des chefs, des inférieurs, des patrons, des clients, des maîtres, des apprentis; partout autorité légitime, ajoutait-on, parce que le chef est le plus capable; partout obéissance libre parce que le chef est aimé.

L'exercice de l'autorité était fondé sur l'amour de l'inférieur pour le supérieur au

rebours de cette pensée de Lafontaine : « Notre ennemi, c'est notre maître. »

En matière d'économie sociale, l'école ne s'écartait pas moins des idées du fondateur. Elle déclarait l'Etat héritier universel, fondait ainsi la propriété collective, la distribuait en terres, capitaux, usines, instruments de travail à chacun des associés de la même manière que le gouvernement confie aujourd'hui un vaisseau au marin ou un canon à l'artilleur.

C'est un étrange phénomène que l'apparition d'un tel programme au plus fort du courant libéral qui allait emporter la Restauration. Ce fut, cependant, l'œuvre d'une pléiade de brillants esprits : Bazard, Enfantin, Olinde Rodrigue, Michel Chevalier, Abel Transon, Barrault, Duveryer, Charles Lambert, Pierre Leroux, Jean Reynaud, etc.

La Révolution de 1830, les surprenant dans leur travail d'élaboration, les a poussés à l'action. Tous se sont levés, comme des apôtres, pour répandre la loi nouvelle par des conférences à Paris, des missions en province ; mais, faute de précision dans la conception, encore à l'état embryonnaire, la parole, jetée à tous les vents, ne suivait pas la même direction. Elle était, suivant la dominante de

celui qui la portait, philosophique et positive d'un côté ; ailleurs, mystique et religieuse. Un germe de dissolution se révélait déjà entre les deux pontifes, Bazard et Enfantin.

L'œuvre d'annonciation se poursuivait, néanmoins, et le succès dépassait les espérances. L'association universelle, l'amélioration du sort du prolétaire, la généralisation des institutions de crédit, la constitution des éléments sociaux sur de meilleures bases, leur coordination unitaire pour diriger les efforts de chacun vers un but utile ; autant de thèmes qui se prêtaient aux développements oratoires des nouveaux apôtres.

Les néophytes affluaient, se groupant autour d'eux et, comme les premiers chrétiens, faisant abandon à la communauté de leur fortune personnelle.

Mais le moment arriva où il fallut passer de la théorie à la pratique, de la semence des idées à la récolte attendue. Or, rien n'était préparé pour la phase de réalisation. La formule de l'amélioration des masses était restée à l'état de vœu ; le principe de classement suivant la capacité n'était applicable qu'à la condition d'un arrangement économique encore à déterminer.

En déduisant leurs solutions organiques

d'une analogie historique tirée du catholicisme, les saint-simoniens avaient compris la nécessité d'un lien religieux et moral pour faire accepter aux fidèles un système qui absorbait l'individu dans l'Etat. De là leur dogme de la science, expression des lois naturelles donnant le sentiment de l'ordre universel et élevant à l'idée de Dieu ; mais le dieu de l'école n'était que la nature divinisée, une sorte de panthéisme insaisissable à la généralité des mortels et trop caché pour soutenir les dévouements.

Enfantin s'était constitué révélateur mystique. Il posait le dogme de la réhabilitation de la chair. Par un parallélisme poussé à outrance avec le catholicisme, il érigeait une papauté sensuelle ressuscitant les formules d'adoration de l'Eglise avec tous ses sacrements. On y trouvait jusqu'à la confession et la communion.

Mais l'édifice avait des parties qui répugnaient à un certain nombre des principaux membres du collège. La théorie sur les relations des sexes était de ce nombre. Bien qu'il fut admis que la morale ne pouvait être fondée dans sa plénitude sans le concours de la Femme-Messie, qu'il restait à découvrir, Enfantin en avait imaginé les grandes lignes

et s'en était ouvert à quelques disciples. Il y établissait que la nature a créé des individus à affections vives et changeantes ; d'autres à affections profondes et durables. D'où il concluait à la nécessité d'une liberté entière dans les alliances, c'est-à-dire d'un état où « des hommes et des femmes se donneraient à plusieurs sans jamais cesser d'être l'un à l'autre et dont l'amour serait comme un divin banquet augmentant de magnificence en raison du nombre et du choix des convives. »

Le rôle du couple sacerdotal devait être tour à tour de calmer l'ardeur immodérée de l'intelligence, de tempérer les appétits déréglés des sens, ou bien, au contraire, de réveiller l'intelligence apathique, de réchauffer les sens engourdis en combinant le charme de la décence avec les grâces de l'abandon et de la volupté.

Bazard était révolté d'une pareille morale, qui effaçait jusqu'au pouvoir paternel. Les deux papes se séparèrent après s'être anathématisés réciproquement et s'être posés, chacun de son côté, chef suprême par droit d'hérédité de Saint-Simon.

Mais le gros du noyau collégial restait avec Enfantin, qui présidait une réunion de la famille, le 19 novembre 1830, lorsque les

dissidents y firent irruption. Parmi les disciples en révolte se trouvaient au premier rang Jean Reynaud, Pierre Leroux, Fournel, Abel Transon, Carnot, Guéroult et Jules Lechevalier. On y remarquait aussi deux femmes : Claire Bazard et Cécile Fournel.

L'autorité du Père Enfantin, jusque-là si respectée, fut soumise à une dure épreuve. Les deux femmes se signalaient par l'énergie de leurs protestations, bien que l'une d'elles dût faire plus tard amende honorable. Jean Reynaud, traduisant la pensée de tous les dissidents, disait au Père suprême, à la loi vivante, au Messie des beaux jours : « Vous ne réaliserez pas ce monde de boue. Votre doctrine enlève à l'homme sa dignité et sa conscience. Vous dites que la morale saint-simonienne ne pourra être conçue que par la femme et l'homme. La femme n'est pas venue et nous attendons la morale. Or, une association sans morale ne peut se soutenir. Le père Enfantin, ajoutait-il, croit évidemment que la femme viendra légitimer ce qu'il a annoncé. J'ai la foi, moi, que la femme lui écrasera la tête et, de mon côté, je le suivrai et le montrerai tel qu'il est. »

Le Père suprême restait fermement dans la majesté de son rôle ; il se bornait à répondre à

Jean Reynaud : « Tu me sais grand, tu me vois grand. Quand tu auras à protester contre un acte de mon autorité, tu protesteras. »

Carnot intervenait pour qualifier la doctrine de réglementation de l'adultère.

Transon reprochait à Enfantin d'avoir abusé de la confession.

Celui-ci répliquait : « La femme étant l'égale de l'homme, la loi morale ne peut être promulguée. Il faut donc laisser les choses en suspend et attendre la venue de la Femme-Messie, d'une femme libre de préjugés et digne de prendre place à côté du Père suprême sur le trône pontifical. »

Le 22 janvier 1832, le procureur du roi requérait un mandat d'amener contre Enfantin, Barrault, Duveryer et Michel Chevalier pour association illicite, prévention d'escroquerie et outrage à la morale.

Le 23 avril suivant le Père suprême pouvait, néanmoins, se retirer, avec quarante de ses fidèles, dans sa maison de Ménilmontant pour les préparer à une vie nouvelle et fonder le culte par l'adoption d'un costume apostolique.

L'histoire rapporte qu'un riche chinois, passionné pour les échecs, mais qui trouvait pénible de remuer les pièces, imagina de faire peindre, comme un échiquier, le parquet d'une

vaste salle où des esclaves, revêtus de costumes appropriés, marchaient à sa voix en exécutant tous les mouvements du jeu.

La retraite des saint-simoniens, à Ménilmontant, offrait quelque chose d'analogue, mais avec un caractère de grandeur incontestable. Enfantin, assis dans un fauteuil doré, était entouré des prêtres du collège : Barrault, Charles Lambert, Duveryer, Michel Chevalier, Félicien David, Fournel, Holstein, Bruneau, d'Eichtal, Hoart, etc. Ce faisceau de brillantes intelligences familiarisées avec la science, la littérature et les arts, était comme un livre pour le Père suprême, un livre vivant qui le dispensait de tout effort pour lire ou tourner la page. Pour se délecter de poésie, d'art, de science, il lui suffisait d'indiquer des thèmes de son choix. Les apôtres, qui étaient les rayons de sa pensée, se levaient à sa demande pour la lui réfléter en la développant et lui donnant l'empreinte de leur personnalité. C'était comme un fleuve dont de riches affluents viennent grossir et activer le mouvement ; comme un creuset où la fusion de divers éléments donnent naissance à des produits ou des aperçus nouveaux. Excellente méthode que Enfantin a eu la rare fortune de pouvoir appliquer et qui a dû procurer de vives

jouissances à cette puissante nature ouverte à toutes les voluptés.

La famille saint-simonienne a vécu dans ce recueillement jusqu'au 6 juin, époque à laquelle les portes ont été ouvertes au public. L'habitation a retenti alors de chants religieux composés par Félicien David. Mais un jour le commissaire de police éteignait l'enthousiasme en pénétrant dans le sanctuaire pour y interdire les cérémonies.

Du reste, Enfantin et ses co-accusés étaient appelés à comparaître en Cour d'Assises. Le 27 août, ils se rendaient au Palais-de-Justice, tous en tenue apostolique, escortés des membres de la famille. Rangés dans l'ordre hiérarchique, ils suivaient gravement, à pied, les rues et les boulevards, à l'ébahissement des Parisiens, peu accoutumés à pareil spectacle qui les mettait en verve de facéties.

Alors se déroula un procès qui fera longtemps l'étonnement de l'histoire.

Enfantin, requis, par le Tribunal, de désigner ses conseils, présente deux dames : Aglaée Saint-Hilaire et Cécile Fournel.

Le Président, violant les lois de la galanterie, les fait mettre hors du prétoire.

Le Père suprême émet ensuite la prétention, non de se défendre, mais d'enseigner et de

conquérir ses juges au nouvel Evangile. Il promène son regard fascinateur sur chacun d'eux. Les fidèles, appelés à témoigner, refusent, sur l'ordre du chef, de prêter serment dans la forme légale. Duveryer, Charles Lambert, Barrault, Michel Chevalier prennent successivement la parole. Ils transforment le temple de la justice en concile, niant la compétence des juges en matière religieuse et morale. Leur succès oratoire ne réussit pas à les préserver d'une condamnation à la prison et à l'amende.

Ce triste dénouement fit apercevoir au dernier groupe saint-simonien la stérilité de leurs efforts sur l'esprit français, encore impropre à la conversion. La plupart s'embarquèrent pour l'Egypte, afin de tenir au moins une partie de leur programme en étudiant le percement de l'isthme de Suez.

VI

Dans son premier cahier du *Catéchisme Politique Industriel*, Saint-Simon définissait la condition à remplir pour organiser le régime le plus favorable à l'emploi des capacités. Il disait que la difficulté consiste à trouver le moyen d'accorder le système scientifique, le système d'éducation publique, le système religieux et les lois avec le régime industriel. A la page 55, il ajoutait : « Nous joindrons au *Catéchisme des Industriels*, un volume sur le *Système Scientifique et sur le Système d'Education*. Ce travail, dont nous avons jeté les bases et dont nous avons confié l'exécution à notre élève, Auguste Comte, exposera le système industriel *a priori*, pendant que nous continuerons, dans le Catéchisme, son exposition *a posteriori*.

L'œuvre du disciple achevée, le maître en faisait l'objet de l'appréciation suivante : « Ce travail est de notre élève, Auguste Comte. Nous lui avions confié, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre première livraison,

le soin d'exposer les généralités de notre système. L'étude est certainement très bonne, considérée au point de vue où s'est placé l'auteur : mais il n'atteint pas exactement au but que nous nous étions proposé ; il n'explique point la généralité de notre système, c'est-à-dire n'en expose qu'une partie, et il fait jouer le rôle prépondérant à des généralités que nous ne considérons que comme secondaires.

» Dans le système que nous avons conçu, la capacité industrielle est celle qui doit se trouver en première ligne ; elle est celle qui doit juger la valeur de tous les autres aspects et les faire travailler toutes pour son plus grand avantage. La capacité scientifique, dans la direction de Platon et d'Aristote, doit être considérée par les industriels comme leur étant d'une égale utilité et, par conséquent, ils doivent leur accorder une considération égale et leur répartir également les moyens de s'activer.

» Voilà notre idée la plus générale ; elle diffère essentiellement de celle de notre élève, qui s'est placé au point de vue d'Aristote, c'est-à-dire au point de vue exploité de nos jours par l'Académie des sciences physiques et mathématiques. Il a considéré, par suite,

la capacité aristoticienne comme la première de toutes, comme devant primer le spiritualisme ainsi que la capacité industrielle et la capacité philosophique.

» De ce que nous venons de dire, il résulte que notre élève n'a traité que la partie scientifique de notre système, sans exposer la partie sentimentale et religieuse. Voilà ce dont nous avons dû prévenir le lecteur.

» Au surplus, malgré les imperfections du travail, par la raison qu'il ne remplit que la moitié de nos vues, nous déclarons formellement qu'il nous paraît le meilleur écrit qui ait jamais été publié sur la politique générale. »

Cet important écrit a paru d'abord dans le journal l'*Observateur*, sous le titre : *Sommaire appréciation de l'ensemble du passé.* Il a fait ensuite l'objet d'une brochure intitulée : *Système de la politique positive.* L'auteur y faisait en tête cette déclaration : « Afin de caractériser avec toute la précision convenable l'esprit de cet ouvrage, quoique étant, j'aime à le dire, *l'élève de M. Saint-Simon*, j'ai été conduit à adopter un titre général distinct des travaux *de mon maître.* »

La déclaration emprunte un intérêt historique à cette circonstance que, dans la brochure, se trouvaient, en germes, les idées

développées plus tard par A. Comte et qui servent à caractériser sa doctrine. On devrait donc en conclure qu'elle n'est que l'un des grands rameaux de celle qu'avait ébauchée Saint-Simon. L'idée en a souvent été formulée. Elle déplaisait à A. Comte, qui n'a rien négligé pour en détourner l'opinion publique. Sa prétention était de ne relever d'aucune influence contemporaine ; de reporter ses précurseurs à une époque plus reculée, au XVIIIe siècle. Il se rattachait exclusivement à l'école de Hume et de Diderot liée au XVIIe siècle par Fontenelle et au XIXe par Condorcet. « C'est d'une telle école, écrivait-il, dont je m'honore de suivre les traditions et les idées ».

On imagine difficilement Diderot et Condorcet, soldats de la phalange des encyclopédistes, obligés de se reconnaître dans la personne d'Auguste Comte, niant toute notion de droit, le principe de la souveraineté du peuple, la liberté, l'égalité et épris des formes de la papauté du Moyen-Age. Il y a cependant un côté par où ils sont unis dans la même pensée, celle d'éliminer le surnaturel, de ne tenir compte que des faits sensibles, étudiés d'après la méthode historique pour connaître et déterminer la marche de la civilisation.

On a bien souvent accusé Auguste Comte d'ingratitude envers Saint-Simon. Les disciples de celui-ci l'amenaient à faire la réponse suivante dans le numéro du 5 janvier 1832, de leur organe, *le Globe.* — « J'ai eu, écrivait-il, pendant plusieurs années, avec M. Saint-Simon, une liaison intime fort antérieure à celle qu'a pu avoir aucun des chefs de votre société ; mais cette liaison avait cessé entièrement deux ans avant la mort de ce philosophe et, par conséquent, à une époque où il n'était pas encore question le moins du monde des saint-simoniens. Je dois, d'ailleurs, vous faire observer que M. Saint-Simon n'avait pas adopté alors la couleur théologique et que cette rupture doit être attribuée en partie à ce que je commençais à apercevoir en lui une tendance religieuse profondément incompatible avec la doctrine philosophique qui m'est propre. »

En réalité, cette philosophie porte de si nombreuses empreintes des idées de Saint-Simon ; elle en est à tant d'égards le développement que Auguste Comte ne semble pas fondé à la revendiquer d'une manière absolue comme son œuvre. Sa tendance à exagérer son patrimoine intellectuel s'est d'ailleurs relevée en plusieurs circonstances. En 1826, elle

l'amenait à contester à Bazard la propriété de certaines idées émises dans le journal *le Producteur*. Ce fut entr'eux le sujet d'un conflit. Bazard qui avait des habitudes militaires proposa de le vider par les armes. On suppose que la commotion qu'en ressentit Auguste Comte n'a pas été étrangère à l'affection mentale qui le conduisit, à cette époque, à la maison de santé du docteur Esquirol. Il n'en sortit qu'au bout d'une année. Sa mère et son père, fervents catholiques, voulurent alors faire consacrer par l'église son mariage qui était purement civil. Auguste Comte y avait donné son consentement ; mais il se manifestait encore à ce moment un trouble si visible dans son intelligence que le curé de Saint-Laurent, refusant son ministère, il fallut l'intervention de Lamennais auprès de l'archevêque pour lever la difficulté. Une particularité à noter, c'est qu'après la cérémonie, Auguste Comte ayant à apposer sa signature sur les registres de la paroisse, y aurait ajouté : *Brutus-Bonaparte.*

La nature l'avait si richement doté et ses facultés se sont épanouies en résultats si remarquables, qu'il aurait pu, sans que sa renommée en fut amoindrie, reconnaître la part due à son maître.

Saint-Simon avait, dès 1802, indiqué les cadres de la hiérarchie des sciences. On lit, en effet, dans ses *Lettres d'un habitant de Genève* : « Tous les phénomènes, dont nous avons connaissance ont été partagés en différentes classes. Voici une manière de les diviser : phénomènes astronomiques, physiques, physiologiques. Les phénomènes chimiques étant *plus compliqués* que les phénomènes astronomiques, l'homme ne s'en est occupé que longtemps après. »

Il revenait, en 1813, sur la question : « L'astronomie, étant la science dans laquelle on envisage les faits sous les rapports les *plus simples et les moins nombreux*, est la première qui doit avoir acquis le caractère *positif*. La chimie doit avoir marché après l'astronomie, puisqu'elle considère l'action de la nature sous des rapports plus *compliqués* que la première et *moins détaillés* que la physiologie. »

Dans son mémoire sur la science de l'homme, Saint-Simon entrevoyait aussi la possibilité d'une science politique *positive* fondée par la méthode historique. Enfin, il représentait, après Turgot, l'esprit humain comme ayant débuté par la théologie, pour poursuivre sa marche à travers

la métaphysique et atteindre la science positive.

On peut dire que ce sont là les idées mères de la doctrine d'A. Comte; mais, il y a une grande différence entre l'émission de simples aperçus généraux et le travail de coordination d'ensemble qui en forme un système complet. C'est dans ce travail que se manifeste les éminentes qualités du philosophe, sa vaste érudition et une compréhension presque universelle. A. Comte a eu la gloire de fonder, sur des bases inébranlables, la classification hiérarchique des sciences, entrevue par Saint-Simon et arrangée artificiellement par Ampère. Trouvant les sciences séparées, closes chacune dans leur spécialité, il les a reliées de telle sorte qu'elles se pénètrent, se soutiennent et s'enchaînent dans une puissante unité. Il les a hiérarchisées d'après le degré de simplicité et de complexité, dans leurs rapports de dépendance et de subordination. D'abord les mathématiques, science première, parce qu'elle est la plus simple, la plus universelle, et que toutes les autres en dépendent. L'astronomie, qui y puise les éléments du calcul de l'étendue et du mouvement, est moins générale et déjà plus compliquée. Arrive la physique, qui, considérant la matière

par masse, se rattache aux deux précédentes sciences par les phénomènes de la pesanteur, de l'électricité, de la chaleur et de la lumière. La chimie vient ensuite, pénètre dans la nature intime des choses, d'où résulte un nouvel accroissement de termes et de difficultés d'exactitude. La complexité continue sa progression dans le monde organique, où diminue encore la sûreté des opérations. Le règne végétal, base du règne animal, donne, comme lui, lieu à des phénomènes de composition et de décomposition ; tous les deux dépendent donc de l'action moléculaire et par suite de la chimie. L'un et l'autre obéissent ainsi à la fois aux lois organiques qui leur sont propres et aux lois générales de toute matière. L'organisation des êtres s'élève, d'autre part, du simple au composé, ajoutant par degré, au système rudimentaire de la nutrition et de la génération, la sensation, l'instinct, l'intelligence, la raison et la volonté. On monte ainsi de la physiologie végétale à la physiologie animale, puis à la physiologie humaine qui attend la physiologie sociale, où la vie se complique encore des phénomènes résultant des rapports des hommes entr'eux.

Pour compléter la pyramide scientifique, deux assises nouvelles restaient donc à ajouter,

celle de la sociologie et de la morale qui en doit être le couronnement. La sociologie est subordonnée à la biologie par la nature même des êtres qu'elle considère, c'est-à-dire des peuples dont la vitalité dépend des lois communes à tous les êtres et par suite de toutes les sciences qui la précèdent. Son objet est l'étude de l'existence sociale envisagée sous l'aspect intellectuel et surtout pratique, l'intelligence et l'activité étant les éléments déterminants.

Fidèle à sa méthode d'observation et d'expérience, A. Comte entreprend de déduire la science sociale de l'étude des faits du passé humain. L'histoire à ses yeux, peut être convertie en une science aussi rationnelle, aussi positive que celle de l'astronomie, de la physique et de la chimie. Le moyen est de soumettre les faits et les évènements à un ordre déterminé ; à un enchaînement où l'ordre naturel, constant et universel, est distingué de ce qui est artificiel, passager, local. En réalité, les faits sociaux ne sont que la conséquence des faits individuels. Ceux-ci ayant leurs lois propres, il en doit être de même pour les autres. La sociologie est donc par rapport aux autres sciences ce qu'est l'homme par rapport à la série animale. C'est le terme qui emploie et

embrasse toutes les autres sciences; seulement, les phénomènes qui s'y rattachent sont d'une plus grande complexité ; on ne peut en saisir les lois par l'observation concrète, qui est impraticable à l'égard des êtres dont la nature est très complexe. Cette méthode, appliquée dans le passé, n'a servi qu'à des conceptions théologiques et métaphysiques. La doctrine positive envisage donc l'histoire au point de vue abstrait appliqué à l'étude des divers événements de l'existence ; c'est-à-dire aux influences élémentaires qui déterminent l'état concret, à la connaissance des relations réciproques des phénomènes d'ordre différent. L'essentiel est d'étudier dans la succession des actes humains, particulièrement les rapports de croissance et de décroissance, afin d'en conclure le progrès et la direction à suivre pour le réaliser. « Lorsque, dit A. Comte, suivant une institution ou une doctrine, un système ou une idée depuis sa naissance, on la trouve, à partir d'un certain moment, décliner ou se fortifier progressivement, on peut prévoir, avec une complète certitude, le sort qui lui est réservé. » Dans le premier cas, elle est condamnée à disparaître ; dans le second, l'avenir lui appartient.

Il s'agit donc de classer les faits de l'acti-

vité humaine dans leurs rapports physiologiques de cause à effet, de manière à mettre en relief leurs lois de génération; mais il ne faut pas perdre de vue que l'univers et l'homme n'ont point changé et demeurent invariables dans leurs conditions fondamentales, l'un et l'autre avec le même système de phénomènes et de facultés.

Saint-Simon faisait dériver la supériorité de l'homme de la supériorité de son organisation physiologique. A. Comte part de la même idée pour poser en principe que tout ce qu'a fait l'espèce et tout ce qu'elle peut faire doit être regardé comme la conséquence nécessaire de son organisation modifiée dans ses effets par l'état extérieur. En ce sens, la physiologie sociale, c'est-à-dire le développement collectif de l'humanité, est une branche de la physiologie relative à l'homme conçu dans toute son extension. D'autre part, si les phénomènes sociaux ont pour dernière cause la nature spéciale de notre organisation, l'état de civilisation, à chaque génération, dépend toujours de celui de la génération précédente. Il faut donc suivre toute la série de ces transformations successives afin de découvrir les lois de la marche du développement collectif de l'humanité. Procéder autrement serait tomber dans

l'absolu qui n'est qu'une vue de l'esprit incapable de nous guider. L'humanité, à ses débuts, n'y a eu recours que par suite de son ignorance. C'est ce qui a caractérisé son premier état, où, l'imagination, régnant en souveraine, a suscité toutes sortes de fictions pour expliquer les phénomènes. La nuée qui flotte dans le ciel et disparaît, le vent qui souffle dans les arbres et agite les flots, l'orage qui gronde, les révolutions de la nature, tous les accidents de la vie apparaissent alors comme dus à des forces mystérieuses qui agissent à leur gré. De la crainte ou de l'admiration qu'elles inspiraient est née la religion qui, en s'épurant, a passé du fétichisme au polythéisme pour arriver au monothéisme.

Il est évident qu'avant de raisonner, l'homme a imaginé et que faute d'expérience et de savoir, ses premiers efforts pour expliquer les phénomènes ont dû le conduire à y voir l'action de puissances cachées qu'il a fini par idéaliser. L'idée religieuse qui en est sortie, était, en l'absence de toute autre, la force nécessaire pour donner de la consistance aux institutions provisoires, discipliner les esprits, en leur imprimant une même direction. Sous ce rapport, la théologie a eu sa raison d'être et sa grande utilité ; mais il devait arriver un

moment où son rôle, cessant d'être en harmonie avec l'état de la civilisation, en arrêterait le développement. Aussi ressort-il de l'étude des évolutions historiques que les symboles religieux ont perdu de leur crédit en raison de l'accroissement des lumières, de l'accumulation des faits observés et de l'avancement des sciences exactes. Il était réservé à la philosophie, dont l'apparition inaugure la seconde phase de l'existence humaine, de les dissiper entièrement. Les croyances théologiques qui encombraient la voie ont été déblayées par ses conceptions métaphysiques où interviennent, pour expliquer le monde, des êtres abstraits, tels que la cause, la substance, l'âme, l'unité, l'absolu. L'esprit s'est aiguisé et fortifié dans la controverse séculaire de ces questions insolubles. Ainsi a été préparé l'avènement du troisième état, de l'état positif et scientifique qui est le terme final de l'évolution.

Dans le premier état, les faits ont été liés par des idées surnaturelles ; le second en a formé des faisceaux d'après des abstractions personnifiées. Le troisième est destiné à en découvrir les lois et on y débute par écarter l'ancien préjugé d'après lequel il y aurait à distinguer les phénomènes sensibles des phéno-

mènes de conscience. La révolution qui les a tous liés est réputée comme le pas le plus essentiel de la physiologie sous le rapport philosophique. En réalité, tous les faits sont essentiellement homogènes et tombent sous les sens. Ainsi disparait toute une classe de phénomènes avec la psychologie qui n'est plus qu'une branche de la physiologie ayant son siège dans notre appareil cérébral.

Le problème est plus simplifié encore par l'élimination de toute cause première. Rendons cette justice à A. Comte, que, s'il met Dieu à la porte de l'univers, c'est avec égard, non sans le remercier des services provisoires que son nom a rendus. Il s'attache ensuite à démontrer la stérilité de toute recherche sur l'origine et la fin des choses qui échappent aussi bien à l'expérience qu'à la théorie. La méthode objective n'a jamais fourni, sur les causes première et finale, une appréciation satisfaisante. Avec la méthode subjective, on peut, à la vérité, imaginer un type de gouvernement ou de providence ; mais, d'après Littré, quiconque en fait usage échoue toujours contre l'une ou l'autre de ces impossibilités : ou le type conçu par cette méthode recule à leurs dernières limites les plus sublimes qualités de la nature humaine et il n'offre plus

rien de commun avec les fatalités rigoureuses du monde ; ou bien il rend de moins en moins personnelle l'idée de providence qui se perd dans l'immanence des lois régissant l'univers. Par conséquent, toute transcendance doit être mise hors d'activité dans notre esprit et il y a lieu de se limiter à l'immanence expliquant le monde par des causes ou plutôt des lois qui sont en lui. La connaissance de ces lois est, d'ailleurs, la seule qui nous importe. Elle suffit pour assurer l'ascendant de l'homme sur la nature, étendre son empire sur la planète et déterminer les conditions du règne de l'équité.

C'est, en effet, moins par ses propres forces, qui sont extrêmement faibles, que l'homme exerce son action que par les forces extérieures, agissant pour lui. Son principal pouvoir réside donc dans son intelligence qui lui dévoile les lois des phénomènes de la nature, lui en fait prévoir les effets et lui permet de les faire concourir au but qu'il se propose.

De l'étude de l'histoire, envisagée scientifiquement comme un phénomène naturel, il appert donc que l'esprit humain a passé par trois états distincts et échelonnés. Chacun de ces états est caractérisé par une conception différente du monde et elle entraîne des modifications correspondantes dans l'emploi de notre

activité. Le premier état a fait des peuples conquérants qui ont formé des groupes politiques de plus en plus étendus et la religion, malgré ses formes grossières, y a développé le sentiment. Dans le second état, la métaphysique a donné essor à la raison en la dégageant des idées théologiques et élargissant sa sphère d'action alors devenue défensive. L'humanité s'est acheminée ainsi vers le troisième état où l'industrie tend à prendre la prépondérance par l'élan que lui donne une vue plus claire de notre destinée et le perfectionnement des sciences positives.

Il fallait que ces sciences fussent ramenées à une unité homogène pour servir de base à une refonte de l'organisation sociale, conçue non plus pour la conquête ou la défense, mais pour la production. On a vu que, dans le passé, chaque progrès a été enchaîné au précédent. C'est la condition de l'ordre universel.

La saine politique consiste donc à s'y conformer. C'est ce que n'ont pas compris nos légistes. Encore imbus des idées métaphysiques, ils ont toujours considéré l'organisation sociale d'une manière abstraite, comme indépendante de l'état de civilisation alors qu'elle y est nécessairement subordonnée. Par suite, leurs conceptions, toujours arbitraires, ont indiqué

un but lointain, hors de notre portée et suscitant des espérances irréalisables. Il en est résulté ce que le positivisme appelle la maladie révolutionnaire. Elle dérive surtout de l'apparition de deux idées ; l'idée du droit envisagé comme naturel et commun à tous les hommes, abstraction faite de leurs valeurs différentes, et le principe de la souveraineté du peuple livrant le choix des supérieurs à des inférieurs incapables d'en discerner le mérite. De là, par un renversement des lois de la nature, la création bizarre d'un gouvernement dont l'action doit être combinée avec celle d'assemblées délibérantes sorties des hasards de l'élection. L'expérience faite sert à démontrer que l'ordre, qui est la condition primordiale du progrès, est inconciliable avec le régime démocratique ; qu'il est attaché à une dictature pratique et collective, limitée, quant au nombre de ses agents, par la nature des fonctions à remplir. Or, ces fonctions doivent être déduites de deux séries de travaux absolument distinctes par leur objet et la capacité correspondante. Il y a des travaux théoriques et des travaux pratiques. L'objet des premiers est le développement de l'idée mère qui doit présider à tout plan de réforme ; du principe nécessaire à la coordination des relations et

des idées générales à en déduire pour servir de guide à la Société.

La seconde série de travaux, dite de pratique ou temporelle, est d'un ordre non moins spécial. Elle sert à déterminer les modes de l'activité et l'ensemble des institutions propres à la régler d'après les conceptions théoriques.

A. Comte s'indigne de cette monstruosité d'une Constitution politique sans pouvoir spirituel. C'est que, dans sa longue exploration à travers l'histoire, les institutions du Moyen-Age sont les seules qui lui soient apparues comme appropriées à la nature humaine, aux conditions de la mise en valeur de son activité. L'existence des deux pouvoirs qui florissaient alors le remplissait d'admiration. Les améliorations jusque-là acquises lui paraissaient être le résultat de cette dualité dans le gouvernement des idées, des personnes et des choses. Aussi veut-il la rétablir. Et cependant, par une étrange contradiction, il la rejetait du gouvernement individuel en niant toute distinction entre le corps et l'esprit et affirmant la complète homogénéité de leurs phénomènes.

A. Comte reconstitue donc le pouvoir spirituel et il en déduit la composition de la nature des fonctions. A qui peut-on confier la

direction des travaux organiques pour l'inauguration d'une ère nouvelle? Evidemment, répond-il, l'œuvre ne convient qu'aux savants qui, familiarisés avec les combinaisons théoriques, ont des sciences une connaissance d'ensemble assez approfondie pour être pénétrés de leur esprit. Par leur genre de capacité et leur haute culture intellectuelle, eux seuls sont, en effet, aptes à la bonne direction du mouvement social. Par conséquent, il leur appartient d'occuper le pouvoir spirituel et d'en remplir la mission, qui consiste à élever la politique au rang d'une science d'observations, à faire prévaloir le beau, le bien et le vrai; en un mot, à accroître l'ensemble de nos connaissances pour assurer l'œuvre finale du perfectionnement humain.

Le pouvoir temporel ou pratique revient à un patriciat composé des principaux industriels, commerçants et banquiers, formant une série hiérarchique dont le prolétariat serait la base.

Ainsi, au sommet un sacerdoce qui élabore les projets, enseigne, conseille, garde et agrandit le trésor intellectuel; au centre le patriciat, détenteur de la richesse matérielle, chargé de la faire fructifier et de pourvoir à toutes les dépenses de l'Etat. Au-dessous,

enfin, le prolétariat réduit au lot du travail manuel. Mais, à tous les degrés, il n'y a que des fonctionnaires rémunérés, suivant la position de chacun. La devise du patriciat serait : « Dévoûment des forts pour les faibles » ; celle du prolétariat : « Vénération des faibles pour les forts. »

Il était indispensable, pour soutenir l'édifice nouveau, de l'appuyer, en effet, de toute l'énergie des sentiments moraux. Seulement, la part qui leur est faite en excède peut-être la portée. Le dévouement est, par rapport à l'humanité, ce qu'est le diamant dans la nature minérale, c'est-à-dire si rare, qu'en faire le fondement d'une société, c'est lui donner une base aussi artificielle que peu solide ; mais cette base était imposée dans une conception qui n'admet que des devoirs et où l'idée du droit disparaît du domaine politique, comme celle de cause du domaine philosophique. Le droit, y expose-t-on, suppose une sanction surnaturelle que repousse la science positive. Cette sanction est, d'ailleurs, dans ses effets, aussi anarchique que rétrograde. C'est qu'il est impossible de fonder le droit sur une réciprocité entre l'individu et l'humanité. L'enfant naissant chargé d'obligations immenses envers ses prédécesseurs ne saurait

avoir des droits; il n'a que des devoirs. L'idée de la continuité humaine amène ainsi A. Comte à charger les vivants d'une sorte de redevance commune envers les morts et à considérer la richesse comme sociale dans sa source et sa destination. Aussi, les patriciens la détiennent-ils, uniquement en qualité de gérants, avec l'obligation d'en user selon l'intérêt de tous. Chacun d'eux, cependant, a la faculté de choisir son successeur, même en dehors de sa famille, sous le simple contrôle du sacerdoce et du prolétariat, dont l'influence est réduite à des représentations dépourvues de sanction. Ce mode de transmission résulte du principe général de la doctrine que les inférieurs sont inhabiles pour désigner les supérieurs. A l'égard des prêtres, la nomination est exclusivement réservée au pontife, chef du sacerdoce.

Dans la nouvelle société, l'influence, l'autorité, la richesse seraient donc partagées entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Les prolétaires, voués par la naissance au travail manuel, devraient se résigner à la soumission et à l'obéissance. Remarquons que, néanmoins, l'instruction serait répandue d'une manière uniforme. Chacun, même la femme, serait appelé à gravir l'échelle des sciences de

la base au sommet, parce que l'enseignement systématique des résultats obtenus par la raison abstraite est considéré comme absolument nécessaire pour que celle-ci, en harmonie avec la raison concrète, puisse la guider.

L'immersion de toutes les intelligences, dans ces foyers de lumière, s'étageant de la mathématique à la science la plus élevée, favoriserait l'éclosion de désirs et de besoins peu conciliables avec l'existence de la classe immuable du prolétariat. A. Comte n'en croit rien. Il ne doute pas que les avantages et la bienfaisance de cette classe gagneraient le cœur de ceux qui la composeraient. Le travail, dit-il, élevé à l'état de fonctions, sera considéré comme services volontairement rendus à l'humanité. Il prendra ainsi un caractère social qui l'ennoblira à tous les degrés. Pendant que les prêtres et les patriciens fléchiront sous le poids des préoccupations et de la responsabilité qui accompagnent l'exercice de l'autorité, les prolétaires, allégés de ce lourd fardeau, jouiront, par comparaison, de la tranquillité de leur modeste position sans éprouver l'envie de la quitter.

Par leur réunion, le prolétariat, le sacerdoce et le sexe féminin formeront d'ailleurs un pouvoir modérateur. Ce pouvoir servira à

adoucir, éclairer et contrebalancer la puissance pratique en l'incitant à une bonne exploitation de la richesse. Il tirera sa principale force de l'intervention de la femme où domine le sentiment et dont le rôle est déterminé en conséquence.

La théorie positive de la nature humaine fait scientifiquement justice des déclamations sur la prétendue égalité des deux sexes. Si cette théorie eût été vraie, dit A. Comte, l'existence sociale n'aurait pas été possible ; car, la différence de fonctions entre l'homme et la femme est la condition même de leur bonheur qui est attaché, pour l'un et pour l'autre, à un sage développement conforme à leurs natures respectives. Malgré la prépondérance attribuée aux facultés affectives sur les facultés intellectuelles, il ne faut pas perdre de vue qu'un certain degré d'activité spéculative constitue le principal attribut de l'humanité. Or, à cet égard l'infériorité de la femme est évidente. La moindre force de son intelligence, sa plus vive susceptibilité morale et physique, si inconciliables avec toute contention scientifique, la rendent impropre à la continuité et à l'intensité du travail intellectuel. De là résulte son inaptitude radicale à toute fonction gouvernementale.

Mais si prépondérants que soient ses instincts personnels, la femme surpasse l'homme en tendresse et en sociabilité. Aussi sa fonction propre est-elle essentiellement morale ; elle a pour objet dans la famille comme dans la société, de modifier sans cesse, par une action continue de l'instinct de la sociabilité, la direction générale réservée à la froide raison de l'homme. Le rôle de la femme étant de donner à nos affections la persévérance, la pureté et le désintéressement, la doctrine l'éloigne de la vie active, des occupations extérieures. Elle en fait le foyer d'affection, la providence morale de son époux et de ses enfants. Le mari doit pourvoir à tous ses besoins et, à son défaut, ce devoir incombe au fils, au père, aux frères, et le cas échéant à l'Etat mis en demeure par le sacerdoce. Sa position subordonnée implique donc la nécesssité de faire sentir au sexe féminin le mérite de la soumission. C'est la maxime d'Aristote disant que la principale force de la femme consiste à surmonter la difficulté d'obéir.

Epris sur ses vieux jours pour elle d'une adoration mystique, A. Comte cache la femme au fond du sanctuaire conjugal comme objet de contemplation. Il la frappe de déshérence voulant qu'elle soit recherchée en mariage

pour elle-même et non par convoitise d'intérêts; entrevoit qu'un jour, épurée et soustraite au grossier contact de l'homme, il lui sera donné d'engendrer par un effort sur elle-même. Rien ne lui coûtait, même le sacrifice des lois inviolables de la nature, pour la mettre sur un piédestal, sous une forme idéale, pour la joie de son cœur et le contentement de son enthousiasme. Il voulait que le veuvage fut éternel, ce qui est fort extraordinaire de la part d'un homme qui, s'étant marié jeune, sans doute à la légère, a vécu séparé de sa femme, étranger à la famille, peut-être à l'amour jusqu'au jour tardif de sa rencontre fortuite avec Mme Claire de Vaux, l'inspiratrice de la partie sentimentale de sa doctrine.

On lit en effet, dans sa biographie par le Docteur Robinet : « Le mariage qu'avait contracté notre maître, dans un moment d'entraînement fatal, resta la source de tourments et de regrets bien amers..... Le 5 août 1842, sa femme abandonnait volontairement un foyer qu'elle ne devait revoir qu'en 1857, après la mort du fondateur de la religion démontrée ; mais il avait rencontré, en 1845, Mme Clotide de Vaux, dont la tendresse et la pureté se joignaient aux charmes de l'esprit et aux grâces du corps. Pour elle aussi, le mariage avait été une épreuve

fatale. Cette fraternité dans le malheur les rapprocha. Ce fut une révélation pour A. Comte. Il sentit qu'en elle était le bonheur auquel il aspirait. Après avoir contenu l'explosion de son cœur il lui laissa cours et découvrit en tremblant son amour. Un baptême, dont ils étaient les parrains, resserra leur union et bientôt le charme de leurs relations intimes, un attrait réciproque les confondit dans une affection indissoluble et leur commerce, vraiment auguste, ne fut troublé par aucune faiblesse.»

Cet attachement, qui tenait de l'extase, à causé une évolution nouvelle dans l'esprit de A. Comte. Après avoir versé dans un positivisme exclusif, sa pensée s'est alors projetée à l'extrémité opposée dans de vagues et mystiques idées morales et religieuses.

L'un des traits de sa ressemblance avec Saint-Simon et ses autres disciples apparaît encore dans le point de départ de sa conception générale du monde, toujours envisagé sous trois aspects : — théologie-métaphysique-positivisme ; sentiment-intelligence-force pratique ; femme-sacerdoce-patriciat ; famille-cité-religion universelle ; cosmologie-biologie-sociologie ; aimer-penser-agir ; impulsion-conseil-exécution ; cœur-esprit-caractère ; conquête-défense-industrie, etc.

Les attributs fondamentaux de l'âme, qui est confondue avec notre appareil cérébral, donnent lieu aussi à une division trinaire : qualités pratiques, fonctions intellectuelles et moteurs affectifs. Ces derniers, au nombre de dix, se décomposent en sept penchants personnels et seulement trois penchants sociaux ou sympathiques, qui sont : l'attachement, la vénération, la bonté dont le développement est l'objet de la morale, science supérieure. Nous savons que le progrès n'est que l'ordre réalisé. Or, pour l'individu, l'ordre c'est la prépondérance des facultés caractéristiques de l'humanité sur celles de l'animalité ; autrement dit de la raison et de la sociabilité sur l'instinct ou l'égoïsme. Les penchants personnels sont plus nombreux et plus énergiques parce que, plongeant plus avant aux sources de la vie, ils en sont les premiers gardiens. Le devoir consiste à en tourner l'essor vers les intérêts de la sociabilité. Il s'agit, non du sacrifice de ces penchants, mais de leur subordonnation progressive à nos impulsions sympathiques. C'est la condition de notre perfectionnement moral et dès lors de celui des relations sociales qui se mesure d'après le degré de prédominance des seconds sur les premiers. Dans la succession des temps, on voit les inclinations sympa-

thiques s'étendre sous l'influence des relations domestiques et civiles. Plus notre activité devient collective, plus ces inclinations tendent à prévaloir, quoique l'impulsion égoïste en reste indispensable à leur premier essor. Chacun travaillant davantage pour autrui, les affections sympathiques acquièrent une intensité croissante. On pourrait en saisir la marche, ajoute A. Comte, si l'activité productive, encore dépourvue de toute discipline systématique, offrait une régularité analogue à la vie militaire, la seule jusqu'ici qui soit organisée.

Mais, à ce point de vue, la conception philosophique purement scientifique ne suffit pas. Il faut aller jusqu'à la conclusion religieuse nécessaire pour la synthèse du cœur et de l'esprit. La science morale, dit notre philosophe, serait exposée à des divagations si elle n'était réglée et contenue par sa relation immédiate avec une conception coordonnatrice. La philosophie, réduite à l'ordre matériel, même combiné avec l'ordre vital, ne dévoile, en effet, que des lois indispensables à notre activité, sans fournir, aucun objet direct d'affection permanente et commune. L'appréciation finale de l'ordre humain, collectif et individuel, oblige donc à condenser l'ensemble des conceptions

positives dans la notion d'un être immense et éternel. Ce grand être n'est autre que l'humanité dont les destinées sociologiques se développent toujours sous la prépondérance nécessaire des fatalités cosmologiques et biologiques. C'est là le moteur immédiat de chaque existence individuelle ou collective, l'objet de nos affections, de nos pensées, de nos actions. D'où la formule sacrée du positivisme: « l'amour pour principe, l'ordre pour base et le progrès pour but. » La religion qui en résulte a pour objet, non-seulement l'adoration de l'humanité, mais encore des animaux domestiques, ses fidèles auxiliaires. Elle exclut au contraire, les hommes corrompus et indignes, qui sont destinés au cimetière des réprouvés.

Toujours émerveillé de l'organisation du Moyen-Age, A. Comte continue à en vider les cadres des fausses idées dont ils étaient remplis. Il les remplace par un nouveau dogme, qui a son culte et son régime. Le dogme, c'est le Grand-Etre, l'humanité vue dans le passé, le présent et l'avenir sous une forme trinitaire, dirigeant nos conceptions et nos adorations, toujours relatives au Grand-Etre, l'humanité, puis au grand fétiche, la terre ; enfin, au grand milieu, l'espace. L'homme compte ainsi deux

existences, l'une objective ou corporelle qui se déroule sur le théâtre de la vie terrestre ; l'autre, subjective qui, lorsqu'elle a été bien remplie, survit à la mort et se continue par le souvenir des services rendus dans l'esprit et les cœurs des vivants. Le culte, c'est l'évocation cérébrale des morts par la prière, les chants, les cérémonies. Il a son calendrier où les saints de l'Eglise catholique sont remplacés par trois catégories de grands serviteurs de l'humanité. Leurs noms servent à désigner les mois, les semaines et les jours, suivant le degré de prééminence de leur mérite.

Telle est, dans ses lignes principales, la doctrine positive. Les sciences qui en forment la base sont rangées dans un ordre parfait, d'après les lois qui leur sont propres. Elles s'élèvent de l'une à l'autre et s'enveloppent pour se résoudre dans une unité puissante. Mais, dès qu'il s'agit de monter l'édifice en vue des besoins de la nature humaine et des relations sociales, la faiblesse de l'architecte commence à se trahir. Cherchant ses matériaux dans le passé de l'humanité, il la considère comme une caravane qui part des régions de la théologie, où tout est fiction de l'imagination ; passe ensuite dans celle de la métaphysique, que gouvernent des abstrac-

tions personnifiées, pour arriver enfin à sa dernière station, celle de la science positive.

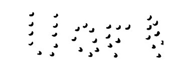
Le voyage est complet ; mais un voyage où l'humanité laisse sur la route une partie de ses attributs essentiels ne peut être que l'œuvre de l'imagination. Cette faculté continuerait donc à dominer certains esprits par ses attrayantes fictions. Il n'est pas bien sûr, d'un autre côté, que A. Comte ait toujours, comme il s'en flatte, pris pour guide unique l'observation sensible. La raison métaphysique l'a visité quelquefois. Par exemple, elle seule a pu le conduire à supprimer toute distinction entre le corps et l'esprit et à proclamer, dans leurs phénomènes, une homogénéité qui échappe évidemment à la prise des sens.

Le positif, qui est exclusivement du domaine de ces phénomènes, ne peut faire le bonheur de tout le monde. Combien d'existences ne sauraient s'y résigner ; toutes celles qui, par leur nature, planent au-dessus, dans la sphère des idées générales, pour y suivre les choses dans leurs grandes lignes afin d'atteindre à l'idéal. La division du travail est accomplie dans la nature où existent des aptitudes correspondantes. Ces aptitudes ne se succèdent pas dans le temps les unes aux autres ; elles coexistent, se développent simultanément,

quoique d'une manière inégale, selon les circonstances, et se complètent réciproquement. Les idées religieuses et métaphysiques en font partie et ne peuvent, dès lors, être considérées comme des instruments provisoires destinés à disparaître.

Bacon se déclarait aussi le pontife des sens ; mais, refusant d'y emprisonner sa pensée, il donnait à la philosophie un triple objet : Dieu, la nature et l'homme. Les êtres, disait-il, frappent notre intelligence d'un triple rayon : un rayon direct nous montre la nature ; nous atteignons Dieu à travers l'inégal milieu des créatures par des rayons réfractés ; l'homme s'apparaît et se dévoile à lui-même par un rayon réfléchi. Admirable image qui reflète, en la concentrant avec force, le programme des connaissances utiles à l'homme pour étendre son action, travailler à son perfectionnement moral et satisfaire à cet invincible besoin de savoir où il va, d'où il vient.

La méthode historique semble, d'ailleurs, impropre à fournir les éléments nécessaires pour décider de la meilleure organisation sociale. Les faits sociaux dérivent de causes si diverses qu'elles se dérobent à toute estimation précise et qu'on ne saurait, avec

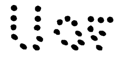


quelque sûreté, en dégager aucune loi certaine sur la marche de la civilisation. L'homme de l'antiquité diffère autant de l'homme du Moyen-Age que celui-ci de l'homme contemporain. Des idées, des sentiments, des aspirations nouvelles ou modifiées les séparent par de longs intervalles et les différencient d'une manière profonde. Pascal montrait la suite des générations pendant le cours des siècles comme un même homme qui persiste et apprend sans cesse. Or, en apprenant, il dépasse l'horizon de ses prédécesseurs, donne plus qu'eux d'extension et de force à sa nature, plus de nuance à sa pensée, de délicatesse à ses sentiments.

Proposer comme modèle, les formes du Moyen-Age, c'est donc négliger la considération capitale de ce mouvement continu de la croissance de l'humanité. Plus on rencontre de vérités partielles, de justes aperçus dans le brillant tableau que A. Comte a tracé de l'histoire, plus a été grande l'erreur d'y chercher un type d'organisation pour la société moderne. Il a cru que toutes les acquisitions du passé résultent uniquement des conceptions sur le monde qui ont prévalu à chaque époque. L'impulsion de nos penchants y a encore plus contribué. C'est surtout, en effet, pour leur donner

satisfaction que l'homme a accumulé les observations, fait des découvertes scientifiques et développé la richesse générale par le commerce et l'industrie. L'homme est le personnage vivant de l'histoire. Le connaître, dans les ressorts de son activité, est la condition préalable, indispensable, pour déterminer le milieu le plus favorable au déploiement de ses facultés. C'est par le système des forces qui le mettent en mouvement que se révèle le jeu d'un mécanisme. La société est ici le mécanisme ; l'homme en étant le moteur, pour concevoir une forme extérieure qui lui soit appropriée, il faut donc commencer par le définir comme être de sentiment, d'intelligence et d'action.

La question a été posée d'une manière inverse par A. Comte. Ceux de ses disciples qui dirigent la *Revue philosophique positive*, fondée par Littré, ont fait preuve d'un large libéralisme en donnant l'hospitalité à un travail remarquable où cette question est traitée au point de vue opposé. L'auteur de cette étude, Edouard de Pompery, l'a intitulée : *Extinction du paupérisme, conséquence du travail-fonction*. Le travail-fonction, selon lui, c'est l'emploi normal et utile d'une force, d'un mécanisme, d'un agent inanimé. Une machine à vapeur bien réglée, bien conduite,



fonctionne, dit-il, normalement. Il en est de même d'un cheval, d'une bête de somme quelconque chargée d'un poids proportionné à sa force, nourrie et menée convenablement pour un trajet, qui, après un repos réparateur nécessaire, lui permet de le continuer.

« Si, maintenant, nous envisageons l'homme comme agent d'activité, producteur des richesses, la question de fonctionnement de cet être vivant se présente à nous sous une forme bien autrement complexe et d'appréciation plus difficile que pour les animaux ou les machines. C'est cependant une question de même ordre... Il s'agit du fonctionnement normal de l'homme. Avant tout, il faut se rendre compte de ses facultés.

« Or, l'homme est un être doué d'instincts, de sentiments, d'intelligence, d'aptitudes industrielles, artistiques, scientifiques. De plus, c'est un être sociable, ne pouvant vivre qu'au milieu de ses semblables et par leur concours intime et incessant. L'homme isolé ne se conçoit pas. »

« Il faut donc l'examiner à la fois comme individu et comme membre de l'espèce. Envisagé sous le premier de ces aspects, l'homme est à l'origine, grossier, timide et brutal comme l'animal dont il a tous les



instincts ; puis, apparaissent les premières manifestations des sentiments qui rapprochent les individus par la parenté, l'union des sexes, par des groupements d'amitié, d'intérêts, de gloire ; autrement dit, par la famille, l'amour, l'amitié, l'ambition. Il se mêle à ces quatre sentiments fondamentaux d'autres mobiles, ceux que suscitent l'estime de soi, dont l'excès est l'orgueil ; le besoin de se distinguer, dont l'excès est la vanité. Enfin, se montrent les sentiments supérieurs de bienveillance, d'amour de l'humanité, de l'ordre, du juste, du vrai et du beau qui éveille l'idéal.

» Quant on procède scientifiquement à une œuvre quelconque on cherche à obtenir le maximum d'effets utiles avec le minimum de forces dépensées. Telle est la pratique des ingénieurs, des industriels qui savent leur métier. Qui donc a jamais pensé à s'enquérir exactement des aptitudes de l'homme, des mobiles multiples de ses actions, de ses forces morales et intellectuelles, de la variété de son appareil musculaire, des conditions dans lesquelles, cet être si complexe, le premier, le plus fort, le plus délicat, le plus universel agent d'activité de notre globe, peut fonctionner conformément aux lois de son être et, par là, produire son maximum d'effets utiles ?

» C'était pourtant là le seul point de vue rationnel où il fallait se placer pour parler du travail de l'homme et des résultats qu'on en peut attendre. »

L'auteur établit ensuite les principes qui, selon lui, doivent servir de base à une organisation rationnelle de la Société. Toute étude de ce genre, pour être complète, doit aboutir à une conclusion analogue. A. Comte n'y arrive pas, encore bien qu'il ait montré notre activité employée d'abord à la conquête, puis à la défense, et se concentrant de nos jours, dans l'œuvre industrielle. Dans ses livres, nulle indication sur les dispositions organiques que comporte ce grand fait de l'avénement du travail au premier rang. On n'y trouve aucune théorie, aucune vue particulière sur les modes de la production, de la distribution et de la consommation, non plus que sur leurs lois propres ou leurs lois de relations.

Il est difficile d'imaginer rien de plus opposé au courant moderne qu'une société divisée en trois classes superposées et n'ayant comme soutien qu'un principe subjectif, en vertu duquel les penchants personnels doivent être dominés par les penchants sociaux. Il est, d'ailleurs, contraire aux saines notions de la philosophie politique, d'opposer la personnalité

à la sociabilité, de sacrifier l'un à l'autre, la liberté à l'ordre. C'est dans leur développement parallèle et harmonique que réside le secret de leur conciliation. Dire qu'à mesure que l'humanité s'élève, elle limite ses impulsions personnelles, c'est suivre la méthode subjective que condamne l'école et qui consiste à attribuer au sujet une puissance dont il est dépourvu sur l'objet. La raison n'a point le pouvoir, en effet, d'arrêter les impulsions naturelles qui sont irréductibles de l'aveu d'Aug. Comte lui-même. Elle ne saurait en changer le but. Un désir ne fléchit que sous la supériorité d'un autre désir. L'intelligence n'intervient que pour faire prévaloir celui qui correspond le mieux aux besoins supérieurs. Là est le principe de la liberté et de la responsabilité.

Par leur action et leur réaction, les penchants personnels et les penchants impersonnels sont aussi nécessaires à la vie individuelle et sociale que le sont, en physiologie, les actes de la respiration et de l'expiration.

Un extrait de Kant, cité par Littré, sert à le démontrer : « Le moyen, dit le philosophe de de Kœnigsberg, dont la nature se sert pour mettre à effet le développement de toutes les dispositions est l'antagonisme, qui, finalement, devient la cause d'un ordre social régulier.—

Par antagonisme, j'entends ici l'insociable, sociabilité des hommes, liée à une perpétuelle résistance qui menace constamment de discorde cette société. Telles sont, en effet, les dispositions de la nature humaine. L'homme est enclin à s'associer ; car, dans l'association il se sent plus homme, c'est-à-dire plus apte au développement de ses facultés naturelles ; mais il est aussi très enclin à s'isoler ; car il trouve simultanément en lui, l'insociable disposition à vouloir tout régler à son gré, et, dès lors, il s'attend de toutes parts à la résistance contre les autres. Or, c'est justement cette disposition, cette résistance qui éveille toute les forces de l'intellignce de l'homme pressé par le désir de l'honneur, de la domination ou des richesses de conquérir un rang parmi ses semblables qu'il ne peut ni souffrir, ni quitter... Sans ces qualités d'insociabilité, en soi peu aimables, d'où nait la résistance à l'encontre de ses prétentions égoïstes, tous les talents resteraient au fond de leurs germes.»

En résumé, on pourrait dire, en empruntant une comparaison à l'astronomie, que l'homme trouve en lui un centre de gravité vers lequel il tend à tout ramener ; mais, en même temps sa vie est liée à celle de ses semblables. Il est obligé, par suite, d'en subir les lois et de s'y

façonner pour évoluer dans leurs orbites. Les penchants contraires se font ainsi contrepoids et veillent à la vie individuelle tout en favorisant l'engrenage nécessaire des hommes entr'eux.

Serait-ce nous avancer vers ce double but que d'étendre à tous le système d'éducation encyclopédique ? A. Comte le juge nécessaire pour rétablir dans les cerveaux humains l'équilibre détruit, selon lui, par les fausses idées de droit, de liberté et d'égalité, dissolvantes de tout ordre social ; mais la confusion serait bien autrement grave si, comme il le propose, chaque homme devait tenter l'ascension des sciences de la base au sommet. La plupart en seraient incapables et encombreraient la route. La gamme des facultés, la même pour tous dans son étendue, se différencie pour chacun par la variété ou le degré d'intensité des prédominances. Il en résulte des goûts, des vocations, des aptitudes particulières qui spécialisent les fonctions et impliquent une culture appropriée à leur objet. Ne pas en tenir compte, c'est méconnaître les dispositions naturelles et caractéristiques de l'homme au même titre que si l'on soumettait la race canine à une éducation uniforme ; c'est-à-dire si on dressait par les mêmes

procédés les chiens de garde, de berger, de chasse ou de salon. Ce serait en fausser la nature. De même pour l'homme, dont les forces utiles, différentes de l'une à l'autre, ne peuvent être développées que dans certaines directions en vue des fonctions qui y correspondent.

Que dire de la religion inventée par A. Comte, d'une religion qui remplace Dieu par la grande déesse Humanité, l'immortalité de l'âme par une incorporation subjective dans l'esprit des vivants et ne conçoit rien au-delà de l'existence terrestre ?

Terminons donc cette appréciation de la doctrine positiviste en concluant à sa radicale insuffisance pour résoudre le problème qu'elle s'est posé. A. Comte n'en appartient pas moins à la forte race des grands penseurs. Comme un phare à feu tournant, son rayonnement a jeté de vifs éclats, mais il a eu de longues éclipses sur le fonds desquelles se dessinent comme de vagues phénomènes d'hallucination. Selon ses rites, la nouvelle Eglise a dû le canoniser sept ans après sa mort, survenue en 1857. Elle prescrit, en pareil cas, d'écarter les défaillances du grand mort. Ne conservons donc que le souvenir de ses éminentes qualités.

C'est ainsi que sa mémoire est entretenue par des disciples sincères. Pour répandre la conviction qui les anime, ils ont fondé à Paris et en province des bibliothèques. C'est le lieu de leur réunion et de leur propagande par des conférences. Ceux-là sont les interprètes de la doctrine entière. D'autres n'en acceptent que la partie philosophique. Littré y limitait son adhésion. C'était encore trop au gré de son beau-frère, le docteur Charles Pellarin, biographe et élève de Fourier, à la doctrine duquel il s'efforçait de le rallier. Pour lui en démontrer la supériorité, il adressait au grand publiciste, quelques années avant sa mort, une série de lettres, qui font, aujourd'hui, l'objet d'un livre intitulé : *Essai critique de la philosophie positive.* Rien n'égale la ferveur du disciple pour atteindre son but, si ce n'est sa vénération à l'égard de l'homme illustre dont il tentait la conversion. Que ses efforts aient été, ou non, suivis de succès, ils n'en portent pas moins la marque de la bonne foi et du talent. A ce double titre, on peut les signaler à l'attention de quiconque se livre avec indépendance à l'étude comparée des théories contemporaines.

L'influence de A. Comte a dépassé nos frontières pour s'étendre un peu partout dans

le monde civilisé. Le célèbre publiciste anglais, Stuart Mill, en adoptait la philosophie. A la suite sont venus ses grands compatriotes, Darwin, Spencer et leurs partisans, mais en apportant à la doctrine plus de restriction encore que Littré. Ils ont retenu l'observation psychologique que rejette A. Comte, la considérant comme indispensable pour saisir nos idées, nos sentiments, leurs évolutions et leurs lois. A leurs yeux, les principes premiers doivent aussi rester ouverts aux investigations, non que la pensée puisse y atteindre avec quelque sûreté, mais parce qu'il est dans sa tendance impérissable de chercher à les concevoir. Enfin, ils reprochent à A. Comte de ne pas faire une place légitime à la liberté.

L'accord entr'eux n'existe que sur la méthode et sur l'existence d'une force persistante qui recèle la vie, la distribue d'après les lois mécaniques et détermine la marche de la civilisation par la prépondérance croissante de l'altruisme sur l'égoïsme.

Darwin, continuant Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire, y ajoute la conception d'une évolution universelle parmi les êtres. Selon lui, le moindre changement dans les dispositions intérieures d'un organisme est le point

de départ de toute une série de transformations qui tendent à se résoudre dans un type nouveau. Le propre d'une variation survenue dans l'individu est de s'étendre, par la corrélation des organes, pour prendre un caractère aominateur. Résultat accumulé d'un sourd et lent travail dans le passé, elle se développe dans le présent, se transmet par l'hérédité, s'incarne dans la famille, s'accélère de génération en génération, pour aboutir à une espèce nouvelle.

L'homme ne fait qu'imiter ces procédés de la nature en appliquant la méthode, dite de sélection, qui a été introduite, depuis moins d'un siècle, dans l'élevage du bétail et la culture du monde végétal. Que fait-il, en effet ? Il s'attache à toute variation qui lui paraît être dans le sens d'un progrès, choisit les sujets qui en portent l'empreinte et les unit pour en assurer la reproduction. Le résultat obtenu sert de base au renouvellement de l'opération qu'on répète jusqu'à ce que la variation, devenue prépondérante, soit caractéristique d'un type spécial. Ici, c'est la volonté de l'homme qui est en action ; dans la nature, c'est la nécessité. Une force permanente, aveugle comme la vapeur, y élabore la vie, la pousse à s'épanouir dans toutes les direc-

tions, en un nombre infini de séries parallèles et toujours grandissantes. Cette force fait sortir la multiplicité des êtres d'un même moule, brise tour à tour les formes qu'ils ont revêtues, leur en façonne sans cesse de nouvelles, toujours avec des organes plus nombreux et plus perfectionnés ; elle les élève ainsi, de transformation en transformation, de la source initiale à des degrés de plus en plus hauts ; mais cette montée n'est pas gravie avec la même vitesse par tous les êtres. Beaucoup restent en arrière. Ce sont les faibles, les morbides, les moins résistants. La nature s'en débarrasse en les broyant dans sa marche. Elle ne conserve que les mieux doués, capables de la seconder dans son dessein de progression continue.

Il s'opère ainsi un triage ; c'est la sélection naturelle au sein de la lutte pour l'existence engagée entre tous les êtres. L'humanité qui, d'après la doctrine biologique, n'est que le prolongement de la série animale, est enveloppée elle-même dans cette bataille. La nature y poursuivrait son travail d'épuration nécessaire si les hommes ne la contrariaient par d'imprévoyantes institutions philanthropiques. Darwin et Spencer se joignent à Malthus pour dénoncer l'Assistance publique.

C'est à leurs yeux une cause d'abaissement physique et intellectuel de l'espèce par l'oubli des lois de la sélection et de l'hérédité. « La qualité d'une société baisse, dit le second, par la conservation artificielle de ses membres les plus faibles ou les moins capables de prendre soin d'eux-mêmes... C'est faire une réserve de misère amassée à dessein pour la génération future et l'encombrer d'un nombre toujours croissant d'imbéciles, de paresseux et de criminels. On a le droit de se demander si la sotte philantropie, qui ne pense qu'à adoucir les maux du moment et persiste à ne pas voir les maux indirects, ne produit pas, au total, une plus grande source de misère que l'égoïsme même. »

M. A. Fouillée, bien qu'ayant mis son vigoureux talent au service de la doctrine évolutionniste, relève ces dures paroles dans l'une de ses remarquables études, publiées récemment par la *Revue des deux Mondes*. « L'argumentation des darwinistes, dit-il, pourrait se retourner contre eux et être remplacée par le théorème suivant : réaliser les conditions normales les plus favorables au développement de l'humanité, c'est assurer le développement et la sélection d'une majorité de forts, tout en ne sauvant qu'une minorité de faibles ; car, il est

exceptionnel d'être malade quand on est dans les meilleures conditions d'hygiène et de nourriture.»

Le point de mire du transformisme est l'adaptation de l'individu au milieu physique ou social. M. A. Fouillée fait ici encore remarquer avec justesse, qu'il y a un autre genre d'adaptation qui mérite d'être considéré, c'est l'adaptation de l'individu à lui-même, c'est-à-dire ses vraies conditions d'existence et de développement. « Le maximum de puissance pour l'activité, le maximum de conscience et de connaissance pour l'intelligence ; le maximum de jouissance pour la sensibilité, voilà le véritable équilibre de l'être. »

Rien n'est plus juste ; mais l'équilibre intérieur de l'être, en présuppose un second dont ne parle pas M. Fouillée, celui de la société. Lequel des deux doit être accommodé à l'autre ? Voilà la vraie question. Elle est, en général, résolue aux dépens de l'homme par le sacrifice de quelques-unes de ces tendances essentielles. La solution inverse est proposée par ceux qui pensent que l'état social doit être modelé sur l'organisation de l'homme, laquelle est immuable, de l'aveu même d'A. Comte, qui a dit : « Nul phénomène connu n'autorise à penser que la constitution de l'homme ait jamais subi un

changement capital. » Au contraire, la forme sociale a varié d'époque en époque. Il dépend donc de nous de la modifier encore pour nous la mieux ajuster. Il est évident que plus elle sera en harmonie avec les forces humaines, moins il y aura de frottement et de conflits. Que par suite de dispositions organiques nouvelles, l'exercice de notre activité devienne plus productive et l'intérêt particulier uni à l'intérêt collectif, les relations sociales en deviendront plus faciles parce que, en effet, elles seront dégagées des principales causes de l'hostilité des hommes entr'eux. On est conduit ainsi à penser avec la nouvelle école anglaise, que le terme idéal de l'évolution humaine est un équilibre complet entre les activités coordonnées de chaque unité sociale et celle de leur agrégat. Mais les moyens indiqués par cette école ne sont-ils pas en contradiction avec le but ? Si nous sommes livrés à une lutte cruelle et sans fin, pour persévérer dans l'existence, l'égoïsme, qui est l'instinct de la conservation, continuera à persister dans toute sa force contre l'instinct de la sociabilité sans le développement duquel l'adaptation des hommes entr'eux ne se conçoit plus.

Le tort commun à tous les positivistes est de vouloir enchaîner l'esprit humain aux faits

et à leurs relations ; de ne voir dans les idées, les sentiments, la volonté, que les métamorphoses des forces biologiques. Dans leurs doctrines, il semble que la pensée manque d'air et d'espace pour ses libres mouvements, de lumière, par delà les phénomènes, pour en chercher la cause, suivant son éternelle aspiration : « Faites-y grande attention, disait George Sand aux défenseurs de la doctrine expérimentale. Trouvez dans vos plus consciencieuses inductions un refuge pour notre idéalisme ; autrement, tous les faibles, tous les illettrés, passeront au catholicisme de pur sentiment. »

VII

A l'opposé des saint-simoniens, qui n'ont pris les idées du maître que comme texte à leurs spéculations, les disciples de Fourier se sont toujours montrés scrupuleux observateurs de sa doctrine. Elle s'imposait, d'ailleurs, par sa forte unité ; mais, dès le principe, leurs efforts ont été limités à la propagande des procédés d'organisation du travail, laissant à l'avenir le soin de vérifier les hypothèses cosmologiques de Fourier.

Le premier d'entr'eux comme date fut Muiron, auteur de plusieurs ouvrages estimés. Il a aidé de ses deniers à la publication du premier livre du philosophe. Ce n'est qu'après la Révolution de 1830 qu'arrivèrent d'autres disciples. Leur petit nombre était un sujet d'amertume pour Fourier qui voyait grossir la légion des saint-simoniens, aux conférences desquels il assistait surpris autant qu'affligé de leur retentissement. Il fit des tentatives pour les convaincre de la supériorité de sa

théorie et n'en recueillit que déception. Robert Owen ne répondit pas mieux à ses avances.

Cependant deux saint-simoniens, parmi les plus distingués, Jules Lechevalier et Abel Transon, furent gagnés à ses idées et s'en firent les interprètes auprès de leurs anciens coréligionnaires. Victor Considérant donnait peu de temps après sa démission de capitaine de génie, pour se consacrer à la vulgarisation de la doctrine phalanstérienne. Il attirait auprès de lui plusieurs de ses anciens camarades de l'Ecole polytechnique : Hippolyte Renaud, Tamisier, Alyre Bureau, Lemoine, auxquels se joignit bientôt le spirituel écrivain, Alphonse Toussenel, auteur de l'*Ornithologie passionnelle.*

Ce premier noyau s'accrut peu à peu ; il devint possible de fonder l'école qui a pris le nom d'Ecole sociétaire et de créer un organe périodique : la *Réforme industrielle.* Un manifeste, dû à la plume de Victor Considérant, inaugura la campagne.

Fourier, qui vivait encore, se trouvait entouré d'une jeune troupe, entreprenante, pleine d'ardeur, qui engagea résolûment le combat. Elle ne tarda pas à gagner du terrain par sa ferme attitude contre les révolutionnaires et les communistes.

Le but de l'école était porté à une telle distance de la réalité, si compliqué, si peu accessible à la masse, qu'il éveillait la curiosité sans alarmer l'opinion des conservateurs. Sa prétention était, d'ailleurs, de vivre en dehors des partis politiques, de faire œuvre de science dans un intérêt de paix, de conciliation et de progrès. Le gouvernement ne tirait aucun souci de la propagande phalanstérienne. Il la laissait libre et ses orateurs obtenaient partout, pour leurs conférences, des salles dans les monuments publics.

Parmi ces orateurs, le plus remarquable, Victor Hennequin, était fils du grand avocat de ce nom, l'ami de Berryer et de Dupin aîné. Homme d'étude, auteur d'un livre sur la législation des hébreux, son zèle à la cause était sans limite. Nous l'avons rencontré dans une ville où il venait remplir sa mission. Il était de taille moyenne, simple de manières et l'expression de son regard indiquait un esprit méditatif. Comme la plupart des hommes doués de la faculté d'improvisation, sa conversation était sobre et ne s'animait que sous l'aiguillon de la provocation.

Un auditoire nombreux et choisi se trouvait réuni le lendemain de son arrivée pour l'entendre à l'Hôtel-de-Ville. Averti, au début de

la séance, que le Préfet était au nombre des assistants, ses premières paroles lui furent consacrées. Il fit ressortir, avec un tact parfait et beaucoup d'élégance, combien ce témoignage d'intérêt, donné par le premier magistrat du département, aux idées nouvelles, était honorable pour l'autorité, fortifiante pour son action et quel espoir il était permis d'en tirer pour la solution pacifique du problème social.

Cette brillante improvisation fut une heureuse préface à l'exposition de la doctrine. La sympathie était acquise à l'orateur. Son auditoire fut séduit sinon convaincu, par une parole sincère, facile et abondante, qui se pliait à toutes les nuances de la pensée, que l'image colorait souvent et qu'agrémentaient les saillies de l'esprit. Ce n'était plus le causeur distrait que nous avions vu la veille. Le démon de Socrate l'avait transfiguré en donnant le branle à toutes les vibrations de son cœur et de son intelligence.

Victor Hennequin allait partout prêcher la doctrine, s'attachant à en faire ressortir le caractère pacifique et conciliateur. De nouvelles recrues se groupaient ainsi autour de l'école qui, bientôt, fut en état de créer un organe quotidien sous le titre de *Démocratie Pacifique*.

Victor Considérant publiait, dans le premier numéro, une sorte de profession de foi. Il s'y livrait à une illusion d'optique qui lui faisait entrevoir, pour le nouveau journal, une fortune aussi rapide que celle qui était échue au *Constitutionnel* sous la Restauration. C'était oublier que la dernière de ces feuilles était arrivée au service des idées libérales alors que déjà, répandues dans l'air, les esprits en étaient remplis ; tandis que le journal de création récente, portait avec lui le programme nouveau et bien autrement complexe de l'organisation du travail.

La *Démocratie pacifique* était à la fois un manifeste contre les procédés révolutionnaires et un appel à l'esprit conservateur. Les disciples de Fourier y trouvaient un précieux instrument de propagande et, en même temps, le moyen d'intervenir chaque jour dans les discussions de la presse. Leur règle était de ramener toutes les questions à des solutions d'accord entre les intérêts et les personnes. Ils se constituaient juges entre les partis militants, sans faiblesse pour aucun d'eux.

Cette manière inaccoutumée de traiter les affaires publiques avec fermeté, modération et un grand esprit de justice, valut au journal des abonnés recrutés même en dehors de la

phalange des croyants. Telle était la loyauté, qui présidait à sa rédaction, qu'un jour Lamartine crut pouvoir, à la tribune, invoquer l'autorité de la *Démocratie Pacifique*, en proclamant que par sa haute impartialité, on pouvait considérer cette feuille comme l'organe de la conscience publique.

L'école sociétaire était alors à son apogée. Eugène Sue s'y était rallié et en développait les thèses au milieu des scènes dramatiques de ses romans.

En même temps, avec son livre : *Voyage en Icarie*, Cabet progageait le communisme. Pierre Leroux, de son côté, prêchait l'égalité et Proudhon entreprenait sa campagne de négateur universel.

La poussée vers les idées de rénovation sociale s'accentuait, suscitant l'émoi dans le vieux camp du radicalisme politique que la faveur populaire commençait à délaisser. Ce parti n'avait visé jusque là que le pouvoir qui, sous la Restauration était facile à attaquer. Après 1830, le gouvernement, mieux en rapport avec les tendances dominantes, offrait moins de prise. L'invasion du socialisme venait encore affaiblir l'influence du parti radical, C'est alors que, parmi ses membres les plus jeunes et les plus actifs, plusieurs se convertirent à l'idée

nouvelle, entraînant avec eux le journal la *Réforme*, que dirigeait Flocon. L. Blanc, qui était du nombre, fondait, en 1839, la revue du *Progrès Social*. Cinq ans plus tard paraissait son livre sur l'*Organisation du travail*, où l'Etat, constitué régulateur suprême de l'industrie, est appelé à établir, en toute branche de travail, des ateliers sociaux.

Buchez, ancien carbonaro, ancien saint-simonien, avait conçu, dès 1831, l'idée des sociétés ouvrières et dressé un projet pour un groupe de menuisiers. On retrouve, dans ce projet, le principe fondamental adopté par ses disciples ; à savoir : l'indivisibilité et l'inaliénabilité du fonds commun ; mais ceux-ci ont repoussé l'idée de la concentration des associations de chaque métier, parce qu'ils y voyaient un acheminement à la reconstitution des anciennes corporations.

Les bucheziens ou néo-catholiques, avaient pour organe *L'Atelier*, recueil hebdomadaire, dont la rédaction était exclusivement confiée à des ouvriers, sous la direction de Corbon.

Il existait, entre leurs idées et celles de L. Blanc, des similitudes et des divergences. D'accord pour déclarer que le capital, instrument de travail, doit appartenir aux travailleurs, ils différaient sur les moyens de le leur attri-

buer. L. Blanc voulait que l'Etat se fit commanditaire des Sociétés ouvrières; les bucheziens qu'elles fissent elles-mêmes leur capital social, au besoin par des emprunts. Ils ne s'entendaient pas davantage sur les questions de répartition, de concurrence et de vie en commun. Les derniers entendaient que la répartition fut, en partie, proportionnelle au travail, tandis que L. Blanc préconisait l'égalité du salaire et, dans l'avenir, la distribution de la richesse suivant les besoins. Il imposait un type uniforme aux Sociétés. Les autres voulaient qu'elles restassent libres de varier la forme des associations d'après les convenances de chaque métier. Les bucheziens maintenaient la concurrence, que L. Blanc détruisait par une organisation embrassant toutes les industries ramenées à l'unité. Des deux côtés, la hiérarchie sortait de l'élection sans entraîner aucune rémunération particulière, le principe du pouvoir ne devant, suivant eux, emporter aucun avantage matériel. La vie commune, vantée par L. Blanc, répugnait aux bucheziens, qui laissaient à chacun le soin d'établir son existence en dehors de l'association. Ceux-ci rétribuaient le travail, soit aux pièces, soit à la journée ils accordaient, dans les bénéfices, une part propor-

tionnelle à la somme représentative du salaire touchée pendant l'année. Une double réserve devait être faite sur le dividende : l'une pour être distribuée en secours, l'autre pour l'accroissement du capital. On espérait pouvoir ainsi racheter le travail, dompter la concurrence des gros capitaux, assurer la sécurité aux ouvriers et conserver l'unité dans l'atelier.

Ce système est celui de la coopération. La répartition y est basée sur le principe de la proportionnalité, mais d'une manière insuffisante. Le salaire à raison de la pièce ou de la journée donne la mesure du temps consacré au travail. On n'y trouve pas l'expression du mérite de l'effort, de la valeur relative du résultat. Une journée peut être plus ou moins bien remplie, une pièce plus ou moins achevée. Il y aurait donc justice à des récompenses différentes que conseille aussi l'émulation, qui ne se soutient que par des rémunérations graduées d'après le mérite des services.

La proportionnalité des bucheziens était donc boîteuse, et L. Blanc se montrait plus logique en la rejetant d'une manière absolue. L'erreur, qui leur est commune, est de n'admettre les inégalités naturelles que pour la hiérarchie de direction dans le travail et d'en faire abstraction pour la répartition des

produits, sous le prétexte que la supériorité implique le devoir et non un droit particulier.

Des faits inéluctables iront toujours à l'encontre de cette assertion. On aura beau faire, les dons naturels, comme la beauté, la bonté, l'aménité du caractère, entraîneront toujours un partage inégal dans la distribution de l'estime, de la considération, des affections et des sympathies. La nature a donc voulu que, dans l'ordre moral, les récompenses fussent inégales. Une loi de contrainte ne serait pas moins impuissante pour imposer la répartition égale dans le fruit du travail, parce que ce serait l'effacement des individualités qui y perdraient leurs plus énergiques stimulants. La condition du bonheur n'est pas la même pour tous. Les assujettir à une même règle, c'est donc y faire opposition.

Le véritable problème est de chercher à mettre en équation le droit individuel et le droit collectif ; d'associer le particulier au général, d'assurer leur intégrité respective comme le veulent les principes de réciprocité dont l'ensemble comprend ce qu'on appelle la justice distributive.

VIII

« L'égalité, disait Vergniaux à la Convention, n'est que celle des droits ; elle n'est pas plus celle des fortunes que celle des tailles, des forces, de l'esprit, de l'activité, de l'industrie ou du travail. » Robespierre lui-même repoussait le communisme sous toutes ses formes.

Louis Blanc semble y être arrivé par sa théorie du développement historique qu'il divise en trois périodes : la première, représente l'autorité qui a été tyrannique et barbare ; la seconde, l'individualisme, qui est notre mal présent ; la troisième, doit être une ère nouvelle où l'humanité s'apprête à entrer pour se développer au sein de la justice, dans une atmosphère d'amour, d'égalité, de solidarité.

Ouvrir cette ère fortunée est donc la mission qui s'impose à la génération actuelle, mûre pour l'inaugurer. Louis Blanc s'y est dévoué avec une ardeur généreuse, oubliant avec beaucoup d'autres grands esprits que la

fraternité est un idéal vers le bien social, comme le sont le beau, le vrai dans l'art et la science ; qu'il faut s'en inspirer toujours, y tendre sans cesse ; mais non avec la prétention d'en faire la base de nos sociétés relatives, encore si ignorantes et si grossières. La carrière est longue à parcourir avant qu'il nous soit donné d'approcher de cet âge d'or. Le présenter aujourd'hui comme un but à notre portée, ne sert qu'à accroître nos souffrances en éveillant des espérances irréalisables.

L'individualisme, que condamne sans retour Louis Blanc, n'est au fond que la personnalité humaine affranchie d'une partie des entraves opposées à son développement.

C'était l'avis de Proudhon qui s'écriait : « La fraternité ? chanson à lanterner les imbéciles, frères tant qu'il vous plaira, pourvu que je sois le grand frère et vous le petit ; pourvu que la société, notre mère commune, honore ma progéniture et mes services en doublant ma ration. »

Le nouveau champion était entré en lice dès 1840, armé de son brûlot « *La propriété, c'est le vol.* » Du premier coup il s'était imposé à l'attention publique par ses libres allures, sa crânerie effrontée, ses objurgations sacrilèges, sa furie à la bataille, sa verve torren-

tueuse, l'étendue et la variété de ses connaissances, la vigueur et l'agilité de sa pensée à faire litière de tous les principes consacrés après les avoir brisés les uns par les autres.

D'où lui venait ce dogmatisme outrecuidant, cette présomption effrénée qui ne respecte rien, s'arroge exclusivement le bon sens et le bon droit et prétend attacher au pilori quiconque ose le contredire ?

A cette question qu'il se posait lui-même, Proudhon répondait : de la ferme conviction que je possède un criterium infaillible. D'autres avaient cherché ce criterium dans le témoignage des sens, dans la conscience, dans la raison universelle, dans la morale et jusque dans le langage. Lui le voyait uniquement dans la « loi sérielle » combinée avec la méthode antinomique procédant par thèse, antithèse et synthèse.

D'après cette méthode, il faut d'abord démolir pour reconstruire, mettre en relief les contradictions inhérentes à chaque sujet d'études, afin d'en dégager les éléments d'une formule synthétique.

En économie politique, Proudhon s'empare de la propriété, l'analyse sous tous ses aspects. Débutant par la critique, il la trouve immorale par principe et par essence. La propriété,

dit-il, c'est Caïn qui tue Abel, le prolétaire, fils comme lui d'Adam, l'homme, mais de caste inférieure, de condition servile. « Tandis que les anciens héros volaient les armes à la main, de nos jours on vole par escroquerie, abus de confiance, par usure, constitution de rente, fermage, loyer, amodiation ; on vole par bénéfices du commerce. »

Cependant, il arrive à reconnaître que la propriété est quelque chose ; qu'elle est nécessaire à la liberté. La famille y trouve la base de sa constitution. Otez le ménage, centre d'attraction des époux, il reste des couples.

La propriété est donc fondée en droit et en fait, ainsi que l'héritage, qui en est le contrefort ; elle l'est au même titre au point de vue de la patrie. Sans la propriété, la famille, l'espèce seraient encore errantes, sans attache sur le globe.

D'où une première antinomie. Pourrait-on la résoudre, comme on le propose, par la communauté ?

Ce serait annihiler l'individualité. La communauté n'est pas l'égalité, car niveler n'est pas égaliser ; elle n'est pas l'association qui veut la liberté ; elle n'est pas surtout la fraternité, qui suppose des intérêts conciliés. C'est la philosophie de la misère. « Le com-

munisme, pour subsister, supprime tant de mots, tant d'idées, tant de faits, que les sujets formés par ses soins n'auraient pas le besoin de parler, de penser, d'agir. Ce seraient des huîtres attachées, côte à côte, sur le rocher de la fraternité. »

Proudhon instrumente ensuite successivement sur la division du travail, les machines, la concurrence, le monopole, l'impôt, le crédit, ne trouvant partout que contradictions qu'il entreprend de résoudre par l'application de la loi sérielle, expression de l'ordre universel. « Le révélateur de cette loi, dit-il, fut Fourier, génie exclusif, indiscipliné, solitaire, mais doué d'un sens moral profond, d'une sensibilité exquise, d'un instinct divinatoire presque prodigieux. Fourier s'élance d'un bond, sans analyse, par intuition, à la loi suprême de l'univers. »

De la part de Proudhon, l'éloge est un phénomène assez rare pour qu'on en fasse mention. Dans son enthousiasme pour l'inventeur de la loi sérielle, il aurait pu se dispenser de franchir le Rhin pour emprunter, à Kant et à Hegel, la loi des antinomies que le socialiste français a connue et pratiquée à sa manière. Il la nomme pivot direct et inverse, contact des extrêmes, cercle vicieux ou toute idée en

appelle une opposée ; ou toute réforme partielle, dans le domaine économique, ne peut produire un bien sans engendrer un mal correspondant.

L'auteur inconnu, d'un livre intitulé : *Déomanie du XIXe Siècle*, a fait une critique savante, quoique humorisque, des théories de Proudhon. Il le plaisante avec esprit sur son interprétation de la loi sérielle, lui reprochant de ne la saisir ni dans sa plénitude, ni dans la variété de ses formes.

On a vu, en effet, que, d'après Fourier, la série est un procédé d'ordre qui préside aux évolutions et à l'enchaînement de tous les phénomènes. La série doit donc revêtir toutes les variétés d'aspect, de genre, d'espèces des parties constituantes. Toute série n'offrant pas cette appropriation est par cela même fausse ou tronquée. Pour être exacte elle suppose d'abord la connaissance de tous les éléments qui en sont l'objet. C'est ainsi que Fourier en fait usage, notamment pour l'organisation du travail. Cette organisation devant s'adapter à la nature humaine, il s'est attaché à la définir, puis il a formé autant de séries que nos facultés comportent de divisions caractéristiques. Chaque série offre de la sorte un type toujours en équation avec son objet, la série

naturelle, et sert à en préciser le rôle et les relations.

Proudhon semble, au contraire, n'admettre les compréhensions de la série que dans l'ordre universel des choses. Il a imaginé d'assujettir les personnes à la seule série arithmétique, à raison égale, parce que l'unité est ici le travailleur et qu'à ses yeux il n'existe aucune différence fondamentale entre les hommes, leur nature se prêtant à toutes sortes de spécialités.

Selon lui, les découvertes du génie et les sublimités de la science sont dûes à l'aperception et à l'intelligence de la série ; tout produit humain est une application instinctive ou raisonnée de la loi sérielle. Le plus ou moins de conformité de la raison avec cette loi, fait seul la différence des capacités. La certitude métaphysique étant toujours la même, notre connaissance n'a pas besoin, pour être absolue, d'être universelle ; il suffit qu'elle traduise fidèlement la série. Par conséquent, les fonctions sociales étant les aspects divers sans lesquels nous étudions et recréons la nature, d'après les lois absolues de la métaphysique, il y a contradiction dans les faits à prétendre qu'une fonction soit inférieure à une autre fonction, qu'un métier puisse être grossier et ignoble.

D'autre part, la production ne se conçoit pas sans le secours d'instruments et de matière. Elle doit donc en avoir la libre disposition. Il découle de là que le travail seul comporte rétribution et à salaire égal. Ce salaire ne peut être réglé d'après la valeur du produit, laquelle, de sa nature, est incommensurable. La seule mesure de comparaison possible est dans la durée moyenne nécessaire à l'achèvement de chaque produit. Il y a donc nécessité d'avoir une tarification calculée sur le nombre d'heures déterminé d'avance pour sa création.

Qu'on suppose, en outre, dans la société, un organe de circulation parfaite ; ce qui veut dire un système d'échange exact, régulier, direct des produits à l'aide d'une banque nationale émettant des bons représentatifs, on aura l'idée des moyens inventés par Proudhon pour résoudre toutes les autonomies.

« Lorsque je prêche, dit-il, l'égalité des fortunes, je n'avance pas une opinion plus ou moins fondée. Je pose une vérité absolue, démontrée par ma méthode d'investigation et de probation, qui est infaillible. »

Cette infaillibilité est ici au moins contestable. La nouvelle formule de répartition de la richesse réduirait certainement chacun à la médiocrité et aiderait ainsi au nivellement

des fortunes, mais elle n'y conduirait pas par la raison que tous n'apporteraient pas la même célérité dans le travail ; que les uns emploieraient moins de temps que d'autres à l'achèvement des produits. Les parts continueraient donc à être inégales puisqu'elles seraient proportionnelles au travail accompli.

Il est vrai que Proudhon entend supprimer l'intérêt du capital argent, instrument de travail, terre et maison, qu'il représente comme le chancre de la propriété. Chacun pourrait bien encore posséder un domaine, une valeur quelconque, mais non plus en tirer un revenu. S'il en prêtait l'usage, ce qu'à ce titre lui serait versé par l'emprunteur, servirait à diminuer la dette. Tel serait le caractère qu'offrirait, par exemple, le loyer d'une maison, lequel serait atténué en raison des annuités versées sans addition d'intérêts et finirait par s'éteindre en dépossédant le prêteur au profit du locataire.

Proudhon croit avoir ainsi résolu le problème de l'organisation du travail, parce qu'il est, à ses yeux, tout entier dans la circulation, fait capital de la société qui doit, par sa centralisation démocratique, modifier la forme actuelle de la possession.

En offrant de guérir tous nos maux avec son

système d'échanges directs, Proudhon apparaît comme un médecin qui réduirait tout l'appareil physiologique aux organes de la circulation. Pour lui, d'ailleurs, la vie de relations semble de peu d'importance. Son rêve est même une démocratie amorphe, acéphale.

De même, dit-il après A. Comte, que la religion n'a été qu'un premier tâtonnement de la pensée humaine, l'expression symbolique et sommaire des conceptions confuses de son enfance, de son ignorance et de sa superstition ; de même que la philosophie n'a été que l'instrument temporaire de notre affranchissement des songes de la religion ; de même la science, par sa compréhension claire, complète, raisonnée de l'ordre universel est destinée à nous délivrer de l'idée d'autorité ou de pouvoir politique. Le pouvoir est né de notre ignorance et de l'instabilité des sociétés primitives. Plus elles ont été éclairées, plus leur révolte s'est accrue contre l'autorité, non pour l'améliorer, mais pour rejeter tout lien, pour « se dévêtir ». Il n'y a, il ne peut y avoir qu'un seul gouvernement ; l'aristocratie, la démocratie et la République ne sont que des formes diverses de la Monarchie. Dès que ces formes sont condamnées comme surannées, il n'y a plus rien, parce que le progrès c'est la liberté.

Le principe nouveau est la négation de tout dogme ; la première donnée, le néant, et c'est ensuite de cette donnée négative que Proudhon pose comme principe, en religion l'athéisme, en économie sociale, la non-propriété, et en politique, l'anarchie.

Mais notre métaphysicien a des retours inattendus. Il revient à la religion en faisant entrevoir la possibilité d'une nouvelle notion de Dieu par la synthèse des sciences ; à la propriété, comme expression légitime et naturelle pour tout homme de s'approprier le fruit de son travail ; enfin, à la notion de l'Etat par la hiérarchie des fonctions.

Sur la première de ces données, Proudhon ne pouvait fournir que de vagues aperçus ; il devait davantage pour les deux autres.

La transformation de la propriété en simple possession comment devrait-elle s'accomplir ? Si le travail implique droit au capital, terre, instruments, matière, par quels procédés les lui remettre ?

Sans doute, il y a la banque destinée à bloquer le capital numéraire et à le mettre hors d'emploi pour lui ravir l'intérêt par l'échange direct ; mais cela ne suffit pas.

Proudhon n'a pas été plus explicite quant à l'organisation des Sociétés ouvrières et à la

hiérarchie des fonctions dont la loi sérielle lui avait démontré l'utilité. Sous l'apparence des inégalités, il ne voyait partout que l'égalité dans la nature. Je défie, disait-il, de trouver un fait, un seul fait, dont la loi ne soit pas un accord, une hiérarchie, une symétrie, un équilibre, termes que, par un escamotage qui lui est habituel, il résume tout à coup dans le mot égalité.

En réalité, l'accord, la symétrie, la hiérarchie, ne peuvent résulter que de l'assemblage ordonné de termes différents et non égaux; mais la série logique ou arithmétique, dont Proudhon ne veut à aucun prix se départir, en a décidé autrement, parce qu'elle est renfermée dans le nombre et n'a pas à compter avec la valeur intrinsèque des unités comparées entre elles. Donc, il faut prouver, et le hardi dialecticien n'y faillit pas, que le talent n'est que l'attribut d'une âme disgraciée, en qui l'harmonie des aptitudes produit une spécialité extraordinairement monstrueuse ; de sorte que le génie, les plus grands dons naturels, jusqu'ici l'objet de l'admiration des hommes, ne seraient, en réalité, que des difformités.

Suivant notre auteur, les modifications auxquelles l'homme soumet les animaux et les plantes, cette action merveilleuse qu'il exerce

sur les êtres vivants, sont l'image et l'analogue de celles qu'il peut exercer sur lui-même. D'où il conclut que le temps viendra où la production des talents et des spécialités, aujourd'hui soumise au hasard, sera réglée par l'infaillible compas de la science.

Dans cet ordre d'idées on peut aller plus loin et penser que, par la sélection, on parviendra à corriger les tempéraments sanguins, bilieux, lymphatiques ou nerveux pour en former des composés harmonieux, à dominantes variables, selon qu'il s'agira de fabriquer des poètes, des artistes, des savants, des inventeurs et telles autres aptitudes nécessaires à la diversité des fonctions sociales.

Le problème de l'équilibre de la population et de la consommation est abordé par Proudhon de la manière suivante : « La même force, le même principe de vie qui préside à la création des valeurs, préside aussi à la création de l'espèce. La vie de l'homme s'écoule alternativement par deux issues, dont l'une se ferme quand l'autre s'épanche. La faculté industrielle ne s'épanche qu'aux dépens de la faculté prolifique. Cela peut passer pour un aphorisme physiologique aussi bien que de morale. Le travail est, pour l'amour, une cause active de refroidissement. C'est le plus puissant des

aphrodisiaques, d'autant plus puissant qu'il affecte simultanément l'esprit et le corps. »

A cette objection que l'indigence se distingue par la fécondité, Proudhon répond que le pauvre, peu travailleur de sa nature et soumis, d'ailleurs, à un labeur mécanique, sans dépense intellectuelle, conserve toujours, si chétive que soit sa subsistance, plus de force qu'il n'en faut pour assurer sa déplorable progéniture.

Si l'on ajoute que quelque relâche dans le travail suffit pour donner essor à la passion, Proudhon réplique que ce n'est point par une influence physiologique et fatale que le travail doit agir sur l'amour, mais par une impulsion de vertu et de liberté.

Les moralistes et Malthus n'ont pas dit autre chose. Proudhon n'a donc pas fourni sur la question des aperçus nouveaux que ses prémisses étaient de nature à faire espérer.

Mais l'étude de la femme, de son rôle dans la société, l'appelle à émettre une théorie vraiment originale.

Voyons d'abord ce qu'ont pensé sur le sujet les autres réformateurs.

La femme est restée en dehors des études de Saint-Simon, qui n'en a parlé dans ses ouvrages qu'une seule fois, à l'occasion de la

souscription qu'il proposait d'ouvrir en faveur des grands hommes.

Ses disciples ont proclamé l'égalité des sexes et présenté le couple comme formant l'individualité humaine.

Fourier déclarait que le progrès social et les changements de périodes sont connexes du développement de la liberté de la femme. Dans son système, elle est appelée, au même titre que l'homme, à participer, suivant sa nature et d'après son choix, à l'œuvre de la production industrielle, intellectuelle et artistique.

Nous avons vu, sous ce rapport, les principes que professait A. Comte.

Ceux de Proudhon se rapprochent des idées de Rétif de la Bretonne, pour qui la femme, être passif, est le reflet de l'homme comme la lune est le reflet du soleil. D'après lui, les deux termes humains sont comme 2 est à 3. Puisque, dit-il, la société est constituée sur la combinaison de trois éléments : le travail, la science et la justice, la valeur de l'homme et de la femme, leur rapport, par conséquent, est comme $3 \times 3 \times 3 : 2 \times 2 \times 2$, soit comme 27 à 8.

« La femme, ajoute-t-il, est une réceptivité ; de même qu'elle reçoit de l'homme

l'embryon, elle en reçoit l'esprit, le devoir et même la pudeur. Dans cette faible nature, la défectuosité de l'idée résulte du peu d'énergie de la pensée. On peut dire que la femme a l'esprit essentiellement faux, d'une fausseté irrémédiable ; qu'elle est, par sa nature, dans un état de démoralisation constante ; qu'elle a besoin d'un père, d'un frère, d'un époux, d'un amant pour lui donner l'aimantation qui la rend capable de vertus civiques, de facultés sociales et intellectuelles. »

Proudhon achève le portrait en disant que la femme qui s'ingère de philosopher et d'écrire tue sa progéniture dans son cerveau et que le souffle de ses baisers sent l'homme.

Mais, après la thèse, l'antithèse, suivant la méthode. On trouve alors qu'il existe une certaine équivalence entre les deux sexes. Si, par le travail, le génie et la justice, l'homme est à la femme comme 27 est à 8, la femme, à son tour, par la grâce de la figure et de l'esprit, par l'aménité du caractère, la tendresse du cœur, est à l'homme comme 27 est à 8. Cependant, leurs valeurs étant incommensurables comme celle de tout espèce de produit, on ne peut les apprécier l'une par l'autre. Seulement, comme toute question de prépondérance dans le gouvernement de la vie humaine

ressortit soit à l'ordre économique, soit à l'ordre philosophique ou juridique, la condition de la femme reste fatalement subordonnée.

M[me] Jenny-P. d'Héricourt ayant réclamé, par une lettre publiée, en 1855, dans la *Revue philosophique et religieuse*, Proudhon lui fit la curieuse réponse suivante : « Vous ne voulez pas que dans une question aussi sérieuse votre adversaire fasse le moindre sacrifice à la galanterie. Moi, Madame, qui suis loin d'admettre vos prétentions, je ne puis me donner quittance de ce que prescrit envers le beau sexe la civilité virile et honnête, et comme je me propose, d'ailleurs, de vous faire servir de sujet et d'expérience ; comme, après avoir fait l'autopsie intellectuelle et morale de cinq ou six femmes du plus grand mérite, je compte faire aussi la vôtre, vous concevez qu'il m'est de toute impossibilité d'argumenter sur vous, de vous, avec vous, sans m'exposer, à chaque mot, à violer la bienséance. » Proudhon lui demande de se constituer un champion. Puis, il poursuit : « Vous dites, Madame, que les femmes ont un faible pour les batailleurs. C'est sans doute à cause de cela que vous m'avez fouaillé d'importance. Qui aime bien, châtie bien. J'avais trois ans et demi quand ma mère, pour se débarrasser de moi, m'envoya

chez la maîtresse d'école, une excellente fille du nom de Madelon. Un jour, pour quelques sottises, la Madelon menaça de me donner le fouet. A ce mot, j'entrai en colère, je lui arrachai le martinet et lui jetai à la figure. J'aimerais autant, Madame, ne pas vous voir prendre vis-à-vis de moi ces airs de fouette-coco qui ne vont plus à un homme sur le retour. »

En résumé, la qualité maîtresse de Proudhon est celle du polémiste, du lutteur qu'enivre la bataille, qui la recherche pour elle-même et y déploie une intelligence de premier ordre. Soucieux, par dessus tout, des applaudissements de la galerie, il argumente quand même; au besoin se fait économiste contre les socialistes, socialiste contre les économistes. Il est tour à tour, suivant la thèse : conservateur, libéral, démocrate, anarchiste.

Isoler les questions, les détacher de leurs rapports, ne présenter à l'œuvre qu'une seule force, la pousser, à la manière allemande, hors de toute mesure afin d'en déduire des conséquences jusqu'à l'absolu, est la méthode de Proudhon. C'est le secret de ces brillantes passe-d'armes dont l'éclat éblouit, surprend l'admiration et déconcerte l'esprit. Il a refusé

de voir que tout est relatif dans le monde, qu'il n'y a de place que pour les compromis ; que le progrès ne se fait que par étapes ; qu'il sert à élargir les formes de la vie et non à les détruire. Ce grand négateur a joué avec les idées, en équilibriste ; il en a fait souvent des constructions originales ; mais elles n'ont servi qu'à prouver les merveilleuses habiletés du dialecticien.

Au milieu des ruines qu'il a semées dans sa course effrénée, Proudhon n'a su rien édifier. La haute cime des synthèses lui est restée inaccessible. Il a donné comme fondement à la morale, la justice immanente, disant qu'elle est, en exercice, la faculté de sentir en autrui, notre dignité comme la dignité d'autrui en nous et nul moins que lui ne l'a respectée dans les autres. La tendance de tous étant d'arriver à la propriété, il n'a trouvé d'autres moyens pour la satisfaire, que d'abaisser le niveau des fortunes. Pour justifier son principe d'équivalence, il a prétendu que toute spécialité résulte de l'éducation ; parce qu'il a été abusé de l'idée de Dieu, il a voulu en affranchir l'esprit humain. Du principe de la souveraineté du peuple, il a conclu à la négation de toute autorité, de tout pouvoir, à l'absolu en liberté comme en tout, se refusant à reconnaître la légitimité intrin-

sèque des solutions relatives, adéquates, à l'état moral, intellectuel et économique.

Aussi, ses affirmations ne sont-elles, le plus souvent, que des feux d'artifice. Néanmoins, ce grand aventurier de la libre-pensée, comme il s'appelait lui-même, a jeté un vif éclat sur une foule de questions. Dans ses passages de la thèse à la synthèse, grâce à la vigueur remarquable de sa faculté d'analyse, il a rencontré des veines heureuses, et les a exploitées avec un rare talent. C'est le sujet d'admirables pages étincelantes de verve, de vérités et de beautés littéraires. Elles sont nombreuses et forment, pour ainsi dire, autant d'oasis où aime à se reposer l'esprit du lecteur, accablé de la longue série de paradoxes qu'il vient de traverser.

IX

A. Comte et Proudhon avaient fermé toute perspective vers les régions où se cache l'absolu. Pierre Leroux écarte l'obstacle et se lance, avec une hardiesse sans pareille, à la conquête d'une synthèse universelle presque sans horizon ni rivage, tant elle se confond avec l'infini.

Son point de départ est la théologie védique avec ses dérivés : la monade et la dyade de Pythagore, l'abîme ténébreux des Gnostiques, la substance universelle de l'Ecole d'Alexandrie, d'Averroës, de Giordano Bruno et de Spinosa.

D'après une idée commune à toutes ces Ecoles, l'Etre suprême s'épand de degré en degré jusqu'aux dernières limites de l'existence, créant toutes choses, subsistant en toutes choses, sans qu'aucune altération n'affecte son identité. Le monde semble être une sorte de lanterne magique où paraissent et disparaissent de phénoménales détermina-

tions vouées à une réintégration prochaine au sein de l'absolu. La vie est soumise aux lois de la nécessité de haut en bas et par conséquent exclusive de l'idée du bien et du mal, du droit et du devoir, du mérite et du démérite.

Pierre Leroux ne retient de la théorie que le principe du grand indéterminé se déterminant sans cesse, sans fin, en affectant des modes de plus en plus particuliers et formant la chaîne des êtres.

« Le principe de l'identique, de l'absolu, dit-il, est cet être indivisible et premier, sans différence, sans attributs qu'on pourrait assimiler, soit à la monade divine avant toute modification suscitée en elle, soit à la monade humaine, où la pensée va naître et ne se connaît pas encore. Le principe des relations, c'est la division de l'indivisible, le fractionnement de l'un, la modification de l'immuable. Les attributs paraissent d'abord, puis les modes infinis en nombre et en qualité. C'est la vie. Les relations qui s'établissent dans l'être, ainsi divisé, sont de deux sortes. Il y a les relations de l'être avec lui-même ou avec ses propres modifications devenues ses objets ou de l'être avec les êtres. Ces dernières relations dans le monde de la pensée et dans celui du mouvement sont infiniment variées. C'est

donc l'étude des premières et intimes relations de l'être qui peut le plus nous éclairer sur sa nature. De là vient l'importance de ces divisions de l'esprit en facultés et, plus haut que cela, de ces divisions de l'être en *personnes* qui composent certains dogmes si connus sous le nom de *dualisme* et de *trinité.* »

Le sujet, si obscur déjà, l'est rendu davantage encore par les longues dissertations de l'auteur. Son hypothèse paraît être que les attributs humains impliquent ceux de la divinité puisque l'homme en est la manifestation et que tout en étant distinct il vit en elle. Il en est tiré cette conclusion que, comme l'homme qui en est l'image, Dieu est à la fois sensation-sentiment-connaissance et se prête à une division abstraite en trois personnes : la première personne à l'état de force potentielle ; la seconde fait apparaître l'intelligence ; la troisième, qui est amour, est le trait d'union des deux précédentes.

Cette analyse phsychologique est appliquée à l'homme et à Dieu, non pour faire une simple comparaison ; mais pour exprimer l'identité de leur nature et résoudre le problême de la nécessité et de la liberté.

Il s'agit de savoir si la monade est libre ou

« nécessitée » dans ses modifications. « Si nous envisageons, poursuit P. Leroux, la personne uniquement comme puissance, il faudra lui attribuer la liberté, cette liberté, compagne voulue de la volonté. On trouve cette liberté inadmissible. En effet, nous ne considérons pas l'être, mais seulement la première personne. Dans la seconde, la nécessité semble l'invariable attribut, car, tout ce que nous concevons paraît inévitable et nécessaire ; mais si la première personne a engendré la seconde, de tous temps aussi, la cause aveugle s'est soumise à la clairvoyance de l'intelligence. »

« Ainsi l'être indissoluble et l'amour ce rapport éternel et substantiel de la force et de la pensée, a transformé du même coup la liberté de la cause et la nécessité de l'intelligence. Le vrai dans l'étude s'est transfiguré en bien et en beau. La liberté de notre volonté n'a pu s'exercer que parmi les objets de la pensée, et la nécessité de choisir le bien, n'a pu s'imposer à notre pensée qu'à la condition de l'amour qu'elle lui porte. »

En résumé, libre à l'origine de ses modifications et dépendante d'elle-même, toute monade n'est soumise qu'à la nécessité de sa propre nature et de l'ordre universel des

monades ; mais cette dépendance est générale seulement. Les monades où la plus grande liberté se trouve unie à la vue la plus étendue, trouvent en elles-mêmes la faculté de choisir et de se déterminer volontairement. »

La trinité se réalise donc dans la personne divine et dans chaque personne individuelle. Il y a seulement à distinguer entre le verbe de la première trinité et le verbe de la deuxième, verbe du monde en qui les idées sont séparément réalisées ; mais il serait incompréhensible que le premier ait jamais existé sans le second, ni qu'en Dieu la conception ait pu être sans action. La création doit donc être placée dans l'éternel.

Il ne suffit pas de restituer le principe « d'individuation », d'établir la distinction et la liberté de tout être fini, de concevoir Dieu à l'aide de sa dispersion de puissance, de pensée et d'acte dans la nature, qui est pour lui, ce qu'est pour l'absolu de notre âme, le déploiement de la vie. Pierre Leroux cherche à démontrer que la personne divine, ramenée à son unité, se manifeste comme une providence réalisant l'ordre dans le monde.

Selon lui, il y a deux ciels, l'un permanent ; l'autre non permanent. Le premier embrasse le monde ; le second est la manifestation du

précédent, dans le temps et l'espace; importante distinction d'où il résulte que la liberté n'exclut pas la nécessité; que l'univers n'est soumis à la nécessité que dans les grandes résultantes; que les hommes, bien qu'ayant leurs destinées attachées à l'ordre du monde, portent en eux des instincts et une raison leur donnant la liberté de précipiter les impulsions, de les retenir, les annuler ou les faire dévier.

L'homme, uni à l'humanité et par l'humanité à Dieu, est comme lui sensation, sentiment, connaissance indissolublement unis. Par les trois forces de sa nature, il communique avec ses semblables, avec l'univers. Sa vie ne lui appartient pas entière; elle est en lui et hors de lui, dans le monde qui l'entoure. « De même que l'animal ne saurait exister sans le milieu où s'exerce son activité; de même l'homme, être raisonnable, vit dans un certain milieu qui est la société, et dont le plus général est l'humanité. »

« Donc l'homme est humanité, lié à son perfectionnement, et leur solidarité implique leur co-existence éternelle. Nous ne vivons qu'unis à nos semblables, par nos passions qui sont en nous, hors de nous, dans notre prochain, comme sa vie est en nous parce que l'humanité, c'est la nature humaine, la notion générique

de l'homme. Aussi, n'existe-t-il rien autre chose que ce monde où la vie se perpétue au sein de l'espèce. Le rêve de l'identification de l'être avec l'absolu, après la mort, n'a été conçu que dans l'ignorance de la double loi de progrès et de continuité au sein de l'univers. Nous renaissons dans l'humanité, mais, chaque fois, avec un degré de perfectionnement. Passé, présent, futur, ne font qu'une unité indécomposable. L'innéité et les conditions diverses de l'homme à sa réapparition dans la vie, remplacent la mémoire des existences antérieures dont elles sont la résultante sous formes de faculté, puissance, virtualité, dispositions de tout genre. Nous sommes immortels, la vie en son essence ne dépendant ni du temps, ni de l'espace ; il ne périt en nous que les modes de nos manifestations qui se renouvellent à chaque renaissance, comme à chaque passage de l'enfance à l'adolescence et de l'adolescence à la virilité. »

Changer en persistant ou se continuer en changeant, toujours dans l'humanité : telle est la vie normale. L'homme ne peut la réaliser que par sa communion avec ses semblables, avec la nature, avec Dieu, à l'aide de ses attributs qui ne diffèrent de ceux de la divinité que dans le rapport du fini à l'infini. Il monte ainsi vers le souverain bien, enveloppé dans

la famille, la patrie et la propriété, lesquelles répondent aux trois termes de la formule psychologique : sentiment, sensation, connaissance.

S'il y a déviation aujourd'hui dans le mouvement progressif de l'humanité, c'est que dans la famille, telle qu'elle est fondée, chacun ne reconnaît que ses ancêtres naturels, en niant toute reversibilité de l'une à l'autre ; c'est que dans la patrie, des agrégations distinctes, souvent hostiles, fragmentent l'humanité et l'asservissent ; c'est enfin que dans le travail, la terre et les capitaux divisent les hommes, les attachent aux choses, en font des propriétaires et des non-propriétaires. D'où les castes dans la famille, la patrie et la propriété, lesquelles engendrent tous nos maux en brisant l'unité du genre humain et la solidarité qui en est la loi.

Il faut donc réorganiser la famille, la patrie, la propriété, en vue de l'infini ; faire que la famille ne retienne plus l'héritage du passé et accroisse celui de l'avenir où doit se continuer son développement ; que la patrie embrasse le genre humain ; que la terre, le capital et les instruments de travail forment un fonds commun au service de tous les hommes pour le plein exercice de leurs facultés, leur accord dans le progrès et la solidarité.

C'est ainsi que se fondera le régime de la

liberté, de l'égalité, de la fraternité, répondant à la triplicité de notre nature. La justice, dans son essence, c'est l'égalité. Quoique se distinguant par certaines virtualités, les savants, les artistes, les industriels sont tous égaux en tant qu'hommes. Parce qu'il y a en eux prédominance de l'un des trois aspects de notre nature, ils n'en sont pas moins égaux dans la totalité de leurs facultés. Le droit ne diffère donc pas entre eux.

Quant à l'organisation des forces humaines en vue du travail, Pierre Leroux s'est borné à indiquer la formule triadaire. Toute fonction impliquant l'emploi de trois facultés constitutives de notre nature suppose la réunion de trois individus. « La triade organique est l'association de trois éléments humains chacun titré en prédominance de l'une des trois forces humaines. L'élément social du travail n'est donc pas l'individu, mais trois individus, qui, réunis à d'égales composés, concourent à former trois ateliers sous la direction d'une triade supérieure, et ainsi de suite. »

Deux disciples, MM. Luc Desayes et Auguste Desmoulin, ont cherché à compléter la pensée du maître de la manière suivante :

« L'association, profitant du travail accompli par l'humanité depuis les premiers âges, donne

à chaque individu, par participation à l'héritage commun, nourriture et vêtements. Chacun et tous ont droit à tous les avantages de la société, ont droit et devoir d'exercer une fonction ; chacun et tous ont droit à la propriété, qui est le droit national d'user d'une chose déterminée. Dans tout fait de production, le milieu social intervient tout entier à titre de détenteur des instruments du travail et des matières premières ; à titre d'inspiration, de répartition. Le travail est demandé par la société. Il a trois formes : 1° un terme représentant l'héritage du passé, fruit de l'association universelle, appelé improprement capital ; 2° la distribution par le pouvoir administratif des produits et des instruments du travail ; 3° la production maintenue au niveau au moins de la consommation. La répartition est triple et une suivant la formule ; à chacun d'après son travail et ses besoins ; mais, en réalité, toute rémunération est illusoire ; elle se traduit seulement par la fonction obligatoire ; le travail ne donne droit qu'à des loisirs et à une satisfaction des besoins limitée aux ressources des produits. »

En traitant de Dieu et de l'homme, Pierre Leroux a voulu surtout écarter l'idée de

confusion et de fatalité dont le panthéisme est entaché. Il avait la légitime ambition d'y introduire le principe de distinction et « d'individuation », sans lequel la liberté est absente et par suite la morale et la responsabilité. Or, dans ses déductions organiques, on le surprend dominé par le désir d'effacer toute trace de distinction, d'aplanir toute sommité. Il pèse sur le ressort familial pour empêcher que les uns ne s'élèvent au-dessus des autres. Tout relief au sein de l'humanité lui paraît un obstacle à la communion des hommes entr'eux qu'il traite comme des unités égales. Aussi tous ses efforts tendent-ils au nivellement, c'est-à-dire à la confusion dont il s'était proposé de débarrasser le panthéisme. Il a reproché à Giordano Bruno de sacrifier la liberté humaine à la nécessité divine. Lui-même absorbe la raison et la volonté individuelles dans la raison et la volonté générales. En économie sociale, il est conduit ainsi au communisme, en politique à l'égalité absolue.

Une effusion excessive de sympathie, d'amour et de fraternité l'a détourné de la route, lui a voilé les vrais rapports des hommes entr'eux, lesquels, dans leur expression la plus élevée, se traduisent par la liberté assurée à chacun et mariée à celle des autres. C'est

ainsi qu'on pourra s'avancer vers cette communion sociale à laquelle Pierre Leroux aspirait dans la générosité de son cœur. Il a, au contraire, sacrifié la liberté individuelle, de même celle de la famille qui, dispersée dans le temps, simple résultante du passé, pont jeté sur l'avenir, sans moyen d'élever la condition de ses membres, disparaît comme centre d'attraction et d'émulation. Il n'y a plus pour elle de récompense directe par la propriété et l'héritage, qui en sont les éléments et la base. Ainsi le veut le dogme de l'égalité absolue tiré de la définition de la trinité divine et qui, d'après la théorie, s'impose de même à nos trois attributs fondamentaux dont l'unité, indécomposable et identique, implique l'égalité entre tous les hommes.

Il serait vrai que les hommes eussent à l'origine des facultés équivalentes dans leur totalité, qu'il y aurait encore à distinguer suivant leur développement et l'usage de ces facultés. L'égalité est, d'ailleurs, inconciliable avec une doctrine qui perpétue la vie dans l'espèce. Elle l'est encore avec l'idée du progrès compris, non plus selon Pascal, Turgot et Condorcet, comme le fruit accumulé des siècles, mais comme s'incarnant dans l'homme par voie de transformation, à chaque renais-

sance. Si, en effet, notre vie est attachée de toute éternité à l'humanité et qu'elle se déroule dans une infinité d'existences successives, on ne peut admettre que, tous, dans chacune d'elles, acquièrent le même degré de perfection. Dans ce mouvement ascendant vers le souverain bien, la gravitation ne saurait être égale; elle doit être, suivant les actes et les efforts, activée pour les uns, retardée pour les autres. En renaissant à la vie les premiers doivent donc y apporter des virtualités supérieures à celles des seconds et par suite créer des droits inégaux.

Disciple de Saint-Simon, Pierre Leroux se souvient de lui ; il le célèbre et lui emprunte la formule phsycologique sensation-sentiment-connaissance, qui répond à la division des hommes en industriels, artistes et savants ; mais P. Leroux se sépare de l'école en substituant au principe hiérarchique de haut en bas le principe de l'égalité absolue. Sa conception religieuse n'est pas sans analogie avec celle d'Enfantin qui, comme lui, renfermait l'immortalité de l'âme dans le genre humain. La partie propre à P. Leroux se rattache à la définition abstraite d'un Dieu en trois personnes et aux conséquences qu'il en a déduites pour fonder sa palingénésie, d'ailleurs aussi obscure et

incompréhensible que les mystères des religions révélées Il a cédé à cette pensée que l'homme a besoin de croire à son éternité dans l'humanité, afin de l'animer du désir de se consacrer à son bien. Pour soutenir cette doctrine, aucun effort ne lui a coûté ; il a invoqué tous les grands travaux du passé dont il était rempli. Il s'est étayé des religions indoues, du mosaïsme, des doctrines de Pythagore, de Platon et même du christianisme pour la justification d'un système qui enferme dans ce monde la destinée de l'homme. Il a vu cette doctrine en germe partout dans les traditions de l'esprit humain ; a excellé à en démêler le principe, à le retrouver dans une multitude de cas, argumentant, distinguant avec une dextérité qui aurait pu être plus fructueusement employée que dans d'insaisissables interprétations mysico-apocalyptiques.

X

Les diverses doctrines socialistes avaient plus ou moins pénétré l'opinion publique. Celle de Saint-Simon, après avoir brillé d'un vif éclat, avait disparu de la scène, laissant dans le domaine commun ce qu'elle avait de conforme aux aspirations modernes. La théorie de Fourier, haute par sa donnée d'harmonie sociale, n'était accessible qu'aux esprits cultivés. Elle n'avait conquis d'influence que dans les classes élevées, séduisant beaucoup d'esprits par son principe d'association libre et volontaire et une méthode d'expérience locale exempte de danger pour la société. Le caractère scientifique de la doctrine d'Auguste Comte en limitait étroitement le nombre des adhérents ; son attache à d'anciennes institutions condamnées sans retour, était un second obstacle à son expansion. Mais le communisme, sous ses formes variées, allait directement aux masses, dont il flattait les instincts en y éveillant le brûlant désir d'être admis au

partage de la richesse. La suppression du droit de propriété et de l'héritage et l'espoir d'une égalité absolue ne pouvaient manquer de résonner agréablement à l'oreille de la partie de la population qu'accable le souci de la vie matérielle. Aussi était-ce dans ses rangs, parmi les masses, avides des biens qui lui sont refusés, que les théories égalitaires trouvaient crédit et force.

Telle était la situation au moment où éclatait la Révolution de 1848. L'explosion nous avait lancés, sans préparation, sur la mer périlleuse de la démocratie. Les pilotes improvisés, sans cartes, sans boussole, regardaient l'horizon chacun de son côté. Les uns considéraient la République comme le dernier terme du progrès et voulaient s'y arrêter. D'autres sentaient, d'une manière confuse et avec la peur de l'imprévu, la nécessité de faire un pas en avant dans la voie des réformes organiques. Trois seulement, Louis Blanc, Flocon et Albert avaient arboré résolûment les couleurs du socialisme.

La même divergence régnait dans la partie de la population parisienne engagée dans le mouvement ; mais la foule agissante était avec les trois membres socialistes du pouvoir et surtout avec L. Blanc.

Dès le 25 février, amoncelée sur la place de Grève, elle amenait le Gouvernement à rendre un décret par lequel il s'engageait à garantir du travail aux ouvriers et leur attribuait le million à échoir sur l'ancienne liste civile.

Trois jours plus tard, seconde manifestation par les corporations, réunies en masses profondes, pour réclamer la création d'un ministère du progrès et l'organisation du travail. Ce fut le sujet d'un grand débat entre les membres du pouvoir rassemblés à l'Hôtel-de-Ville. La majorité se prononcait pour la résistance et amenait Louis Blanc et Albert à donner leur démission. Ils la reprirent ensuite sur les instances de F. Arago qui redoutait une exaspération populaire. C'est alors que, par transaction, fut décidée la création d'une commission pour l'élaboration de la question sociale.

Le décret qui l'instituait, rendu séance tenante, contenait le paragraphe suivant : « Pour montrer quelle importance le Gouvernement provisoire attache à la solution de ce grand problème, il nomme président et vice-président deux de ses membres : L. Blanc et Albert. »

Le socialisme recevait ainsi la consécration officielle. Il restait à fonder à bref délai le

règne de la fraternité, dont les masses étaient enflammées.

L. Blanc, qui était le plus en vue, avait consenti à en préparer l'avènement. La fraternité, hélas ! ne s'improvise pas. Il le savait, sans doute, aussi bien que personne. Il n'ignorait pas quelle responsabilité pesait sur lui, à quels risques l'exposait son mandat ; mais il y a des nécessités qui découlent des actes du passé.

Après avoir manifesté ouvertement, pendant de longues années, une si grande foi dans la vertu de l'idée sociale, l'avoir prêchée avec ardeur, introduite dans la conviction d'un nombre considérable de personnes, il ne pouvait décliner la tâche. C'était, d'ailleurs, pour lui, une occasion inespérée de répandre avec l'éclat et l'autorité du pouvoir, le nouvel Evangile dont il était l'un des plus fervents apôtres. Enfin, il avait, pour se raffermir, l'espoir de conjurer tout danger par sa parole et sa popularité.

Dès le 1er mars, la commission gouvernementale siégeait au Luxembourg. Elle avait pour secrétaire général F. Vidal, écrivain de talent, grand logicien, auteur d'un livre remarquable sur la répartition des richesses.

A cette première séance assistaient des

représentants d'écoles socialistes, des économistes et environ deux cents délégués des corporations. Le président l'inaugurait par un discours étudié. Il y rappelait le but à atteindre ; faisant un retour sur le passé, montrait le dédain dont on avait humilié le socialisme, la grandeur de la position qu'il avait conquise, les heureux résultats qu'on pouvait en attendre, même pour les favoris de la fortune dont on ferait le bonheur en dépit de leurs préventions.

La séance suivante fut, comme la première, remplie en grande partie par la parole du président, qui amplifiait les critiques faites avant lui sur les vices de la société, les effets meurtriers de la concurrence, les déperditions des forces humaines, l'asservissement du faible au fort, du travail au capital.

C'est le 20 mars seulement que fut abordé le fond de la question. L. Blanc ouvrait la séance par ces paroles : « Citoyens, nous allons agiter le plus grand problème des sociétés modernes. Le mal est grand, la nécessité du remède sera mieux sentie. Que faire ? Voici ce que nous vous proposons :

» Aux entrepreneurs, qui, se trouvant aujourd'hui dans des conditions désastreuses, viennent à nous et nous disent : que l'Etat

prenne nos établissements et se substitue à nous, nous répondons : L'Etat y consent, vous serez indemnisés. Mais l'indemnité qui vous est dûe ne pouvant être prise sur les ressources du présent, lesquelles seraient insuffisantes, sera demandée aux ressources de l'avenir. L'Etat vous souscrira des obligations portant intérêts et hypothèques sur la valeur même de vos établissements cédés et remboursables par amortissement.

» L'Etat dirait alors aux ouvriers : Vous allez travailler désormais dans ces usines comme des frères associés. Pour la fixation du salaire, il y a à choisir entre deux systèmes : ou des salaires égaux, ou des salaires inégaux. Nous serions partisans de l'égalité, parce que l'égalité est un principe d'ordre qui exclut la jalousie et la haine... La supériorité d'intelligence ne constitue pas plus un droit que la supériorité musculaire ; elle ne crée qu'un devoir : il doit plus celui qui peut davantage, voilà le privilège.

» L'élection devant seule désigner les directeurs des travaux parmi les associés, l'égalité des salaires prévient les candidatures que susciterait la convoitise dans le système de l'inégalité. »

L'association, exposait-on, serait étendue à

tous les ateliers d'une même profession et la solidarité établie entre toutes les industries.

Alors s'ouvrit la discussion :

L'économiste Wolowski demande si l'industrie privée doit garder sa liberté d'action pour faire concurrence aux ateliers sociaux.

« — Assurément, répond le président ; mais, remarquez qu'il y aurait grand avantage pour les entrepreneurs à échapper à la lutte en se rangeant à notre système.

» — J'ai une telle foi, réplique Wolowski, dans la liberté, non dans la *liberté anarchique du laissez faire*, telle qu'elle existe aujourd'hui, mais dans la liberté combinée avec l'association, que je crois fermement qu'elle triompherait... Je crains que votre système ne détruise la liberté et qu'en affaiblissant le ressort de l'activité individuelle, on ne diminue la masse de la production. »

Le président : « Ne jugeons pas les stimulants par leur puissance, mais par leur moralité. Plus un stimulant a de force, plus il est funeste s'il est immoral. Que produit l'émulation individuelle ? Des ruines. Nous ne voulons pas de ce genre d'émulation. »

Le délégué Chapelle : « Quelle sera la récompense du travailleur qui se distinguera ? »

Le président : « L'estime, l'honneur, la

récompense du soldat sur le champ de bataille. »

Wolowski admet que l'Etat centralise ce qu'il appelle les industries passives, telles que les assurances, les institutions de crédit; mais soutient que les industries actives doivent être réservées à la libre activité individuelle.

Suivant F. Vidal, il ne s'agit pas de transformer l'Etat en producteur universel, mais de le faire intervenir pour commanditer le travail, et, par l'organisation, équilibrer les besoins et les moyens, proportionner l'offre à la demande, substituer l'émulation à la concurrence.

La séance du 26 mars, qui fut la dernière, emprunte un intérêt particulier à la condensation des délibérations précédentes, sous forme d'un projet définitif fondé sur le principe d'association avec intervention de l'Etat.

« Il est clair, portait l'exposé des motifs, que si l'Etat a une fonction sociale, c'est d'intervenir en protecteur pacifique, partout où il y a des droits à équilibrer, des intérêts à garantir ; c'est de placer tous les citoyens dans des conditions égales de développement moral, intellectuel et physique. Voilà sa loi. Et il ne peut l'accomplir qu'en se réservant

le droit de distribuer le crédit, de fournir des instruments de travail à ceux qui en manquent de manière à rendre accessible à tous les sources vives de la richesse. »

Il s'agit, ajoutait-on, d'établir la solidarité et la réciprocité entre les travaux et les personnes, et, par conséquent, de procéder avec unité au moyen d'un vaste ensemble de mesures et de combinaisons assez larges pour embrasser à la fois l'agriculture, l'industrie et le commerce. A l'atelier industriel, tel qu'il a été indiqué, seraient ajoutés l'atelier agricole, ainsi que l'atelier d'échanges, de ventes et d'achats. L'Etat doit, en outre, créer de nouveaux centres de travail pour la population nécessiteuse ou inoccupée ; dans ce but, racheter les chemins de fer, les canaux, les mines ; établir des entrepôts et bazars destinés à régulariser les échanges ; transformer les banques et les assurances privées en institutions nationales ; fonder le crédit foncier ; avoir un budget des travailleurs pour commanditer les associations ouvrières, les mettre en état d'acquérir un capital collectif, inaliénable, toujours croissant, propre à généraliser le système des ateliers sociaux.

Ce programme était composé de divers fragments empruntés aux diverses écoles

socialistes ; en grande partie aux institutions transitoires imaginées par Fourier.

L. Blanc avait dit au début de la séance : « Par la force du courant qui emporte la vieille société, la transformation sans crise sera facile et prompte. Le mouvement est donné, il est irrésistible. Tout pousse, tout entraîne vers l'association, système nouveau qui tôt ou tard sera béni. Le régime de la concurrence, de la haine, de l'anarchie, du désordre, de la guerre, abdique au sein des calamités qu'il a produites. »

La situation était loin, cependant, de justifier d'aussi grandes espérances. Le programme allait à l'encontre de tant d'intérêts ; son application eut touché à tant de positions, exposé tant de familles à perdre les moyens d'existence, jeté tant d'alarmes parmi les possesseurs d'immeubles et d'établissements industriels ou de commerce, que tous se fussent conjurés contre une entreprise aussi périlleuse que chimérique.

L'œuvre de la Commission du Luxembourg dépassait donc toute mesure. Malgré sa robuste foi, le président ne pouvait se faire illusion au point d'en concevoir la réalisation prochaine. Déjà même l'opposition commençait à s'accentuer au sein de la Commission à

qui il était reproché de la dissimuler. Le *Journal des Economistes*, sous la date du 22 mars, disait : « Nous nous plaignions, dans notre dernière revue, de la censure partiale de MM. L. Blanc et Vidal qui n'insèrent, dans le *Moniteur*, que ce qui leur convient de la discussion dans la Commission, dite improprement des travailleurs. M. Considérant s'est plaint, à son tour, dans la *Démocratie pacifique*, de la non-insertion au procès-verbal de ses critiqnes contre la doctrine communiste du membre du Gouvernement provisoire. Il y a cela de remarquable, dans le discours de M. Victor Considérant, qu'il y fait appel à l'association libre et volontaire. »

En résumé, la Commission du Luxembourg n'avait réussi qu'à effrayer l'opinion publique, qui, au moment des élections, fit sortir une Assemblée dont le premier soin fut d'écarter le socialisme du pouvoir, en le composant de F. Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine et Ledru-Rollin.

La Commission en fut touchée mortellement et bientôt la démission du président et du vice-président la faisait disparaître.

L, Blanc n'était pas, toutefois, désarmé. Elu représentant, la tribune lui restait ouverte. Il y monta pour tenter de nouveau la création

d'un ministère du progrès dont les attributions auraient été fort étendues. Il eut été chargé de fonder une banque de l'Etat, de centraliser les bénéfices que rapportent à la spéculation privée, les chemins de fer, les assurances, et d'y joindre ceux attendus des colonies agricoles, des entrepôts, des bazars à établir. Les bénéfices, devenus le budget des travailleurs, auraient servi à commanditer les associations ouvrières, à les mettre en situation d'acquérir un capital collectif et inaliénable.

C'était tout le programme de la Commission du Luxembourg converti en projet de loi.

L'Assemblée ne fit pas à L. Blanc l'honneur de discuter sa proposition. L'orage couvait contre lui. Le souvenir était ineffaçable des anxiétés qu'avaient suscité le développement de ses théories au Luxembourg devant un auditoire que fascinait sa parole et dont les émotions, en se répercutant au dehors, avaient entretenu l'agitation parmi les masses. Tous ceux qui en avaient été éprouvés, dans leurs intérêts, dans leur repos ou dans leurs convictions, se réunissaient contre l'apôtre du socialisme, déjà écrasé par les évènements. C'est le propre de toute réaction d'être implacable jusqu'à la cruauté. On ne se contentait pas de reprocher à L. Blanc les fautes qui lui étaient

justement imputables ; on le chargeait d'accusations imaginaires ou contraires à la vérité. C'est ainsi qu'il était représenté comme l'instigateur des journées néfastes des 17 mars et 16 avril, dont l'une avait mis en péril le Gouvernement provisoire, l'autre l'Assemblée nationale. On le dénonçait encore comme l'organisateur des ateliers nationaux qui étaient l'effroi du moment et où se gaspillaient, sans compensation, les finances.

Tout cela était injuste. L. Blanc l'a démontré avec évidence dans un livre écrit dans l'exil et publié sous le titre : *Pages d'histoire de la Révolution de Février*. Du reste, lorsque, pour la première fois, il a été mis en accusation à raison de ces faits, la Chambre s'est refusée à poursuivre. Mais, survint cette effroyable insurrection de Juin, sortie toute préparée des ateliers nationaux, réceptacle de repris de justice et de sacripans mêlés à d'honnêtes ouvriers qu'ils avaient entraînés dans leur criminelle entreprise. L. Blanc était fondé, sans doute, à nier sa participation effective à ce rassemblement de plus de cent mille hommes encadrés dans une forte hiérarchie ; mais, on se souvenait, et on ne pouvait pas ne pas se souvenir, du décret du 25 février dont la pensée avait été inspirée par L. Blanc.

Si généreuses qu'aient pu être ses intentions, en faisant prendre au pouvoir l'engagement d'assurer du travail à tous les ouvriers, il n'était pas moins moralement responsable des mesures qui avaient dû être prises pour tenir ce téméraire engagement. Garantir le travail au sein de la tempête, c'était, on devait le prévoir, en redoubler la fureur, faire affluer dans les ateliers de refuge, de tous les points de la France, les paresseux avec la légion des déclassés et des fauteurs de désordre.

Or, après les sanglantes journées de Juin, l'opinion publique avait besoin de découvrir les coupables, et L. Blanc, désigné, fut remis de nouveau en accusation. Il se défendit vainement, dans la nuit du 24 août, par un discours qui ne manquait ni de fierté, ni de courage, ni de sincérité. Le courant des idées était contre lui, et le sentant, aussitôt descendu de la tribune, il se sauva, protégé honorablement dans sa fuite par un député de la Droite, M. d'Aragon, qui l'estimait malgré la divergence de leurs opinions.

En s'éloignant de son pays, L. Blanc y laissait de vives sympathies, mais aussi des haines inextinguibles. Il avait éveillé des susceptibilités farouches, même dans le camp socialiste. Proudhon le tenait en aversion

depuis longtemps. On lisait déjà dans son livre *Des Contradictions économiques* : « Par le mélange perpétuel qu'il fait dans son ouvrage, *L'Organisation du Travail*, des principes les plus contraires, l'aristocratie et l'égalité, le travail et le capital, la récompense et le dévoûment, la liberté et la dictature, le libre examen et la foi religieuse, L. Blanc est un véritable hermaphrodite, un publiciste des deux sexes. »

Plus tard, Proudhon le soupçonnait d'avoir visé à la dictature. « Je n'en veux pour preuve, écrivait-il dans ses *Confessions d'un Révolutionnaire*, que ce ministère du progrès qui revient encore au bout de ses exhortations : hors de l'Eglise, point de salut. Le réformateur du Luxembourg ne sort pas de là. »

XI

A aucune époque de son développement la société n'avait été plus désordonnée, inquiète, secouée par la violence de courants qui se heurtaient en sens contraires. L'idée sociale se dressait menaçante. Le fond boueux du beau fleuve de la civilisation remontait à la surface et, de ses miasmes, empoisonnait l'atmosphère, produisant la torpeur chez les uns, l'exaspération chez les autres. De tous côtés, on se livrait à d'implacables ressentiments. Chaque parti ou fraction de parti accusait ses adversaires de la situation. Proudhon attaquait P. Leroux, le traitait de théoglose, de théopompe, théomine, théomane ; il lui en voulait de voir dans le socialisme une religion ; le sommait d'enseigner au monde comment, par la triade et le circulus, il s'y prendrait pour faire le bonheur du genre humain. Proudhon faisait feu de tous les côtés; il répliquait à Victor Considérant, qui l'avait profondément touché : « La *Démocratie paci-*

fique, organe quotidien de la prétendue école sociétaire est, avec *La Phalange*, qui lui sert de complément, une sorte de déversoir de toutes les folles absurdités et impuretés de l'esprit humain. Votre parole est comme un cuivre enduit de plomb, une tymbale fêlée. Vous êtes mort, vous dis-je, mort à la démocratie et au socialisme. La Révolution vous a tué le 24 Février. Ce qui jargonne, ce qui déblatère sous le nom de Victor Considérant, n'est plus qu'une ombre, l'âme d'un trépassé qui revient parmi les vivants demander des prières. Va, pauvre âme, je vais réciter pour toi le *De profundis* et je donnerai quinze sous pour te faire dire une messe. »

Pierre Leroux avertissait, de son côté, Proudhon qu'en dissertant sur les choses sociales, il ne faisait qu'œuvre de démolisseur; que sous le prétexte de synthèse, il n'opérait que des dissections ; que sa science, enfin, sentait le cadavre.

A quoi celui-ci répondait : « Ecoutez-moi, mon cher théoglose. Je vous fais grâce pour aujourd'hui de vos absurdités à pleine bouche répandues dans vos trois diatribes. Je vous ferais trop souffrir en les relevant ; mais, je vous préviens, je n'aime pas cette façon

d'égorgiller un homme en l'embrassant. Je préfère mille fois la haine avouée et cordiale de L. Blanc à votre fausse bonhomie. Vous pouvez qualifier mes idées, c'est votre droit ; mais je vous défends de qualifier mes intentions, sinon je vous marquerai si avant et si brûlant qu'il en sera fait mémoire dans la génération future. Ce sera pour vous un moyen d'arriver à la postérité plus sûr que la triade, le circulus et la doctrine. Je suis le batteur en grange de la Révolution de Février ; les prolétaires qui vous écoutent sont les meuniers et les boulangers, et vous, avec votre triade, et les autres avec leurs fariboles charivaresques, vous n'êtes tous que des pâtissiers. »

C'était le moment où Proudhon couvait avec ferveur l'œuf de la Banque d'échanges annoncée par lui dans ce langage dithyrambique : « Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'égale, qu'aucune n'égalera jamais. Je veux changer la base de la société, déplacer l'axe de la civilisation, faire ce qui, sous l'impulsion de la volonté divine, a tourné d'Occident en Orient, mu, désormais par la volonté de l'homme, tourne d'Orient en Occident. »

Il était comme une mère affolée en présence

des rôdeurs qui riaient de sa couvaison, prétendant qu'il épuisait son âme, son intelligence, à surchauffer un simple caillou. Ces rôdeurs lui venaient de tous les côtés. Bastiat, ce charmant esprit, s'était approché de Proudhon, jouant avec grâce de son éventail pour lui rafraîchir les idées et le convaincre de l'inanité de la théorie du crédit gratuit.

Dans leur longue polémique on remarque, parmi les lettres de ce dernier, un chef-d'œuvre d'humour et d'impertinence. Il y plaint ce pauvre Bastiat d'être aussi disgracié de la nature, lui adresse une consultation psychologique pour lui démontrer que son indigence intellectuelle se révèle par l'absence, ou une médiocrité désespérante, des quatre facultés primordiales de l'entendement, à savoir : l'attention, la comparaison, la mémoire et le jugement.

Malgré sa mitraille, lancée à toute volée, dans toutes les directions, Proudhon perdait du terrain. La Banque du peuple, fondée en février 1849, s'écroulait avec fracas quelques jours plus tard, ensevelissant sous ses décombres les imprudents qui y avaient cherché un abri. Cette deuxième création du monde avait été souillée des scellés de la justice.

Ainsi disparaissait l'espoir qu'avait fait

naître le système du crédit gratuit, la théorie de la circulation et de l'échange des produits francs de toute rançon du capital.

Cette Banque du peuple avait échoué si rapidement par insuffisance de cotisations, dont le montant ne dépassait pas dix-sept mille francs. Et cependant, pour en assurer le succès, Proudhon avait dérogé à tous ses principes ; il avait, comme l'eût fait le moindre socialiste, provoqué l'association des producteurs et des consommateurs. Sa manie était de chercher à abaisser par la force la rente et l'intérêt, sans le secours du temps ni du développement de la richesse aidée des institutions de crédit. Il fut ainsi conduit plus tard à proposer d'exiger de tous les producteurs une cotisation de 1 0/0 sur la totalité du capital mobilier et immobilier, afin de former le milliard nécessaire à la fondation d'une nouvelle Banque qui, en faisant escompte à 1/2 0/0, frapperait le numéraire de stérilité. A défaut de ce moyen héroïque, il offrait de réduire le capital par l'impôt jusqu'à épuisement.

On surprend encore ici le fougueux égalisateur des fortunes en flagrante contradiction avec sa doctrine d'effacement du pouvoir, avec sa démonstration si savante et si péremp-

toire de l'absurdité de l'impôt progressif qui, avait-il dit, aurait pour effet de refouler la richesse et de faire que « le travail, comme un homme attaché à un cadavre, embrasserait la misère dans un accouplement sans fin. »

XII

La discorde entre les écoles socialistes se répercutait dans la presse, où, agrandie par les divergences des programmes politiques, elle était non moins confuse et retentissante. L'organe des phalanstériens, la *Démocratie pacifique* elle-même, avait rompu les amarres qui, jusque-là, l'avaient retenue au rivage, isolée des partis, s'en faisant juge, leur prêchant la conciliation afin de les rallier à la doctrine de l'harmonie sociale. Le flot de la Révolution l'avait emportée et lui en avait communiqué la violence. Elle avait perdu de vue la terre promise, oublié ses traditions de modération et de haute impartialité, déchiré son drapeau de ralliement, et, affolée par la tempête, rugissait avec elle.

Qu'était devenu Victor Considérant, ce vaillant pilote qui avait gouverné si sagement la fortune de l'école, jusque-là toujours guidé par son manifeste de paix, de concorde et d'harmonie ? Hélas ! lui-même s'était abandonné à la tourmente, laissant tomber la

Démocratie pacifique des régions sereines de la science, où elle planait, dans le tourbillon des passions éperdues. C'était aller contre les idées et les sentiments du plus grand nombre des disciples qui, en retirant leurs cotisations au soutien du journal, le condamnèrent à disparaître.

Au milieu du trouble général, les clubs faisaient grands bruits et l'alarme qu'ils répandaient était encore accrue par une succession de pamphlets menaçants ou de théories subversives.

Des écrivains, réputés pour leur esprit de conservation, faisant alors un retour sur le passé, se demandaient si, avec plus de prévoyance, plus de sollicitude pour les déshérités de la fortune, on n'aurait pas pu échapper à d'aussi terribles épreuves. Michel Chevalier était du nombre. Il se multipliait dans le *Journal des Débats*, dans la *Revue des Deux-Mondes*. Tous ses écrits le montraient fermement résolu à juger de haut, hors des passions ardentes qui égaraient tant de bons esprits. L'idée de l'école dominait encore le penseur ; mais il avait de généreux accents, il était animé du religieux désir de contribuer à la rédemption sociale en conciliant le respect des principes avec la loi du progrès.

« A la bourgeoisie, disait-il, il appartient de clore l'abîme des révolutions en fondant l'unité nationale, en s'inspirant de la fraternité, en s'accoutumant à considérer l'ouvrier comme un égal, un frère... Jusqu'ici, la bourgeoisie ne l'a pas fait. J'en appelle à sa propre conscience. Elle a eu souvent beaucoup de philantropie. Cependant il lui semblait que ce fut toujours un autre sang, tout, comme en 1789, le noble dans son illusion, jugeait la bourgeoisie bien osée d'aspirer à être son égale devant la loi. La religion, la philosophie, notre intérêt personnel nous conseillent, disait-il ailleurs, de travailler à fondre les classes dans l'unité nationale. »

Dans la *Revue des Deux-Mondes*, au mois de mars, Léon Foucher reprochait aussi à la bourgeoisie d'avoir « systématiquement ignoré les besoins et les idées qui parlaient au dessous d'elle, d'avoir trop abandonné le peuple. » Dans ses études sur l'Angleterre, il avait déjà recommandé le principe d'association, disant que le premier fabricant qui aurait le courage de l'appliquer, en tirerait de grands avantages ; mais ces louables encouragements, Léon Foucher les gâtait par la raideur d'une critique hautaine, et souvent étroite, dont l'effet était de raviver les causes de dissentiment.

Mieux avisé était son beau-frère, l'écono-

miste Wolowski, qu'on a vu, devant la commission du Luxembourg, jeter par dessus bord une partie de la théorie du *laissez faire*. Il en condamnait le caractère anarchique, professait que le progrès consiste à substituer aux associations forcées et oppressives de l'ancien temps, des essais libres et volontaires de réunions de travailleurs. C'était à ses yeux, comme à ceux de Michel Chevalier, une nécessité, autant dans un intérêt de sécurité et de défense que dans un but d'accroissement de la richesse.

Le maréchal Bugeaud entrait de son côté à la *Revue des Deux-Mondes* pour y soutenir le grand combat de la préservation sociale. Il y apportait la même vaillance que sur le champ de bataille, mais en se perdant parfois dans le domaine de l'économie politique, qui lui était moins familier. A. Franck se joignait à la phalange militante des conservateurs et tirait sur le communisme en atteignant souvent la partie saine du socialisme.

Le gros de l'armée contre les révolutionnaires reçut bientôt un précieux renfort. Après les journées de Juin, le général Cavaignac, chef du Pouvoir exécutif, voulut consolider sa victoire. Il fit appel à l'Académie des sciences morales et politiques pour remettre en faveur

les principes d'ordre social. La noble Compagnie, flattée de la mission, s'empressa de répondre qu'elle se préparait à seconder l'œuvre d'apaisement du Gouvernement et l'action des lois dans l'intérêt commun de la civilisation. Il s'agissait d'appuyer les grands principes sur les démonstrations de la philosophie, les prescriptions de la morale, les progrès de la législation, les règles de l'économie politique et les leçons de l'histoire.

Pour accomplir cette noble entreprise, il ne manquait ni le talent, ni la science, ni l'éclat des noms. Elle fut confiée aux plus grandes notabilités de l'illustre Compagnie : Cousin, Thiers, Troplong, Darimon, Barthélemy Saint-Hilaire, Blanqui aîné, Villermé et d'autres de plus ou moins de renommée. Bientôt le public fut inondé de leurs petits livres à couverture bleue. On y distinguait principalement ceux dont les titres suivent : *La Justice et la Charité*, par Victor Cousin ; deux traités sur la propriété, l'un par Thiers, l'autre par Troplong ; *La Providence*, par Darimon ; *Des Associations ouvrières*, par Villermé ; *Des Classes ouvrières*, par le professeur Blanqui ; *Des Causes de l'Inégalité et des Richesses*, par Hippolyte Passy.

Malgré les éminentes qualités qui y étaient

déployées sous le rapport de la méthode, de la forme et de l'érudition, ces petits livres eurent peu de retentissement. Les auteurs faisaient abstraction du point de vue particulier aux socialistes. Leurs efforts se bornaient à essayer de faire rentrer la société dans le lit qu'elle s'était creusé à travers les âges. Ils ne se demandaient pas si ce lit n'était pas devenu insuffisant, s'il n'y avait pas lieu de l'élargir pour faire place aux éléments nouveaux nés du progrès, des idées, des sentiments et de la notion du droit. Le problème de l'association, de l'union des forces et des intérêts, c'est-à-dire l'espoir des masses, peut-être le salut de l'avenir, était, en général, négligé ou bien traité d'une manière sommaire, avec embarras, répugnance, et au moins implicitement écarté. Charles Dupin, qui avait pris pour sujet : « *Bien-être et Concorde* », ne trouvait rien de mieux, pour confondre les audacieux novateurs, que de reproduire un de ses discours, prononcé en 1840, où il s'épuisait à prouver que le partage des biens réduirait chacun à la portion congrue. L'immortel semblait ignorer l'existence déjà ancienne d'un tout autre programme qui, au lieu de diviser, veut unir suivant divers procédés, les uns par la mutualité, la réciprocité, la solidarité dans l'égalité ;

les autres par l'association libre et volontaire.

Quelques-uns de ces petits traités étaient, cependant, vivifiés par un certain souffle démocratique ; mais il y manquait l'élan vers l'avenir. L'âge de nos académiciens les avait détournés des horizons nouveaux. C'était par la porte de derrière, dans le passé, qu'ils cherchaient le remède au mal. Aussi, leurs dissertations ne trouvaient-elles de l'écho que dans la partie de la population qui n'était pas à convertir. Les autres continuaient à pomper dans l'air les idées de rénovation dont il était saturé ; les masses, incapables d'y faire un choix avec discernement, restaient donc exposées au danger de l'empoisonnement.

Il faut le reconnaître, de tous temps les corporations préposées à la garde des connaissances acquises en ont fait l'objet de leur adoration jalouse, fermant le temple à quiconque, par des procédés nouveaux, a voulu en accroître le trésor ou en dégager les fausses pièces. C'est ainsi, pour répéter une vieille histoire, que Christophe Colomb avait perdu sa peine à déclarer insensée l'idée que les vastes espaces, alors inconnus, étaient couverts par les eaux d'un stérile Océan sans renfermer aucune terre. Il avait gagné le roi

Jean II de Portugal, à son plan de découverte; mais la junte des savants le faisait rejeter en le traitant d'extravagant autant que chimérique. Christophe Colomb se rendit alors en Espagne. Il y parvint enfin à convaincre Ferdinand et Isabelle, en dépit de l'opposition obstinée du congrès d'astronomes et de cosmographes, assemblés dans un couvent de Salamanque. Ces sages avaient assailli Colomb de textes extraits de la Bible et des pères de l'Eglise, pour repousser la doctrine hérétique de la forme sphérique de la terre qui avait déjà fait dire à Lactance : « Se peut-il que des hommes soient assez insensés pour croire que les moissons, les arbres et les animaux croissent la tête en bas et que les habitants de l'autre hémisphère ont les pieds plus haut que la tête ? »

On pourrait citer, dans les temps contemporains, bien des exemples de cette tendance des corps constitués à s'immobiliser dans les formules où ils ont grandi et vieilli.

Cependant, au lendemain de la révolution de Février, un philosophe, habitué de longue date à sonder la nature humaine, à en étudier les évolutions intellectuelles, Emile Saisset, comprenait qu'il y avait autre chose à faire que de repousser en bloc les idées qui mettaient

les esprits en ébulition. Il y voyait une impulsion à régler, en tenant compte de ce qu'elle avait de légitime, de conforme à la justice, à l'humanité. La *Revue des Deux-Mondes*, du 1er février 1849, publiait de lui une étude remarquable par l'élévation des idées et une fermeté courageuse. — « Tout ce que je me propose, disait-il, n'a rien d'agressif. Il est une chose qui me semble claire pour tous les yeux : c'est que le socialisme vient d'épuiser une de ses phases et qu'il entre aujourd'hui dans une période nouvelle. Le moment n'est donc pas mal choisi pour se recueillir au sein d'une méditation impartiale, pour rattacher à ses causes et suivre à travers son cours cette première et orageuse évolution d'une doctrine humiliée, mais toujours vivante. »

L'auteur rendait ensuite hommage aux bienfaits de la Révolution française pour avoir abattu tous les despotismes ; mais, reprenait-il, en donnant au monde moderne la liberté du travail, de la pensée, de la conscience, lui a-t-elle fourni toutes les conditions essentielles d'un développement normal ? Certainement non ; car la liberté, sans règle et sans tempérament, se perd et se dévore elle-même. La vieille société n'était pas libre ; la société nouvelle a conquis la liberté sans y ajouter l'or-

ganisation. Les guerres de la révolution et de l'empire empêchaient d'abord de l'apercevoir ; mais on commença à le sentir à la fin de la restauration, quand l'industrie française prit un essor gigantesque. Alors se développèrent ces germes d'anarchie et de misère que la liberté sans contre-poids porte avec elle.

« Je fais appel aux bons esprits ; je leur demande si une expérience d'un demi-siècle n'a pas prouvé, en France comme en Angleterre, en Amérique, qu'à côté de tous les signes d'une prospérité brillante, il existe des maux profonds, des maux effroyables ; je demande, en second lieu, si la liberté du travail, j'entends cette liberté absolue qui isole les travailleurs et ne connaît aucun frein, n'est pas une des causes principales de douloureux désordres.

» Une grande entreprise ne peut réussir aujourd'hui qu'à deux conditions : une grande accumulation de capitaux, une grande accumulation de bras, sans lesquelles point de machines, point de cette division du travail qui est le ressort le plus actif de l'industrie. Par conséquent, stérilité des petits capitaux et séparation progressive de la société en deux armées ennemies : la richesse de plus en plus concentrée d'un côté ; la misère grandissant

de l'autre. N'est-il pas vrai que la division du travail est poussée jusqu'au sacrifice de l'homme ; qu'elle se subordonne de plus en plus à ces machines dont il n'a guère, en beaucoup de cas, qu'à seconder l'aveugle mouvement ; que son intelligence s'obscurcissant, tout concourt à le corrompre dans ses mœurs ; qu'entassé pêle-mêle au milieu de ces vastes agglomérations il y perd de vue le foyer domestique, cet asile des sentiments purs et honnêtes.

» A Dieu ne plaise que j'envenime la plaie de notre société. Il reste indiscutable que la constitution économique engendre nécessairement deux tendances, lesquelles conduiraient, si on les laissait agir, à ces deux épouvantables conséquences : division de la société en deux armées ennemies, abrutissement intellectuel et moral des classes ouvrières.

» Le mal que j'indique, fut-il le seul qui travaille ou menace notre société ; la liberté mal réglée et l'isolement des individus n'eussent-ils pas d'autres conséquences, cela suffirait pour donner un sens aux accusations du socialisme et pour ouvrir l'oreille des hommes prévoyants à ses plaintes, quels qu'en soient, d'ailleurs, l'amertume et l'excès ; à moins qu'on ne soutienne, avec l'optimisme de l'école anglaise, que ces prétendus maux ne sont que

les inévitables conséquences d'un régime de tout point excellent. »

Emile Saisset étudiait ensuite le socialisme pour en saisir la commune raison et examiner ses moyens : l'association libre et volontaire d'une part, et de l'autre l'association avec l'intervention de l'Etat.

« Le principe d'association, continuait-il, n'est plus à discuter. Qui l'a proclamé le premier ? C'est Fourier. En a-t-il exagéré la portée ? Ce n'est pas une raison pour l'abandonner. De l'aveu aujourd'hui de tous les économistes, c'est le contre-poids nécessaire à la liberté, le moyen de faire place aux petits capitaux, de mettre à leur portée les vastes entreprises manufacturières et commerciales.

» Par l'association, les forces individuelles, au lieu de s'user par mille frottements, centuplent leur énergie par un harmonieux concours. L'association établit entre les travailleurs, entre l'apprenti et le contre-maître, entre les ouvriers et les patrons, entre les chefs d'une même industrie ou d'industries différentes, une intime et féconde solidarité ; c'est elle, enfin, qui est destinée à résoudre pacifiquement, dans la mesure du possible, l'épineux problème de notre temps : la réconciliation du capital et du travail, l'union de tous les

membres du corps social. Ce n'est donc pas un médiocre honneur à Fourier d'avoir initié notre société au principe de l'association. »

L'honnête et courageux professeur de philosophie à la Sorbonne, qui tenait ce langage, ne se bornait pas à braver la routine, les préjugés et la peur. Il faisait le procès aux socialistes, leur déclarant ne retenir d'eux qu'un principe, celui de l'association, de l'association des travailleurs soit entr'eux, soit avec les chefs d'industrie, voulant que toute convention de ce genre demeurât libre et volontaire. « A cette condition, dit-il, j'ai foi dans l'esprit d'association, dans sa souplesse, dans la diversité infinie de ses formes et on peut en attendre des prodiges. »

Du bouillonnement des passions semblait donc se dégager un principe sauveur, capable d'opérer le ralliement des esprits sages prévoyants, soucieux d'aider la société à franchir un difficile passage. On pouvait déjà invoquer d'heureuses applications,

L'assemblée nationale voulut en faire l'essai sur une grande échelle. Le 30 mai 1848, l'un de ses membres, M. Michel Alcan, déposait une proposition ainsi conçue :

« Considérant que le problème d'association entre le capital et le travail est depuis

longtemps l'objet d'études approfondies ; que les projets les plus divers abondent ; qu'il est temps de passer du domaine des idées dans celui des faits ; désirant faire expérimenter, autant qu'il est en nous, ce qu'il y a d'utilement réalisable et contribuer à tout ce qui peut hâter l'amélioration du sort des travailleurs, décrète :

» Art. 1er. — Il sera ouvert, au ministère des finances, un crédit de trois millions de francs par an, pendant six années, pour être répartis comme suit :

» Art. 2. — Un million sera distribué chaque année en primes à toute association industrielle ou agricole qui sera formée entre patrons et ouvriers ou entr'ouvriers seulement.»

Les deux autres millions devaient être consacrés aux sociétés de secours mutuels organisées en faveur des ouvriers.

Le 9 juin, la proposition était renvoyée sans opposition à la commission des travailleurs. Le 4 juillet, elle revenait à la Chambre après avoir subi de profondes modifications qui en altéraient l'économie. Cordon, rapporteur, n'épargnait pas les conseils aux ouvriers. Le vieux vétéran de la Démocratie leur rappelait que la transformation sociale ne peut être que l'œuvre du temps et des efforts particuliers du

travailleur ; que si l'Etat doit y aider, sa part, dans la lente réalisation de ce progrès, est de beaucoup inférieure à la part qui incombe aux ouvriers eux-mêmes au sein de la concurrence, conditions de la liberté du travail.

A la suite de ce rapport, l'Assemblée votait, le 5 juillet, un crédit de trois millions qui, contrairement à la proposition initiale, devait être reparti, non à titre de prime à des associations formées, mais à titre de prêt aux sociétés en formation et sur l'avis d'un conseil d'encouragement nommé par le ministre.

La modification au projet devait être funeste. En substituant le régime des avances à celui des primes, réservées aux seules associations ayant déjà fait preuve de vitalité, on était réduit à présumer les garanties de celles qui allaient se former. C'était rendre la tâche de la commission pour ainsi dire inextricable et la conduire à d'inévitable erreurs d'applications.

Des sociétés furent préparées à la hâte pour être admises au bénéfice de la loi. Dans un rapport à la Chambre, M. Lefèvre-Duruflé expliquait plus tard avec quelle précipitation elles avaient été formées et combien il avait été difficile d'en apprécier les chances d'avenir.

Dans l'intervalle, l'Assemblée nationale, qui

leur avait ouvert la carrière, était remplacée par l'Assemblée législative, dont les dispositions étaient toutes différentes. — « Ce n'était pas trois millions qu'il fallait accorder, disait l'un de ses membres, mais vingt millions pour guérir le pays de cette grande folie par une expérience éclatante. »

Les embarras de la commission de répartition en étaient accrus. Elle put néanmoins poursuivre son travail et prendre des résolutions. Sur près de sept cents demandes, cinquante-six furent accueillies, engageant une somme de deux millions. En 1850, sept cents mille francs seulement avaient été remboursés. Le surplus était réputé irrécouvrable.

L'échec était lamentable, tournait à la confusion des promoteurs de l'essai et on ne manquait pas de s'en emparer pour récriminer contr'eux, sans tenir compte des circonstances si défavorables dans lesquelles l'opération avait été engagée. Le succès eût été un miracle pour des associations formées à la hâte, composées au hasard d'éléments souvent hétérogènes imposés par la nécessité d'arriver à temps au partage du crédit. Les fractions sociales dont le concours moral leur auraient été si précieux, se montraient, au contraire, incrédules, railleuses, hostiles à des tentatives

d'émancipation qui froissaient leurs préjugés ou alarmaient leurs intérêts.

L'expérience était donc loin d'être concluante, mais les idées d'où elle était sortie avaient causé tant de tourments ; elles s'arrangeaient si mal avec l'apathie humaine qu'on était bien aise d'avoir un motif pour s'en délivrer et y couper court. C'était le moment où, déjà, un mouvement de réaction se prononçait au point de vue politique. On se hâta de le précipiter pour chercher un refuge sous l'abri trompeur de la dictature.

Alors, le silence s'est fait, les clubs ont été fermés, la presse étroitement contenue, les hommes suspects emprisonnés ou déportés. L'appareil de la force s'est étendu sur tout le pays pour en limiter les pulsations. On se flattait d'être à jamais allégé des idées qu'avait fait éclore la Révolution ; mais les idées sont, de leur nature, incompressibles. C'est, suivant le langage des économistes, la matière indispensable aux œuvres de l'intelligence qui les prend à l'état brut comme le minerai arrive au fourneau. Il n'y a que l'analyse et la libre discussion pour en rejeter les scories ou impuretés. Lorsque ce grand travail d'élaboration est arrêté, les idées dont la circulation est interdite se cachent, s'enfouissent dans les

ténèbres, y croissent en se corrompant, s'échappent ensuite par toutes sortes de fissures pour remonter à la surface, s'y répandre et empoisonner l'atmosphère.

C'est ce que l'histoire enseigne et ce que les évènements ne devaient pas tarder à confirmer.

Après seize années d'un régime arbitraire, l'Empire qui, lui-même, commençait à s'y trouver gêné, éprouvait le besoin d'un certain rapprochement avec la liberté. On peut supposer aussi que, pour ramener la bourgeoisie, devenue frondeuse et récalcitrante, il ne jugeait pas inutile de l'effrayer en découvrant les laves qui bouillonnaient au fond de la société. Toujours est-il que, sous la date du 6 Juin 1868, paraissait un décret autorisant les réunions publiques.

L'arène réouverte au socialisme, il y faisait irruption, prouvant, par le déploiement de ses forces, que la dictature n'avait pas nui à sa vitalité. Les cadres de son état-major étaient remplis avec moins de relief que par le passé. On n'y voyait plus que des personnages secondaires, hommes d'action, qui avaient substitué des solutions sommaires aux systèmes trop philosophiques et trop compliqués, des anciens maîtres du socialisme.

Parmi les idées qui avaient passionné la

génération de 1848, quelques-unes de celles de Proudhon étaient les seules qui fussent restées en faveur. Les disciples Langlois, Tolain et Longuet y avaient, d'ailleurs, introduit de notables amendements. Ils étaient convertis à la notion d'un pouvoir fort. La grande ombre de Proudhon a dû en frémir ; mais c'était aux principes un sacrifice nécessaire pour atteindre le but proposé, c'est-à-dire la constitution de la Banque du peuple et en faire une institution d'Etat, investie d'un monopole absolu pour l'émission des billets.

La proposition en fut faite dans une réunion à laquelle assistaient, mêlés aux socialistes, un certain nombre d'économistes. Des partisans du laissez-faire et du laissez-passer ne pouvaient s'accommoder de la proposition. Ils la combattirent d'abord, sans parvenir à se faire écouter ; mais à en juger par un compte-rendu de la séance, dans le *Journal des Débats*, le triomphe final leur fut assuré grâce au langage persuasif autant que pittoresque de l'un deux, M. Cernuschi, l'auteur de la *Mécanique de l'échange.*

D'ailleurs, la discorde était dans les rangs des socialistes. La plupart trouvaient le sytème de crédit proposé par les disciples de Proudhon, impropre à l'affranchissement rapide

du prolétariat. L'un deux, se faisant l'interprète du plus grand nombre, se prononçait pour le mode plus direct et plus énergique de la liquidation sociale, remettant aux ouvriers les instruments de production. Telle était l'opinion des communistes alliés aux collectivistes, deux fractions peu disposées à apprécier les principes de mutualisme de l'école de Proudhon.

D'après M. Malinari, dont nous suivons le compte-rendu dans le *Journal des Débats*, les réunions se succédèrent en se multipliant. De juillet 1868 à mars 1869, le nombre en aurait été de trois à quatre cents et deux ou trois mille discours y auraient été prononcés. Mme Paul Mink, l'une des héroïnes des congrès actuels, y faisait ses débuts, En général, on le devine, les orateurs ne brillaient ni par l'éloquence, ni par la solidité des connaissances, encore moins par la modération. Ils allaient de bon cœur contre la société marâtre, contre l'exploitation de l'homme par l'homme, le salariat, la concurrence, la propriété et l'infâme capital. On y remarquait déjà des personnages auxquels les évènements futurs devaient donner une notoriété de mauvais aloi.

Dans ces réunions publiques, il se débitait des paroles menaçantes, que le commissaire de police présent laissait passer sans sourciller.

Pourquoi l'empire aurait-il entravé ces exubérances révolutionnaires ? Il y trouvait profit à l'approche des élections législatives et du plébiscite qui devait en être la suite.

Cette liberté, accordée à titre gracieux, avait été ravie pendant de trop longues années pour que les avides n'en prissent pas hors de toute mesure raisonnable. Rochefort, bien que sous le coup d'un mandat d'amener, pouvait dire à la barbe des commissaires de police, qui ne bronchaient pas : « Soyez sûrs, citoyens, que le jour où vous jugeriez que la question est dans la rue, vous m'y trouveriez. »

Un autre orateur, du nom de Falcet, demandait que l'on posât aux candidats cette double question : — « 1° Le candidat s'engage-t-il à demander la mise en accusation des ministres et d'un *autre personnage* ? 2° S'engage-t-il, dans le cas où cette motion serait repoussée, à signer un appel aux armes ? »

Le programme allait se corsant dans les réunions autorisées, pendant les dix jours qui précédèrent le plébiciste du 8 mai 1870. Les questions politiques y étaient traitées par des hommes d'une certaine renommée ou que le drame de la commune devait mettre en évidence. On y distinguait les citoyens Rigault, Maillardier, Lermina, Paulet, Megy, Gustave

Flourens, Gambon, Ferré, Millère, Lissaraguay et Lefrançais.

On connait leur tempéramment et on devine leur hardiesse dans l'expression de leurs idées. Beaucoup, cependant, jugeaient que leur cause était ici, à certains égards, celle de la bourgeoisie hostile à l'empire et que leur intérêt était de ne pas l'effrayer. Leurs efforts pour se contenir, se révélaient par de fréquents rappels à la modération. Des motions étaient même présentées pour que les paroles imprudentes ne fussent pas insérées dans les procès-verbaux.

Le grand point à débattre était de savoir si on s'abstiendrait ou non de voter au plébiciste. Louis Blanc se prononçait par lettre pour l'abstention. Lefrançais appuyait cet avis ; mais la majorité tenait pour l'émission d'un vote négatif. Lermina en était partisan.« C'est, disait-il, l'action immédiate, la sommation à l'empire de s'en aller. — S'il ne s'en va pas, criait une voix ?— Alors, sous peine de manquer à la logique et à d'autre chose, les votants devront évidemment se charger de l'exécution du verdict. — Mais, répliquait-on encore, c'est un duel que vous proposez ; êtes-vous en état de le soutenir ? »

Rochefort intervenait par lettre, pour déclarer que ce que le peuple a de mieux à faire

lorsqu'on lui jette des plébicistes sur la tête, c'est de se garer.

Un orateur pouvait faire impunément cette réflexion : « Quand un individu mal famé vous invite à faire une partie de cartes, si vous acceptez, de deux choses l'une : ou vous êtes un imbécile, ou bien vous espérez gagner en vous montrant plus fripon que lui. — Eh bien, ajoutait-il, vous savez que vous avez affaire à un grec. »

Dans l'une des séances, le 2 mai 1870, salle du boulevard Clichy, l'émotion fut grande en voyant un individu traverser l'auditoire, monter très agité à la tribune et s'écrier : « Il s'agit bien de plébiciste, d'abstention ou de vote négatif, on vient d'arrêter des délégués des associations ouvrières et des chambres syndicales, on arrêtera encore, que veut-on ? On veut nous pousser à l'émeute ; mais on y réusssira pas. — Citoyens, si de prétendus délégués des associations ouvrières viennent vous dire que le moment est venu d'agir, qu'il faut descendre dans la rue, exigez qu'ils vous montrent leur cartes de délégués. S'ils ne les ont pas, cassez la tête à ces mouchards ; car, nous ne voulons pas d'émeute, nous autres ouvriers socialistes. »

Le gouvernement avait décidé, en effet, que le moment était venu de procéder à des

arrestations. C'était le sujet d'une grande excitation. Le lendemain, à la réunion rue de la Fidélité, un délégué confirmait la mesure et annonçait que l'Association internationale atteinte saurait se maintenir fermement.

En résumé, l'opinion dominante fut pour l'opinion d'un vote négatif.

XIII

L'Association internationale avait joué un rôle actif et exercé une grande influence dans les réunions publiques. Il importe d'en connaître l'histoire. C'est un trait nécessaire au tableau pour en saisir la véritable signification.

Il existe, en Angleterre, des Sociétés connues sous le nom de *Trade-Unions* et qui, après avoir vécu longtemps de tolérance, ont fini par obtenir la consécration légale. Leur objet est de soutenir ou élever le taux des salaires, au besoin par le procédé des grèves et des coalitions. Différentes dans l'organisation, leur base commune est la cotisation, dont le produit, ajouté au droit d'entrée imposé à tout nouvel affidé, constitue leurs ressources pour lutter contre les entrepreneurs. Ces ressources sont souvent considérables. Chaque corporation a sa réserve. On cite celle des mécaniciens pour s'être élevée, en 1875, à près de six millions.

Chaque Société est gérée par un conseil

exécutif, qui est rétribué. Il lui appartient d'entrer en négociations avec les patrons, de décider des grèves locales, de distribuer des secours et de marquer la valeur morale des associés par la délivrance de cartes d'admission de différentes couleurs.

Toutes les Sociétés, reliées entre elles, ont un centre directeur, dont le budget spécial est formé de diverses manières. Les unes y versent directement leurs recettes, d'autres ne sont appelées à y contribuer qu'en cas de grève générale. Toute grève engagée sans l'assentiment du Comité central reste à la charge du *Trade-Union* qui l'a provoquée. Enfin, l'organisation se complète par une agence de renseignements, dont le rôle principal est d'indiquer là où la demande du travail est faible ; là, au contraire, où elle est surabondante.

Grâce à ce concert entre elles, les *Trade-Unions* étaient parvenues à dicter les conditions du salaire. Lorsqu'il s'agissait d'imposer une hausse, le travail était mis en interdit dans les ateliers des chefs récalcitrants.

En présence de cette formidable organisation, les entrepreneurs s'entendirent à leur tour pour opposer le *Lock-Ouh*, c'est-à-dire pour répondre aux grèves par la cessation du travail dans tout le district.

Dans ces gigantesques batailles, la force de résistance des chefs d'industrie était redevenue prépondérante. Les *Trade-Unions* y épuisèrent souvent leurs ressources accumulées. Elles forcèrent toujours, néanmoins, à tenir compte de leur puissance dans des collisions où la victoire se paie aussi chèrement que la défaite.

A défaut d'une organisation analogue en France, les grèves ne pouvaient éclater que sur certains points, être entreprises seulement par des ouvriers d'un même métier, sans qu'ils eussent à attendre des secours des autres corporations.

En 1862, des délégations ouvrières furent envoyées par le gouvernement français à l'Exposition universelle ouverte à Londres. Les délégués se trouvèrent en rapport avec les *Trade-Unions* et de leur rapprochement est née l'Association internationale qui a été organisée par l'Allemand Karl Marx. Les ouvriers anglais y auraient accédé surtout pour éviter la concurrence au rabais qui leur venait du dehors. Ceux de France, de Belgique et d'Allemagne auraient cédé à une autre pensée ; celle d'activer sur le continent la propagande du socialisme, en lui donnant pour levier les grèves et les coalitions usitées au delà de la Manche.

Deux ans plus tard, les bases de l'Association internationale étaient arrêtées et elle pouvait, en 1866, ouvrir, à Genève, son premier congrès. Parmi les questions qui y furent posées se trouvait la suivante : « Quels sont les moyens pratiques de rendre l'*Assemblée* internationale un centre commun d'action pour la classe ouvrière dans sa lutte contre le capital ? »

D'autres congrès eurent lieu successivement à Lausanne, à Bâle et à Bruxelles. Dans cette dernière ville, on adoptait, à une forte majorité, d'importantes résolutions qui ramenaient à la collectivité les mines, les chemins de fer, les canaux, les forêts et la propriété agricole. On décidait la création de sociétés de résistance au point de vue des grèves, avec fédérations locales rattachées à une commission supérieure ; on repoussait tout prélèvement, au profit du capital, tels qu'intérêts et profits en demandant la création d'une banque ouvrière internationale à crédit égalitaire ; enfin, comme couronnement, le congrès engageait le peuple à faire grève contre tout projet de guerre et il signifiait congé à la Ligue de la paix en s'appropriant sa mission.

Au congrès de Bâle, en 1869, il était déclaré, à l'unanimité moins quatre voix, que la

Société a le droit d'abolir la propriété industrielle, de faire rentrer le sol dans la communauté pour que celle-ci en confère la jouissance à des corps de métiers, issus des sociétés de résistance et qui, en se groupant, serviraient à former des communes nouvelles.

Par ces quelques citations on peut juger du changement qui avait été opéré dans la direction des idées révolutionnaires. Elles attaquaient les fondements même de la société. L'Association internationale agissait surtout dans nos grands centres industriels. Les nombreux adhérents qu'elle y comptait se faisaient ses porte-voix pour convier les ouvriers à une conjuration cosmopolite. Toute distinction de frontières disparaissait et avec elle s'évanouissait le sentiment de la patrie. La France devait être la première éprouvée par l'effet de ces doctrines de détachement du pays. Lorsque, en 1870, à la suite de nos premiers revers, Paris fut assiégé, que le salut commun commandait de tout sacrifier aux nécessités de la défense, ce noble souci était méconnu et de criminelles révoltes venaient en paralyser les efforts. C'était le prélude de ce sombre drame de la Commune qui devait mettre le comble à nos désastres. Après d'aussi effroyables catastrophes, la France n'était plus d'humeur à

tolérer qu'on troublât le repos dont elle avait un suprême besoin. Le socialisme disparut ; mais pour renaître bientôt en Allemagne où il nous reste à le suivre en prenant pour guide l'étude si complète publiée par M. Emile de Laveleye, dans la *Revue des Deux-Mondes*, en 1876 et 1878.

XIV

L'Allemagne a été longtemps une terre ingrate pour le socialisme. La population, divisée en petits Etats et attachée en général aux vieilles institutions, s'y montrait rebelle ou indifférente. Les premiers adeptes furent recrutés parmi les publicites. Karl Marx était l'un des plus anciens. Dès 1844, il écrivait de Paris : « L'émancipation allemande sera celle de l'humanité entière ; mais, quand tout sera prêt en Allemagne, l'insurrection n'éclatera qu'au chant de réveil du coq gaulois. »

Survint la révolution de 1848. Tous les trônes en furent ébranlés. Karl Marx, rentré dans son pays, se mit à la tête du mouvement. Après les succès vinrent les revers qui l'obligèrent à s'expatrier de nouveau. Réfugié à Londres, devenue sa résidence habituelle, il y a mis en chantier son livre *Du Capital*, publié en 1868.

M. de Laveleye, sans en accepter les idées, admire la force de logique et la science qui y

sont déployées. C'est le sujet d'une désobligeante comparaison pour les socialistes français dont, suivant lui, la naïveté et l'ignorance ne seraient rachetées que par plus de générosité et de grandeur dans les sentiments.

Il y a au moins de l'irrévérence à traiter de la sorte des hommes tels qu'Auguste Comte, Proudhon, Buchez, Pierre Leroux et tant d'autres, riches, au moins, du fond solide des sciences qu'on acquiert à l'Ecole polytechnique, d'où un grand nombre des socialistes français sont sortis. Karl Marx n'a, d'ailleurs, fait que suivre l'un d'eux dans sa partie critique des économistes. F. Vidal lui avait ouvert la voie vingt ans auparavant par son livre : *De la Répartition des Richesses.*

On sait que les économistes libéraux, éclectiques et staticiens, ont pour règle de se borner à décrire les faits. A leurs yeux, la richesse, créée par la concurrence, doit être considérée en elle-même, non par rapport à l'homme ou à la société. Elle se distribue au mieux des intérêts qui s'harmonisent naturellement. Le travail est une marchandise comme une autre, sujette à des fluctuations. Le prix en est déterminé par le rapport de l'offre et la demande et ne peut l'être autrement.

Le côté juridique et humain des choses est

donc exclu du domaine de leur science par les économistes ; mais, l'analyse des faits les y a ramenés souvent. C'est ainsi que par leurs théories sur la rente, l'intérêt, le profit, le bénéfice, ils ont été entraînés à des assertions qu'on a pu tourner contre le capital et le droit de propriété parce qu'elles comportent l'interprétation suivante : — Le travail est la source de toute richesse, le produit entier a été sa récompense avant l'appropriation de la terre et l'accumulation des capitaux. Si cet état eût continué, la richesse se fut accrue avec le développement des moyens de production, sous l'influence du progrès industriel. Alors toute chose fut demeurée moins chère et le travail acheté avec de moindres quantités. Du jour où la propriété a été constituée, il y a eu revirement, parce que le propriétaire ou l'entrepreneur, exerçant une sorte de monopole à l'égard des ouvriers, en a usé pour retenir la presque totalité des produits du travail à titre de rente, d'intérêt et de bénéfices. Le salaire a été réduit au minimum des subsistances et abaissé souvent au-dessous par les accidents de la vie industrielle, le chômage, les crises ou la surabondance des bras

Si Adam Smith compatissait au sort des ouvriers, son disciple et commentateur, Bucha-

nan, plus résolu dans les principes, considérait les calamités qui les assiègent comme résultant de causes inévitables, hors de la compétence du législateur.

L'auteur de la *Répartition des Richesses* s'emparait de ces déclarations pour démontrer les injustices et les désordres de la concurrence illimitée ; il voulait qu'on cherchât à en neutraliser les effets par l'association. « Les socialistes, écrivait-il en 1847, ne poussent pas à la guerre sociale. Ils voudraient, au contraire, la prévenir ; ils demandent des réformes pour conjurer la révolution. Loin de provoquer à la haine entre les différentes classes, ils prêchent l'accord et l'association. »

Notons qu'à la veille encore de la révolution de Février, les réformateurs français de toutes catégories manifestaient le même sentiment. Le communisme lui-même répudiait à cette époque les moyens révolutionnaires. Proudhon, de son côté, écartait, comme importun, le souvenir de sa célèbre formule : « La propriété, c'est le vol ». Il s'en excusait pour ainsi dire, après les événements de 1848, dans son journal : *Le Représentant du Peuple*, et dans son livre : *Confession d'un Révolutionnaire.*

Mais tout a changé du jour où l'association

internationale est apparue pour dire aux ouvriers : — Toute transaction est impossible entre vous et les autres classes. Vous n'avez la chance de faire prévaloir votre droit qu'en vous donnant la main par dessus les frontières pour étrangler le capital. »

Le capital était donc le grand coupable. Karl Marx en a fait l'objet de son livre principal. Il a interrogé, comme F. Vidal, les économistes, cité à peu près les mêmes passages, mis en relief leurs théories sur la rente, l'intérêt, le profit, le bénéfice. Il ne l'a pas fait avec la clarté du socialiste français, ni avec son désir de conciliation, mais uniquement pour arriver à cette conclusion qui complète la formule de Proudhon : — « le capital, c'est la spoliation. »

Pour le prouver, Marx dit en substance : le travail étant de l'aveu d'Adam Smith et de ses principaux disciples, la source de toute valeur, il est clair que la richesse produite doit appartenir en entier aux travailleurs. Puis, par une série de déductions, l'auteur cherche à établir que toute plus value : rente, intérêt et profit, n'est en réalité que « la matérialisation » d'une certaine durée de travail non payé. Donc « le mystère du capital se résoud en ce fait qu'il dispose, sans l'avoir payée, d'une partie du travail. »

Telle est au fond l'idée développée dans le livre que M. de Laveleye appelle, non sans raison, un « casse-tête ». Il s'en dégage deux règles de conduite : à savoir que l'intérêt des ouvriers contre le capital étant identique dans tous les pays, implique, de leur part, des efforts pour le détruire ; en second lieu, qu'on ne peut y parvenir que par la formation d'une quatrième classe, celle des travailleurs, pour conquérir les droits politiques, abattre les trônes et les classes et fonder la liberté, l'égalité et la fraternité.

Dans ce livre, les idées sont, à la manière allemande, laminées, surtendues, objets de définitions métaphysiques, enchevêtrées les unes dans les autres, poussées hors de leur portée et détournées ainsi de leur vrai sens. Les dangereux paradoxes qui y sont entassés servent de *credo* à l'association internationale. Elle les a répandus partout, surtout en Allemagne, pays d'origine du fondateur et siège de son principal foyer.

La célèbre société a rencontré dans ce pays d'autres partis socialistes, notamment celui qui recommande le régime coopératif par des associations indépendantes et librement formées. Un ancien juge de paix, aujourd'hui député, Schulze-Delitzch, est le chef respecté

de ce parti. Il l'a organisé et dirigé avec autant de prudence que de sollicitude philantropique. De nombreuses sociétés ouvrières, fondées par ses soins, ont pu prospérer. On en comptait, en 1876, 4,574, savoir : 2,763 distribuant le crédit sur des engagements solidaires ; 1,034 pour la consommation et 294 seulement pour la production, dont 199 industrielles et 95 agricoles. Le nombre total des sociétaires s'élevait à 1,360,000.

Ces heureux résultats avaient été obtenus malgré les efforts contraires de l'association internationale. De plus, l'action de M. Schulze-Delitzch avait été troublée par l'apparition d'un nouveau et redoutable compétiteur.

C'était Ferdinand Lassalle, dont la renommée devait être si rapide et si retentissante. Doué des plus riches dons de la nature, il joignait à la beauté et à la distinction de sa personne, une vaste intelligence, beaucoup d'érudition, la verve du pamphlétaire, l'entraînement du poète et du tribun, la pénétration du philosophe et la résolution de l'homme d'action.

Humbold, qui l'avait pris en affection, l'appelait l'enfant prodige. Henri Heine ayant à le recommander le faisait en ces termes : — « F. Lassalle, mon ami, qui vous remettra cette lettre, est un jeune homme de l'intelligence

la plus remarquable. Au savoir le plus profond, à la pénétration la plus vive, il joint une forte volonté et une habileté dans l'action qui m'étonne. C'est un vrai fils des temps nouveaux qui ne connaît rien de cette abnégation et de cette modestie dont nous avons fait profession avec plus ou moins d'hypocrisie. Il appartient à une génération qui veut jouir et dominer. »

F. Lassalle apportait donc à l'idée socialiste la réputation d'homme du monde, de membre de plusieurs sociétés savantes, d'avocat célèbre. Il se jetait avec la fougue de son tempérament dans la lutte engagée contre la vieille société ; menait de front le rôle de belligérant avec les amours et les devoirs professionnels. Constitué défenseur de la comtesse de Heltzfeld contre son mari, il gagnait à la fois la cause et le cœur de sa cliente. Bientôt, la jeune fille d'un diplomate bavarois, Hélène Denninges, éprise de lui, s'échappe de sa famille pour le rejoindre ; elle y rentre sur ses conseils, pour chercher à triompher de la résistance du père à leur mariage, n'y réussit pas et se résigne. Lassalle, irrité par les obstacles, met tout en œuvre pour les aplanir, même l'influence de son amie la comtesse Heltzfeld. La jeune fille avait eu le temps de la réflexion. Cédant à sa famille, elle épousait

le baron Junko van Mochowitz, qui, au mois d'août 1864, tuait Lassalle dans une rencontre au pistolet.

F. Lassalle avait passé comme un météore dans le firmament des socialistes. Si court qu'y ait été son passage, il avait suffi pour mettre les esprits en ébulition dans son pays.

Ses idées n'étaient qu'un mélange de celles de Karl Marx et de Robertus, qui les avaient empruntées eux-mêmes, en les exagérant, aux socialistes français les plus avancés.

Lassalle soutenait, contre Schulze-Delitzch, que les sociétés coopératives sont d'avance frappées de stérilité ; qu'à une époque de concurrence, où la lutte n'est possible qu'à l'aide des grands capitaux, de la grande industrie et de la division du travail, des associations ouvrières, livrées à elles-mêmes, n'ont aucune chance de succès. Avec Louis Blanc, il voulait que l'Etat leur vint en aide pour dompter « la loi d'airain du salariat », pour les préserver des oscillations des périodes de crise ou de chômage, les faire participer aux progrès de la science, dont les entrepreneurs sont seuls admis à profiter. Il jugeait, avec Robertus, nécessaire de créer une banque centrale ayant le monopole de l'émission des billets et pouvant prêter aux sociétés coopératives cent millions,

afin qu'elles pussent allier l'industrie à l'agriculture en détruisant l'antinomie de la petite et de la grande propriété. Ces sociétés, unies et appuyées par le crédit, se multiplieraient; elles couvriraient peu à peu le pays d'ouvriers capitalistes groupés d'après le genre de leurs opérations. L'Etat interviendrait, mais seulement pour le contrôle des statuts, la sécurité des fonds avancés, le paiement des salaires et les répartitions des bénéfices de fin d'année.

Avec Proudhon, Lassalle considérait la propriété comme une catégorie historique, estimant qu'en droit naturel, elle ne peut avoir de fondement que le travail, parce que le labeur seul est à payer, non les forces gratuites de la nature.

Avec Marx, il disait que le travail, subordonné au capital, est le monde renversé ; que l'ouvrier a droit au produit entier qu'il a créé ; mais il se séparait de lui quant aux voies et moyens. Tandis que le premier prenait pour théâtre de ses opérations l'Europe toute entière, niait l'efficacité des réformes partielles et déclarait impossible d'arriver au régime égalitaire autrement que par un mouvement révolutionnaire, Lassalle se prononçait pour des essais d'association réalisés en Allemagne d'une manière pacifique. Selon lui, il s'agissait

de réunir le capital au travail dans les mêmes mains, par des sociétés coopératives, organisées sur une vaste échelle, de façon à marcher vers une entière transformation. Il confessait, d'ailleurs, qu'avec les conditions les plus favobles, deux siècles au moins seraient nécessaires pour achever de tuer « la loi d'airain du salariat. »

S'appliquer à fonder en Allemagne des associations types, propres à servir de modèles au monde entier, en les assistant d'une banque centrale et, pour y parvenir, intéresser à l'œuvre, soit le souverain, soit un grand ministre, telle était la méthode de F. Lassalle. Plaçant son espoir dans M. de Bismark, il avait eu plusieurs conférences avec lui et la dernière peu de temps avant sa mort tragique.

Le grand chancelier était interpellé au Parlement, dans la séance du 17 septembre 1878, sur la nature de ses relations avec ce socialiste. « Je me suis, en effet, répondit-il, entretenu avec Lassalle de l'appui à donner, par le gouvernement, aux sociétés ouvrières et, aujourd'hui encore, je ne crois pas la chose inutile. J'ai toujours pensé qu'en organisant les sociétés coopératives, comme en Angleterre, on peut sérieusement améliorer la condition des travailleurs. Sa Majesté a donné une somme impor-

tante pour faire des essais que je n'ai pu suivre. Les essais n'ont pas réussi faute d'organisation pratique. Pour la production, tout allait bien ; pour la partie commerciale, c'était autre chose et les difficultés étaient si nombreuses qu'elles n'ont pu être surmontées.

Deux ans auparavant, le comte Lulembourg, ministre de l'intérieur, à propos d'un article qu'il s'agissait d'ajouter au Code pénal contre les socialistes, les montrait divisés en deux factions : l'une représentée par les disciples de Lassalle, l'autre par les députés Babel et Libenecht.

En 1875, une tentative de conciliation fut faite entr'elles. Les deux partis, réunis en Congrès, à Gotha, étaient parvenus à une transaction. Le programme qui y avait prévalu portait en subtance : que le travail est source de toute richesse et de toute civilisation ; que le produit total appartient à la société, c'est-à-dire à chaque membre et à chacun suivant les besoins raisonnables, tous étant tenus de travailler ; que du monopole du capital résultent la servitude et la misère ; que pour assurer l'émancipation, il faut en faire une propriété collective, avec réglementation sociale des travaux et juste répartition ; qu'enfin, cette

émancipation doit être l'*œuvre de la classe ouvrière*, les autres étant réactionnaires.

Le Congrès s'arrêtait à cette résolution : l'Etat libre et la société libre ; briser la loi d'airain du salariat en y substituant les sociétés coopératives ; détruire les inégalités sociales dans le cadre de la nationalité, mais en maintenant le caractère international du mouvement ouvrier.

L'accord avait coûté, de part et d'autre. Des rivalités de doctrine et de personnes ne tardèrent pas à l'annuler.

XV

Bientôt un quatrième parti se formait en Allemagne et venait donner à l'idée socialiste une empreinte particulière destinée à la faire pénétrer dans les classes qui, jusque-là, y étaient restées étrangères ou s'en étaient défendu.

Depuis longtemps déjà il se révélait dans le clergé catholique allemand des symptômes de sympathie pour le courant réformateur. Cette sympathie ne devait pas tarder à se traduire par des faits caractéristiques que M. de Laveleye relate en les suivant dans le cours de leur développement.

Dès 1863, l'illustre théologien Dollinger s'était prononcé, au Congrès des savants catholiques, réunis à Munich, pour une intervention active en faveur de la question sociale. L'évêque de Mayence, von Ketteler, fut le premier à l'action. Dans un livre : *La Question ouvrière et le Socialisme*, il déclarait qu'à beaucoup d'égards le socialisme procède de la

pensée chrétienne inspirée par l'idée d'égalité et de fraternité.

La thèse n'était pas nouvelle. Soutenue déjà par les sectes du Moyen-Age, elle avait été reprise dans les temps modernes par l'école catholico-conventionnelle de Buchez ; par Villegardelle, dans son *Histoire des Idées sociales* ; par Victor Meunier, dans un opuscule publié en 1848, et par plusieurs disciples de l'école phalanstérienne. Dès 1844, le Père Lacordaire lui avait prêté l'appui de son éloquence, en laissant tomber du haut de la chaire de Notre-Dame les paroles suivantes : « Grâce à Dieu, la question économique est jugée. Il est admis que l'association est le seul grand moyen économique qui soit au monde et que si vous n'associez pas les hommes dans le travail, l'épargne, les secours, la répartition, inévitablement le plus grand nombre d'entr'eux seront victimes d'une minorité intelligente et mieux pourvue. Je ne prends pas sur moi de louer tous les plans d'association qui se pressent au jour. Je loue seulement l'intention, parce qu'elle est un hommage aux vrais besoins de l'humanité. Ne l'oubliez pas, tant que nous sommes isolés, nous n'avons à espérer que la corruption, parce que nous n'avons qu'à répondre de nous-mêmes à nous-mêmes et

que nous ne sommes pas portés par un corps qui nous inspire respect pour lui et pour nous; la servitude, parce que, quand on est seul, on est impuissant à se défendre contre quoi que ce soit; enfin la misère, parce que le plus grand nombre des hommes naissent dans des conditions trop peu favorables pour soutenir jusqu'au bout leur existence contre les ennemis intérieurs et extérieurs s'ils ne sont pas assistés par la communauté des ressources contre la communauté des maux. L'association volontaire, où chacun entre et sort librement, est le seul remède efficace à ces trois plaies de l'humanité : la misère, la servitude et la corruption. L'Eglise l'a proclamé très haut. »

Ce n'était pas moins un signe des temps de voir, en Allemagne, un grand dignitaire de l'Eglise rattacher le socialisme au christianisme. Le fait était d'autant plus significatif que l'évêque de Mayence se recommandait par la sincérité de sa foi, les vertus et l'austérité de son caractère. Aussi remuait-il profondément les esprits en disant, après les socialistes passés et présents : — Le travail humain n'est plus qu'une marchandise. Le prix en est soumis à toutes les fluctuations du fait brutal de l'offre et de la demande. L'ouvrier est ainsi placé sur le sable mouvant de la concurrence qui ne

l'élève parfois que pour le laisser retomber toujours dans la détresse. Son intérêt est en opposition avec celui des patrons, condamnés eux-mêmes, pour ne pas succomber, à économiser sur les frais de production par des réductions de salaire. Cet antagonisme, en s'alliant à la misère, sépare les classes, les anime de haines réciproques. La condition de l'artisan était meilleure au temps des corporations. Le travail, toujours assuré, donnait alors au moins la sécurité du lendemain. Aujourd'hui, l'existence toute entière de la classe laborieuse, c'est-à-dire de la plus grande partie du genre humain, est livrée aux oscillations du marché que troublent sans cesse l'imprévu et le défaut d'équilibre entre la production et la consommation. Elle est à la merci du capital qui profite seul des progrès réalisés. « Voilà, s'écriait le vénérable prélat, le marché aux esclaves ouvert de nouveau dans l'Europe par notre libéralisme. »

L'évêque de Mayence croyait, avec Lassalle, contre Schulze-Delitzch, que les ouvriers, obligés d'offrir leurs bras au rabais, ne peuvent se relever de leurs propres efforts ; il voulait qu'on commençât par les ramener au christianisme pour leur apprendre à supporter les dures épreuves de la vie, leur faire espérer

les récompenses de la félicité éternelle, leur inspirer l'esprit du sacrifice, l'obéissance et le dévouement.

Quant aux moyens terrestres, il recommandait, comme Lassalle, les sociétés coopératives, ne cachant pas ses sympathies pour le grand agitateur. Seulement, l'évêque de Mayence différait avec lui sur la manière de les assister. C'était la charité chrétienne qui devait, par ses dons, mettre les ouvriers à même d'améliorer leur sort. Il exhortait tous les bons catholiques à seconder de leur argent les sociétés coopératives et faisait, en même temps, un pressant appel à la noblesse, aux riches, aux manufacturiers.

« Des idées aussi élevées, fait remarquer M. de Laveleye, émises par un prélat aussi éminent et développées, d'ailleurs, avec une incontestable éloquence, devaient produire une profonde impression sur le clergé catholique allemand ; mais, comme il ne tarda pas à les exposer devant les électeurs, il est permis de croire qu'il y vit le moyen de trouver des alliés parmi les ouvriers dans sa lutte contre le gouvernement. Le Kultur-Kampf et les lois de Mai ayant poussé le clergé à bout, il n'hésita pas à tendre la main au socialisme. Tout un programme de réformes catholico-socialiste

fut élaboré. Un prêtre, instruit et orateur habile, chanoine de la cathédrale de Mayence, M. Moufaud, l'exposa dans une réunion électorale, le 27 février 1871. C'est tout un exposé de principes économiques religieux.»

Il était établi, dans ce programme, que tout le mal vient de l'application de la « loi d'airain du salariat », assimilant les lois de la production et de la répartition aux lois nécessaires qui régissent les phénomènes de la nature. Le *self-help* de Schulze-Delitzch, pas plus que la charité évangélique de l'évêque de Mayence, ne saurait suffire pour y porter remède. Il faut l'intervention de l'Etat, non pour organiser le travail, tâche qui doit être réservée à l'initiative de chaque corporation, mais pour garantir la propriété ouvrière comme est garantie la propriété foncière ou immobilière ; pour défendre les forces et le temps de l'ouvrier contre « les iniquités du capital qui, après avoir usé et abusé de ses muscles, l'abandonne, quand il est vieux et usé, sur le grabat de la misère. » L'Etat doit régler la durée de la journée de travail, imposer le repos du dimanche, fixer le taux du salaire ; ne pas permettre qu'il soit assimilé, comme aujourd'hui, à la marchandise, parce que l'aptitude au travail de l'ouvrier est toute autre chose,

sa vie même. « Cela révolte les sentiments de justice et d'humanité. » L'Etat doit y mettre un terme ; il doit aussi interdire aux femmes et aux enfants le milieu immoral de la fabrique et constituer le droit ouvrier.

Le chanoine Moufaud demandait que des avances fussent faites par l'Etat aux associations ouvrières, qu'on les allégeât des charges fiscales et militaires ; qu'on prit des mesures pour limiter la tyrannie du capital, empêcher « le scandale des fortunes édifiées sans travail sur le produit des sueurs de la classe ouvrière. »

M. Moufaud laissait ignorer les moyens à employer pour maîtriser la tyrannie du capital, régler le salaire et accorder des subventions aux associations, sans détruire l'équilibre du budget. Son programme était plus négatif qu'affirmatif. Il était néanmoins une arme puissante entre les mains du clergé déjà si fort par son organisation et le levier de la foi.

On forma des groupes socialistes catholiques en les munissant d'organes de publicité. Dans une réunion générale, au mois de septembre 1869, avait été constituée une section permanente ayant pour mission de provoquer la création de sociétés chrétiennes et pour objet le relèvement moral et économique de la classe ouvrière.

A la même époque, des évêques, en conférence à Fuelda, s'étaient associés à l'œuvre. Ils recommandaient au clergé d'éveiller, dans son propre sein, l'intérêt en faveur de la question sociale ; de se préparer, par l'étude, à la soutenir et à en faire un moyen d'influence. L'Assemblée posait, en outre, des principes pour l'organisation des « chrétiennes sociétés ». Aucun des membres ne devait faire partie des sociétés démocratiques-socialistes. Le premier devoir était de demeurer attaché à l'Eglise. Il était interdit aux prêtres de se mettre à la tête des sociétés ; mais il leur appartenait de n'en confier la direction qu'à des personnes d'un sûr dévouement. On devait recruter des gens riches sans les admettre dans les conseils d'administration, afin d'éviter de paraître à la remorque du capital ; se garder de compromettre son influence en se montrant opposé aux grèves et coalitions ; ne faire de la politique que pour le bien de l'Eglise ; organiser le dimanche des réunions d'ouvriers, provoquer des associations distinctes entre les compagnons, les ouvriers de fabrique et les paysans ; en former des confédérations ; réserver à chaque association son autonomie locale et attendre pour les fondre l'heure propice où le Pape pourrait en déterminer la forme et

procéder à une organisation d'ensemble vraiment chrétienne.

Au bout de peu de temps, le parti socialiste catholique avait rallié la petite noblesse, jalouse de la prépondérance croissante des hommes d'argent et par suite mal disposée contre le capital. La conquête entraînait celle des paysans catholiques qui, dans une réunion générale tenue à Doggendorf, en octobre 1871, disaient : — « Nous détestons de toute notre âme le militarisme qui se considère comme la chose principale, absorbe les forces vives du travail, même quand elles sont indispensables à la production, en temps de moisson. Et, cependant, l'armée existe pour la nation et non la nation pour l'armée, de même le gouvernement pour le peuple et non le peuple pour le gouvernement. »

M. Wite, délégué des sociétés chrétiennes socialistes en énumérait les forces ; il comptait quinze mille paysans en Bavière, à peu près autant en Westphalie et dans le Bas-Rhin ; quatre-vingt mille des compagnons d'une société organisée par un sieur Kalping en vue de la culture du sentiment moral et religieux. — « Nos associations, s'écriait-il, compteront bientôt leurs membres par centaines de mille. C'est là une armée respectable et ce n'est que

le commencement. Trente mille prêtres allemands vont mettre la main à l'œuvre, j'entrevois un brillant avenir. »

Le réseau était tendu sur le monde des croyants que l'on divisait en catégories diverses : maîtres, ouvriers, paysans, jeunes gens, jeunes filles et femmes.

Cette nouvelle pêche miraculeuse a inspiré à M. de Laveleye les réfléxions suivantes : « Il est difficile d'émettre un jugement impartial sur le mouvement si extraordinaire que nous avons essayé de faire connaître. Il serait, je crois, injuste de prétendre que la commisération pour le sort des ouvriers et les idées socialistes qu'exprime le clergé ne soient qu'une comédie pour arriver au pouvoir. Un prêtre charitable doit être sincèrement touché des maux qui affligent les classes ouvrières au sein des grandes agglomérations industrielles. S'il a lu les Pères de l'Eglise, il constatera avec indignation combien peu leurs préceptes servent de règle aux actions de la vie moderne. Avec l'idéal de la charité évangélique dans le cœur, que peut-il dire de ce monde économique où règne la dure loi de la concurrence, qui n'est autre que la lutte animale pour l'existence ? Dans la chaire, le bon prêtre doit nous dire : « Traite ton frère comme toi-même. » Mais

l'industriel lui répond : « Si je ne réduis pas les frais de production et le salaire au minimum, je ne vendrai ni à l'étranger ni chez moi et nous perdrons notre gagne-pain. » J'admets donc que Monseigneur von Ketteler a été touché de la grâce socialiste en lisant Lassalle, comme M. de Bismarck l'a été en l'écoutant. Mais, cependant, quand on voit la masse profonde de ces innombrables associations, dirigée et chauffée en vue du scrutin et le clergé s'allier sans hésitation à ces démocrates qui ont prononcé contre le christianisme le serment d'Annibal, on cesse de croire que toute cette campagne, si habilement menée, n'ait d'autre inspiration que l'amour du prochain et d'autre fin que de lui venir en aide. Evidemment, le but suprême est le triomphe de l'Eglise, le reste n'est que le moyen. »

Il est vraisemblable, en effet, qu'en se ralliant au socialisme le clergé catholique allemand cédait surtout à l'instinct de conservation et à son amour séculaire de la domination. Le Gouvernement se montrait résolu à entamer profondément ses privilèges. Le courant moderne, diminuant son pouvoir d'action, lui avait enlevé beaucoup de ses fidèles ; il le laissait affaibli au moment d'un suprême combat d'où dépendait la continuation de son

rôle prépondérant dans le monde. C'était donc pour lui un impérieux besoin de réparer ses pertes en ramenant les sympathies populaires par un rajeunissement de doctrine. Le socialisme, qui passionnait les masses, lui en fournissait le moyen. Il y avait à choisir entre les idées d'apaisement et de conciliation et les idées portées à faire violemment table rase en vue d'une réédification intégrale. La sagesse, la raison, l'humanité et la prudence conseillaient les premières ; mais, par leur lenteur, elles se prêtaient mal à la rapide conquête populaire, et le clergé, pressé de la faire, s'est livré aux secondes. Il s'est mis à la suite de Karl Marx et de Ferdinand Lassalle, rivalisant de hardiesse avec eux pour dénoncer les iniquités du capital, proclamer le droit de l'ouvrier à la valeur entière de son produit, et, amalgamant leurs idées, il en a formé un système particulier où l'Eglise devient le centre d'initiation et de direction du travail.

En se constituant ainsi l'un des corps d'avant-garde du socialisme aventureux, le clergé allemand a trouvé la fibre populaire. Les recrues lui sont arrrivées par masses ; il les a embrigadées dans ses anciens bataillons et, en 1881, lors des élections, s'étant allié

avec les démocrates, près de cent de ses candidats sont sortis du scrutin. La défaite était complète pour le grand-chancelier qui, parmi les évincés, comptait son propre fils, le prince Clovis de Hohenlohe, ambassadeur à Paris. Le ministre de l'agriculture s'y trouvait lui-même compris.

M. de Bismarck, qui prévoyait l'échec, avait cherché à lier parti avec les socialistes Bebel et Liebeneck, sans réussir à triompher de leur répugnance.

Le petit état de siége, les évènements venaient de le démontrer, loin de fortifier le Gouvernement, l'avait donc plutôt affaibli. Lorsque, au Reichstag, à la séance du 12 décembre 1881, la prorogation en a été proposée, le député Kesenelever a pu dire que, loin d'amoindrir les socialistes, la loi contre eux n'a fait que les unir plus étroitement. Le ministre de l'intérieur intervenait alors pour formuler de nouveaux griefs. La tendance radicale du socialisme, disait-il, est représentée par M. Most, la tendance modérée par MM. Bebel et Liebeneck. Ces deux tendances se font une guerre acharnée, mais ne diffèrent que par le tempérament et la méthode. Ce mouvement incline aujourd'hui plus à gauche. Le Gouverne-

ment se croit obligé de maintenir la loi d'exception avec la plus grande énergie, sauf à la retirer en 1884, si la situation le permet sans danger.

La proposition ayant été votée, le pouvoir reste armé des mêmes moyens de répression que par le passé. Seront-ils plus efficaces dans l'avenir? On peut supposer que M. de Bismarck n'en est pas convaincu. N'ayant pas réussi, malgré de grands efforts, à gagner la confiance du socialisme, il s'en est fait l'apôtre. La loi sur l'assurance obligatoire pour les ouvriers a été l'un des premiers effets de sa conversion. « Elle ne pourra être rendue viable, disait-il au Parlement, le 9 janvier 1882, si on ne lui donne pour base une loi sur les corporations. Et cela parce qu'on ne pourrait avoir une administration centrale pour les assurances assez grande pour accomplir tout le travail dont elle serait chargée. En second lieu, il faut que l'entrée dans la corporation soit obligatoire. Il y aurait d'autres moyens d'arriver au but, mais les difficultés proviennent de ce que les cercles industriels, tout particulièrement, ont élu des adversaires du Gouvernement. J'en conclus que les ouvriers n'approuvent pas ses intentions ; qu'ils attendent plus du libre-échange, du laissez-faire;

des cessionnistes et des progressistes. Ce qui me touche, c'est précisément de constater que les ouvriers élisent de préférence des représentants de la tendance qui laisse le faible la proie du fort et attendent tout de l'initiative privée. Nous, nous voulons empêcher qu'à l'avenir quelqu'un puisse dire : Je n'ai à supporter que des charges ; en haut, on n'a pas de pitié. La dynastie manifeste depuis longtemps cette tendance. Frédéric le Grand, déjà, se vantait d'être le roi des gueux. Mon maître actuel a l'ambition de commencer encore à son grand âge la solution de cette question sociale, d'améliorer le sort des ouvriers et d'augmenter leur confiance dans l'Etat. Il s'agit de les empêcher d'être écrasés sur la grande route de la vie. »

Cette importante déclaration avait soulevé d'ardentes discussions qui eurent leur retentissement dans la presse. L'officieuse *Gazette du Nord*, prenant à parti le chef des libéraux, M. Bennigsen, lui reprochait de manquer du coup d'œil de l'homme d'Etat ; de n'avoir pas compris le rescrit impérial, d'oublier que les Hohenzollern entendent n'être pas des fantômes constitutionnels, disposés à jouer le rôle de princes de théâtre sans volonté. « La bourgeoisie, ajoutait la *Gazette*, n'a ni la haute

intelligence, ni le profond désintéressement nécessaires pour se vouer à la réconciliation des classes avec l'Etat, en leur donnant satisfaction. Ce sera l'œuvre d'une monarchie habituée depuis des siècles à se sacrifier à son devoir. Et quelle autre puissance que la royauté pourrait briser la résistance fanatique qu'oppose, aux réformes sociales, la classe aujourd'hui dominante, dans l'opinion, dans la presse et dans la littérature ? Le roi intervient de son autorité personnelle, afin de sauver le vaisseau de l'Etat des dangers, qu'une foule à courte vue et préoccupée ne sait pas voir. »

Plus de doute sur la tactique de M. de Bismarck. Il en voulait à la bourgeoisie de son opposition et recherchait l'appui des masses pour la mâter. C'était imiter la politique de nos vieux rois contre la féodalité. Seulement, alors, l'alliance du peuple et de la royauté avait pour objet un ennemi commun, faisant obstacle, à la fois, à l'autorité monarchique et aux franchises municipales. Tel n'est pas le cas pour un pouvoir et une démocratie entraînés dans des sens différents et également jaloux, l'un de ses privilèges, l'autre de la liberté.

Parmi les socialistes, ceux-là même qui

demandent que l'Etat intervienne pour faire des avances ou exercer un contrôle sur les sociétés coopératives, entendent, qu'à tous autres égards, elles soient indépendantes. Le chancelier d'Allemage veut, au contraire, les assujettir à l'autorité gouvernementale ; en d'autres termes, s'il conspire avec le socialisme, c'est, suivant la métaphore de Lamartine, comme le paratonnerre avec la foudre, pour en dérober le fluide.

Tous ses projets révèlent cette secrète pensée. S'il propose la loi d'assurances contre les accidents, en faveur des ouvriers de fabrique, c'est avec l'idée que l'Etat sera l'assureur, le détenteur et le gérant de la caisse, encore bien qu'elle doive être remplie principalement par les chefs industriels. S'il demande, d'un autre côté, que le gouvernement prenne sous sa tutelle les invalides du travail, c'est pour qu'il en gère les affaires, puisse créer des retraites ou distribuer des secours suivant ses propres inspirations. La même préoccupation se manifeste à l'égard des sociétés coopératives, dont il ne conçoit l'existence qu'à titre obligatoire et enlacées dans un réseau administratif aboutissant à l'Etat.

Le rêve d'enchaîner à l'autorité gouvernementale le mouvement socialiste, enfiévré de

la passion d'émancipation, de liberté et d'égalité, indique quelle est la robuste foi de M. de Bismarck dans sa puissance. Lequel des partis pouvait-il espérer rallier ? Ce ne sont pas les libéraux que venait de récuser la *Gazette du Nord* ; moins encore les progressistes qui comptent dans leurs rangs le fondateur des sociétés coopératives indépendantes. Le grand chancelier savait, par expérience, qu'il n'avait pas à compter non plus sur les démocrates socialistes. Enfin, les disciples de Lassalle n'ont jamais, d'autre part, entendu s'inféoder à l'Etat.

Le centre catholique était donc le seul parti avec lequel des accommodements fussent possibles ; mais à la condition de capituler avec le clergé, c'est-à-dire d'adorer ce qu'on avait voulu brûler. La volte-face était dure. M. de Bismarck s'y est résigné avec sa désinvolture ordinaire, oubliant sa résolution, autrefois, fièrement annoncée, qu'il ne ferait jamais le « *Voyage de Canossa.* »

La transaction, forcée pour le ministre en quête d'une majorité, sauvait le clergé d'une situation gênante et difficile qui le tenait à la merci des démocrates socialistes pour les élections. Son alliance avec eux n'avait pas été sans lui créer des embarras et des humi-

liations. Le vieux levain d'antipathie réciproque fomentait toujours, provoquant des crises et des froissements ineffaçables. C'est ce qui s'était produit naguère encore dans une réunion générale, tenue à Essel, pour établir une confédération entre tous les mineurs de l'Allemagne. Naturellement, des deux côtés, on briguait la suprématie de direction. Les socialistes catholiques devinrent agressifs et l'un d'eux, le vicaire Laaf, perdit toute mesure dans une discussion contre le démocrate Hasselmann, non moins emporté. Le lendemain, les journaux s'emparaient de l'incident pour l'accentuer davantage. L'un des organes du parti démocrate chantait les louanges des braves mineurs pour avoir éventé les manœuvres des « intrigants à robes noires et refusé ouvertement de pactiser avec la « capelanocratie. »

De pareils déchirements étaient inévitables entre deux factions socialistes, lancées dans des directions opposées : l'une regardant le passé, l'autre l'avenir, de chaque côté en perdant de vue le possible. Elles se rencontraient seulement dans l'œuvre de la négation ou de la démolition et on doit rendre cette justice aux socialistes catholiques allemands, qu'ils n'ont pas été les moins ardents à vouer le capital à

l'exécration des masses. Ils ont ainsi contribué à fomenter des haines dans la population ignorante et pauvre, dont ils seraient les premières victimes si le malheur voulait que de nouvelles tempêtes humaines vinssent à se déchaîner.

XVI

Nous avons vu, qu'à son origine, le socialisme contemporain, représenté par ses deux fondateurs, Saint-Simon et Charles Fourier, était animé d'une large pensée de dévouement à l'humanité ; qu'il se gardait de mettre en question les droits acquis, ni d'imputer à l'une des classes la responsabilité des infortunes qui assiègent les autres. On pouvait contester la justesse des vues, non la générosité des intentions.

Plus tard, les idées en ont été fractionnées pour servir de fondement à autant de théories différentes, qui, perdant de vue l'unité du problème, ont été conduites à ne voir le salut de la classe ouvrière que par le sacrifice de la bourgeoisie. Il est juste, cependant, de reconnaître, qu'en France, les socialistes influents ont toujours recherché des moyens de transactions, afin d'éviter un dénouement révolutionnaire. Cette sage préoccupation a résisté jusqu'au jour où l'Association internationale,

devenue prépondérante, a nié toute possibilité d'accord et a fait appel à la violence. La situation devait encore être aggravée par l'apparition d'une autre société concurrente, celle fondée par l'allemand Most, qui, expulsé de son pays, la dirige de Londres. Il s'agit pour elle de préluder à la révolution universelle par des attentats inouïs contre les personnages les plus en vue, de manière à frapper d'épouvante.

Cette secte, qui se rattache au nihilisme, a été organisée sous l'influence du russe Bakounine, mort à Berne, en 1876. Nul plus que lui n'a contribué à donner un caractère sauvage à l'esprit révolutionnaire en Europe, où il s'est efforcé de le développer. Aux procédés de l'Association internationale, il a voulu qu'on ajoutât l'incendie et le meurtre, pour arriver à la « pan-destruction » et produire l'amorphisme. Il conseillait à ses partisans de ne pas se laisser détourner de cette œuvre abominable par les préoccupations de la reconstitution sociale ; qu'il fallait, avant tout, épouvanter les puissants et réveiller le peuple par une série d'attentats et d'entreprises audacieuses, mêmes insensées. En Italie, en Belgique, en Espagne, excitant partout les passions, Bakounine était parvenu à rallier le plus grand nom-

bre des internationalistes, déconcertant Karl Marx, lui-même, qui l'avait fait expulser de l'Association en 1872; il le battait dans son propre pays et, en mourant, laissait entre les mains de son compatriote Krapotkine la société qu'il avait fondée, celle de l'Alliance de la Démocratie socialiste.

De tous les foyers de désorganisation, créés en Europe par ces deux Associations rivales, il s'est échappé comme des effluves délétères, qui, en s'abattant sur notre pays, lui ont communiqué la rage du collectivisme ou anarchisme. Ceux qui en sont affectés ont la manie du Congrès ou des réunions publiques. Ils les organisent pour épancher le virus qui les enfièvre. Au Havre, où leur siége était établi en 1881, les paroles y crépitaient comme la foudre. Chacun s'efforçait de communiquer à l'assistance le feu dont il était dévoré. Le citoyen Fouché, se disant délégué de quarante-huit comités départementaux, déclarait que le prolétariat se sépare absolument de la bourgeoisie. La propriété, c'est le vol, s'écriait-il, après Proudhon. Aucun progrès ne s'est fait sans effusion de sang. Nous déclarons que la bourgeoisie aura à disparaître révolutionnairement. Nous en serons les fossoyeurs.

Le citoyen Borda voulait, de son côté, que

les ouvriers formassent une quatrième classe pour combattre la bourgeoisie réactionnaire aussi bien que la bourgeoisie radicale qui « allonge son nez dans le champ du prolétariat. »

Dans son langage imagé, la citoyenne Rouzade comparait la terre à une gamelle réservée à quelques-uns. La table, ajoutait-elle, n'est pas mise pour tout le monde. Que voulez-vous ? Les honnêtes gens ne sont pas partageux. On demande des indemnités pour les propriétaires ! Ils devront s'estimer bien heureux d'être admis dans la collectivité à part égale.

Tel a été le ton de la discussion pendant toute la durée du Congrès qui n'était, d'ailleurs, que l'écho de ce qui se débite partout dans les réunions du même genre.

La résolution suivante fut adoptée à la presque unanimité :

« Considérant que la nouvelle organisation ne peut avoir pour but que l'appropriation collective, déclare que : pour atteindre ce but, les travailleurs doivent s'organiser en parti entièrement opposé à la bourgeoisie ; qu'ils doivent former le plus grand nombre possible de Chambres syndicales en groupes révolutionnaires, établis dans chaque localité pour s'unir par canton et se fédéraliser par région ;

» Considérant que les grèves sont un moyen d'agitation, d'action et d'organisation, le Congrès invite les travailleurs à former dans toutes les villes un Comité permanent pour les grèves. »

N'oublions pas d'ajouter que, parmi les délégués ouvriers envoyés au Congrès du Havre, tous ne furent pas disposés à suivre les collectivistes ou anarchistes. Les dissidents, en assez grand nombre, se séparèrent avec éclat pour délibérer entr'eux. Les idées qui ont prévalu dans leurs réunions sont relativement modérées, quoique beaucoup trop héroïques encore pour le tempérament de la société. On y trouve que l'exploitation de tous les ateliers de l'Etat doit être confiée aux ouvriers et dirigée par eux ; qu'il y a lieu d'abolir tous les impôts indirects pour les remplacer par l'impôt progressif sur les revenus supérieurs à trois mille francs ; de supprimer l'héritage en ligne collatérale et tout héritage direct dépassant vingt mille francs ; d'armer le peuple, de faire la commune maîtresse d'elle-même, de sa police, de son budget, de son administration et de toutes les fonctions rétribuées.

On peut dire que depuis l'apparition des deux associations internationales et rivales,

c'est là aujourd'hui le minimum des revendications ouvrières. Toutes s'accordent sur ce point que la commune doit être autonome. Le fait est digne de remarque. Pour les purs révolutionnaires, la signification n'en est pas douteuse. C'est un moyen de faire de la commune une forteresse favorable à leurs desseins. D'autres y ont vu sincèrement un moyen de progrès.

Proudhon, que l'on trouve partout au service des idées aventureuses, affirmait déjà, en 1848, qu'il n'y a pas et qu'il ne saurait y avoir jamais de représentation législative du peuple ; que le peuple doit être appelé à parler et à agir directement comme un seul homme ; qu'enfin, selon son expression, tous les systèmes électoraux sont des mécaniques à mensonges.

L'idée a été recueillie par des hommes et des écrivains politiques et philosophes. Ils ont voulu lui donner une formule générale dans un livre publié en 1851 sous le titre : *Organisation Communale et Centrale de la République*. C'était l'œuvre délibérée et collective de MM. Bellouard, Benoît (du Rhône), Charrassin, A. Chouppe, Erdan, C. Fauvety, Gilerdeau, Renouvier, etc.

L'expérience des trois années précédentes,

marquées par un retour vers la dictature, les avait amenés à condamner le régime parlementaire. Le peuple qui délègue ses droits, disaient-ils, les perd nécessairement par l'usurpation inévitable de ses mandataires.

Il fallait donc découvrir un mécanisme nouveau, de nature à préserver de toute atteinte la souveraineté nationale. Pour y parvenir il faut, disait-on, substituer à la délégation représentative, la législation ou le gouvernement direct par le peuple. Dès lors, plus de Président de la République, plus de pouvoir exécutif, législatif ou judiciaire centralisé ; plus de divisions politiques par département, arrondissement. La France ne comprendrait plus que des communes ayant pour centre représentatif une Assemblée nationale dont le siège serait à Paris. Son rôle serait purement administratif. Produit de l'élection et renouvelable chaque année, cette Assemblée nationale se décomposerait en dix-huit Comités ayant des attributions rigoureusement déterminées par la loi. Le Comité de la guerre, par exemple, serait chargé, dans des limites arrêtées d'avance, de l'organisation et de l'instruction de l'armée permanente, à laquelle tous les citoyens fourniraient deux années de service.

Les autres Comités se partageraient les attributions afférentes à nos ministères actuels, accrues de celles jugées nécessaires à la gestion des affaires de leur compétence. Chacun serait assisté d'auxiliaires rétribués pour l'accomplissement de sa double tâche consistant à appliquer la loi ou à en préparer de nouvelles que le peuple serait appelé à adopter ou à rejeter. De même pour le budget, qui serait aussi réservé à son approbation.

Quant aux communes, elles fourniraient autant de centres d'action indépendants. Les citoyens, réunis dans leurs comices, discuteraient, voteraient, transmettraient à l'Assemblée nationale la résolution de la majorité. L'Etat ne serait représenté dans chacune d'elles que par un magistrat désigné sous le nom de préfet. Son rôle serait surtout préventif. Il consisterait à veiller aux intérêts d'ordre général et au maintien de l'unité nationale. Toutefois, faisant partie de droit de l'Assemblée communale, le préfet pourrait imposer un *veto* à ses délibérations.

Pour le surplus, la commune serait en pleine possession d'elle-même. Agrandie par la translation de son siège en chef-lieu de canton, elle s'administrerait directement par une Assemblée élective renouvelée chaque

année. Cette Assemblée serait divisée à son tour en autant de comités que le comporte la diversité des attributions municipales. La commune, pourvue de tous les organes qui lui sont nécessaires, aurait une banque, un tribunal, un collège, une police, une garde nationale composée des citoyens libérés du service de l'armée permanente. Tous les fonctionnaires, à la nomination de l'Assemblée locale, releveraient exclusivement de son autorité ; à savoir : les juges, les professeurs et préposés quelconques aux finances, à la police, à la rédaction et à l'administration du *Journal officiel de la Commune.* Les officiers de la garde nationale, nommés par l'élection interne, dépendraient aussi de l'Assemblée, sauf en cas de guerre. La banque, chargée des opérations de crédit, percevrait en même temps les impôts revenant à l'Etat qui serait, par suite, dispensé d'avoir des agents spéciaux.

Simples mandataires des citoyens, les membres de l'Assemblée communale, comme ceux de l'Assemblée nationale, n'auraient d'action que dans la sphère administrative, pour l'application ou la préparation des lois, la sécurité des intérêts et des personnes. Chaque comité aurait, selon sa compétence, à

surveiller les travaux publics, à diriger les fonctionnaires, à arrêter les comptes, répartir les impôts, proposer le budget, préparer les réformes jugées utiles en appelant toujours le peuple à décider.

S'il est vrai que l'homme ne réussit dans ses œuvres qu'en imitant celles de la nature, le système qui vient d'être résumé ne se distingue que par des contre-sens. Il n'a rien, en effet, de commun avec les procédés d'organisation qui se manifestent dans l'ordre cosmique, où la vie monte du simple au composé, se déploie en tout et partout par des séries de complexité croissante s'enveloppant les unes dans les autres jusqu'à l'unité qui les résume. Ainsi, comme être physiologique, l'homme est un ensemble d'organes dont les foyers de ralliement entr'eux vont s'agrandissant pour aboutir au foyer central. La société, qui est le prolongement de l'existence dans nos rapports avec nos semblables, sera donc d'autant plus parfaite qu'elle se rapprochera de ce modèle. D'instinct ou par réflexion, les générations y ont tendu dans leurs efforts de progrès. Aussi, les institutions politiques qu'elles nous ont léguées présentent-elles, dans leurs grandes lignes, un commencement d'image de la symétrie physiologique

par les constructions étagées de la commune, du canton, de l'arrondissement, du département, lesquelles servent en même temps de cadres à la hiérarchie administrative, politique et judiciaire.

Au lieu de se déployer dans cet ordre hiérarchique et solidaire, la vie sociale n'aurait plus, pour se manifester, qu'un centre et des extrémités, sans rouages intermédiaires pour activer la puissance de transmission ou de réflexion.

Qui ne voit que l'Assemblée nationale, réduite à un pouvoir illusoire, succomberait au moindre effort d'usurpation de la commune de Paris, puissante par ses ressources budgétaires, sa police et sa légion armée. Dans un mouvement populaire elle aurait toute facilité pour imposer son assemblée improvisée à tout le pays. La résistance ne pourrait s'organiser sans augmenter le danger ; car, dans son indépendance, chaque commune prendrait parti dans un sens ou dans l'autre. Toutes grouperaient leurs forces pour se les opposer réciproquèment. La division, la lutte se produirait partout, soit en vue d'un mouvement d'ensemble, soit en vue de révoltes locales. Où serait alors, dans la commune, la sécurité pour les biens et pour les personnes, en l'absence

d'un pouvoir central capable de la garantir? Quelle serait la situation des minorités ayant succombé dans les élections, en présence de l'autorité sans limites des élus ; des rancunes occasionnées par la lutte et qu'aviverait encore le frottement de chaque jour des vainqueurs et des vaincus? Il n'y aurait à compter ni sur les juges, ni sur la police, ni sur la force armée; tous les fonctionnaires étant dans la main de l'Assemblée communale et en dépendant, sauf un préfet réduit à l'impuissance.

Voilà, cependant, ce qu'avec les meilleures intentions du monde, un groupe d'honnêtes penseurs, pris de découragement par suite des évènements, imaginaient, en 1851, pour sauvegarder la liberté individuelle et collective. L'idée dont ils se sont inspirés serait à peine concevable dans un état social où tout serait préparé pour l'accord des hommes entr'eux. Elle serait désastreuse, appliquée à une société où l'opposition des intérêts, les différences si tranchées d'éducation, d'instruction et de bien-être, répandent dans les cœurs de si funestes germes de jalousie et d'envie. Ce serait ouvrir la porte au pire esprit d'aventure et marcher grand train à un état permanent de guerre civile.

Les irréconciliables, voués à l'œuvre de

bouleversement, l'ont bien compris. Aussi le principe d'autonomie communale est-il devenu pour eux un article de foi, une idée de ralliement et un motif d'espérance. En 1870, ils n'ont reculé devant aucun moyen pour le faire triompher. Les crimes à la patrie, à la civilisation, à l'humanité n'y ont pas suffi ; mais le but lui-même reste en vue, il est toujours poursuivi. Les hommes prévoyants devraient s'attacher à en détourner les ouvriers, et pour cela travailler à l'amélioration de leur sort. Malheureusement, si le souci s'en manifeste, ce n'est que par intermittence, sans méthode d'ensemble, le plus souvent avec la cocarde et dans un trop visible intérêt d'esprit de parti.

Le clergé français n'a pas vu, sans être tenté de l'imiter, celui de l'Allemagne profiter de l'influence attachée à l'idée socialiste. L'institution des cercles ouvriers catholiques est déjà entre ses mains un instrument de conquête populaire. M. le comte de Mun, qui en est le grand chef, s'est exprimé à cet égard dans des termes significatifs au Congrès de Chartes, en 1878. Parlant des revendications des travailleurs et empruntant le langage commun à tous les socialistes, il a dit après eux : « L'ardeur des spéculations envahit tout ; la lutte sans merci a pris la place de l'émula-

tion féconde ; la petite industrie est écrasée le travail professionnel tombe en décadence ; les salaires s'annihilent ; le paupérisme s'étend comme une lèpre hideuse ; l'ouvrier exploité sent germer dans son cœur une haine implacable ; il n'a d'autre asile que la résistance et de secours que dans la guerre. La coalition et la grève tiennent lieu d'organisation du travail. Laissez faire et laissez passer, c'est l'arrêt du libéralisme ; c'est la liberté révolutionnaire et elle n'a qu'un nom, c'est la liberté de la force. La liberté, Messieurs, et où est-elle ? J'entends bien qu'on en parle de toutes parts ; mais je ne vois que des gens qui la confisquent à leur profit. Et si j'en cherche la trace dans ce qui vous touche, dans ce qui vous tient le plus étroitement au cœur, dans cette grande question du travail qui résume toutes les autres et où vient aboutir de nos jours toute la lutte sociale, toute la lutte politique ; si je cherche la trace de la liberté, j'y trouve plus que partout ailleurs le mensonge révolutionnaire. J'entends proclamer la liberté absolue du travail comme le principe d'affranchissement du peuple et je la vois qui, dans la pratique, aboutit à la servitude des travailleurs. Messieurs, vous êtes artisans, vous êtes des hommes du métier, dites-moi si je me trompe. »

Le monde catholique était ainsi mis en demeure de reconquérir, comme en Allemagne, le terrain perdu. M. le comte de Mun n'allait pas aussi loin que le clergé d'Outre-Rhin, dénonçant les iniquités du capital et la détention illégitime des instruments de travail entre les mains des entrepreneurs. L'ouvrier apprenait, néanmoins, que la société sacrifie ses droits et le livre à la servitude. C'était prendre l'engagement de travailler à l'en relever. De là est né en France le socialisme catholique. Moins hardi que celui de l'Allemagne, il en diffère, en outre, sous ce rapport qu'au lieu de laisser à chaque métier le soin de déterminer sa forme d'association, il poursuit quelque chose d'analogue au régime corporatif du Moyen-Age. C'est ce qui semble, du moins, résulter d'une déclaration votée par des industriels catholiques de la région du Nord, dans une réunion tenue à Lille en 1879. Le patronage y est recommandé comme l'essence de l'ancienne société avant qu'elle ne fut troublée par « l'intervention néfaste des droits de l'homme. »

Dans son numéro du 13 mai 1881, le journal l'*Univers* rendait compte encore d'une autre réunion de patrons et d'industriels chrétiens, qui avaient été convoqués, par l'œuvre des

Cercles ouvriers catholiques, pour étudier la question sociale, plus que jamais, disait-on, à l'ordre du jour. On y lisait : « Toujours inspirée par l'individualisme, la Révolution s'est acharnée à briser la forme de vie associée que l'Eglise avait répandu dans le monde soumis à son empire ; elle a prétendu faire régner dans la société moderne, comme expression sincère de la justice sociale et comme forme parfaite des rapports sociaux, l'effort individuel et le droit individuel, sans autre frein que la prohibition d'une légalité humaine. A cet individualisme, fruit de l'orgueil libéral, les catholiques déclarent la guerre... C'est au nom du droit divin qu'on peut être libre de travailler, par l'association, au salut de l'ouvrier. »

Il serait superflu de donner d'autres spécimens du socialisme rétrospectif qui, avec sa petite troupe, s'obstine à gratter, en y usant ses ongles, le bronze de la société moderne.

Aujourd'hui que, par dessus tout, règne, jusqu'à l'excès, le sentiment d'égalité joint à un souci farouche de la dignité humaine, il n'est plus permis de chercher, dans le principe du patronage, un moyen efficace d'influence sur l'ouvrier pour diriger sa conduite. Il l'est moins encore de s'abandonner à l'espoir de

replacer dans les étroites formes du passé notre vie agrandie, augmentée de toutes les aspirations nouvelles sorties du développement de l'instruction, des idées, des besoins et de l'habitude de la liberté. L'essayer serait aussi chimérique qu'il le serait de tenter de revêtir l'homme viril des vêtements de son enfance. Les liens d'une législation autoritaire, immobilisant les individus dans des sphères distinctes, sont à tout jamais relégués dans l'histoire. Il faut savoir en prendre son parti. Le premier besoin, à l'heure actuelle, est d'être maître de soi-même, libre dans le choix et l'exercice de son activité. C'est, d'ailleurs, la condition nécessaire pour l'emploi le plus fructueux des forces sociales, qui ne peuvent se manifester dans toute leur énergie que selon les aptitudes originelles. Si le vrai bien pour l'homme est dans le développement de sa nature, c'est aussi la condition du perfectionnement social qui est lié au perfectionnement individuel. Il ne faut donc pas condamner l'individualisme, d'où jaillit la vie, mais, sans lui porter atteinte, en combiner les forces de manière à les faire converger vers le bien de tous.

Le vice originel des conceptions de ce genre est de ne pas tenir compte de la liberté de

conscience qui est devenue un principe inéluctable ; de subordonner la solution du problème social à la prévalence des croyances politiques ou religieuses qui y dominent. Si ces croyances sont légitimes et respectables, c'est seulement dans le domaine qui leur est réservé, où chacun est libre de chercher à faire triompher celle dont il est pénétré. Elles ne sont pas à leur place dans des questions où il s'agit de mettre de l'ordre dans le travail pour le rendre plus fécond par le rassemblement des forces et des intérêts. Ces questions, déjà si difficiles, reçoivent une plus grande complication encore de leur transport sur le terrain politique et religieux, où l'opposition des tendances fait que l'une ne peut se produire sans éveiller la défiance des autres. Persister à introduire ces tendances ou plutôt à leur donner la prépondérance dans la recherche des moyens d'unir les hommes dans le travail est donc, en réalité, y faire obstacle.

XVII

On est frappé de cette conduite mystérieuse des choses qui, des divers points de l'horizon politique, attire les esprits vers la grave question sociale. En Allemagne, la plupart des classes s'y sont donné rendez-vous. Il en résulte que l'impulsion révolutionnaire trouve son contre-poids dans l'élément catholique, qui lui-même trouve le sien dans l'élément progressiste, promoteur des sociétés coopératives indépendantes et librement formées. Le pouvoir impérial, comme on l'a vu, est entraîné lui-même dans le courant socialiste. Le concours d'efforts, par des moyens différents, vers un même but, n'est pas sans assurer, en Allemagne, une sorte d'équilibre artificiel favorable à la stabilité des choses.

Tout autre est la situation dans notre pays. Le mouvement réformateur y est à peu près abandonné à la même pente. Les masses, sans appui par ailleurs, ont pris le socialisme violent pour guide unique, réservant, dans les

élections, leurs suffrages à ses représentants. Le fait n'a pas échappé aux hommes qui briguent l'honneur d'être admis dans nos assemblées délibérantes. Le nombre de ceux qui cherchent à en tirer avantage s'accroît avec une rapidité digne de la plus sérieuse attention. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les professions de foi aux dernières élections. Les candidats ne sont plus à compter qui, avec plus ou moins de bonne grâce et de sincérité, souvent d'une manière échappatoire, ont introduit la cause des revendications ouvrières dans leur programme.

Le tort de ces adhésions hâtives est de ne s'appuyer sur aucune définition pratique et d'encourager à des espérances que l'état actuel de la civilisation ne permet pas de tenir. Cet entraînement sans scrupule, en vue d'un succès qu'on est pressé de s'assurer, a pour résultat de déplacer, dans la Chambre, après chaque consultation du pays, l'axe de la majorité qui s'avance vers les fractions où s'est perdu la mesure des choses possibles.

Cette allure précipitée n'est certainement ni dans le tempérament, ni dans le sentiment de la France, qui n'aspire qu'à un développement gradué de ses institutions. Cela ressort avec évidence de la composition actuelle de la

représentation nationale. Les groupes, à l'extrême limite de la gauche, n'y constituent, en effet, qu'une faible minorité. Leur force vient de ce que le pouvoir est obligé de compter avec eux par suite de l'opposition systématique de la droite. Ils sont, d'ailleurs, disciplinés, et leur but, vague, non défini, perdu dans la brume des temps, sert, par cela même, d'autant mieux à fortifier leur union. Au contraire, les autres fractions de la Chambre, tiraillées dans les sens les plus divers, se paralysent réciproquement. Les anciens partis n'y ont pas désarmé. Ils rêvent, toujours, chacun de son côté, une résurrection désormais impossible ; ils la rêvent même à travers le pessimisme des choses, accélérant, de leur mieux, un mouvement déjà si désordonné qu'il serait du salut de tous de s'unir pour le régler. On est supéfait de voir, à un moment où la société semble tomber en lambeaux, des hommes en possession de tous les avantages de la vie : richesse, éducation, instruction, influence, considération, ne pas craindre d'aventurer tous ces biens plutôt que, dans un intérêt de paix, faire le sacrifice de leurs préférences particulières. La réaction contre le courant des idées dominantes n'a jamais servi, cependant, qu'à en redoubler l'impétuosité. C'est l'histoire de nos

révolutions qui, toutes, ont été la suite d'une résistance aveugle à la force du progrès. Il y aurait folie criminelle à n'en pas redouter une nouvelle et à y placer l'espérance de son parti. Qui donc pourrait en prévoir l'issue, lorsqu'à des revendications politiques divergentes viendrait se mêler le flot tumultueux des revendications sociales poussées à la dernière limite de la désorganisation ?

Comme classe la plus instruite, la plus riche et la plus capable, la bourgeoisie a des devoirs de tutelle envers la foule qu'elle a distancée, et, ici, ses devoirs sont d'accord avec ses propres intérêts. Faute de s'y être employée suffisamment, elle perd peu à peu du prestige que lui avaient valu ses lumières et ses traditions démocratiques.

Senèque ne voyait dans les esclaves que des « frères malheureux. » Plaçons-nous à ce haut point de vue pour apprécier les classes ouvrières que le tourment, chaque jour renouvelé, de la vie matérielle, empêche de s'élever. Aidons-les à se délivrer de ce tourment qui les retient dans l'ignorance et les habitudes grossières. Ce n'est pas, seulement, une cause de souffrance irritante dans les relations et un danger pour notre sécurité. Tant de facultés naturelles, étouffées en eux dans leurs germes,

sont une perte incalculable pour l'humanité. Qu'on essaie d'évaluer le nombre d'hommes dont la condition a été un obstacle à la mise en valeur de leurs riches attributs; combien, dans la suite des générations, de génies ont été ainsi perdus pour l'industrie, la science et les arts.

De puissants efforts sont faits de nos jours pour mieux développer les éléments du progrès humain. Les institutions d'enseignement sont multipliées, perfectionnées et prennent des proportions à englober la population entière. On doit s'en réjouir, à une condition, toutefois : c'est qu'on n'oubliera pas que l'accroissement de capital intellectuel dont va s'enrichir la nation ne sera un bienfait que si, en même temps, l'emploi utile en est assuré. De l'instruction versée à pleines mains naîtra une foule d'idées, de sentiments, de désirs et de besoins jusqu'ici à peine entrevus dans la masse du peuple. Ce serait un don funeste que la lumière, si elle ne devait servir à l'homme qu'à jeter un jour nouveau sur sa détresse et à lui faire sentir une irrémédiable disproportion entre son intelligence éclairée et une position sociale la frappant de stérilité.

En éveillant une multitude d'intelligences encore endormies, il faut donc calculer la

somme de forces nouvelles qui peuvent émerger et aviser au moyen d'empêcher qu'elles ne se tournent contre la société. Ici apparaît encore, avec un surcroît de gravité, la nécessité d'inaugurer l'ère des réformes dans la mesure du possible, d'introduire dans notre régime économique les innovations qui peuvent en corriger les défauts, ouvrir plus de marge à l'exercice fécond de l'activité de chacun et de tous.

Les avenues du travail sont déjà encombrées, non que la production soit suffisante pour les besoins à satisfaire, mais parce que la misère en arrête le développement. Les sociétés modernes offrent ce spectacle singulier, autant qu'affligeant, d'une production entravée faute de consommateurs, alors que des légions faméliques manquent de travail faute de pouvoir consommer. C'est comme si, dans le corps humain, hors des grandes artères, les canaux de circulation, trop resserrés, empêchaient le sang de remplir en entier ses fonctions réparatrices.

Il y a donc encore à ce point de vue un côté défectueux dans la physiologie sociale, comparée à celle de l'homme, dont elle doit être l'analogue amplifiée et pour ainsi dire spiritualisée. La convergence des parties n'y est

point complète. Elle manque là où il importerait le plus qu'elle fut, dans le travail livré aux efforts dispersés, surabondants sur un point, insuffisants sur d'autres, se contrariant au lieu de s'harmoniser.

Il répugne d'admettre que la concurrence vitale qui préside aux évolutions de la vie phénoménale ou instinctive soit aussi la loi de l'homme qui trouve dans sa conscience la notion du juste et des sentiments de compassion dans son cœur. Le déterminisme, dans ce qu'il a de fatal, expire sur le seuil de l'humanité, dont le rôle supérieur est précisément d'exercer sa libre action sur les éléments et les êtres au mieux des fins de l'ordre universel. Le progrès, en ce qui la concerne, ne saurait donc être l'écrasement des faibles par les forts, des petits par les gros. Il consiste à combiner leur action afin de tirer de leurs aptitudes différentes un avantage commun.

Si tel est réellement l'idéal social, comme semblent l'affirmer la raison, la conscience et le cœur, il faut convenir que l'implacable théorie du laissez-faire nous le fait souvent perdre de vue et en est, sous certains rapports, l'antipode.

Peu de temps avant la révolution de 1848, le principe de la concurrence était l'objet d'une

intéressante polémique entre Michel Chevalier et Louis Blanc. Le premier ne voulait y voir que du bien, le second exclusivement du mal. L'appréciation, de part et d'autre, était systématique et par suite entachée d'exagération.

On ne peut disconvenir que la concurrence ne soit l'un des stimulants les plus énergiques du progrès et l'une des formes de la liberté. Seulement elle n'est pas réglée. Dans les conditions où elle s'exerce, on est fondé à la trouver injuste puisqu'elle met en présence des forces inégalement armées; contraire à la morale, puisqu'elle pousse à la fraude, à une falsification, souvent dangereuse pour la santé publique; puisque par suite de l'isolement des individus et leur opposition d'intérêts, l'amour du gain, les soucis de l'existence y étouffent les meilleurs sentiments dans les cœurs; qu'en fomentant l'instinct égoïste, elle brise tout lien de solidarité et tend à réduire la société en poussière. Ajoutons que les effets de la concurrence ne tournent pas toujours à l'avantage de la fortune publique; car, dans les conflits qu'elle provoque, il y a déperdition notable de forces, mauvaise distribution, le succès des uns emportant souvent le sacrifice des autres.

On prétend que les intérêts s'équilibrent d'eux-mêmes. F. Bastiat a essayé de le démontrer après beaucoup d'autres économistes. Dans la préface de son livre : « Les harmonies économiques » il emprunte une comparaison à la nature. — « Quand on est bien convaincu, dit-il, que chacune des molécules qui composent un liquide porte en elle-même la force d'où résulte le niveau général, on en conclut qu'il n'y a pas de moyen plus simple et plus sûr que de ne pas s'en mêler. Tous ceux qui adopteront ce point de départ : les intérêts sont harmoniques, seront d'accord aussi dans la solution du problème social ; s'abstenir de contrarier et de déplacer les intérêts. »

Dans les harmonies de la nature, tout est réglé, proportionné, systématique ; partout la variété est ramenée à l'unité par la loi de la nécessité. Est-il permis de les invoquer pour justifier la concurrence ouverte aux efforts de l'homme ? N'est-ce pas comparer deux ordres de choses essentiellement différentes : les unes asservies à des causes fatales ; les autres laissées au choix et à la volonté libre de l'homme ? N'est-ce pas enfin faire abstraction de l'élément moral, sans lequel il n'y a point de véritable liberté, parce qu'il en est l'indispensable garantie ?

C'est vainement qu'on affirme l'intimité, la correspondance, l'harmonie naturelle entre le capital et le travail. Les faits montrent ces deux grands facteurs de la production en lutte acharnée, déterminant les ouvriers à multiplier les grèves, les entrepreneurs à y répondre, comme en Angleterre, par la suspension du travail dans tout un district; les uns aspirant sans cesse à des augmentations du salaire; les autres à l'abaisser pour accroître leurs bénéfices et le plus souvent pour ne pas succomber dans la concurrence.

En réalité, le capital et le travail ne se rapprochent que par certains côtés de détail. D'une manière générale ils sont à l'état de thèse et d'antithèse. Il reste à les harmoniser dans une formule supérieure qui n'est plus à trouver, comme le disait si bien Wolowski, alors professeur d'économie politique au collège de France. L'association est le principe nécessaire pour réconcilier les deux termes. C'est, en même temps, le plus sûr abri du capital contre l'animosité aveugle qui le poursuit.

XVIII

Les peuples ont, comme les individus, des crises de croissance. Victor Cousin en a défini les symptômes et le caractère dans son petit livre publié, à l'occasion des évènements de 1848, sous le titre : *Justice et Charité*. On y lit les remarquables pages suivantes :

« Les formes de la société, quand elles lui conviennent, sont inébranlables. Le téméraire qui ose y toucher se brise contre elles. Mais, quand une forme de la société a fait son temps; quand on conçoit ; quand on veut plus de droits qu'on en possède ; quand ce qui était un appui est devenu un obstacle ; quand enfin l'esprit de liberté, et l'amour des peuples qui marche à la suite, se sont retirés ensemble de la forme d'autrefois, la plus puissante et la plus adorée, le premier qui met la main sur cette idole, vide du Dieu qui l'animait, l'abat aisément et la met en poussière.

» Ainsi va le genre humain, de forme en forme, de révolution en révolution, mar-

chant sur les ruines, mais marchant toujours. Le genre humain, comme l'univers, ne continue de vivre que par la mort ; mais cette mort n'est qu'apparente, parce qu'elle contient le germe d'une vie nouvelle. La révolution, considérée de cette manière, ne consterne plus l'ami de l'humanité, parce qu'au delà des destructions momentanées, il aperçoit un renouvellement perpétuel ; parce qu'en assistant aux plus déplorables tragédies, il en connaît l'heureux dénouement ; parce qu'en voyant décliner et tomber une forme de société, il croit fermement que la forme future, quelles que soient les apparences, sera meilleure que toutes les autres. Telle est la consolation, l'espérance et la foi sereine et profonde du philosophe.

» Les crises de l'humanité s'annoncent par de tristes symptômes et de sinistres phénomènes. Les peuples qui perdent leur forme ancienne, aspirent à une forme nouvelle qui est moins distincte à leurs yeux et les agite bien plus qu'elle ne les console, par les vagues espérances qu'elle leur donne et les perspectives lointaines qu'elle leur découvre. C'est surtout le côté négatif des choses qui est clair; le côté positif est obscur. Le passé qu'on rejette est bien connu ; l'avenir qu'on invoque

est couvert de ténèbres. De là ces troubles de l'âme qui, souvent, dans quelques individus, aboutissent au scepticisme. »

Eh bien ! l'immense rumeur, mêlée aux cris de colère qui s'échappent des profondeurs de la foule, l'effervescence fiévreuse qui s'y manifeste comme le bouillonnement des laves au sein d'un volcan, n'est-ce pas le symptôme avant coureur d'une transformation devenue inévitable ? N'est-ce pas l'indice que la forme de la société a vieilli ; qu'elle ne suffit plus à notre existence agrandie ; que « l'esprit de liberté et l'amour du peuple qui en est la suite tendent à se retirer ensemble de cette idole autrefois adorée, vide aujourd'hui du Dieu qui l'animait ? » La sagesse conseillerait alors de se mettre à l'œuvre pour restaurer cette forme ; l'approprier aux besoins nouveaux, afin de se préserver de ces « révolutions sanglantes », de « ces déplorables tragédies », qui, faute de prévoyance, par le tumulte de volontés discordantes, ont rendu si douloureuses, dans le passé, les grandes évolutions sociales. Le progrès n'est guère jusqu'ici entré en scène qu'à l'état fulgurant. C'est, répétons-le encore, parce que toujours il a été fait obstacle à sa marche régulière. Parmi les hommes, les uns ont une propension à précipiter les évènements

d'une manière dangereuse ; les autres à y résister obstinément. Il y a les conservateurs, résolus à se faire tuer plutôt que de se mettre en mouvement, et les impatients fanatiques du progrès. Pendant que les premiers s'opposent à toute modification et suspendent le cours naturel des choses, la force expansive s'accumule et finit par faire explosion.

C'est ainsi, qu'à toutes les époques, les questions soulevées en vue du perfectionnement des institutions ont pris un caractère irritant ; qu'exagérées d'un côté, niées de l'autre, les solutions n'ont été obtenues qu'au prix de cruels déchirements.

Il est permis d'espérer que les hommes, mieux éclairés, sauront désormais tourner ces écueils, causes de tant de naufrages, en résolvant à l'heure voulue les problèmes échelonnés sur la route du progrès, afin de pouvoir s'y avancer avec sécurité.

XIX

Il y a longtemps que, même en dehors des écoles socialistes, des penseurs, frappés des maux qu'entraîne la concurrence illimitée, ont cherché à en corriger les effets. Bien que leurs solutions semblent aujourd'hui insuffisantes, impraticables ou arriérées, il n'est pas hors de propos d'indiquer celles qui ont attiré l'attention.

Sismondi, l'un des premiers, voulait que le pouvoir, tuteur des intérêts généraux, intervînt pour assurer au travailleur un salaire convenable. Il proposait aussi d'obliger les entrepreneurs à se charger à tout jamais du soin de son existence, ainsi que de celle de sa famille.

Le révérend Chalmers, qui préconisait l'association de l'ouvrier et du fabricant, demandait, au minimum, que le salaire fut servi en tout temps et réglé par le Parlement, chargé aussi de proportionner la production aux besoins de la consommation.

La réorganisation de chaque corps d'état, par

un syndicat composé de maîtres et d'ouvriers, avec règlement disciplinaire, sous le contrôle d'un bureau central, relevant du ministère de commerce, était, suivant de Lafarelle, le moyen de rétablir l'ordre dans l'industrie.

Buret émettait un système analogue.

En 1844, le prisonnier de Ham occupait aussi ses loisirs à la solution du problème social. Il rêvait l'extinction du paupérisme et en faisait le titre d'une petite brochure. Les idées qui y sont formulées ne devaient pas être partagées par le futur empereur. Aux yeux de l'écrivain, il était coupable d'entretenir, au sein de la paix, une armée dispendieuse, de laisser l'industrie sans régulateur, sans équilibre, un sol en friche ou émietté à rendre impossible toute culture rationnelle.

Louis Napoléon proposait un plan d'organisation de colonies agricoles établies sur les terres incultes. Par leur réunion, elles devaient former une vaste entreprise ouverte à tous les ouvriers pauvres ou sans travail. Une subvention de trois millions, servie en quatre années, devait suffire pour en assurer la prospérité, et la mettre en état, non-seulement de suffire à ses besoins, mais encore de réaliser des bénéfices notables destinés à en élargir les bases.

Les colonies agricoles, conduites par des

chefs élus, soumises à une discipline militaire, auraient eu un triple but : occuper les familles nécessiteuses à l'exploitation de la terre ; donner asile à la masse flottante des ouvriers, victimes du chômage, et créer une réserve pour le recrutement du personnel industriel.

« Au lieu, disait l'auteur, d'aller chercher des consommateurs en Chine, qu'on augmente la richesse territoriale ; qu'on emploie tous les bras oisifs et qu'on n'oublie pas qu'un pays comme la France renferme tous les éléments de sa prospérité, et que c'est une honte pour notre civilisation de penser qu'au XIXe siècle, le dixième de la population est en haillons, meurt de faim en présence de millions de produits manufacturés qu'on ne peut vendre, et de millions de produits du sol qu'on ne peut consommer. »

« Aujourd'hui, ajoutait le réformateur, la rétribution du travail est abandonnée au hasard et à la violence. C'est le maître qui opprime l'ouvrier ou l'ouvrier qui se révolte. »

Emile de Girardin ne voyait de salut que dans l'organisation du crédit par l'Etat et dans un système de primes d'assurances générales substitué à tous les impôts. Le système lui servait de moyen pour réglementer les devoirs et les droits de la famille. Tous ses membres

étant solidaires, le pauvre, disait-il, a droit à l'assistance des siens. La famille est responsable jusqu'au moindre degré collatéral. Elle a charge de sa vie, est obligée de le suivre partout, de le guider, de l'assister et de répondre de ses fautes, de ses délits, même de ses crimes qui sont autant de témoignages de sa négligence. La peine de mort, les travaux forcés et toutes les autres sanctions du Code pénal devenaient impraticables. Emile de Girardin les supprimait pour résoudre tous les délits en un dommage matériel. La famille n'aurait donc eu à supporter que des réparations pécuniaires. Pour parer à la reversibilité de tous ses membres, le fécond publiciste, revenant à son système de primes, organisait une société d'assurances contre le danger des amendes.

Parmi les coopérateurs à la réforme sociale, citons encore M. Le Play, qui a occupé les fonctions d'inspecteur général des mines, de directeur de l'école, d'organisateur des expositions universelles de Paris et de commissaire général de France à celles de Londres. Les plus belles années de sa vie avaient été consacrées à des voyages entrepris dans l'intérêt de la science métallurgique. Il en avait profité pour étudier la condition et l'organisation des

classes ouvrières. Ce fut, plus tard, le sujet d'un livre instructif, qui a été suivi de plusieurs autres, notamment : *Les Ouvriers des deux mondes*, *La Réforme sociale en France*, *l'Organisation de la Famille*, *la Constitution essentielle*. »

En 1848, appelé à déposer devant la Commission du Luxembourg, M. Le Play se prononçait pour le principe d'association ; il invoquait, dans la séance du 20 mars, les applications heureuses qui en ont été faites pour l'exploitation des mines de fer en Hongrie, en Russie et en Suède.

Dans son livre, *les Ouvriers en Europe*, il y est revenu, disant que ce mode de travail avait atténué ou annulé les inconvénients des concurrences locales ; que les gites minéraux, bien qu'appartenant à divers, étaient exploités avec grand avantage dans une haute vue d'ensemble qui embrassait aussi la culture des forêts, l'aménagement des eaux motrices, la fusion des minéraux et le commerce des métaux.

Sans rejeter le principe d'association, M. Le Play l'a fait passer ensuite sur le second plan. Il a cru découvrir mieux dans un système qui lui est propre. On en trouve les éléments fondamentaux dans l'un de ses

derniers écrits : *La Constitution essentielle.* Les principes qui lui paraissaient être la garantie du bonheur humain et de la paix sociale y ont été rassemblés. De ces principes dérivent la nécessité d'obéir aux prescriptions du Décalogue, de relever dans toute sa force l'autorité paternelle, d'avoir une religion s'affirmant par des rites, un pouvoir stable ; enfin, la propriété sous trois formes : communale, familiale et patronale.

M. Le Play se détournait ainsi des principes de la Révolution française, condamnés déjà par Auguste Comte. Le partage égal des successions entre tous les membres de la famille lui semblait être l'une des causes génératrices du désordre moral et matériel qui afflige les sociétés modernes. Les liens de famille, disait-il, en ont été distendus, et l'atelier du travail, dissout à chaque succession, est sans cesse arrêté dans son développement.

Le mal ainsi établi, le moyen de réparation se présente de lui-même. Il consiste à restituer au père de famille le droit absolu de disposer de ses biens au mieux de l'intérêt social et de les transmettre à celui de ses enfants jugé par lui le plus capable de les faire fructifier dans leur totalité. Les autres enfants, dotés sur les

économies, iraient, ailleurs, fonder de nouveaux foyers domestiques.

La famille souche, ayant pour guide moral le Décalogue, est le fond du système. Elle est constituée gardienne du capital patrimonial, chargée de l'accroître et de pourvoir, par le salaire du travail, aux besoins quotidiens des masses. Au patronage, exercé par des supériorités de position, d'intelligence et de réputation, incomberait le soin de leur inculquer les principes de morale et de religion.

M. Le Play croyait que de l'application de ces idées résulteraient la paix sociale et une source de prospérité nouvelle. Sa conviction était si entière que ce grand esprit n'a pas hésité à refouler les aspirations les plus énergiques et les plus vivaces de notre temps, passant outre, même au sentiment d'égalité, qui en est pour ainsi dire la tonique.

Que la famille soit le berceau de là société, le foyer d'attraction toujours nécessaire aux élans essentiels de l'âme ; qu'à ce titre, on s'efforce d'en resserrer les liens, rien ne saurait être meilleur; mais la famille ne comprend pas tout le cœur humain, qu'animent encore l'amitié, l'ambition, l'émulation, le désir de distinction, l'esprit de corps et de patriotisme. Ce sont là autant de ressorts qui

ne peuvent être mis en mouvement qu'à un degré de concentration supérieur à celui de la famille. « L'esprit d'association et l'esprit de famille se partagent le monde, disait Cormenin, dans ses *Entretiens de Village.* Tous deux, sagement employés, selon le but à atteindre, concourent au bien particulier et au bien social. »

Il n'est plus possible, d'ailleurs, de faire de la famille le siège de l'atelier social, devenu trop vaste pour qu'il y puisse contenir, depuis que, par l'application de la mécanique, l'industrie a pris de si énormes proportions et implique une si grande variété d'éléments.

La conception de M. Le Play pèche donc par la base. Elle tend, d'un autre côté, à faire renaître des privilèges qui, avec les idées régnantes, loin de contribuer à la paix sociale, jetterait de nouveaux ferments de discorde. S'il est vrai, comme l'affirment les disciples, que la théorie du chacun chez soi et du chacun pour soi nous ramène à la sauvagerie, il ne l'est pas moins que le système du patronage exercé par les familles souches, en concentrant la richesse, mettrait en révolte nos sentiments de justice, de droit et d'égalité.

Le relèvement de la moralité individuelle est lié à beaucoup d'égards au relèvement

matériel, parce que la misère dégrade fatalement les hommes qui en sont la proie en les livrant à tous les vices; le bien-être et la vertu sont en général inséparables et il est plus facile de conduire d'abord au premier qu'à la seconde. C'est l'opinion qu'exprimait Charles Dunoyer dans son livre : *Liberté du Travail.* — « Les bonnes habitudes privées et sociales sont le fruit d'un certain bien-être dont le pauvre ne jouit pas et d'une certaine instruction qu'il n'est guère en état de recevoir. »

Il faut donc rétablir le problème dans ses véritables termes : chercher par l'association le moyen d'augmenter la richesse afin de délivrer les hommes de la misère et de la corruption qui en est l'effet presque inévitable.

C'est ainsi que Charles Fourier a posé le premier la question. On peut lui reprocher des aperçus hasardés, des hypothèses téméraires, et si l'on veut des arrangements artificiels. Les générations futures feront le choix dans sa riche moisson. La nôtre doit y recueillir précieusement un principe souverain : celui de l'association libre et volontaire.

XX

Chaque époque a eu ses idées directrices, inspirées tour à tour par la religion, le patriotisme, la philosophie, la littérature, la science, les arts. C'était le lien nécessaire pour la coordination des efforts. On cherche vainement aujourd'hui parmi les hommes une aspiration qui leur soit commune. Les idées qui les ont guidés semblent épuisées dans leurs effets. Elles tombent détachées des esprits et la cohésion sociale se dissout sous l'influence grandissante de l'individualisme, dont le propre est de faire perdre de vue les hauts sommets où rayonne l'idéal sous son triple aspect : le beau, le bien et le vrai.

Victor Cousin voyait dans cet affaissement temporaire le signe d'une crise prochaine. Saint-Simon et Fourier émettaient la même pensée en divisant l'histoire en périodes de composition et de décomposition. Les peuples apparaissent ainsi comme ayant, à certaines époques de leur existence, à se préparer pour de

nouvelles conquêtes. Passage douloureux qui suscite l'effroi des uns, l'impatience des autres. Le plus pressant besoin est alors de chercher à réconcilier les deux éléments antagonistes: les conservateurs attachés aux acquisitions du passé et les aventureux pionniers de l'avenir. Il y a donc à rassurer les uns, et à faire pour les autres une large part au progrès ; c'est-à-dire qu'il doit être tenu compte à la fois des légitimes préoccupations des conservateurs et des non moins légitimes aspirations qu'a fait naître le mouvement de la civilisation. Un programme nouveau doit répondre à cette double tendance et être éclairé d'un idéal propre à en opérer la fusion. Où pourrait-on trouver cet idéal, sinon dans la poursuite du relèvement de ceux qui souffrent, dans une religieuse conjuration contre la misère, partage encore du plus grand nombre et source principale de nos discordes et des vices qui déshonorent l'humanité ?

L'association, qui en est le seul moyen, est contemporaine du genre humain qui lui doit sa grandeur. De tous les instruments de civilisation, aucun n'a été d'un usage plus fécond, plus universel et plus constant. Refuge des premiers hommes pour échapper au danger de l'isolement, leur recours pour suppléer à leur

insuffisance individuelle, l'association les a groupés pour en multiplier les forces ; elle a réuni les familles et formé peu à peu la tribu, la cité et l'Etat. Les peuples y ont trouvé aussi le levier de leur affranchissement progressif. Qu'on se reporte au Moyen-Age, alors que les petites gens, artisans, commerçants, étaient à la merci des seigneurs, des *genpille hommes*, suivant l'expression de Rabelais. L'isolement faisait la faiblesse de leurs victimes, l'association fit leur force. Du jour où elles ont pu se concerter, s'appuyer les unes sur les autres, s'organiser en corporations confédérées animées de la même pensée, obéissant à une même direction, la féodalité nobiliaire a dû composer et leur livrer les franchises communales qui ont ouvert la porte à toutes les autres libertés.

Si, à cette époque, les villes étaient éprouvées par l'arbitraire, la violence et les exactions, les serfs et les manants du plat pays l'étaient plus encore et ils avaient, en outre, à souffrir d'incessantes incursions de bandes armées que l'état de guerre permanent mettait constamment en mouvement. C'est l'association encore qui leur a servi à se défendre ou à se préserver. Constitués en communautés, ils y ont trouvé plus de sécurité, leurs

mœurs se sont adoucies, leur travail moins troublé est devenu plus productif, et peu à peu à la détresse a succédé une certaine aisance qui leur a permis de se racheter à prix d'argent.

Rien n'est plus intéressant et ne met davantage en relief, les propriétés fécondes de l'association, que le développement de ces communautés agricoles, formées spontanément sous la pression des besoins de la défense et la nécessité de subsister. L'auteur de *l'Histoire des Paysans*, Eugène Bonemère, en a fait le récit depuis leur naissance jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Son livre, attachant par l'érudition, l'est encore par la précision élégante avec laquelle les événements sont racontés.

Les serfs ayant des biens à cultiver, jouissaient d'un peu de sécurité ; mais à leur mort, ils laissaient à leurs enfants la misère et les hasards d'une vie de travail si précaire qu'il fallait le mendier comme une aumône. « Alors, dit l'historien, dans l'inspiration de leur faiblesse et de leur désespoir, ils se groupèrent à l'imitation des moutiers, s'associèrent et demandèrent la possession du sol, non plus individuellement et isolés, mais rapprochés en agrégations de familles. Les couvents les y encouragèrent, les seigneurs y consentirent ; car les uns et les

autres y trouvèrent leur avantage. Jamais de chômage, en effet, dans le travail, jamais de fuite, où tout au moins les effets n'en étaient plus aussi graves ; cette solidarité leur était une garantie de solvabilité, et, grâce en même temps à cette économie de force et de ressorts et à cette puissance pour la création dont les couvents offraient un exemple frappant, il y avait moyen d'exiger de leurs hommes des revenus plus élevés.

» Mornac s'est fort étendu sur les Sociétés d'Auvergne et les considérait comme très avantageuses pour le progrès de l'agriculture et la contribution aux charges publiques. »

« Assez généralement, dit de son côté, le frère de La Planche, le seigneur se jugeait héritier de tous ceux qui mouraient ; il jugeait ses sujets serfs et mortaillables ; il leur permettait seulement les Sociétés en communauté. Quand ils étaient en communauté, ils se succédaient les uns aux autres, plutôt par droit d'accroissement ou *jure non decrescendi*, qu'à titre héréditaire, et le seigneur ne recueillait la main-morte qu'après le décès de celui qui restait le dernier de la communauté... Hommes et choses, la noblesse et le clergé avaient tout usurpé, tout accaparé, par la ruse ou par la violence, pour ne concéder ensuite aux serfs

que des *communaux*, dont ils avaient seulement *l'usage et l'aisance*, à la condition d'en jouir *communément* et *sans les particulariser*. Mais, par la communauté des serfs, la tenure devint héréditaire et permanente, et tout fut changé dans la condition des terres comme dans celle des personnes. Cette possession perpétuelle équivalait de bien près à la propriété même et, du droit de détenir indéfiniment à celui d'acquérir, il n'y avait pas bien loin. Ils le conquirent bientôt, en effet, mais toujours sous cette condition expresse, et, encore au milieu du XVIe siècle, la noblesse et le clergé de Bourgogne interdirent, par un édit, aux cultivateurs de devenir propriétaires de terres s'ils ne s'y établissaient en communauté.

» Quoiqu'il en soit, le père, désormais, légua à son fils, avec sa chaîne allégée, la certitude de devoir à son labeur une existence assurée, et s'il demeure *taillable haut et bas*, *corvéable à volonté*, *justiciable en toute justice*, si les seigneurs continuent à l'emprisonner *à tort et à droit*, ce n'est plus qu'un membre de moins dans la grande famille associée, et l'existence de la femme, des enfants, cessant d'être subordonnée à la captivité de l'époux et du père, la fraternité humaine commença de porter ses fruits. »



« Ainsi l'esclave, en entrant dans la famille, premier élément de l'association, fait un pas vers la liberté et la propriété. L'association des familles entr'elles l'affranchit encore et lui donne en fait la propriété.

» Ces associations existaient tacitement (taisiblement), forcément même, par le fait seul de la demeure commune d'un an et un jour. Les associés prenaient le nom de parsonniers, du vieux mot français *partçon*. On vivait, on mangeait ensemble, au même *chanteau*, au même pain, *compani*, *compaing*; *copain*, comme on dit encore dans certaines écoles; *à commun pot*, *sel et dépense*. La coutume de Berry demande qu'il y ait *demeurance* et *dépense commune* ; celle de Bourbonnais, *mixtion de biens* ; celle de Poitou, *que chacun apporte ses biens au fait commun de l'hôtel*. Généralement, enfin, *toutes franques personnes usant de leurs droits*, devenaient, dans les conditions que je viens d'indiquer, *mis et communs en biens meubles, héritage et conquête*. Quelques coutumes, cependant, celle de Châteauneuf-en-Thimerais, de Chartres, de Dreux, etc., veulent qu'il y ait *lignage entre parsonniens*. Celles d'Orléans, de Montargis exigent une convention notariée ou sous signature privée...

» ... Quelquefois c'était une véritable association du capital et du travail, comme dans cet article de la commune du Poitou : « La » Société se peut faire que l'un des associés y » confie son bien et son travail et que l'autre » n'y confie que son bien ou son travail seule- » ment. »

» ... L'existence de ces sociétés agricoles, loin d'être un fait exceptionnel, fut, au contraire, le fait général et constant au Moyen-Age et jusqu'au XVIIIe siècle. »

Eugène Bonnemère justifie son assertion par de nombreux exemples. Il cite Troplong, qui s'exprimait ainsi dans la préface de ses *Commentaires des Sociétés civiles* :

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'association est en honneur. Les Romains en ont parlé avec enthousiasme ; ils l'ont pratiquée avec grandeur... Mais c'est surtout le Moyen-Age qui fut une époque prodigieuse d'association, c'est lui qui forma ces nombreuses sociétés de serfs et d'agriculteurs qui couvrirent et fécondèrent le sol de la France ; c'est lui qui multiplia ces congrégations religieuses, dont les bienfaits ont été si grands par leurs travaux de défrichement et leur établissement au sein des campagnes abandonnées. Probablement, alors, on parlait moins qu'aujourd'hui de

l'esprit d'association, mais cet esprit agissait avec énergie. L'association de tous les membres de la famille sous un même toit, sur un même domaine, dans le but de mettre en commun leur travail et leur profit, est le fait général, caractéristique, depuis le Midi de la France jusqu'aux extrémités opposées.

» C'est surtout dans les villages et dans les campagnes que ces sociétés taisibles ou tacites étaient fréquentes. La géographie coutumière en conserve les traces dans les provinces les plus opposées d'usages et de mœurs ; elles règnent dans les pays de droit écrit comme dans les pays de coutume ; dans ceux où les habitudes imposent la dot au mariage, comme dans ceux où domine la communauté conjugale. »

L'auteur de l'*Histoire des Paysans* ajoute :

« Comme, grâce à cette ingénieuse et touchante organisation, la propriété se trouvait de fait immobilisée entre les mains de ces communautés d'habitants, les seigneurs y eussent perdu les divers droits qu'ils touchaient à chaque mutation de possession et de propriétaires, on dut obvier à cet inconvénient par un procédé assez bizarre. La communauté choisissait un de ses membres robustes et dans la force de l'âge, soigné et choyé par tous, sur

l'existence duquel reposait l'échéance de ces droits que l'on payait à sa mort, et de même qu'ils s'appelaient *manants* et *couchants*, lui s'appela *homme vivant et mourant.* »

« Selon l'ancien établissement du ménage des champs, en ce pays de Nivernais, raconte Guy Coquille, plusieurs personnes doivent être rassemblées en une famille pour déterminer un ménage qui est fort laborieux, et consiste en plusieurs fonctions en ce pays qui, de soi, est de culture malaisée. Les uns servent pour labourer et pour toucher les bœufs, animaux tardifs, et, communément, font que les charrettes soient tirées de six bœufs ; les autres pour mener les vaches et les jeunes juments aux champs, les autres pour les brebis et les moutons, les autres pour conduire les porcs. Ces familles, ainsi composées de plusieurs personnes, qui toutes sont employées selon leur âge, sexe et moyens, sont régies par un seul, qui se nomme maître de communauté, élu à cette charge par les autres, lequel commande à tous les autres, va aux affaires qui se présentent ès-villes et foires et ailleurs ; a pouvoir d'obliger ses parsonniers en choses mobiliaires qui concernent le fait de la communauté, et lui seul est nommé ès-rôles des tailles et subsides ; par ces arguments, se peut

connaître que ces communautés sont vraies familles et collèges qui, par considération de l'intellect, sont comme un corps composé de plusieurs membres, combien que les membres soient séparés l'un de l'autre ; mais par fraternité, amitié et liaison économique font un seul corps. — En ces communautés, dit encore Guy Coquille, on fait compte des enfants qui ne savent encore rien, par l'espérance qu'on a qu'à l'avenir ils feront ; on fait compte des vieux, et pour le conseil, et pour la souvenance qu'on a qu'ils ont bien fait. Et ainsi de tout âge et de toutes façons, ils s'entretiennent comme un corps politique qui, par subrogation, doit durer toujours. Or, parce que la vraie et certaine ruine de ces maisons de village est quand elles se partagent et se séparent, par les anciennes lois de ce pays, tant ès-ménages et familles de gens de serfs, qu'ès-ménages dont les héritages sont tenus à bordelage, a été constitué pour les retenir en communauté, que ceux qui ne seraient en la communauté ne succèderaient aux autres et on ne leur succèderait aussi. »

On le voit, fait observer Eugène Bonnemère, la division du travail était jadis parfaitement usitée dans ces communautés rurales, qui savaient si bien utiliser toutes les forces en

les employant chacun « selon son âge, sexe et moyens, non-seulement aux travaux des champs, mais, ainsi que l'établit le président Bouhier, à une infinité de différents travaux dont le détail serait trop long. Il résulte, en effet, des exemples donnés par d'autres communautés, de leur tendance à devenir à la fois domestique, industrielle et agricole. Legrand d'Aussy, qui visitait l'Auvergne en 1788, y observait que, dans les associations « les uns s'occupaient de coutellerie, tandis que les autres travaillaient la terre... Tous s'utilisant en commun à la chose publique, logés, nourris ensemble, habillés et entretenus de la même manière et aux dépens du revenu général... Tout ce qui leur sert, tout ce qu'ils portent, dit-il, linge, meubles, habits, chaussures est fait par eux ou par leurs femmes. Faut-il construire un bâtiment, couvrir un toit, fabriquer des instruments d'agriculture, des tonneaux de vendanges, etc., ils n'ont recours à personne... Eux seuls, avec leurs domestiques, remplissent les différents métiers qui leur sont nécessaires. Le plus grand nombre des paysans couteliers, habite en pleine campagne ; ils y occupent des maisons isolées où, pour jouir d'une plus grande aisance, ils vivent en communauté ou en famille... Quelques-uns de ces associés

font valoir l'héritage et fournissent ainsi, à la petite république, son blé et sa boisson. Pendant ce temps, les autres travaillent à la forge, les femmes filent ; enfin chacun gagne quelqu'argent et contribue par son industrie à la chose publique. »

Evidemment, dit l'auteur de l'*Histoire des Paysans*, « les serfs ne font ici que modeler leur société naissante sur les monastères... C'est une grande famille : la charité les rapproche, aussi bien que la crainte du danger qui les environne, l'économie les unit, la fraternité les soutient, l'amour est leur loi, tous travaillent pour chacun et chacun pour tous, et, n'étaient les seigneurs, les hommes d'armes, les maltôtiers et les gens de loi, il nous semble que nous verrions réalisé sur la terre le royaume de Dieu et sa justice. Au milieu des domaines qu'ils exploitent, une vaste cour est environnée de bâtiments qui abritent jusqu'à vingt ou trente familles. Les habitations sont séparées des étables, les cours, les greniers, les jardins sont communs. C'est l'architecture amoindrie du monastère ; c'est la vie d'union, de solidarité, d'amour révélée par l'Evangile et qui peut seule donner à ces malheureux la force de supporter les temps effroyables de la féodalité et de vivre au milieu de la double oppression

des seigneurs temporels et des seigneurs spirituels... Mais ici la richesse n'est plus un danger, un épouvantail : le *Mammon d'iniquité* devient, au contraire, un bien désirable, le but légitime du travail, la garantie de la liberté, la source du bonheur. Si la terre reste la propriété commune, si nul n'est déshérité du droit de travailler à féconder ses larges flancs et de vivre de ses fruits, chacun n'en a pas moins le droit de s'approprier ceux de son labeur, et d'avoir, dans le partage, des lots proportionnels et inégaux. On sort, enfin, du communisme pour s'élever à l'association.

Il faudrait détacher de l'excellent livre : *Histoire des Paysans*, toute la partie afférente aux communautés agricoles, tant elle est instructive, pleine de faits utiles à connaître pour dissiper les préventions qui règnent encore contre le principe d'association appliqué au travail. Quiconque lira cette étude consciencieuse sans parti pris, en conservera l'impression que l'association, qui s'est traduite par de si nombreux bienfaits dans le passé, n'a pas dit son dernier mot et que l'œuvre en sera couronnée par de plus grands résultats encore dans l'avenir. Eugène Bonnemère nous semble cependant se faire illusion, lorsqu'après avoir raconté les avantages sans nombre qui sont

sortis de l'établissement des communautés, il s'écrie : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil et voilà, ce me semble, le fameux problème de l'organisation du travail et de l'association que l'on a déclaré insoluble au XIXe siècle. » La conclusion paraît précipitée. Bornons-nous à dire que l'histoire de ces communautés jette une vive lumière sur l'avenir encore obscur, pour nous le faire mieux entrevoir. Le problème à résoudre aujourd'hui, comprend de nombreux éléments dont le passé n'avait pas à tenir compte. Les besoins, les idées, les sentiments, les conditions du travail, tout a changé, s'est agrandi dans des proportions gigantesques, et la personnalité humaine se montre aussi avec des exigences autrefois inconnues. Oui, sans doute, de grands et féconds résultats ont été tirés de la concentration du travail, par les communautés agricoles comme par les corporations de métiers ; mais le principe d'association n'y portait pas tous ses fruits ; il était faussé sous l'influence des idées de l'époque, consacrant des catégories sociales immuables avec des privilèges de rang et de naissance que les notions de droit et de justice n'avaient pas encore entamés. Le développement individuel était encore arrêté dans ces formes sociales rudimentaires,

oppressives de la liberté, de la vocation et de la dignité humaine. Aussi, les Etats généraux revenaient-ils sans cesse sur la nécessité d'en délivrer le travail. Si bien qu'après la Révolution, la Constituante a brisé ces vieux moules. L'aversion contre eux était telle, que, pour en prévenir la reformation, un décret intervenait, sous la date du 19 Juin 1791, supprimant jusqu'au droit d'association.

De son abus, on ne peut conclure contre un principe. C'était donc une faute grave d'interdire l'association. L'avenir devait servir à le démontrer; mais, tout d'abord, on crut avoir à s'en réjouir, surtout pour la richesse agricole.

Jusque-là, en effet, des fractions considérables du sol avaient été laissées incultes dans les grands domaines. Lorsque les biens des émigrés et du clergé vinrent à être dépecés et vendus, les acquéreurs, au nombre de plus d'un million, d'après de Villèle, se mirent à les défricher. Ils y apportèrent la passion de l'intérêt personnel, élargissant les sources de la richesse et mettant en grande faveur, la propriété dont la fécondité se trouvait notablement accrue. Les petites épargnes s'y concentrèrent avec d'autant plus d'ardeur que l'industrie encore naissante ne se prêtait pas aux placements des capitaux. Il était donné

ainsi une vive impulsion à la division du sol. Elle fut encore augmentée par des spéculateurs qui achetaient de grands domaines pour les vendre en détail. La loi des successions y aidant de son côté, l'émiettement du sol a fini par perdre toute mesure.

D'après les *Annales* que publie le ministère du commerce, la situation était la suivante en 1879 :

Le territoire agricole se compose de 49 millions d'hectares, y compris les forêts, les vignes, les jachères mortes, les pâturages et les terres incultes. Trois modes d'exploitation y sont pratiqués, à savoir :

1° L'exploitation directe par 2,826,388 propriétaires-cultivateurs, opérant sur 17,011,847 hectares, à raison de 6 hectares en moyenne pour chacun d'eux ;

2° Celle des fermiers, au nombre de 831,943, cultivant 11,959,354 hectares, par exploitation moyenne de 14 hectares 40 ares ;

3° Enfin, on comptait 319,450 métayers disposant de 4,366,153 hectares, répartis entr'eux d'après une moyenne de 13 hectares 70 ares.

Dans l'ensemble, la moyenne, en étendue, des exploitations agricoles est donc de 8 hectares 40 ares. Réduite à 6 hectares pour les

cultivateurs-propriétaires, elle atteint seulement 13 et 14 hectares par fermier ou métayer.

On se complaît à constater l'avènement du grand nombre à la propriété. C'est une garantie contre les projets de spoliation dont elle peut être menacée. Toutefois, pour ne pas exagérer l'importance du fait, il est à noter que, dans la catégorie des cultivateurs-propriétaires, beaucoup y figurent pour si peu de terre que leur existence n'est assurée que par un complément de ressources tirées de la location de leurs bras.

Le plus clair de l'état de choses actuel, c'est l'impossibilité de toute culture perfectionnée avec des exploitations en général limitées à 6, 8, 13 et 14 hectares.

Après avoir donné ses fruits, la division du sol est donc devenue un obstacle à tout traitement rationnel. C'est, en outre, la cause principale du marasme où languit l'agriculture et, par suite, celle du grave phénomène de l'émigration continue de la population des champs vers les villes.

Ici encore, il n'y a de remède que par des institutions fondées sur le principe d'association. Le socialisme n'est plus à le démontrer; nous parlons du socialisme pacifique, organisateur, à distinguer de celui qui, d'une

manière inconsciente ou avec délibération, est possédé de la folie de la destruction.

Parmi les solutions indiquées, aucune ne se recommande davantage que celle qui a pris le nom de Comptoir communal, lequel comporte une série d'améliorations successives.

L'agriculture est devenue le pire des métiers et on la déserte parce que le travail y est ingrat, monotone, isolé, peu rétribué et accompli dans des conditions qui ne donnent satisfaction à aucun des goûts que la civilisation a développés. L'argent manque aux efforts d'amélioration des cultivateurs. L'usure les dévore, ou bien, obligés de demander des délais de paiement, il en est abusé pour surélever le prix des services rendus ou des objets fournis. Ceux-là même qui offrent des gages matériels n'arrivent au crédit qu'avec des sacrifices épuisants. Avec les frais divers, le loyer du capital, que garantit l'hypothèque, s'élève encore au moins à 6 et 7 0/0. Emprunter avec une charge semblable, c'est anticiper sur l'avenir et se vouer à une ruine irréparable. On ne peut invoquer les conditions moins lourdes de la Société du Crédit foncier ; car, elles sont, en fait, nulles pour la masse des agriculteurs. Et, cependant, il n'y a point de relèvement pour eux sans le secours du capital.

Pour que la culture soit lucrative, Mathieu de Dombasle estimait nécessaire une dépense de 300 francs par hectare dans une ferme de 200 hectares. Ses évaluations s'élevaient d'autant plus que l'exploitation est restreinte. D'où résulte encore un désavantage pour les petits et moyens cultivateurs, incapables, d'ailleurs, de se procurer d'aussi fortes avances. Renfermés dans un cercle étroit, ils peinent durant le travail d'exploitation par l'insuffisance des ressources ; puis, dès que la moisson est récoltée, des dettes criardes obligent à la vendre au plus tôt. Tous, au même moment, vont donc l'offrir au marché et la concurrence qu'ils se font entr'eux avilit les prix. Qui en profite? Est-ce le consommateur ? Non, des intermédiaires munis de capitaux, pouvant attendre la hausse qu'ils sont en état souvent, par leur accord, de faire naître au mieux de leurs intérêts.

Mettre les cultivateurs en position de vendre en temps opportun est donc l'une des conditions à remplir pour améliorer leur sort.

L'institution du Comptoir communal en fait son œuvre initiale. Elle a de vastes magasins pour recevoir en consignation les produits, et un capital pour faire des avances en rapport avec leur valeur et distribuer le crédit per-

sonnel sous la garantie de cautions solidaires. Le système des warrants est l'application de cette idée.

La mécanique agricole a inventé une multitude d'outils perfectionnés, inabordables aux cultivateurs, parce que le prix est hors de proportion avec l'emploi qu'ils en pourraient faire. La prévoyance sociale se décharge du soin de les mettre à leur portée sur des spéculateurs improvisés qui achètent, par exemple, des machines à battre fonctionnant mal, les louent le plus cher possible, seulement dans le voisinage des villes, et laissent, c'est le cas de le dire, tous les autres cultivateurs livrés au fléau.

Le Comptoir communal aurait la prétention de mieux faire. Pourvu des machines et outils du meilleur modèle, il en ferait le dépôt sur plusieurs points de la commune, à la portée de tous, pour les louer à bas prix.

L'institution deviendrait aussi un centre d'échanges, afin d'épargner le temps de la multitude d'individus, hommes et femmes, qui, plusieurs fois par semaine, se rendent au marché avec de menus approvisionnements de lait, de beurre, d'œufs, de volailles, de légumes. Ces déplacements, qui se prolongent souvent au delà de toute mesure, attirent aux

habitudes de cabaret et bientôt à l'ivrognerie. Le Comptoir se chargerait de recueillir avec des charriots tous les objets destinés au marché et les déposerait dans ses magasins d'exposition.

Dans son ouvrage — *Economie rurale de France*, M. Léonce Lavergne cite quelque chose d'analogue établi dans le Jura, où plus de huit cents fromageries ont été organisées par association. — « Il faut, dit-il, quelquefois, pour établir une de ces fromageries, jusqu'à cinquante ou soixante associés, dont chacun n'a qu'une vache, deux ou trois au plus. Tout est ingénieusement combiné pour rendre à chacun ce qui lui appartient, même dans les plus petits profits de la laiterie, comme de la crêmerie ou du petit lait. L'ouvrier, qui fait le fromage pour l'association, est l'objet d'une surveillance qui n'a rien de gênant, mais qui n'en a pas moins d'efficacité. Rien n'est intéressant à étudier comme l'intérieur de ces petites communautés rurales qu'on rencontre aujourd'hui dans presque tous les villages du Doubs et du Jura. »

Les denrées déposées au Comptoir communal y seraient vendues par des délégués élus et le produit réparti entre les ayants-droit. Il y aurait une exhibition permanente de subs-

tances alimentaires. Les unes seraient au compte des déposants, d'autres à celui de l'administration ou de sociétés coopératives. Toutes concourraient à l'approvisionnement économique des habitants, mis ainsi à l'abri des falsifications et du tribut prélevé par des intermédiaires devenus inutiles.

D'après le projet, il devrait même être organisé des boucheries et des boulangeries communales, afin d'établir une concurrence « véridique » ; c'est-à-dire pour que l'industrie privée ne put rançonner le consommateur par des prix abusifs sur des aliments de première nécessité.

Non content de l'action déjà compliquée qui vient d'être esquissée, l'institution se proposerait d'user de toute son influence pour amener les fermiers ou propriétaires à se constituer en association ; à former des domaines de dimensions suffisantes pour que la culture puisse être rationnelle, tenir compte des conditions de sol et de climat, employer les bonnes méthodes d'assolement et le meilleur outillage.

D'après des hommes compétents, le rendement de la plupart des métairies peut être élevé de 25 à 30 0/0. On pourrait citer des agriculteurs qui, pour réunir plusieurs fermes à leur exploitation, ont traité avec les proprié-

taires sur le revenu moyen des trois années précédentes et ont garanti une notable plus-value pour les trois années suivantes.

Ces entreprises, n'ont, on le comprend, rien de commun avec celles de certains gérants, qui ne se mettent à la place des propriétaires que pour exploiter uniquement dans leur intérêt personnel et souvent aux dépens des fermiers.

On sait qu'en Angleterre le rendement de la terre est, par hectare, en moyenne le double de celui qui est obtenu en France. La différence dérive en partie des plus grandes facilités de crédit; mais surtout de l'état de la propriété dans l'un et l'autre pays. En Angleterre, le mode de transmission a empêché l'héritage de fragmenter la terre. En passant dans la famille d'un membre à l'autre, elle est restée entière. La grande culture a pu y être maintenue en rendant le travail plus économique et plus productif. En France, le partage égal entre les membres de la famille, lors des successions, a émietté le sol et nous a privés du même avantage; mais il est possible de le ressaisir par l'association, c'est-à-dire sans sacrifier dans la famille le juste principe de l'égalité des droits. Tout effort dans ce sens est donc digne d'encouragement et l'institution qui s'y emploierait

aurait, par cela même, un caractère d'utilité publique.

Pour activer le progrès agricole, il y aurait, non-seulement à encourager les associations, mais encore à donner l'exemple de bonnes méthodes, de procédés consacrés par l'expérience.

Le Comptoir communal ajoute donc à son programme la création d'une ferme modèle, gérée par ses soins ou sous sa direction. Il s'acheminerait ainsi, peu à peu, vers des associations de plus en plus compréhensives, sous le rapport du nombre des participants et des éléments du travail. Le suprême effort serait, en dernier lieu, de combiner l'agriculture avec l'industrie manufacturière, d'introduire ainsi dans la campagne une partie des avantages réservés aux villes et d'arrêter l'émigration de la population agricole. Wolowski, dans son cours de législation industrielle au Collège de France, disait : « Les machines ont transformé l'industrie tout entière ; elles ont posé des problèmes nouveaux qui réclament des solutions nouvelles. Le mot magique, c'est l'association. La manufacture rurale, ajoutait-il, est la base de l'organisation industrielle de l'avenir. Tout convie à cette immense réforme. »

Les perspectives qu'ouvre le système du Comptoir communal marquent, sans doute, des buts lointains, quelques-uns au-delà de notre portée, peut-être de celle de plusieurs générations ; mais ils éclairent la route à suivre, posent des jalons, indiquent le sens des réformes à opérer pour renouer les traditions interrompues du principe d'association en les épurant de ce qui, autrefois, violait le droit humain, étouffait la vocation et nuisait au développement de la richesse.

On ne saurait nier que ce système offre au moins ce bon côté de se prêter à la conciliation des intérêts entre les propriétaires, les fermiers et les métayers. C'est un mérite à une époque où tant de germes mauvais tendent à en faire, comme en Irlande, des ennemis irréconcilibales.

XXI

Il n'est pas superflu d'insister sur l'ensemble des considérations qui rendent plus urgente encore l'application du principe de l'association au travail industriel.

Nous avons vu ce principe servant à grouper, dans le passé, les éléments sociaux pour en former les différents centres hiérarchisés de notre organisation politique, administrative, militaire et judiciaire. Grâce à la vertu qui lui est propre, en pénétrant plus intimement au sein de la communauté, il en a perfectionné, à tous les degrés, les rouages de détail. C'est ainsi que les moyens de transport, dont chacun devait, autrefois, être muni pour son usage particulier, ont pu être remplacés par des voitures publiques et celles-ci par le chemin de fer ; que l'éclairage des rues a rendu inutile la lanterne individuelle ; que de larges distributions d'eau sont allées au devant des besoins du ménage. Ainsi encore qu'ont été créées les grandes usines, ces admirables

efforts de synthèse industrielle, élevant le travail à la hauteur des déductions scientifiques ; ainsi, enfin, qu'on est parvenu à multiplier la puissance productive, économiser les forces humaines, étendre les institutions de charité et, par les bibliothèques publiques, les académies, les musées, les théâtres, les concerts, les cercles, mettre à la portée de tous, les jouissances élevées et moralisatrices que procurent la science, la littérature et les arts.

Si l'association a été le levier de tous les grands travaux qui seront l'honneur du siècle, il lui a manqué de s'étendre du capital au travail. Les ouvriers attendent toujours les bienfaits de l'organisation qui leur fait défaut depuis 1789.

On ne peut dire, en effet, organisé un état de choses dans lequel l'opposition des intérêts entre patrons et ouvriers perpétue la lutte et les conflits, rend ceux-ci indifférents au but poursuivi par ceux-là, et ne met en mouvement qu'une partie de la force productive.

Un meilleur arrangement dans le travail est donc désirable. La justice et l'humanité le réclament ; la concurrence vitale entre les nations en fait presque une question de salut.

L'industrialisme qui caractérise notre époque,

entraîne à une production sans mesure, qu'aucune règle ne ramène aux besoins de la consommation. Tous les peuples civilisés s'y abandonnent et sont exposés aux mêmes catastrophes. Dans le vaste champ ouvert à la concurrence internationale, si longue que soit la vue, si éprouvée que soit l'expérience, il est impossible de suivre les mouvements multiples et changeants qui s'y produisent. L'imprévu vient déconcerter les plus sages combinaisons, les calculs en apparence les plus certains. Il est au loin, auprès, au dedans, au dehors, à tous les points de l'horizon, et l'avenir ne peut qu'en accroître le danger.

La civilisation, en s'étendant, porte avec elle partout le génie industriel et appelle les peuples retardataires à s'en inspirer. Les marchés, autrefois exclusivement de consommation, deviennent, à leur tour, des centres de production. Les conditions de la concurrence se trouvent ainsi sans cesse déplacées. Il en résulte des séries de désastres industriels qui, en amenant des liquidations forcées, inondent les marchés de produits à prix avilis et étendent, ainsi, par contre-coup, le ravage.

C'est là un redoutable phénomène, plein de périls pour les anciens peuples destinés à être

refoulés de plus en plus de leur rayon d'approvisionnement par les nouveaux venus. Il est surtout menaçant pour l'Angleterre, la première en date et en importance pour la production manufacturière. Elle y a concentré son activité et sa richesse. La fortune lui a souri tant qu'elle a été maîtresse de la plus grande partie des marchés du monde. Leur invasion progressive par la concurrence que suscite le progrès dans tous les pays, semble lui préparer une décadence dont il est difficile de prévoir le terme. Les publicistes anglais ne sont plus à s'en préoccuper. L'un d'eux, M. Stephen Bourne, auteur d'un livre intitulé : *Trade, population and food*, arrive à poser cette question : — Vivons-nous sur notre capital ? Il constate que depuis 25 ans le chiffre des importations monte en Angleterre, tandis que celui des exportations diminue d'une manière croissante. « La gravité de la situation, dit-il, consiste dans ce fait que nous devenons, d'années en années, plus dépendants de l'étranger pour l'alimentation de notre population et, en même temps, nos produits deviennent de moins en moins nécessaires aux contrées d'où nous tirons ce supplément de subsistances. » Des renseignements qu'il fournit, il résulte que, dans les vingt-cinq dernières an-

nées, la valeur des matières alimentaires importées s'est élevée de 59 à 167 millions de livres sterling ; tandis que la matière première de l'industrie n'a progressée que de 60 à 100 millions.

« Si encore, ajoute l'auteur, on pouvait enrayer ce mouvement ; mais non. Pendant qu'une fausse sécurité, fondée sur la croyance en notre pouvoir de défier toute compétition et la connaissance des larges bénéfices réalisés jusqu'à présent par les manufacturiers, ont rendu nos ouvriers plus exigeants relativement aux salaires et que nos patrons sont devenus moins économes dans leurs dépenses, d'autres nations ont profité de notre expérience et de toutes parts s'élèvent des manufactures pour rivaliser avec les nôtres. Pendant que nous consacrions une forte partie de nos revenus à développer nos forces productives, d'autres nations se sont appliquées à faire valoir leurs avantages naturels ; il en est résulté que l'offre a dépassé la demande et la concurrence a tellement fait baisser les prix que l'on a de la peine à croire qu'ils puissent jamais se rapprocher de leur ancien niveau. » Nous ne pouvons plus, dit encore l'écrivain anglais, reconquérir notre suprématie qu'en vendant à très bas prix ; ce qui le conduit à tenir ce langage :

— « Vous, ouvriers, contentez-vous de salaire moindre, abandonnez l'eau-de-vie et le tabac ; vous, patrons, supprimez le tilbury et autres superfluités et réduisez vos bénéfices autant que votre luxe. »

M. Maurice Block, à qui nous empruntons ces détails, trouve, avec raison, ces moyens trop héroïques et n'y croit guère.

La situation se traduit, en Angleterre, par d'autres faits non moins caractéristiques. On lisait, dans le journal *Le Globe*, du 24 mai 1882 : « Le cri de détresse récemment entendu à Londres, relativement au manque de travail et à la misère qui en est la conséquence, se fait également entendre à Birmingham. Des masses de pauvres gens parcourent les rues de la ville à la recherche d'une occupation quelconque et ne demanderaient pas mieux que d'émigrer si elles en avaient les moyens. Beaucoup de ces malheureux meurent littéralement de faim et il ne peut pas y avoir de doute sur l'existence et le progrès d'une misère immense. Des plaintes semblables viennent d'autres contrées industrielles. Il serait grand temps de rechercher la cause d'une détresse aussi générale à laquelle l'émigration continue des populations de la campagne vers les villes ne paraît pas être étrangère. »

Ce cri d'alarme du journal anglais signale un danger commun à tous les pays fortement engagés dans le mouvement industriel.

Les échanges internationaux sont, en général, l'objet de traités qui en règlent les conditions par une tarification où l'on s'efforce de tenir compte, dans une juste mesure, de la différence du coût de la production entre les pays contractants. Mais, que d'imprévus sont à redouter ! Le calcul peut être exact au moment du contrat et ne plus l'être peu de temps après. Il suffit, pour en altérer les bases, aux dépens de l'une des parties, de nouveaux moyens de communication ou de simples découvertes changeant les modes de fabrication. Ajoutons que le régime intérieur diffère d'un pays à l'autre, grève inégalement la production ou se prête plus ou moins au perfectionnement de ses procédés. Autant de circonstances qui peuvent fausser l'économie des conventions internationales.

Prenons pour exemple une industrie d'origine française, la sucrerie indigène.

Au début, cette industrie a dû être protégée contre les produits tropicaux, les seuls alors qui pussent lui faire échec. Après de longs tâtonnements, traversés par des crises où beaucoup de fortunes particulières ont sombré, la sucrerie

indigène est arrivée à une prospérité telle qu'il a fallu, à leur tour, protéger les produits coloniaux. Puis, les deux intérêts se faisant équilibre, le même traitement leur a été appliqué. L'industrie indigène a pris alors un nouvel essor. Du Nord, qui a été son berceau, elle s'est étendue rapidement vers l'intérieur, multipliant ses établissements, fécondant le sol, donnant naissance à une foule d'industries accessoires et suscitant partout sous ses pas de nouveaux foyers d'activité. Arrivée à son apogée, elle a été longtemps prépondérante dans le monde. C'était pour le pays une source de richesse d'autant plus précieuse que la sucrerie indigène, sans rien emprunter à l'étranger, contribuait alors à l'accroissement de nos exportations et qu'elle se rattache par mille liens aux intérêts les plus vitaux du sol et de la population.

Mais le moment arriva où il fallut compter avec la concurrence étrangère. Celles de l'Allemagne et de l'Autriche sont arrivées à prendre des proportions formidables et à refouler les produits français des marchés du dedans et du dehors, grâce surtout à la différence de législations intérieures de ces deux pays comparées à celle du nôtre.

En France, le droit est appliqué sur le pro-

duit fabriqué d'après le degré de richesse saccharine et restitué, en cas de réexportation, d'après le même procédé, sans laisser, par conséquent, un avantage sensible au fabricant ou au raffineur.

Il en est autrement en Allemagne et en Autriche. Dans le premier de ces pays, le droit porte, non plus sur le produit fabriqué, mais sur la betterave, d'après un rendement légal qui, par suite des progrès notables de la culture, est devenu très inférieur au rendement réel. Le fabricant profite de la différence aux dépens du Trésor allemand, qui trouve une ample compensation dans la fortune si rapide de son industrie. Cette différence se chiffrerait par 7 fr. par cent kilogrammes. On comprend que les producteurs français n'aient pu tenir sur leur principal marché, celui de l'Angleterre qu'ils ont perdu. Les exportations d'Allemagne, à destination de ce marché, à peu près nulles jusque-là, se sont élevées dans la précédente campagne à plus de trois cent mille tonnes, soit à peu près le chiffre de notre production, qui était de 380 millions pour l'année 1881-1882.

En Autriche, le système de primes, bien que différent, fonctionne avec non moins d'avantage pour les exportations de l'industrie nationale. De là, en France, non-seulement la perte de

précieux débouchés extérieurs, mais encore une diminution sensible dans l'écoulement à l'intérieur, qu'envahissent les produits similaires d'Allemagne et d'Autriche.

A l'occasion de la dernière campagne, l'administration des contributions indirectes publiait un rapport établissant que le dégrèvement de 1880 sur les sucres, a profité surtout à la production étrangère. « Il n'a pas fait construire une seule fabrique, n'a pas ajouté un hectare à la superficie betteravière » s'écriait, de son côté, le *Journal des Fabricants de sucre*, dans son numéro du 27 septembre 1882.

L'industrie du sucre indigène reste donc, en France, dans une sorte de détresse. Elle est en pleine décadence alors que celle d'Allemagne a augmenté sa production de 285 0/0, et celle de l'Autriche de 220 0/0.

Ce n'est pas seulement une partie de notre richesse qui s'évanouit. C'est encore une foule de positions accessoires perdues ou ébranlées ; c'est le chômage pour des masses d'ouvriers et une perturbation profonde dans les entreprises agricoles affectées à la culture de la betterave.

Combien d'autres industries sont menacées d'être submergées par le flot toujours montant

de la concurrence étrangère. Le journal *Le Temps* signalait naguère le péril : Il appelait l'attention sur une étude dans laquelle M. E. Lourdelet a groupé les renseignements recueillis par la chambre syndicale des négociants-commissionnaires. On y constate que le commerce français éprouve des difficultés croissantes pour conserver ses débouchés extérieurs. L'Italie, l'Autriche, l'Allemagne, nous supplantent pour une masse de produits jusque-là éminemment français, à savoir pour les draps, les soieries, les châles, les articles de l'industrie parisienne, la verrerie, etc. Le nouveau monde ne nous ménage pas davantage. L'Amérique nous atteint chez les peuples où nos produits avaient la préférence et où « nous étions installés, comme fixés ». Jusqu'à la Chine, dont nous avons à redouter les coups.

La situation se révèle de plus en plus grave et on peut dire, qu'à juste titre, tout le monde aujourd'hui en est préoccupé. Envisagée uniquement au point de vue de ce livre, elle nous conduit à insister sur la nécessité d'activer l'énergie productive, d'augmenter l'efficacité du travail national par des combinaisons qui puissent en utiliser toutes les forces.

Il est évident que, si d'une manière générale, l'ouvrier était associé, il déploierait plus d'ac-

tivité, se montrerait plus économe de la matière première, plus appliqué à son bon emploi et au perfectionnement des produits. Par conséquent, ces produits seraient plus achevés, avec moins de dépense, et le prix de revient s'en trouvant abaissé, il y aurait plus de chance pour leur écoulement au dehors. Ce n'est pas tout. En répandant, par l'association, plus d'aisance dans les classes ouvrières, la consommation, qui en serait augmentée, élargirait les débouchés à l'intérieur. En sorte que l'accord des ouvriers avec les patrons aurait pour effet de les rapprocher, en évitant les grèves, de fournir plus d'aliment au travail; que ce travail, accompli à meilleur marché, nous mettrait en meilleur position pour contenir la concurrence étrangère.

Ce nouveau point de vue vient donc se joindre à tant d'autres pour montrer l'urgence qui s'attache au perfectionnement de notre régime économique. Ajoutons qu'élever l'ouvrier à l'état d'associé, c'est l'orienter vers l'ordre et ses grands intérêts.

Les idées subversives n'exercent guère de séduction que sur ceux que le sort accable ou laisse sans espérance. On peut en tirer la preuve d'un incident des dernières élections législatives. La lettre suivante est extraite du

journal *Le Temps*, numéro du 25 août 1881.

« La ville de France où les socialistes ont remporté le succès relatif le plus marqué, est Saint-Etienne. M. Amouroux a obtenu plus de 7,000 voix ; tandis que M. Bertholon, son concurrent heureux, en a obtenu 9,000 environ. Le succès relatif de M. Amouroux est l'œuvre des ouvriers mineurs et son échec définitif celui des ouvriers passementiers. Voilà une proportion intéressante. Je m'explique : Il s'est passé au Congrès ouvrier de Saint-Etienne, un petit fait tumultueux, sans importance au milieu de tant d'autres incidents bruyants. Un délégué ou deux furent exclus du Congrès, parce qu'ils « employaient » un ouvrier pour les aider dans leur petite industrie. Vous êtes des employeurs ! pas de patrons ! Associez-vous aux ouvriers ; mais ne leur donnez pas de salaire. Voilà ce que leur criaient les représentants des pures doctrines socialistes.

« A ce moment, on vit beaucoup d'ouvriers passementiers se lever et protester. On sait que ces ouvriers possèdent, pour la plupart, un ou plusieurs petits métiers et que lorsque les membres de leur famille ne peuvent suffire au travail, ils emploient des garçons passementiers ou des femmes qui n'ont pas encore les

2 à 3,000 francs nécessaires pour se mettre à leur compte. Nos ouvriers tisseurs n'ont pas voulu s'associer aux théories absolues émises au Congrès de Saint-Etienne. Ils sont restés fidèles à M. Bartholon, dont ils ont assuré le succès par leur nombre de 5 à 6,000.

« Tout autre a été l'opinion des ouvriers mineurs qui ne possèdent que leur pic. Rien ne les attache au métier, si ce n'est l'habitude ou la difficulté de faire autre chose. Point d'espoir de faire de petites fortunes. On est mécontent de la Caisse de secours. Bref, ces pauvres gens sont prêts à accueillir toutes les promesses trompeuses qu'un homme serait impuissant à formuler. Voilà pourquoi les mineurs, les ouvriers de la manufacture, tous ceux qui ont une journée et rien de plus, ont voté pour M. Amouroux, à qui il en coûtait fort peu de promettre, comme on dit ici, plus de beurre que de pain..... N'y a-t-il pas dans ce premier fait de l'ouvrier passementier, possesseur de ses outils, restant par cela même modéré, et dans cet autre fait de l'ouvrier manœuvre simplement salarié, acceptant les yeux fermés toutes les utopies sociales ; n'y a-t-il pas, dis-je, dans ces deux faits, un enseignement précieux. ? »

Rien n'est moins contestable, et cet ensei-

gnement se dégage de lui-même : c'est que l'ouvrier à qui l'espérance n'est pas fermée, qui sent quelque peu le vent de la fortune enfler ses voiles, prend courage et se fait ami de l'ordre.

Telle est aussi la conclusion du correspondant du journal le *Temps*, mais elle l'amène à en formuler une seconde moins certaine : à savoir que pour consolider la société, il suffirait de s'emparer de la partie du programme socialiste disposant que la propriété des instruments de travail doit être assurée aux ouvriers pour en faire l'application aux travailleurs en chambre.

Il est certainement désirable que le métier à tisser, la machine à coudre, l'étau du fabricant d'armes en chambre, qui ont fait merveille au scrutin du 21 août 1881, puissent devenir le partage du plus grand nombre. Qu'il y ait lieu d'y aider, on ne saurait le contredire. Ce serait un bien ; mais les conditions générales de la société n'en seraient pas sensiblement changées. Il resterait à convertir les ouvriers qui vivent du salaire dans les grandes industries ; tous ceux qui, suivant l'expression du correspondant, « n'ont qu'une journée, » et c'est la majorité.

Il y a donc mieux à prendre dans le pro-

gramme des communistes-collectivistes-anarchistes ; il y a le principe d'association qui s'y trouve égaré, défiguré, mis au service du désordre, quand il est dans son essence d'être un instrument de concorde et de civilisation.

Ah ! sans doute, le problème est difficile ; si sombre, si énigmatique sous tant de rapports, que l'esprit philanthropique en peut être déconcerté ; mais en détourner le regard ou se livrer à de vaines récriminations contre ceux qui viennent le poser, ne sert qu'à le compliquer en le rendant plus dangereux. Que de personnes supposent que, sans les socialistes, la génération actuelle n'aurait pas à s'en préoccuper. C'est confondre l'effet avec la cause, en oubliant l'histoire. Autrefois, l'esclave, imbu du droit de la force, s'y soumettait ; le serf, descendant des vaincus, ne doutait pas non plus du droit de conquête et de la supériorité naturelle des races nobles. Le salarié a vécu aussi longtemps dans l'idée qu'il devait entière déférence ou subordination à la bourgeoisie. Tout cela devait disparaître. La démocratie est venue. Elle a proclamé l'égalité des hommes entr'eux, et les élevant à la conscience du droit, leur a fourni le moyen de le faire prévaloir dans la sphère politique, d'où il tend à émerger dans la sphère des inté-

rêts matériels. D'un autre côté, par suite du progrès philosophique, les idées qui servaient de fondement au régime ancien ont été emportées. D'autres sont nées qui, ne pouvant s'arranger des derniers vestiges de ce régime, ont travaillé à les détruire sans qu'on sût souvent comment les remplacer et, par suite, avec une précipitation dangereuse. Puis, l'avènement des machines a changé radicalement les conditions de la production. L'industrie a pris un essor gigantesque qui ne la rend désormais accessible qu'aux grands capitaux. L'opposition des intérêts en est devenue plus sensible, plus douloureuse, les inégalités plus tranchées. Les capitaux, par la force des choses, sans qu'il y ait de la faute des particuliers, s'attirant en raison de leurs masses, ont opéré une sorte de draînage dans les régions moyennes de la société. Il est tombé ainsi dans le prolétariat une foule de déclassés.. Ils y ont apporté une intelligence supérieure à leur destinée. D'autres sont arrivés à l'instruction sans sortir de la pauvreté, et tous se sont trouvés ainsi sur la pente fatale qui entraîne au désordre. De là ces mouvements convulsifs qui agitent le corps social et d'où sortent de si extravagantes revendications.

La preuve que l'apparition du socialisme

n'est pas la cause de ces phénomènes sociaux, c'est qu'en Angleterre, où la propagande révolutionnaire n'a jamais trouvé crédit, les troubles ont été plus profonds encore. Nulle part, autant que dans ce pays, l'antipathie du travail contre le capital ne s'est manifestée cruelle et acharnée, n'a provoqué d'attentats contre les personnes et la propriété. Qu'on se souvienne des grèves formidables dont l'Angleterre a été éprouvée. Les ouvriers fusillaient ceux qui refusaient de s'y associer. Revenus à l'état sauvage, on les a vus pratiquer systématiquement l'incendie, la destruction des propriétés, le pillage des usines, jeter le vitriol à la figure de leurs adversaires et jusqu'à leur faire sauter les yeux à coup de pouce.

La lutte d'intérêts a produit, en Angleterre, bien d'autres abus de la force du nombre. Elle a amené des ouvriers coalisés à diviser le territoire par zones, à prohiber de l'une à l'autre l'entrée de certains produits ou d'engins industriels ; à défendre, par exemple, l'introduction des briques faites à la mécanique ; à ne permettre la taille des pierres que dans les chantiers et non à la carrière ; à exiger que le transport des tuiles se fit dans des auges et non dans des brouettes ; à expulser des ateliers les apprentis, les femmes et les fils de patrons.

Il faudrait désespérer de l'humanité si elle était vouée à s'agiter sans fin dans ce cercle fatal, se déchirant le sein, gaspillant une partie de ses forces et remplissant les cœurs de sentiments haineux. La nécessité de mettre un terme à ce débordement des passions, voilà le sens et la cause déterminante du socialisme.

XXII

Parmi les économistes contemporains, la plupart ont fait acte d'adhésion au principe d'association. Ils l'ont considéré comme le contrepoids nécessaire à la concurrence pour en corriger les excès ; comme un moyen d'augmenter la puissance productive et de donner plus de résistance aux forces par leur groupement. Quelques-uns, cependant, tiennent encore pour l'école anglaise dans toute sa rigueur. M. Paul Leroy-Beaulieu s'y distingue par sa qualité de professeur d'économie politique au Collège de France et par un incontestable talent. Selon lui, le travail, qui a traversé les formes de l'esclavage et du servage, a trouvé son dernier terme dans le salariat.

On lit, en effet, dans son livre : *La Question Ouvrière*, les lignes suivantes :

« Le régime sous lequel s'est constituée l'industrie libre dans tous les pays du monde et à toutes les époques, c'est le salariat. Il

n'est pas de forme d'association qui ait le mérite d'être aussi nette, aussi convenable aux intérêts de tous, aussi conforme aux principes rigoureux de la philosophie économique. Toutes les déclamations populaires, toutes les aspirations sentimentales des novateurs sociaux, ne prévaudront pas contre la perfection de ce mode d'organisation du travail. Il suffit de considérer attentivement le rôle des divers agents qui concourent à la production pour comprendre et admirer le système de la répartition qui a été de tout temps en usage chez les peuples civilisés. »

On peut opposer à cette admiration enthousiaste pour le salariat l'opinion contraire des maîtres de l'école ; à commencer par Turgot qui représentait les ouvriers condamnés par la loi des fatalités économiques à ne rien gagner au delà de leur subsistance, et par Adam Smith, les montrant à la discrétion des entrepreneurs pour le taux de la rémunération. « Qui aurait dit, s'est écrié depuis le professeur Blanqui, dans son *Histoire de l'Economie politique*, qu'après un demi-siècle de l'édit de Turgot, la concurrence engendrerait la baisse des salaires, le paupérisme et toutes les misères qui ternissent l'éclat de notre civilisation... Nous avons émancipé le travail, chose

étrange, et sa condition à beaucoup d'égards est devenue plus rude et plus précaire... Ainsi, naquit la concurrence universelle de la liberté illimitée de l'industrie et cette concurrence s'est déversée sur le monde en un torrent de richesse, qui fertilise bien des provinces, mais qui laisse des traces funestes de son passage, semblable à un char brillant et mystérieux, dont les voyageurs ne peuvent pas même voir les passants qu'il écrase. La question est venue à ce point qu'on se demande s'il faut applaudir où s'inquiéter des progrès d'une richesse qui traîne à sa suite tant de maux et qui multiplie les hôpitaux autant que les palais. »

Dans la préface d'une autre *Histoire de l'Economie politique*, l'auteur, Villeneuve-Bargemont, dit de son côté : « Les écrits de Malthus, de Sismondi, de Droz et de Rubichon, démontrent que si le système manufacturier de l'Angleterre a pu enrichir la nation, c'est aux dépens de l'aisance, de la santé, de la moralité et du bonheur des classes ouvrières. »

Citons un troisième économiste, Charles Dunoyer, qui, dans la *Liberté du travail*, s'exprime ainsi : « S'agit-il d'acquérir des biens ? Moins on en a, plus la chose est difficile. On

ne peut commencer à s'enrichir que lorsqu'il devient possible d'économiser, et, comment songer à des épargnes, lorsqu'on a pas même de quoi satisfaire aux premiers besoins. » L'auteur continue à suivre l'ouvrier dans ses efforts de relèvement et partout il le voit écrasé par la supériorité des avantages de l'entrepreneur.

Toutes ces considérations ne touchent pas M. Paul Leroy-Beaulieu. A l'assertion de Turgot, il oppose le fait de l'élévation générale du salaire dans tous les métiers.

On ne peut nier cette élévation ; mais, qu'en conclure, si est elle seulement dans le rapport de l'abaissement relatif de la valeur du numéraire, sans correspondre à l'augmentation des besoins et de la cherté de l'existence ? Dira-t-on que la concurrence produit la vie à bon marché ? Cela n'est exact que quand aux objets manufacturés ; inexact, au contraire, à l'égard de la nourriture, du chauffage et de l'habitation ; c'est-à-dire pour les choses les plus essentielles, dont le prix ne cesse d'augmenter, par la raison que la puissance mécanique est ici à peu près sans influence sur la production.

Le salaire a des limites pour ainsi dire infranchissables. Elles résultent des nécessités

de la concurrence qui, dans le travail, rend tous les peuples solidaires. Le taux ne peut être élevé sur un point sans y attirer un excédant de bras qui ne tardent pas à ramener le prix de la main-d'œuvre au cours moyen. Les ouvriers des pays les plus pauvres, ceux de l'Italie, de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suisse, remplissent, en quelque sorte, l'office de pondérateurs, en passant d'une région à l'autre, selon que le salaire monte ou descend.

L'élan que les circonstances viennent donner au prix du travail est ainsi toujours enrayé. Il y est fait obstacle, en outre, par la marche de l'industrie, qui s'avance dans les jeunes pays où l'existence est plus facile, les besoins moins étendus, les bras inoccupés plus considérables. Les industries qui s'y établissent obtiennent la main-d'œuvre à bas prix. Elles se trouvent, par suite, dans des conditions avantageuses vis-à-vis de la concurrence des autres pays, où les entrepreneurs sont obligés, sinon de réduire les salaires, du moins de refuser de les augmenter.

Dans ces sortes de débats, Adam Smith, comme on l'a vu, disait que les patrons sont maîtres parce qu'ils peuvent attendre. M. Paul Leroy-Beaulieu objecte, avec raison, que cet avantage leur a été enlevé par l'avénement de

la grande industrie. L'installation des usines est devenue si coûteuse, tant de capitaux y sont engagés, qu'en effet, il n'est plus possible aux entrepreneurs de supporter une suspension de travail un peu prolongée sans courir les plus grands risques. Le prix du travail ne dépendant plus de leur volonté, ils ont à compter davantage pour le régler avec les ouvriers ; mais du fait se dégage une grave conséquence : c'est que ceux-ci en profitent pour multiplier les grèves. Est-ce un résultat heureux pour la civilisation et qu'on puisse invoquer en faveur du système qui le produit?

D'un autre côté, si les ouvriers se trouvent en meilleure posture que du temps d'Adam Smith pour débattre le salaire, les entrepreneurs n'en sont pas moins tenus, sous peine de ruine, de le limiter.

« Autrefois, disait un grand manufacturier, M. Pouyer-Quertier, à la séance du 16 mai 1868 de la Chambre des députés, l'ouvrier intelligent, habile, de bonne conduite, arrivait souvent à devenir chef. Dans la constitution actuelle de notre industrie, cela est devenu impossible. C'est une aristocratie industrielle que vous avez fondé. Avec les capitaux énormes qu'il faut pour mouvoir les grandes entre-

prises, est-il possible qu'un homme, qui n'a que de petites épargnes, gagnées à la sueur de son front, sur des salaires de 4 à 5 francs par jour, songe jamais à être indépendant et à posséder le petit atelier qui faisait jadis la force de tant d'industries normandes, flamandes et alsaciennes ? »

On a certainement forcé l'analogie qui peut exister entre l'ancienne féodalité nobiliaire et le régime nouveau que fondent les grandes entreprises industrielles, commerciales et financières. La différence est capitale, puisque la puissance de l'une sortait de privilèges inaliénables de rang et de naissance, tandis que celle de l'autre est le prix de libres efforts dans le travail. Il n'y a pas moins une certaine similitude entre la position qu'occupait autrefois la bourgeoisie vis-à-vis de la noblesse et celle des ouvriers vis-à-vis des grandes entreprises qui les dominent et leur sont inaccessibles. Tous les petits ateliers leur échappent aussi, absorbés qu'ils sont par les prodiges d'enfantement de la mécanique.

Les mêmes phénomènes sont à constater dans la sphère commerciale, où les magasins immenses, en se multipliant, font crouler les boutiques. Comment pourraient-elles résister à ces formidables organisations qui réunissent tous les

avantages, permettent d'économiser sur les frais généraux, d'acheter à bon marché, de vendre de même et qui, en opérant sur une diversité infinie de produits, annulent les pertes partielles par la masse des bénéfices accumulés?

Des magasins, comme ceux du Louvre et du Bon Marché, exercent, sous mille formes, une sorte de fascination sur le client. Il y est attiré par la publicité la plus étendue, le luxe intérieur des salons de repos, des lunchs en permanence offerts gratuitement et des expositions aussi brillantes que variées. Ces genres de magasins sont en même temps des sortes de bazars ouverts aux dépôts d'articles que le marchand ou le fabricant gêné ne trouve pas à vendre et que l'on cote souvent au-dessous des cours. Il y a, en outre, ce que l'on appelle les articles sacrifiés, parce qu'ils sont vendus au-dessous du prix d'achat, afin, du même coup, d'attirer le chaland et se débarrasser de la concurrence secondaire en la faisant tomber. L'année dernière, on annonçait dans tous les journaux la mise en vente, dans les magasins du Louvre, à un bon marché fabuleux, de 145,000 chapeaux de paille. Que sont devenues les modestes boutiques affectées exclusivement au commerce de ce produit? Voilà ce qu'il fau-

drait se demander pour apprécier le mouvement qui nous emporte.

Il n'est plus possible aujourd'hui de nier que, comme l'avait prédit Fourier, dès 1808, la grande concurrence détruit successivement les petites et moyennes positions dans l'industrie et le commerce. M. Paul Leroy-Beaulieu montre lui-même disparaissant, tour à tour, les patrons et les ouvriers façonniers. Mais on est surpris, quelques pages plus loin, de voir réapparaître, dans son livre, le commerce de détail sous les apparences de la longévité. « C'est, dit l'auteur, la famille toute entière qui y prend part ; tous ses membres y trouvent leur place et peuvent s'y rendre utile. La femme tient les livres, pendant que l'homme fait la vente, que les enfants portent les objets à domicile. Il n'est pas de répartition de tâche plus naturelle et plus moralisante ; il n'est pas de sociétés coopératives où l'on puisse rencontrer autant d'harmonie, où la déperdition des forces soit aussi faible, où les rouages soient aussi élémentaires et aussi simples. Il n'est pas surtout d'association plus démocratique, etc. Voilà, cependant, ce qu'on voudrait détruire. »

Le petit commerce, ce dernier refuge des vertus familiales, ce type d'organisation, à

quoi bon le vanter, pourrait-on répondre, puisque de votre aveu, c'est la proie inévitable du minotaure de la grande concurrence dans les flancs duquel il est destiné à être absorbé ?

Il est loin de notre pensée de récriminer contre ces vastes entreprises de l'industrie et du négoce. Œuvres du progrès, elles rassemblent les forces dans de puissantes unités pour en tirer les plus grands effets avec la moindre dépense. Il se prépare ainsi spontanément des organes sociaux plus perfectionnés ; mais si avantageuse qu'elle soit à ce point de vue, la transformation n'en a pas moins son côté périlleux. Elle détruit l'économie naturelle de l'échelle sociale en faisant disparaître les degrés moyens. Les classes qui les occupent tombent peu à peu dans les rangs des employés ou des salariés. N'ayant pu s'y maintenir, est-il permis d'espérer qu'elles y pourront remonter ? Non, puisqu'il n'y a plus guère au-dessus que des positions inexpugnables sans le secours des grands capitaux qui élèvent, parfois, le travail avec eux, mais seulement par exception, lorsque les intérêts viennent à se confondre.

Le cours actuel des choses tend donc fatalement, comme l'écrivait Emile Saisset, après 1848, à diviser la société en deux

camps : l'un détenteur de la richesse agglomérée ; l'autre porté à ne reculer devant aucun moyen pour la lui arracher.

M. Paul Leroy-Beaulieu n'en persiste pas moins dans sa foi inébranlable à l'harmonie des intérêts par le salariat dans la concurrence. Le travail à la tâche, combiné avec le système des primes d'encouragement, lui semble dépasser, en efficacité et en justice, toutes les conceptions possibles fondées sur le principe d'association.

A coup sûr, le travail à la tâche donne, sous certains rapports, de meilleurs résultats que le travail à la journée. Il ouvre plus de marge au désir du bien être, incite à plus d'activité et aide même davantage au développement de la fortune publique. Seulement les effets en sont singulièrement exagérés.

D'abord, de l'aveu de ses partisans, ce mode de travail ne se prête pas à toutes les industries ; d'un autre côté, il n'est avantageux que pour les ouvriers d'une capacité exceptionnelle, répugne à la plupart d'entre eux, ainsi qu'on le reconnaît ; enfin, s'il pousse à travailler vite, ce peut être aux dépens de la bonne et solide confection du produit ; par suite, de la renommée de la fabrique et de celle du travail national.

Dans son livre : *Les Associations Ouvrières en Angleterre*, M. le comte de Paris raconte qu'en présence de la Commission d'enquête royale de 1867, les ouvriers se sont prononcés contre le travail à la tâche par deux raisons ; d'abord, par la crainte qu'elle n'entrainât entre eux une concurrence funeste au taux du salaire ; en second lieu, parce que « le travail, ainsi rétribué, n'est jamais aussi bien fait que celui du travail à la journée. »

Le même auteur indique les difficultés sans nombre que suscite le travail à la tâche et qui ont amené les ouvriers devant la Commission d'enquête à reprocher aux entrepreneurs de retenir indûment leur salaire.

M. Paul Leroy-Beaulieu reproche avec hauteur aux socialistes les mieux intentionnés, une phraséologie décevante, des assimilations inexactes, des faits hétérogènes sous des formes captieuses. Que fait-il, de son côté, lorsque sans hésitation, il ne craint pas d'assimiler la position de l'ouvrier à la tâche à celle de l'entrepreneur ? Il sait, cependant, que la qualité d'entrepreneur ne se conçoit pas sans un marché étendu, sans la faculté de travailler pour le public et la liberté de discuter les conditions de la vente. Est-ce en réalité le cas de l'ouvrier à la tâche qui n'a devant lui qu'un

patron dont il a dû emprunter l'usine, les outils, la matière première et avec lequel il est tenu de traiter?

L'assimilation est certainement exorbitante ; mais admettons, par hypothèse, qu'elle soit exacte.

La crise qui affecte tous les pays civilisés a surtout pour origine l'état d'hostilité qui règne entre le capital et le travail. Or, le travail à la tâche, fut-il universalisé, que la cause du mal n'en serait pas atteinte ; car, qu'il soit payé d'une manière ou d'une autre, dès qu'il n'y a pas association, le prix de la main-d'œuvre reste à débattre. Les intérêts continuant à être opposés, la part des uns ne peut être augmentée qu'aux dépens de la part des autres. Les difficultés d'accord étant les mêmes provoqueraient les mêmes collisions.

Les grèves, qui en sont les suites inévitables, ont pris de nos jours un surcroît de gravité par les masses d'ouvriers qu'elles mettent en mouvement. Elles surgissent à tout propos. M. Paul Leroy-Beaulieu en a lui-même donné la raison. C'est que les entrepreneurs ne sont plus en état d'y résister autant que par le passé. Les ouvriers peuvent en abuser et ils n'y manquent pas. On ne saurait attendre de leur part qu'ils y apportent

de la retenue dans l'intérêt du travail national aux prises avec la concurrence étrangère. Les considérations d'ensemble de l'ordre économique leur échappent. Elles dépassent leur horizon ou sont écartées dans la lutte par l'esprit de corps et souvent, comme on l'a dit, par le désir malsain de « couler » le patron.

Par suite de notre régime économique, la grève, qui cause tant de désordre, tant de déperdition de forces et divise si profondément les classes, tend à devenir le procédé habituel des ouvriers pour amener les entrepreneurs à composition.

XXIII

Personne n'ignore que les questions de salaire ne sont le plus souvent que le prétexte des grèves ; qu'il s'y cache les plus détestables desseins, et que l'association internationale, qui en est l'inspiratrice, veille à leur réalisation. On dit que cette grande maitrise d'un nouveau genre est frappée d'impuissance faute de ressources financières. C'est oublier qu'elle est partout avec un état-major pour organiser et encadrer les grèves. Une armée préparée d'avance lui serait inutile. Ses agitateurs nomades, ses éclaireurs, sont mêlés aux ouvriers, y font d'abondantes recrues qu'à un signal donné ils peuvent mettre en mouvement, entraînant avec eux tous ceux qui ont un motif quelconque pour pousser au bouleversement.

Pour neutraliser ces ferments de désorganisation, les simples mesures d'hygiène que l'on propose, ne suffisent pas. Le trouble est si profond qu'il faut le secours de la thérapeu-

tique, un principe réparateur pour calmer l'irritation et ramener les organes à la vie d'ensemble par des combinaisons d'accord.

C'est ainsi que M. Charles Robert pose le problême, dans un petit livre intitulé : *La Question Sociale.* Il circule dans ce livre un souffle généreux, sans excès de fougue, retenu juste à la limite d'un sincère désir d'apaisement. M. Charles Robert a contre les théoriciens socialistes quelques mots durs, injustes, selon nous, à l'égard des plus grands ; mais il est de leur bord quant au principe d'association, pourvu que l'application émane de l'initiative individuelle, sans porter atteinte à la liberté sous aucune de ses formes.

Cette réserve nous plaît et nous l'enregistrons avec plaisir. L'auteur n'a pas, d'ailleurs, une ambition démésurée. A l'extrême limite, son idéal ne dépasse pas le système de la participation des ouvriers aux bénéfices des patrons ; mais il s'y est dévoué.

Les heureux effets qu'on peut attendre de ce système sont nombreux et importants. Ils dépassent de beaucoup ceux qu'il est permis d'espérer des expédients imaginés, hors de l'association, pour porter l'ouvrier à travailler de toute son activité et à économiser la matière première. Ces expédients, qui reposent sur des

combinaisons artificielles et indirectes, seraient avantageusement remplacés par le fait seul de la fusion de l'intérêt des ouvriers avec celui du patron. Les meilleurs procédés dérivent de la nature des choses et vont directement au but.

Le régime de la participation aux bénéfices a la précieuse vertu de rapprocher les ouvriers et l'entrepreneur dans une même pensée, dans une commune espérance, en faisant que le bien de chacun, tourne nécessairement au bien des autres. De part et d'autre, l'intérêt est de faire prospérer l'entreprise, c'est-à-dire de déployer activité et attention pour achever les produits, ménager les outils, les entretenir en état de conservation et faire le meilleur emploi possible de la matière première.

Les ouvriers ne sont pas en état de courir les chances des opérations de l'atelier ou d'en attendre les résultats. Il y a donc encore salaire et nécessité de le débattre ; mais les difficultés sont en partie aplanies par la solidarité dans les bénéfices éventuels. L'ouvrier associé devient, d'ailleurs, plus réfléchi dans ses actes, moins accessible aux entraînements, plus disposé à se prêter aux convenances d'ensemble et il a plus de motifs pour s'y conformer. L'élévation de ses relations entraîne celle de

son éducation. Ainsi peuvent être rétablis, avec le temps, les degrés moyens que la concurrence détruit dans la société.

D'un autre côté, l'atelier régi par l'association acquiert de la stabilité. Il est à l'abri des grèves, soutenu par la solidarité de ses membres, par leurs enfants qui y arrivent pour continuer les traditions et le préserver de ces incessantes mutations de personnel qui, partout ailleurs, portent quelquefois un si grand trouble dans le travail.

Est-ce trop présumer du système de la participation ? Ce système n'est plus à faire ses preuves. Elles sont encore peu nombreuses ; mais quelques-unes sont décisives.

La plus connue est celle de l'entreprise de peinture en bâtiments de la célèbre maison Leclaire, à Paris. M. Charles Robert en fait mention dans son livre. Les brillants succès de cette association avaient une portée philanthropique si grande, que le Gouvernement ne dédaignait pas de se faire représenter à chacune des solennités annuelles. C'est ainsi que M. Charles Robert, secrétaire général au ministère de l'instruction publique, présidait, en 1869, la trentième assemblée générale, réunie au grand amphithéâtre de la Sorbonne. Il a prononcé, à cette occasion, un discours

inséré au *Journal officiel* du 18 mars 1869, et dont il est utile de reproduire des extraits, parce qu'on y trouve l'histoire de la naissance et du développement de la maison Leclaire : « Messieurs, nous célébrons ici la victoire d'une idée juste. Après trente années d'efforts, le fondateur de votre Société assiste à l'achèvement de son œuvre. Il a voulu donner pour base à la propriété de la maison le principe de la participation de l'ouvrier au bénéfice de l'entreprise. »

L'orateur raconte que ce projet fut, d'abord, mal accueilli ; mais qu'en 1843, le jour de l'inventaire, un sac d'or répondit aux objections des incrédules ; qu'en 1864, le dividende dépassait déjà 400,000 francs. Il continue : « Je vais essayer de résumer les bases de cette nouvelle organisation. Les employés et ouvriers apportent, dans l'association industrielle, leur intelligence, leurs bras, et aussi un capital de 200,000 francs formé des bénéfices accumulés. C'est la Société de secours mutuels qui représente leur intérêt collectif. Ils s'engagent à travailler et travaillent, en effet, de toutes leurs forces et de tout leur cœur ; ils apportent dans l'atelier, dont les produits vont profiter à leurs familles, cette ardeur passionnée du propriétaire qui cultive son champ.

Le salaire, égal et même supérieur au taux normal, ne subit aucune retenue ; ils sont largement associés aux bénéfices. En cas de perte ou d'insuffisance des fonds de réserve, pas de responsabilité personnelle pour eux; leur apport collectif de 200,000 francs pourrait seul être compromis.

« Les trois quarts du bénéfice net, 75 0/0, sont attribués aux employés et ouvriers ; 50 0/0 sont distribués individuellement à chacun d'eux au prorata du travail de l'année, proportionnellement au traitement dû au salaire ; 25 0/0 sont versés dans la caisse des pensions viagères.

« Sont associés aux bénéfices, les ouvriers et employés désignés par le vote de l'assemblée générale. Pour être associé, il faut remplir trois conditions : savoir lire, savoir écrire, savoir parfaitement son métier. Le nombre des associés est aujourd'hui de 90. Les ouvriers auxiliaires ne sont pas oubliés. Leur part de bénéfice est représentée ou suppléée par une augmentation de leur salaire, qui est supérieur à celui des associés. Ils peuvent espérer une pension viagère...

« Le chiffre de la pension viagère est fixé par l'Assemblée générale. Son minimum est de 500 francs ; son maximum de 1,000 francs. A la pension ou à la demi-pension des veuves,

peuvent s'ajouter des allocations supplémentaires votées annuellement. Vingt-trois pensions viagères ont été déjà liquidées en vertu des anciens statuts. La Société de secours mutuels procure gratuitement à ses membres les soins des médecins et les médicaments. Elle paie une indemnité journalière de 2 fr. 50 pendant six mois.

» Les chefs d'ateliers sont élus pour un an par l'assemblée générale des ouvriers associés. Ils peuvent être révoqués par le patron... Il convient d'ajouter que, d'après nos usages, c'est parmi les chefs d'ateliers que se recrute le personnel des employés, et l'exemple prouve que l'employé peut devenir patron en manifestant les aptitudes nécessaires. C'est la hiérarchie dans l'égalité et l'application du principe : « A chacun suivant ses œuvres. »

» En résumé, Messieurs les employés et ouvriers, votre patron affirme qu'il a fait une spéculation excellente. En ce qui vous concerne, sociétaires, associés aux bénéfices, membres du noyau ou mêmes simples auxiliaires, vous jouissez d'avantages exceptionnels. Le régime qui vous les procure est irréprochable au point de vue des doctrines économiques et sociales. Il n'y a pas là d'utopie, puisque nous sommes un fait. Au

contraire, votre prospérité, votre durée, votre succès, votre richesse, vos pensions de retraite, sont la condamnation des faux systèmes et des illusions éphémères.

» Ce n'est pas seulement à vous et à vos familles que votre association rend des services. Par son existence même, elle sert la cause du progrès. Elle réalise, au profit de ceux qui travaillent, ce vœu philantropique d'une part meilleure dans les bénéfices et d'un avenir plus assuré, et chacun de vous peut dire, non comme un désir qu'on exprime en soupirant, mais comme une réalité qu'on affirme avec joie : « Plus de pauvreté pour » l'ouvrier malade ou pour celui que l'âge a » condamné au repos. »

On voit quelle a été la marche de cette association. Au début, le fondateur, se réservant entière la gestion de sa maison, y interdit toute espèce d'immixtion de la part des employés et ouvriers. Il n'admet d'abord au bénéfice de la participation qu'un petit nombre d'entr'eux, choisis avec soin, de son plein gré, parmi les plus capables et les plus réguliers dans la conduite. Des autres, il forme deux catégories, l'une comprenant ceux que leurs qualités désignent pour la candidature à l'association, l'autre spéciale aux simples auxiliaires. La

vigilance de tous est ainsi tenue en éveil, et quand l'épreuve vient à établir, en faveur des membres de la première catégorie, des titres suffisants, ils sont élevés au rang de participants. Leurs places dans la candidature sont la récompense des bons ouvriers de la catégorie des auxiliaires. Comme on le voit, à tous les degrés, la force productive, mue par l'intérêt personnel, d'accord avec l'intérêt général, est portée à son maximum. Aussi les bénéfices ont-ils été toujours croissants.

Sur 300 ouvriers et employés, la maison Leclaire en avait admis 90, en 1869, à la qualité d'associés. Chose remarquable, dit M. Charles Robert, aucune difficulté n'est jamais survenue entre eux et le patron. La bonne harmonie était si grande, que celui-ci a cru pouvoir abandonner une partie de ses droits réservés. Les attributions de l'assemblée générale furent, à la même époque, notablement étendues. Neuf de ses membres, nommés à l'élection, composèrent une Commission, dite de conciliation, parce qu'elle était appelée à statuer sur les différents ; deux autres membres étaient, en outre, élus pour prendre connaissance des comptes de gestion, contrôler l'inventaire et la répartition des bénéfices.

Le fondateur mourait en 1872, laissant un

bel héritage à sa famille, des pensions de retraite à ses anciens collaborateurs, et des associés élevés en richesse, en dignité, pour continuer son œuvre. Tous les travailleurs se réunirent au mois de novembre de la même année pour donner un témoignage de reconnaissance à leur bienfaiteur. Une somme de 3,000 francs fut votée pour faire exécuter son buste en marbre. Ce buste, dû au ciseau d'Aimé Mélet, se trouve placé dans la salle de l'Assemblée générale avec l'inscription suivante :

EDME LECLAIRE

ENTREPRENEUR DE PEINTURES

SES OUVRIERS & EMPLOYÉS RECONNAISSANTS

« *En créant pour eux une caisse de prévoyance et de pensions de retraite, en appliquant, depuis 1842, le principe de l'association de l'ouvrier aux bénéfices du patron, il a bien mérité de ses collaborateurs, de l'humanité et de la patrie.* »

10 NOVEMBRE 1872.

Depuis cette époque, la maison Leclaire a continué à prospérer. En 1882, les bénéfices procuraient aux employés et ouvriers une participation représentant le cinquième du salaire ou du traitement. La Société de secours

mutuels disposait de 1,400,000 francs d'actif en rentes sur l'Etat ou fonds placés. Le chiffre des pensions viagères était élevé de 1,000 à 1,200 francs et, par suite de 5 à 600 francs pour les veuves ou orphelins.

M. le comte de Paris, qui préconise ce genre d'association, fait, dans son livre, la remarque suivante : « Quoiqu'on puisse citer bien des exemples plus anciens de participations industrielles, c'est incontestablement à M. Leclaire que revient l'honneur d'avoir, pour la première fois, appliqué vraiment ce système à l'industrie. »

On ne saurait trop s'apesantir sur cette œuvre philantropique. Remontons en 1842, alors que l'atelier était encore occupé par de simples salariés. Rien de particulier ne les y retient; ils n'y font qu'un court séjour, remplissent leur tâche sans goût, sans zèle, juste à la limite nécessaire pour ne pas être renvoyés ; ils n'ont aucun souci de la prospérité de l'entreprise, encore moins de la bonne confection du travail, de l'emploi économique des matières premières, des conditions à remplir pour attirer ou retenir le client. Découragés de l'esprit d'épargne par l'insuffisance des ressources, ils se dispensent de toute prévoyance ; vivent au jour le jour,

s'entraînent réciproquement à des habitudes de dissipation ; beaucoup s'abandonnent à l'ivrognerie qui les détourne de la famille. Les enfants, livrés à la misère, pompent les vices qui l'accompagnent et deviennent des fléaux pour la société.

Tout est changé le jour où ces ouvriers sont admis à la participation aux bénéfices. Ils ont intérêt à créer de toute leur activité une plus-value dans les produits ; s'y adonnent avec ardeur ; s'ingénient à simplifier le travail par de nouveaux procédés ; à en multiplier les effets ; à réduire la dépense ; à triompher, enfin, de la concurrence par la qualité et le bon marché. Les bénéfices s'accroissent, répandent parmi eux l'aisance qui suscite l'esprit de prévoyance, le goût de l'ordre et l'amour de la famille. Les enfants alors, entourés de sollicitude et d'affection, sont élevés en vue d'une carrière utile et honorable.

Le résultat obtenu par la maison Leclaire est d'autant plus significatif, qu'au début, l'association a rencontré des difficultés de diverses natures. Le Gouvernement ne la voyait pas sans une certaine appréhension et s'y montrait opposé. La presse, en général, n'y était pas elle-même favorable. Une revue démocratique ne craignait pas de s'acharner à

en détourner les ouvriers. C'était l'*Atelier*, organe de l'école buchezienne qui prétendait allier le catholicisme ultramontain avec l'esprit démagogique, Robespierre avec Saint-Paul, les canons des conciles avec les décrets de la convention. Dans cette doctrine, la bourgeoisie était mise en suspicion. On conseillait aux ouvriers de l'écarter pour diriger eux-mêmes leurs essais d'association. En vertu de son principe, elle ne pouvait donc se montrer qu'hostile à un système de rapprochement entre les classes comme l'est celui de la participation.

Ce système n'a pas seulement contre lui les adversaires de la bourgeoisie, mais encore quelques écrivains conservateurs qui se montrent effrayés des effets de son application. Y avez-vous songé, s'écrient-ils, ce serait le trouble dans toutes les industries, l'immixtion inévitable des ouvriers dans la gestion ; la confusion des volontés, l'anéantissement de toute direction ; l'ignorance envieuse, substituée à la pensée éclairée, à la compétence technique, à l'esprit de suite dans les affaires, dont la ruine ne tarderait pas à être consommée ?

Les plus hardis à tirer des conséquences d'un principe en sont toujours les adversaires. Franchissant tous les degrés qui en doivent

marquer le développement, ils s'élancent d'un bond à la limite extrême ; s'y retranchent au milieu de l'obscurité inhérente au sujet, puis évoquent des fantômes qui, en faisant oublier les proches dangers, finissent par les rendre inévitables.

En réalité, la question se réduit à savoir s'il n'y a pas plus de péril à persister dans l'immobilité, qu'à risquer un pas en avant, et s'il existe rien de moins compromettant, pour l'intérêt conservateur, que le régime mixte de la participation qui tient du présent par le salaire et jette un pont sur l'avenir par l'association.

Prétendre qu'on ne saurait s'engager dans cette voie sans déchaîner les fureurs de la convoitise et s'exposer à une sorte d'invasion de barbares, montre, par l'exagération même, combien la thèse est peu soutenable. Si inculte que soit encore son intelligence, l'ouvrier, admis au partage des bénéfices, n'est pas sans comprendre que c'est une libre concession qui lui est faite par l'entrepreneur. Il y trouve réuni trop d'avantages pour s'exposer à les perdre par d'inadmissibles prétentions. Dans l'avenir, quand l'association, devenue générale, aura été consacrée par une longue pratique, les ouvriers, se sentant

affermis dans leur position nouvelle, seront portés peut-être à réclamer une part plus grande dans les dividendes, une action plus marquée dans la conduite des affaires; mais alors, espérons-le, une heureuse transformation se sera opérée dans les mœurs, les sentiments et les idées des travailleurs élevés à l'état d'associé. Plus de bien-être leur aura procuré ce qui leur fait encore défaut, l'éducation et l'instruction. Les facultés supérieures seront apparues pour dompter les sourdes suggestions de l'instinct qui les domine aujourd'hui.

Les ouvriers qui ont eu la bonne fortune d'être admis à profiter d'une part dans les bénéfices du patron, se montrent déjà plus pénétrés et plus respectueux du droit d'autrui et plus aptes à la pratique des vertus sociales. C'est l'histoire des associés de la maison Leclaire et le meilleur plaidoyer qu'on puisse faire en faveur de la participation.

On objecte encore que ces sortes d'associations ne peuvent réussir que là où la main-d'œuvre est prépondérante.

M. Steinhel, l'ancien député démissionnaire des Vosges, grand industriel, dont la compétence ne peut être récusée, en juge différemment. Dans son livre : *La République et la*

Question Sociale, il estime que le régime de la participation, applicable dans la plupart des industries, l'est même dans celles qui engagent de grands capitaux, pourvu que toute marge soit, au début, laissée à la liberté d'action des entrepreneurs.

C'est ce que confirment, d'ailleurs, diverses expériences. La plus significative est celle faite par le fondateur du familistère de Guise. M. Godin, grand fondeur, faisant de la grosse chaudronnerie, possède deux usines : la plus importante, à Guise même, la seconde à Lackam, en Belgique. Bien que le capital dépasse quatre millions six cent mille francs, le système de la participation y est appliqué, avec un plein succès, depuis 1859. Le salaire, considéré comme le loyer des forces productives des travailleurs, compte dans la répartition des bénéfices suivant que les employés ou ouvriers sont associés, sociétaires ou simples auxiliaires. Les premiers ont une part double du montant de leur salaire, les seconds une part et demie, les troisièmes une part.

D'après le dernier compte-rendu, le produit brut était au 1er Juin 1882 de 1,030,081 francs. Déduction faite de l'amortissement statutaire et des prélèvements soit pour l'intérêt du capital à 5 0/0, soit pour les pensions, soit

pour les frais d'éducation des enfants de l'association, le produit net se trouvait réduit à 628,137 francs. La répartition en a été faite comme ci-après :

1° Au fond de réserve	Fr.	104.185
2° Au capital et au travail	»	366.916
3° 12 0/0 à l'Administrateur	»	75.376
4° 9 0/0 au Conseil de gérance	»	56.533
5° 2 0/0 au Conseil de surveillance	»	12.563
6° 2 0/0 pour rémunérations extraordinaires	»	12.563
TOTAL	Fr.	628.137

Les bénéfices des travailleurs leur sont payés en parts d'épargnes, lesquelles viennent prendre la place des parts d'apport du fondateur. Les ouvriers et employés sont devenus ainsi propriétaires d'une valeur de 190,320 fr. 15, sur le capital de 4,600,000 fr. que représente le familistère et les usines.

Le fonds de réserve ayant atteint son chiffre statutaire, la part attribuée désormais au capital et au travail sera de 75 0/0 du bénéfice net, ce qui activera la transmission de la propriété des mains de M. Godin en celles des ouvriers employés qui deviennent plus que des participants, des associés amis

du fondateur, secondant son œuvre en la préservant des grèves.

Cette grande association menée, avec un dévouement sincère au progrès, à si bonne fin, n'est pas la seule à citer dans la grande industrie. MM. Goffnon et Barbes se félicitent d'avoir introduit la participation dans leur usine de plomberie et de couverture. Elle est aussi appliquée depuis de longues années dans la papeterie de la maison Laroche-Joubert ; dans l'imprimerie de M. Chaix ; dans la fonderie de M. Piat ; dans une importante fabrique de pianos, celle de M. Bord, à Paris, à qui les ouvriers viennent d'offrir un buste dans une cérémonie touchante. Il se publie, sous la direction de M. Charles Robert, une revue où sont recueillis tous les essais d'association du même genre, et il suffit de la consulter pour en reconnaître les progrès notables.

Ces exemples et beaucoup d'autres qui, pour être moins concluants, n'en sont pas moins instructifs, ne seront pas, il faut l'espérer, perdus pour le monde industriel.

Dans le monde commercial, l'idée nouvelle fait aussi son chemin. La plupart des négociants de nos grandes places y arrivent d'eux-mêmes dans leur propre intérêt. Le régime de la participation y gagne chaque jour du terrain. On pour-

rait citer des employés qui, par suite de son application, ont touché des parts de dividende à faire envie à bien des chefs de maison. Il y a, sans doute, la contre-partie. Les bonnes années peuvent être suivies d'années mauvaises ; mais le mal, alors, touche davantage les patrons. Les employés n'en continuent pas moins à recevoir une rémunération fixe. Rien n'empêcherait, d'ailleurs, de constituer un fonds de réserve en prévision des éventualités de l'avenir.

XXIV

Un autre mode d'association est celui connu sous le nom de Sociétés coopératives. L'idée en a été détachée des institutions, dites de garantisme, que Fourier avait imaginées pour acheminer la civilisation vers son rêve de pleine harmonie. La réalisation en est exceptionnellement difficile.

Le régime de la participation s'appuie encore sur la tradition. Il part d'une situation faite dont les ouvriers sont admis à profiter sous la direction d'un entrepreneur qui a des capitaux, une clientèle, sait acheter, vendre et administrer.

Au contraire, les Sociétés coopératives ont leur voie à frayer, s'aventurent vers un avenir inconnu, sans attache au passé. Elles ont tout à créer, capital, statuts, personnel, organisation et clientèle. C'est une œuvre nouvelle à édifier. Tant de difficultés sont à surmonter que M. Paul Leroy-Beaulieu l'avait condamnée d'avance. Les quelques succès, disait-il,

obtenus en Angleterre par des Sociétés coopératives, sont dûs à des circonstances exceptionnelles ; ils ont été favorisés par le besoin qu'on éprouvait de réagir contre les abus de certains patrons qui, dans une pensée de lucre, tenant boutique de denrées alimentaires, obligeaient leurs ouvriers à s'y approvisionner ; d'autre part, contre le commerce de détail qui retenait à son profit la plus grande partie de dégrèvements de droits, votés depuis quelques années sur les grains, la viande, le sucre et le café. Bien que le livre — *La question Ouvrière* — où cette thèse est soutenue, ait été réédité en 1882, on y trouve encore ce paragraphe : « Toutes les informations récentes les plus exactes nous apprennent que le mouvement est arrêté et que les associations ouvrières (en Angleterre) sont loin de s'accroître en nombre et en prospérité. »

La situation est loin, cependant, d'être aussi désespérée, si on en juge par un rapport du Comité central de la coopération au congrès de Leeds, en date du 8 juin 1881. D'après ce rapport, il existait, au 31 décembre 1879, 1,169 sociétés, sans compter beaucoup d'autres qui ont été négligées faute de renseignements nécessaires. Ces sociétés ne comprenaient pas moins de 573,084 membres. Leur capital total

s'élevait à 181,077,100 fr., dont 143,696,025 fr. en actions, dépôts ou comptes-courants.

Les sociétés de consommation sont les plus nombreuses. Quelques-unes possèdent des manufactures ou des moulins utilisés pour leur approvisionnement.

Les sociétés de production, beaucoup plus difficiles de réalisation, étaient réduites à dix-neuf, avec 3,227 membres et un capital de de 355,925 fr., qui avait donné un bénéfice de 203,500 fr. sur une vente de 6,873,575 fr.

Dans l'ensemble, les affaires des sociétés se chiffraient par 509,114,500 fr., laissant un bénéfice de 48,737,850 fr.

Deux des sociétés sont organisées pour la vente en gros, l'une, en Angleterre, à Manchester ; l'autre en Ecosse, à Glascow. Les affaires de la première, dont le capital était de 3,260,350 fr., s'élevaient, pour 1879, à 68,788,600 fr., donnant un dividende de 1,111,850 fr. Cette société fait la banque et le crédit ; à ce titre, ses opérations ont mis en mouvement 267,363,650 fr. de valeurs.

La seconde société de gros, beaucoup moins importante, a donné, proportionnellement, des résultats analogues.

L'organisation est complétée par des sociétés d'assurances contre l'incendie, contre l'infidé-

lité des agents, par un organe de publicité hebdomadaire et un comité central disposant d'un budget de 62,650 fr.

Ainsi, le mécanisme, déjà muni de ses pièces principales, a fonctionné en manifestant l'énergique vitalité du régime coopératif en Angleterre. Les sociétés de gros en sont les rouages essentiels, les organes générateurs. Toutes les sociétés y peuvent puiser le crédit et les objets nécessaires soit à leur fabrication, soit à leur débit, en évitant le tribut du demi-gros. Leurs approvisionnements se faisant d'une façon économique, les sociétés procurent la vie à bon marché aux participants et vendent avec profit au public. D'un autre côté, les sociétés de gros favorisent les sociétés de fabrication, non-seulement par la livraison à bas prix des matières premières, mais, de plus, en s'ouvrant à l'exhibition et à l'écoulement de leurs produits dont la consignation assure le crédit.

Le régime coopératif a donc conquis, en Angleterre, une place qui n'est pas sans importance.

D'où vient que les essais tentés en France ont été incomparablement moins heureux? Le caractère national y est pour quelque chose. Les ouvriers des deux pays sont animés par

des idées et par des prétentions souvent bien différentes. Les Anglais ont une vue plus claire du possible et s'y arrêtent sagement. Les aînés parmi les peuples industriels, ils ont pris l'habitude de simplifier les questions et d'en rechercher les solutions réalisables. Ils se gardent bien de les compliquer par des revendications de nature à provoquer la résistance. Ils vont de l'avant, peu à peu, avec méthode, sans envie apparente du bien d'autrui, se montrent respectueux des attributs spéciaux réservés à chaque classe et s'efforcent d'en tirer avantage.

Tout autres apparaissent les ouvriers français. Plus mobiles et plus impressionnables, ils ont moins de consistance dans le caractère, plus la fougue de l'artiste que la froide réflexion de l'homme pratique ; moins de goût pour le chiffre que d'entraînement pour certaines données de droit absolu jetées dans leur intelligence encore incapable d'en saisir la portée purement idéale. Ils lâchent ainsi la proie pour l'ombre, veulent embrasser le progrès dans la totalité, hors la catégorie du temps. L'égalité, pour la plupart d'entr'eux, se confond avec l'idée du nivellement ; ce qui les entraîne à nier toute supériorité sociale, à vouloir faire disparaître la bourgeoisie, représentée

comme une caste fermée, analogue à celle de l'ancien temps, tandis qu'en fait, son renouvellement est continu par l'introduction incessante d'éléments nouveaux, sortis du fond même de la société. Ils ne comprennent pas que les classes de la société correspondent, en réalité, à une division du travail. Chacune d'elle a, en effet, le dépôt de certaines qualités, toutes nécessaires à l'œuvre du progrès. On parviendrait à les détruire, qu'elles renaîtraient sans cesse, parce qu'il n'y a pas d'organisation sans hiérarchie, expression de l'ordre, ni hiérarchie sans inégalités de condition ; que pour entretenir l'émulation que suscite l'effort, il faut des positions étagées, attirant par les avantages qui y sont attachés.

En principe, la justice est satisfaite dès que tous y peuvent prétendre d'après les services rendus. La liberté ne se conçoit pas autrement. Seulement, et c'est là le point à retenir, la liberté, pour ne pas être illusoire, suppose le pouvoir effectif de développer sa nature dans la variété des facultés qui la composent ; c'est-à-dire d'accomplir la destinée virtuelle que chacun apporte en naissant. Voilà le pouvoir qui n'est encore le partage que du petit nombre. Il reste à l'étendre, à le généraliser ; mais, ici, ce n'est plus une question de droit, c'est une

question de fait. Elle ne peut être résolue que par degré, avec le temps, par l'accroissement du capital social encore insuffisant.

Le capital existait à peine du temps d'Aristote qui, ne pouvant en saisir le caractère civilisateur, en a fait abstraction dans ses conceptions. Voyant les hommes obligés de pourvoir, par le travail, aux besoins de la vie, il était amené à en conclure que la nature les avait créés de toute éternité de deux sortes ; les uns pour être libres et commander ; les autres pour être asservis au travail manuel et obéir. L'esclavage lui paraissait donc une institution naturelle, à moins, disait-il, ironiquement, que le ciseau et la navette ne marchent d'eux-mêmes comme les trépieds d'Homère qui entraient et se rangeaient dans la salle des dieux.

C'était un miracle auquel se refusait la raison du grand philosophe. Il partageait en cela l'incrédulité de ses contemporains qui, ayant à inventer quelques variétés de folie, ne trouvaient rien de mieux que de présenter, dans leurs satyres, un monomane prêchant la suppression de l'esclavage. Et, cependant, le miracle devait s'accomplir. Grâce à l'accumulation progressive des capitaux, le nombre a été sans cesse croissant des hommes qui se sont trouvés

déchargés du souci des besoins de la vie matérielle. La pensée affranchie en eux, a pu commencer à défricher le domaine de la connaissance. Eclairée de plus en plus de ses propres acquisitions, elle a inventée l'alphabet, les langues, découvert les sciences, les arts ; surpris peu à peu les secrets de la nature; en a asservi les forces et à la longue a fini par les captiver dans des engins pour en faire de dociles et incomparables auxiliaires dans le travail.

C'est ainsi que les hommes, comme les géants de la fable qui escaladaient les cieux en montant sur les épaules les uns des autres, ont monté à l'assaut des lois de la matière pour l'assouplir à notre volonté; qu'ils sont parvenus à créer ces merveilleux appareils automatiques qui font que pour moudre, forger, filer, dévider, tisser, coudre, transporter, quelques bras suffisent là où, autrefois, il en fallait des centaines de mille.

La peine matérielle de l'humanité, ainsi diminuée, l'esclavage, puis le servage ont disparu tour à tour comme les échafaudages d'une maison en construction. Le salariat, qui les a remplacés, n'est lui-même qu'un appareil provisoire, destiné à disparaître lorsque l'édifice social sera plus avancé.

La pensée a donc, plus encore que le travail

manuel, contribué à former le capital, cet instrument par exemple de l'affranchissement humain. Et par ce mot, il faut entendre, non-seulement le numéraire, les valeurs mobilières et immobilières, l'outillage industriel, mais encore toutes les conquêtes de la civilisation, ses idées, ses sentiments, ses inventions, sa science, ses mœurs adoucies, son esprit de justice, de philantropie ou de charité, jusques et y compris l'habileté de l'ouvrier.

Chaque génération a peiné pour enrichir ce trésor qui, en vertu de la profonde unité de notre espèce, malgré les injustices des institutions du passé, l'arbitraire des pouvoirs régnants, l'égoïsme des anciennes castes fermées, s'est répandu jusqu'aux dernières couches de la société pour y éveiller de plus en plus les facultés intimes de l'humanité. A la génération actuelle incombe le devoir de continuer l'œuvre progressive des siècles, d'ajouter un nouvel anneau à cette chaîne sans fin, pour activer notre énergie productive et racheter les hommes du prolétariat.

C'est donc en accroissant le capital, non en l'étouffant dans la communauté, qu'on peut servir le progrès. Le principe d'association apporte une force nouvelle d'une puissance souveraine à la fois, pour augmenter notre

action et mieux répartir la richesse; mais l'application de ce principe, pour être féconde doit être volontaire et implique le concours de toutes les classes.

Les ouvriers qui, dans leurs essais d'association, prétendent se passer de la bourgeoisie, se mettent dans la position d'un peintre ou d'un musicien qui, pour faire un tableau ou une partition, refuserait de se servir des couleurs ou des notes absolument nécessaires pour l'effet qu'il se proposerait de rendre.

La moindre entreprise commerciale ou industrielle implique une diversité de fonctions, et, par suite, autant d'aptitudes correspondantes. Il faut savoir acheter à bas prix, aux meilleures sources, apprécier la qualité des produits, les assortir au goût de la clientèle, les conserver en magasin, en faire des exhibitions attractives, les bien vendre, se créer des relations, les étendre, tenir des comptes exacts, procéder avec économie; enfin, être dirigé par un gérant capable, honnête, d'une supériorité personnelle incontestée.

Ces diverses qualités ne s'improvisent pas. Elles résultent des traditions de famille ou d'un long apprentissage. Les ouvriers n'ont pas été dans le cas de les acquérir. Il leur faut donc les chercher ailleurs pour les

prendre là où elles se trouvent. S'y refuser c'est s'emprisonner volontairement dans d'étroites limites d'association, d'où il ne peut sortir rien de significatif, rien de grand, et se condamner à piétiner sans pouvoir avancer. La chose est tellement évidente, qu'on est surpris autant qu'affligé de la voir méconnue par suite du mauvais vent qui agite et trouble la raison des ouvriers. On les a pénétrés de cette pensée funeste, qu'étant le nombre, ils peuvent prétendre à tout par la force.

L'appel à la guerre sociale ne peut profiter à personne, si ce n'est à quelques ambitieux dévoyés, résolus à tout sacrifier pour exercer une domination passagère ou se relever un instant du naufrage de leur fortune particulière. Elle n'a jamais causé que des désastres. L'idée seule en est criminelle dans un pays où la loi consacre la liberté dans le travail, l'égalité de droits entre les citoyens, tous appelés au même titre à la gestion des affaires de la communauté.

Qu'on suppose, par impossible, les collectivistes et anarchistes rendus maîtres de la richesse et de tous les instruments de travail; qu'on les suppose encore doués de capacités, d'expérience et animés d'intentions honnêtes. Que pourraient-ils faire de la multitude

d'usines et d'établissements de toutes sortes dont ils se seraient emparés ? Que deviendraient entre leurs mains ces grandes entreprises industrielles, commerciales ou maritimes, jetées en dehors de leurs conditions normales d'existence ; ayant perdu toute direction compétente, toutes relations d'échange ; arrêtées brusquement dans leurs opérations ; dépourvues de crédit et incapables d'y suppléer par les capitaux que la peur aurait fait cacher ou émigrer ; que l'on calcule, en outre, l'effet du débordement des convoitises, des ambitions effrénées, des rivalités de personnes ou de partis. Ce serait un drame sans nom qui précipiterait la production dans le chaos et livrerait toutes les classes, sans exception, à de mortelles convulsions.

Mais, rassurons-nous, cette lugubre perspective est en dehors des choses possibles. Le nombre de ceux qui possèdent, à un titre quelconque, est trop considérable en France pour qu'il y ait la moindre chance de les déposséder.

La société n'en est pas moins profondément éprouvée par ces faux docteurs qui, sous prétexte de guérir la société, en irritent les humeurs pour y allumer une fièvre épuisante. Un tel acharnement contre les intérêts les

question de fait. Elle ne peut être résolue que par degré, avec le temps, par l'accroissement du capital social encore insuffisant.

Le capital existait à peine du temps d'Aristote qui, ne pouvant en saisir le caractère civilisateur, en a fait abstraction dans ses conceptions. Voyant les hommes obligés de pourvoir, par le travail, aux besoins de la vie, il était amené à en conclure que la nature les avait créés de toute éternité de deux sortes ; les uns pour être libres et commander ; les autres pour être asservis au travail manuel et obéir. L'esclavage lui paraissait donc une institution naturelle, à moins, disait-il, ironiquement, que le ciseau et la navette ne marchent d'eux-mêmes comme les trépieds d'Homère qui entraient et se rangeaient dans la salle des dieux.

C'était un miracle auquel se refusait la raison du grand philosophe. Il partageait en cela l'incrédulité de ses contemporains qui, ayant à inventer quelques variétés de folie, ne trouvaient rien de mieux que de présenter, dans leurs satyres, un monomane prêchant la suppression de l'esclavage. Et, cependant, le miracle devait s'accomplir. Grâce à l'accumulation progressive des capitaux, le nombre a été sans cesse croissant des hommes qui se sont trouvés

déchargés du souci des besoins de la vie matérielle. La pensée affranchie en eux, a pu commencer à défricher le domaine de la connaissance. Eclairée de plus en plus de ses propres acquisitions, elle a inventée l'alphabet, les langues, découvert les sciences, les arts ; surpris peu à peu les secrets de la nature; en a asservi les forces et à la longue a fini par les captiver dans des engins pour en faire de dociles et incomparables auxiliaires dans le travail.

C'est ainsi que les hommes, comme les géants de la fable qui escaladaient les cieux en montant sur les épaules les uns des autres, ont monté à l'assaut des lois de la matière pour l'assouplir à notre volonté; qu'ils sont parvenus à créer ces merveilleux appareils automatiques qui font que pour moudre, forger, filer, dévider, tisser, coudre, transporter, quelques bras suffisent là où, autrefois, il en fallait des centaines de mille.

La peine matérielle de l'humanité, ainsi diminuée, l'esclavage, puis le servage ont disparu tour à tour comme les échafaudages d'une maison en construction. Le salariat, qui les a remplacés, n'est lui-même qu'un appareil provisoire, destiné à disparaître lorsque l'édifice social sera plus avancé.

La pensée a donc, plus encore que le travail

manuel, contribué à former le capital, cet instrument par exemple de l'affranchissement humain. Et par ce mot, il faut entendre, non-seulement le numéraire, les valeurs mobilières et immobilières, l'outillage industriel, mais encore toutes les conquêtes de la civilisation, ses idées, ses sentiments, ses inventions, sa science, ses mœurs adoucies, son esprit de justice, de philantropie ou de charité, jusques et y compris l'habileté de l'ouvrier.

Chaque génération a peiné pour enrichir ce trésor qui, en vertu de la profonde unité de notre espèce, malgré les injustices des institutions du passé, l'arbitraire des pouvoirs régnants, l'égoïsme des anciennes castes fermées, s'est répandu jusqu'aux dernières couches de la société pour y éveiller de plus en plus les facultés intimes de l'humanité. A la génération actuelle incombe le devoir de continuer l'œuvre progressive des siècles, d'ajouter un nouvel anneau à cette chaîne sans fin, pour activer notre énergie productive et racheter les hommes du prolétariat.

C'est donc en accroissant le capital, non en l'étouffant dans la communauté, qu'on peut servir le progrès. Le principe d'association apporte une force nouvelle d'une puissance souveraine à la fois, pour augmenter notre

action et mieux répartir la richesse; mais l'application de ce principe, pour être féconde doit être volontaire et implique le concours de toutes les classes.

Les ouvriers qui, dans leurs essais d'association, prétendent se passer de la bourgeoisie, se mettent dans la position d'un peintre ou d'un musicien qui, pour faire un tableau ou une partition, refuserait de se servir des couleurs ou des notes absolument nécessaires pour l'effet qu'il se proposerait de rendre.

La moindre entreprise commerciale ou industrielle implique une diversité de fonctions, et, par suite, autant d'aptitudes correspondantes. Il faut savoir acheter à bas prix, aux meilleures sources, apprécier la qualité des produits, les assortir au goût de la clientèle, les conserver en magasin, en faire des exhibitions attractives, les bien vendre, se créer des relations, les étendre, tenir des comptes exacts, procéder avec économie; enfin, être dirigé par un gérant capable, honnête, d'une supériorité personnelle incontestée.

Ces diverses qualités ne s'improvisent pas. Elles résultent des traditions de famille ou d'un long apprentissage. Les ouvriers n'ont pas été dans le cas de les acquérir. Il leur faut donc les chercher ailleurs pour les

prendre là où elles se trouvent. S'y refuser c'est s'emprisonner volontairement dans d'étroites limites d'association, d'où il ne peut sortir rien de significatif, rien de grand, et se condamner à piétiner sans pouvoir avancer. La chose est tellement évidente, qu'on est surpris autant qu'affligé de la voir méconnue par suite du mauvais vent qui agite et trouble la raison des ouvriers. On les a pénétrés de cette pensée funeste, qu'étant le nombre, ils peuvent prétendre à tout par la force.

L'appel à la guerre sociale ne peut profiter à personne, si ce n'est à quelques ambitieux dévoyés, résolus à tout sacrifier pour exercer une domination passagère ou se relever un instant du naufrage de leur fortune particulière. Elle n'a jamais causé que des désastres. L'idée seule en est criminelle dans un pays où la loi consacre la liberté dans le travail, l'égalité de droits entre les citoyens, tous appelés au même titre à la gestion des affaires de la communauté.

Qu'on suppose, par impossible, les collectivistes et anarchistes rendus maîtres de la richesse et de tous les instruments de travail; qu'on les suppose encore doués de capacités, d'expérience et animés d'intentions honnêtes. Que pourraient-ils faire de la multitude

d'usines et d'établissements de toutes sortes dont ils se seraient emparés ? Que deviendraient entre leurs mains ces grandes entreprises industrielles, commerciales ou maritimes, jetées en dehors de leurs conditions normales d'existence ; ayant perdu toute direction compétente, toutes relations d'échange ; arrêtées brusquement dans leurs opérations ; dépourvues de crédit et incapables d'y suppléer par les capitaux que la peur aurait fait cacher ou émigrer ; que l'on calcule, en outre, l'effet du débordement des convoitises, des ambitions effrénées, des rivalités de personnes ou de partis. Ce serait un drame sans nom qui précipiterait la production dans le chaos et livrerait toutes les classes, sans exception, à de mortelles convulsions.

Mais, rassurons-nous, cette lugubre perspective est en dehors des choses possibles. Le nombre de ceux qui possèdent, à un titre quelconque, est trop considérable en France pour qu'il y ait la moindre chance de les déposséder.

La société n'en est pas moins profondément éprouvée par ces faux docteurs qui, sous prétexte de guérir la société, en irritent les humeurs pour y allumer une fièvre épuisante. Un tel acharnement contre les intérêts les

plus vitaux du pays est si étrange, qu'on est porté à se demander si les meneurs n'obéissent pas à une impulsion dont l'origine est cachée au delà de nos frontières. Ce qui le ferait supposer, c'est l'intérêt qu'on peut avoir à retarder le relèvement de la France et à discréditer sa forme politique en la montrant inséparable du désordre et de la violence. Quels plus sûrs moyens dans ce but, que d'y entretenir l'agitation, d'exalter davantage les partis, d'aviver l'antagonisme du capital et du travail, de provoquer enfin les grèves permanentes qui affectent nos richesses et ruinent la confiance? N'est-ce pas paralyser l'industrie que de la placer, par de perpétuels conflits, dans un état vacillant et précaire qui ne lui permet pas d'entreprendre de grands travaux avec la certitude de pouvoir les achever, ni passer des marchés à long terme sans la crainte que les événements ne viennent en troubler l'économie? Se pourrait-il que ce fut là une situation voulue par des Français? Les ouvriers qui se prêtent à de pareilles manœuvres sont-ils bien sûrs de n'être pas les complices inconscients de faux frères répandus parmi eux dans une pensée acharnée au malheur du pays?

En tout cas, des grèves qui se perpétuent

sans motif légitime, dans l'unique but de nuire au capital, tournent fatalement contre les travailleurs. Dans la lutte ardente des nations industrielles, la moindre faute enlève de précieux avantages, difficiles à ressaisir lorsqu'ils sont perdus. L'efficacité des machines, pour accroître la richesse, dépend, disait Malthus, de l'extension du commerce extérieur, et les grèves l'arrêtent. Autant de débouchés ravis par la concurrence étrangère, autant de diminution de travail, et le chômage, qui en est la suite, en laissant des bras sans emploi, tend à faire baisser le salaire.

Les grèves systématiques ne peuvent favoriser et ne favorisent, en effet, que la concurrence étrangère qui en profite pour pénétrer et s'établir dans notre rayon d'approvisionnement. On peut y voir l'une des causes principales de l'abaissement continu de notre commerce d'exportation. Les ouvriers arriveront à le comprendre et se détourneront des agitateurs qui les abusent ; mais il faudrait y aider en se montrant plus attentifs à l'amélioration de leur condition.

Si extravagantes que soient, dans leur ensemble, les revendications ouvrières, on ne peut disconvenir qu'il ne s'y mêle une idée juste, celle de l'association, dont nous devons nous

emparer pour résoudre l'autonomie du capital et du travail, source de toutes les autres. Deux modes d'application se recommandent par les expériences qui en ont été faites : le régime de la participation aux bénéfices des patrons et le système des sociétés coopératives de crédit, de consommation ou de production. Le premier semble à beaucoup d'esprits, mieux que le second, se prêter à la soudure des intérêts et à la fusion progressive des classes.

Tel n'est pas l'avis de l'auteur du livre : *Hygiène Sociale*, qui a été l'objet du prix de 5,000 francs décerné l'année dernière au concours Pereire. L'incontestable compétence de M. Ad. Coste en économie sociale, l'élévation de ses vues et de ses sentiments donnent un prix particulier à ses appréciations. Pourquoi donc, ordinairement si bon juge, manifeste-t-il une certaine répugnance pour le système de la participation ? C'est qu'à ses yeux il ne peut se traduire que par une association arbitraire et confuse ; arbitraire, dit-il, parce que le patron la règle et la modifie à son gré sans que l'ouvrier soit jamais appelé à la discuter ou à la contrôler ; confuse, parce que l'ouvrier se trouve englobé dans un ensemble où, comme perdu, c'est un chiffre et non plus un homme.

La critique est évidemment injuste, appli-

quée à des sociétés comme celle de la maison Leclaire et du familistère où une grande part dans la gestion des intérêts communs est attribuée aux co-associés. Cette part n'y est pas encore en pleine conformité avec la justice distributive; mais le progrès ne marche qu'à pas comptés et il recule souvent lorsqu'on lui demande de trop grandes enjambées. Des précautions sont imposées à la prudence des hommes qui hasardent leur fortune et la sécurité d'une position laborieusement conquise, pour se vouer à une entreprise philantropique intéressant la société entière. Lorsqu'on s'avance, par delà les rivages connus, avec un équipage qui n'a pu faire encore ses preuves, il n'y a pas de succès possible sans l'unité d'action. C'est alors seulement qu'une certaine cohésion commence à s'y manifester, qu'il devient à propos de l'admettre au partage de l'autorité. Encore faut-il le faire avec une extrême prudence pour ne pas s'exposer au naufrage.

C'est en marchant avec cette précaution que la maison Leclaire a grandi d'année en année, donnant chaque fois plus d'élasticité à son organisation, se rapprochant davantage des lois de la justice distributive et facilitant le jeu libre des forces composantes.

M. Ad. Coste ne met à son actif que des avantages matériels. Il serait juste, cependant, d'y ajouter les heureux changements survenus dans les idées, les sentiments, les tendances des sociétaires, conquis, par l'effet même de ces modifications, à l'ordre, à la paix et à la moralité. Laissons au temps le soin de compléter ces résultats. En passant des mains de son fondateur à celles de ses successeurs, la Société Leclaire a élargi la forme de son contrat dont les dispositions, par cela même qu'elles ont été concertées entre tous les sociétaires, indiquent suffisamment qu'ils ne sont livrés ni à l'arbitraire ni à la confusion.

L'œuvre du familistère de Guise est plus intéressante encore, puisqu'elle embrasse toute la série des opérations de la grande industrie. Quoi qu'en dise M. Ad. Coste, c'est bien quelque chose d'avoir installé dans un véritable palais les quatre cents familles employées au travail ; de leur avoir procuré les avantages et les équivalents de la richesse : éducation complète de l'enfance, instruction primaire et secondaire, mutualité de secours de tout genre, pensions de retraite, sans compter le salaire et une large part dans les bénéfices. M. Godin a fait plus encore. En vertu d'un acte authentique de date récente, ses deux

usines et le palais de Guise forment aujourd'hui le capital d'une Société, dont les travailleurs ou employés peuvent seuls devenir actionnaires par l'affectation de leurs parts de bénéfice dans l'œuvre commune. La route leur est donc ouverte pour accéder peu à peu à la propriété de l'établissement dont ils pourront, dès lors, régler la charte de plus en plus à leur guise.

En présence de ces faits, il semple impossible de nier, avec quelque fondement, l'efficacité du régime de la participation pour le juste accord des intérêts, l'initiative individuelle et le respect du droit. Il offre ce précieux avantage qu'on y rencontre, toutes préparées, les deux capacités nécessaires à toute opération : celle de la direction compétente et celle de l'exécution éprouvée par l'expérience. Le but à poursuivre peut être, à la vérité, atteint d'une autre manière et toutes les tentatives qui l'ont pour objet méritent d'être encouragées. C'est à ce titre qu'il y a lieu de signaler la préférence de M. Ad. Coste pour le système coopératif, qu'il conçoit par petits groupes autonomes embriqués en quelque sorte l'un dans l'autre. Concentration de la production en grandes entreprises, subdivisées chacune en branches spéciales, avec participation et res-

ponsabilité directe des travailleurs ; telle est, selon lui, l'organisation normale du travail, celle que nous réserve l'avenir. Il y fait intervenir le mécanisme ingénieux des banques écossaises.

On sait que ces banques, peu nombreuses et montées par actions, sont le réservoir de toutes les épargnes, d'où elles s'écoulent, par une multitude de petits canaux, pour féconder le travail. Au lieu de l'endos ou de l'aval, impossible pour les minimes opérations, c'est la caution solidaire qui a été adoptée. Le crédit personnel est devenu ainsi possible. Les banques d'Ecosse ont pu le distribuer aux petits commerçants et manufacturiers, aux artisans et fermiers-cultivateurs, sous la caution de deux ou plusieurs répondants, sans qu'il ait occasionné jamais une perte sensible ; de sorte que le capital des actionnaires, d'ailleurs peu élevé, ne fonctionne que comme un capital de garantie. Aussi les dépôts affluent-ils avec abondance dans ces banques. Leur montant total, en 1875, s'élevait à 1,960 millions, non compris 147 millions de billets de circulation. Le travail qui les compose, y puise aussi pour revenir les augmenter au fur et à mesure de son développement. C'est la source de la prospérité en Ecosse, où les

banques étendent leur action partout à l'aide de succursales. Pas de district, dit M. Ad. Coste, qui ne possède tous les avantages d'un établissement de premier ordre. Ce sont ces formes du crédit qu'il propose d'approprier aux besoins des sociétés modernes, en substituant aux succursales d'Ecosse les groupements populaires d'Allemagne, où la circulation fiduciaire est entre les mains d'un grand nombre d'associations mutuelles d'épargnes et de crédits. Ce serait superposer les banques d'Ecosse aux banques d'Allemagne et, par la réunion des avantages qui y sont attachés, en multiplier les heureux résultats.

« Dans cet ordre d'idées, ajoute M. Ad. Coste, c'est à l'association du crédit mutuel, fondé sur le modèle allemand, que l'artisan fournirait caution; mais c'est à la banque de dépôts, instituée sur le modèle écossais, que le crédit mutuel viendrait réescompter les engagements sociétaires revêtus de l'aval collectif.

» C'est à la société coopérative, organisée sur le modèle anglais, et fonctionnant peut-être aussi à la façon des maisons parisiennes de vente à crédit, que les travailleurs s'adresseraient, avec ou sans caution, pour obtenir la matière première, les objets mobiliers, les

instruments de travail qui leur seraient nécessaires ; mais c'est à la banque de dépôts ou de crédit populaire que les sociétés coopératives d'épargne et de consommation s'alimenteraient de capitaux d'escompte au profit de leurs sociétaires.

» Etant donné le double fondement du crédit populaire, tel qu'on l'observe séparément dans les deux pays (Ecosse et Allemagne), où il s'est le mieux développé, rien n'empêche qu'on ne réussisse et qu'on ne fortifie l'un par l'autre, deux mouvements qui ont chacun si bien réussi.

» Le grand principe à réserver, c'est que d'une manière ou de l'autre on ne laisse arriver au crédit que par le chemin de l'épargne. On trompe les pauvres, dit M. Vigano, si on leur enseigne à emprunter avant d'apprendre à épargner. Aussi, le même auteur ne cesse-t-il d'insister pour qu'on fasse commencer les ouvriers par la société de consommation, qui leur permet de se former un petit capital avant de s'approcher des banques d'avance.

« En appliquant cette observation à notre théorie, tout travailleur passerait par les gradations suivantes :

» Il serait d'abord participant d'une société de consommation et d'épargne ;

» Il deviendrait ensuite associé d'un crédit mutuel et, par conséquent, client indirect de la banque de dépôts et de crédit populaire ;

» Il arriverait, enfin, à être actionnaire et client direct de la banque »

Les hommes de bonne volonté ont donc à choisir entre deux systèmes : celui de la participation, qui a fait ses preuves, et celui de la coopération, avec ou sans le complément proposé par M. Ad. Coste. La voie est ouverte, on peut s'y avancer sans faire violence à aucun intérêt légitime. Le champ est vaste et, bien exploité, on peut y puiser les ressources nécessaires pour déloger de ses principales positions l'ennemi commun qui, disons-le encore une fois, est la misère ou la pauvreté.

Depuis que ces lignes sont écrites, le gouvernement a reconnu l'utilité sociale d'un effort dans le sens qu'elles indiquent. Il a créé une Commission extra-parlementaire pour l'étude des questions qui se rattachent aux associations ouvrières. C'était affronter des préjugés et des colères ; les préjugés de ceux qui trouvent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ; les colères de ceux dont l'influence politique ou la popularité peuvent avoir à souffrir d'un retour de confiance des

classes ouvrières dans les hommes du gouvernement ou de la bourgeoisie. Des exclamations passionnées sont donc sorties des deux extrémités de la grande galerie du public. Le ministre de l'intérieur, pris à partie, y a fait allusion dans son discours-programme prononcé le 16 avril dernier, devant la Commission instituée par ses soins. « D'abord, a t-il dit, je tiens à déclarer que nous n'avons pas la prétention de penser qu'on puisse transformer notre état social par la vertu ou la magie d'un mot ou d'une formule ; on ne transforme pas une société, elle se modifie graduellement, lentement ; on ne traite pas les homme comme on ferait d'une monnaie démodée qu'on met au creuset pour la frapper en bloc, en masse, à une effigie nouvelle. En un mot, je ne crois pas à ce que j'appellerais volontiers l'alchimie sociale.

» Je pense, au contraire, qu'il peut y avoir une science sociale, qu'elle consiste à rechercher les moyens par lesquels on peut faciliter les relations entre les intérêts, découvrir leur mécanisme, leurs rapports.

» Ce peut être un apostolat facile ou même une profession qui dispense parfois d'en exercer aucune autre, que d'aller de réunions en réunions, irritant, exaspérant les souffrances,

prêchant un évangile nouveau dont on n'a pas écrit une seule ligne ; mais je ne vois pas que ceux dont je parle, si tant est qu'ils soient dépositaires d'une méthode ou d'une doctrine nouvelle, en aient jamais livré le secret. Ces campagnes sociales se traduisent par des déceptions plus que par des solutions. Avec une ambition plus modeste nous espérons arriver à des résultats plus certains.

» Tout progrès est une œuvre d'éducation, d'adaptation à des besoins, à des milieux nouveaux, et le Gouvernement a, par conséquent, dans une œuvre de cette nature, un certain rôle à remplir. Ce n'est pas qu'il puisse imposer des solutions, ni se substituer à l'initiative individuelle ; mais, gouverner, si j'entends bien ce mot, ce n'est pas seulement assurer à tous les citoyens la sécurité, c'est surtout instruire, faire œuvre d'éducation, solliciter toutes les initiatives et amener les citoyens, par des efforts répétés, à réaliser des progrès successifs, continus.

» De telle sorte que je ne crois pas me tromper en disant qu'un gouvernement qui ne reste pas indifférent à certain mouvement des esprits, à certains faits qui se produisent, ne fait pas du socialisme d'Etat ; il recherche par quelle procédure, si je puis ainsi parler, on

peut engager le travail dans une voie peut-être plus féconde que celle dans laquelle il a jusqu'à présent cherché ses satisfactions.

» En effet, nous avons plus particulièrement, dans ces derniers temps, assisté à des phénomènes économiques qui n'ont pas été sans préoccuper les intéressés eux-mêmes et qui s'imposent à l'attention des hommes politiques.

» Cet élément, cette force, le travail — je me sers d'une expression qui trouve sa définition dans la pratique même qu'on en a faite — recherche aujourd'hui une rémunération plus considérable de la valeur qu'il représente. Et cette rémunération plus considérable, il la demande surtout et presqu'exclusivement à l'augmentation des salaires.

» Or, comme nous sommes aujourd'hui placés dans des conditions économiques qui font que la valeur des produits tend plutôt à diminuer qu'à augmenter; comme il s'est établi entre tous les pays européens — on pourrait dire entre tous les pays où s'exerce un commerce ou une industrie — une concurrence très active, dont le premier résultat est l'abaissement du prix de vente, il s'ensuit que, si le travail recherche une rémunération plus élevée dans sa valeur, dans une augmentation des salaires, on aboutit à une crise par l'impos-

sibité de donner satisfaction aux deux intérêts en présence.

» En effet, le prix auquel on vend les choses étant nécessairement limité par la concurrence, et ce prix devant comprendre la main-d'œuvre, si cette main-d'œuvre dépasse certaines limites, il arrive de deux choses l'une : ou bien que le fabricant français doit faire appel à la main-d'œuvre étrangère, ou que la fabrication se déplace si elle n'a pas cette ressource de faire venir en France l'ouvrier étranger.

» On se trouve ainsi en présence d'une alternative également désastreuse, ou bien l'importation en France de la main-d'œuvre empruntée aux marchés étrangers ; ou bien le déplacement, au profit des marchés étrangers, des centres de fabrication, de production industrielle.

» Cependant, cette tendance du travail à rechercher un salaire plus élevé est tellement marquée, tellement accentuée, qu'il est impossible de ne pas se demander si, dans une certaine mesure, elle n'est pas logique, et s'il serait d'une politique prudente, sage, de chercher, alors même que ce serait possible, à opposer à ce mouvement des digues au lieu de lui ouvrir des voies nouvelles.

» Je crois que ce qui se produit était à prévoir. En élevant la condition intellectuelle de l'ouvrier, en lui ouvrant par là même des horizons nouveaux, on l'a naturellement, et je le dis, heureusement, amené à chercher un niveau matériel supérieur à celui d'autrefois, dans lequel il puisse trouver la satisfaction de besoins, de goûts plus élevés. C'est la conséquence d'une éducation intellectuelle et morale plus relevée, plus complète.

» La solution que nous recherchons intéresse donc le pays tout entier, parce que le travail proprement dit tient en France une trop grande place pour qu'on se désintéresse des conditions dans lesquelles il s'exerce et qu'on évite de rechercher s'il n'y a pas quelque chose de plus sûr et de plus conforme à l'intérêt général que la lutte entre la main-d'œuvre qui demande une augmentation de salaire et le fabricant qui la refuse.

» Cela m'amène, Messieurs, à vous indiquer dans quel ordre d'idées, de moyens on doit, suivant moi, rechercher une solution pacifique, progressive. Cette solution, il me semble qu'on ne la trouvera qu'à la condition d'amener les travailleurs à demander la rémunération de leurs efforts de moins en moins au louage d'ouvrage et de plus en plus à l'association.

» Il faut l'habituer à réunir, à concentrer, à solidariser des forces qui sont impuissantes dans l'isolement et qui seront merveilleusement fécondes dans leur groupement, dans la communauté d'une entente et d'une action raisonnée.

» C'est là, sans doute, une œuvre qu'on ne peut improviser; cet avenir, il n'est pas en notre pouvoir, à nous gouvernement ou commission, de le réaliser sur l'heure. On n'obtient pas de résultats aussi immédiats. Il faut préparer l'avènement d'une évolution aussi considérable; il faut faire l'éducation sociale du travail après avoir fait l'éducation primaire des citoyens, prouver par des faits que les ouvriers peuvent utilement, pratiquement, substituer le groupement, l'association au procédé courant auquel ils ont jusqu'à présent exclusivement demandé la satisfaction de leurs besoins: l'augmentation du prix auquel ils louent leurs services.

» Il me paraît désirable d'amener le plus grand nombre possible d'industriels à intéresser leurs ouvriers dans leurs opérations, dans leurs bénéfices. Etant donné un entrepreneur qui aura fondé une association, une participation avec ceux qu'il emploie, n'est-il pas utile, légitime que l'Etat encourage une œuvre dont

les conséquences sont si profitables à la société? Ne lui appartient-il pas de faire la preuve que certaines théories, traitées d'irréalisables, peuvent être utilement mises en pratique? »

Les idées développées par le ministre sont si justes; elles répondent si bien à un besoin urgent de la société, qu'il nous en coûte de ne pouvoir les reproduire intégralement. On peut dire que les procédés qui y sont recommandés sont, à l'heure actuelle, les meilleurs qu'on puisse concevoir pour arriver progressivement à dissiper le cruel malentendu qui sépare l'ouvrier du patron en mettant aux prises le travail et le capital.

N'est-ce pas un fait à méditer que le pouvoir soit amené à se faire, de nouveau, l'interprète de l'idée socialiste qui, cette fois, y apparaît heureusement, non plus enflammée de passions chimériques comme en 1848, mais comme s'imposant à la prévoyance sociale? On doit féliciter M. Waldeck-Rousseau de lui avoir donné ce caractère et montré la nécessité de lui ouvrir une issue, afin de nous épargner de nouvelles épreuves. Encourager le groupement des travailleurs ou leur association avec les patrons, c'est là, en effet, notre suprême besoin pour la paix sociale, la

fortune publique, et notre force dans la concurrence vitale entre les nations.

Il est louable assurément de souhaiter la bienvenue et de montrer son chemin à une idée nouvelle qui peut être féconde, mais cela n'est pas suffisant. Il faut encore la protéger dans ses premiers développements. C'est indispensable surtout lorsque l'idée nouvelle n'a pas seulement à refouler la routine et les préventions, mais encore à rassurer des intérêts qui, par leur nature, sont prompts à s'émouvoir. Est-ce que l'institution du patronage ne retrouve pas ici sa raison d'être ? Si, dans le passé, on en a fait usage pour peser sur les consciences dans un intérêt de parti ou de doctrine, pour prolonger au delà de leur terme des institutions politiques ou sacerdotales, rien n'empêche de l'approprier, par une forme nouvelle, à l'esprit moderne et en faire un instrument de progrès.

Tout semble en indiquer l'utilité pour donner un lien aux efforts d'association, faire que l'expérience déjà acquise dans les sociétés formées puisse être utilisée pour de nouvelles entreprises. Il faut y chercher surtout le secours d'une force morale qui, sans diminuer leur libre action, soutienne les hommes, patrons ou ouvriers, qui s'élancent vers le

monde nouveau où tout nous entraîne. Ainsi compris, le patronage, mu par une large et libérale pensée, viserait uniquement le relèvement des ouvriers par l'association, soit entr'eux, soit avec les patrons. Pour accomplir cette grande mission, il le faudrait composé d'éléments de choix recrutés dans tous les rangs de la société. Ce serait la condition nécessaire pour lui donner l'ascendant moral d'où dépend son efficacité. La remplir n'est pas sans difficulté à une époque comme la nôtre où l'intensité des passions politiques imprime aux esprits une extrême divergence. Est-ce se faire illusion que de penser que bien des motifs de dissentiment s'effaceraient devant la grandeur d'un but qui intéresse tout le monde?

L'essentiel serait de gagner à l'œuvre quelques-unes des plus honorables notabilités scientifiques, financières, agricoles, industrielles, commerciales et politiques. Une féconde agitation pourrait être provoquée à cette fin, et du jour où ces notabilités seraient acquises en nombre suffisant pour constituer, avec l'adjonction de délégués des chambres syndicales, un comité d'impulsion et de direction, la partie pourrait être considérée comme gagnée. On briguerait l'honneur d'être admis en aussi

grande compagnie pour en seconder les efforts. Les concours ne manqueraient pas alors pour étendre, en province, l'institution par la création de centres secondaires sur tous les points où il y aurait utilité.

On devine aisément quel devrait être le rôle du patronage. Il consisterait à mettre en faveur l'idée d'association volontaire, à la défendre contre les préjugés, à la préserver de tout empiétement sur les droits acquis et à en montrer le caractère pacifique et organisateur. On s'attacherait à guérir les ouvriers de leur funeste tendance à se séparer de la bourgeoisie, dont le concours leur est indispensable pour des expériences fructueuses et durables. Il y aurait à les détourner des idées subversives ou de stériles agitations, et le moyen le plus sûr serait de les amener à former des groupes homogènes d'association réunissant des aptitudes en nombre correspondant à la diversité des fonctions. Par ses conseils, ses lumières et son influence, le patronage contribuerait, mais seulement dans la mesure qui lui serait demandée, à l'organisation des sociétés coopératives; il leur procurerait des projets éprouvés par l'expérience; aiderait, suivant les besoins, à leur union pour constituer des agences centrales en vue du crédit, de l'appro-

visionnement en gros et de la vente directe des objets fabriqués par les sociétés de production, à l'instar de ce qui se pratique en Angleterre et en Allemagne.

Le rôle du patronage serait non moins utile pour favoriser le développement des associations mixtes entre patrons et ouvriers.

Sans y insister davantage, bornons-nous à ajouter que les services qui y seraient rendus, de même que les efforts utiles des patrons et ouvriers pour s'établir en association, devraient être reconnus comme ouvrant des titres aux récompenses honorifiques.

Certaines personnes, trop rigoureuses dans leurs principes, regardent les distinctions de l'espèce comme incompatibles avec les institutions démocratiques. Evidemment elles sont le jouet de souvenirs antiques, rajeunis par quelques philosophes modernes épris de Lacedémone, que la courte vue des temps rendait jalouse de toute inégalité sociale. Le désir de distinction est l'une des aîles motrices de notre activité. C'est une force permanente. Si elle incite à des actions d'éclat sur le champ de bataille, on peut en tirer des effets plus utiles encore sur le terrain de la production.

Sous le second Empire, quelques hommes semblent l'avoir aperçu. Un ministre, M. Du-

ruy, présentait même, en avril 1866, au Conseil, un programme de réformes où on lisait : « Mise à exécution de la note déjà transmise en septembre 1865, d'accord avec M. Le Play, au sujet des récompenses honorifiques et de grands prix à distribuer solennellement, à l'Exposition de 1869, aux industriels qui améliorent le sort de leurs ouvriers. »

L'idée était incomplète, seulement occasionnelle et ne visait que les entrepreneurs. Il s'agirait de la reprendre pour lui donner l'ampleur voulue par une loi qui établirait une gradation de titres honorifiques aboutissant à l'ordre de la Légion-d'Honneur. Les patrons et ouvriers, propriétaires et cultivateurs associés en participation ou en coopération seraient admis à y concourir. Pour en relever l'influence, le patronage serait admis à donner son avis sur la distribution de ces récompenses. Elles ne pourraient être décernées à l'égard des ouvriers qu'en faveur de l'un des trois candidats désignés à l'élection dans l'atelier par ses pairs. On éviterait ainsi tout abus d'influence ou de préférence non justifiée. La récompense irait toujours au mérite dont les travailleurs entr'eux sont les meilleurs juges et le prix en serait augmenté par le témoignage d'assentiment des ouvriers eux-mêmes.

Il y a là une force morale à exploiter dans leur intérêt comme dans l'intérêt de la Société. Placer à propos sur la poitrine de quelques-uns des travailleurs les plus méritants la croix de la Légion-d'Honneur serait d'un merveilleux effet pour les relever à leurs propres yeux et gagner les autres au progrès pacifique.

Ajoutons, que s'il est bon d'encourager par des primes le perfectionnement des animaux, des produits agricoles et horticoles, il l'est à un degré supérieur d'encourager le perfectionnement de l'organisme social où se déploie notre vie. C'est dire qu'un crédit devrait être ouvert au budget pour être distribué, dans les grandes solennités périodiques, aux associations qui se seraient distinguées par la supériorité de leur organisation et les résultats obtenus.

FIN

TABLE

	Pages
Origines du Socialisme	1
Saint-Simon	3, 10, 56
Charles Fourier	3, 6, 21
Robert Owen	53
Disciples de Saint-Simon	56
Auguste Comte	67
Darwin et Spencer	110
Disciples de Charles Fourier	117, 182
Louis Blanc	123, 164
Buchez et ses disciples	123
Proudhon	128, 176
Pierre Leroux	147
Le Socialisme en 1848	161
Commission du Luxembourg	163
Michel Chevalier	183
Léon Faucher	184
Wolowski	185
Le maréchal Bugeaud	185
Appel par le général Cavaignac, à l'Académie des Sciences morales et politiques, pour la consolidation des institutions sociales	185

Pages

Petits traités publiés par divers Membres de cette Académie 186
Le Socialisme jugé par Emile Saisset 189
Proposition à l'Assemblée nationale, par l'un de ses Membres, M. Michel Alcan, de voter un crédit pour encourager les Associations ouvrières 194
Adoption de cette proposition et échec dans l'application 197
Le Socialisme dompté 198
Sa réapparition en 1868, dans les réunions publiques autorisées 199
Les Trade-Union anglaises et l'association internationale 206
Le Socialisme en Allemagne : Karl Marx, Schulze-Delitzch, Ferdinand Lassalle, Babel, L. Liebeneck, Bakounine, Most ; le Clergé catholique allemand et M. de Bismarck 212
Congrès des Collectivistes anarchistes 247
La Commune autonome 250
Les Cercles ouvriers catholiques et M. de Mun... 257
Le Socialisme rétrospectif 259
Le développement de l'Instruction doit marcher de pair avec le développement de l'ordre dans le travail par l'association 267
La concurrence 269
Louis Napoléon 278
Emile de Girardin 279
Le Play 280
Vertu du principe d'association dans le passé 286
Histoire des Communautés agricoles, par Eugène Bonnemère 289
Suppression du droit d'association, par décret du 19 juin 1791 301
Emiettement du sol 302
Projet de reconstitution en grand domaine par l'association 304

Pages

La concurrence internationale menaçante pour les anciens peuples industriels.................... 312
Cri d'alarme en Angleterre..................... 317
Danger pour la France........................ 318
Quelques économistes encore réfractaires au principes de l'association dans le travail............ 331
Le système de la participation des ouvriers dans les bénéfices du patron, recommandé par M. Charles Robert..................................... 346
Les divers avantages de ce système et les heureux effets obtenus par son application............... 347
Le Régime coopératif............................ 364
Tendance des ouvriers à écarter la bourgeoisie de leurs essais d'association, qui ne peuvent réussir sans son concours. Funestes effets des grèves systématiques................................ 373
M. A. Coste, auteur du livre l'*Hygiène sociale* ; sa préférence pour le système coopératif conjugué avec le mécanisme des banques d'Ecosse........ 381
Institution, par le Ministre de l'intérieur, d'une Commission extra-parlementaire pour l'étude des questions d'associations ouvrières. Critiques contre cette Commission relevées par M. Waldeck-Rousseau dans un discours-programme.... 386
Les essais d'association doivent être soutenus par l'organisation d'un patronage exempt de tout esprit de parti et être encouragés par des récompenses honorifiques........................... 393

DANGER & NÉCESSITÉ

DU

SOCIALISME

PAR

Isid. MASSERON

PARIS
Ancienne librairie GERMER, BAILLIÈRE et Ce
Félix ALCAN, Succr
108, Boulevard Saint-Germain

1883



habitudes de cabaret et bientôt à l'ivrognerie. Le Comptoir se chargerait de recueillir avec des charriots tous les objets destinés au marché et les déposerait dans ses magasins d'exposition.

Dans son ouvrage — *Economie rurale de France*, M. Léonce Lavergne cite quelque chose d'analogue établi dans le Jura, où plus de huit cents fromageries ont été organisées par association. — « Il faut, dit-il, quelquefois, pour établir une de ces fromageries, jusqu'à cinquante ou soixante associés, dont chacun n'a qu'une vache, deux ou trois au plus. Tout est ingénieusement combiné pour rendre à chacun ce qui lui appartient, même dans les plus petits profits de la laiterie, comme de la crêmerie ou du petit lait. L'ouvrier, qui fait le fromage pour l'association, est l'objet d'une surveillance qui n'a rien de gênant, mais qui n'en a pas moins d'efficacité. Rien n'est intéressant à étudier comme l'intérieur de ces petites communautés rurales qu'on rencontre aujourd'hui dans presque tous les villages du Doubs et du Jura. »

Les denrées déposées au Comptoir communal y seraient vendues par des délégués élus et le produit réparti entre les ayants-droit. Il y aurait une exhibition permanente de subs-

A LA LIBRAIRIE F. ALCAN

BAGEHOT. — **Lois scientifiques du développement des Nations** dans leurs rapports avec les principes de la sélection naturelle et de l'hérédité. 1 volume in-8 (4e édition).. 6 fr. —

JULES BARNI. — **La Morale dans la Démocratie**, 1 vol. in-8.. 5 fr. —

JULES BARNI. — **Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle**, 2 vol. in-18.... 7 fr. —

BERTAULD. — **L'Ordre social et l'Ordre moral**, 1 vol. in-18.. 2 fr. 50

BERTAULD. — **De la Philosophie sociale**, 1 v. in-18. 2 fr. 50

COMTE DE PARIS. — **Les Associations ouvrières en Angleterre**, 1 vol. in-18.......................... 2 fr. 50

E. DESCHANEL. — **Le Peuple et la Bourgeoisie**, 1 vol. in-8.. 5 fr. —

H. DRAPER. — **Les Conflits de la Science et de la Religion**, 1 vol. in-8 (6e édition)...................... 6 fr. —

HERBERT SPENER. — **Principes de Sociologie :**

Tome I, traduit par M. Cazelles. 1 vol. in-8..... 10 fr. —

Tome II, traduit par MM. Cazelles et Gerschel. 1 vol. in-8 (1879).. 7 fr. 50

Tome III, traduit par M. Cazelles, 1 vol. in-8......15 fr. —

PAUL JANET. — **Philosophie de la Révolution Française**, 1 vol. in-18.............................. 2 fr. 50

PAUL JANET. — **Le Saint-Simonisme**, 1 vol. in-18.. 2 fr. 50

PAUL JANET. — **Les Origines du Socialisme contemporain**, 1 vol. in-18.............................. 2 fr. 50

LENEVEUX. — **Le Budget du Foyer. — Economie domestique**, 1 vol. in-32...................... » fr. 60

LENEVEUX. — **Le Travail manuel en France**, 1 volume in-32.. » fr. 60

E. DE LAVELEYE. — **De la Propriété et de ses formes primitives**, 1 volume in-8 (3e édition 1882 .... 7 fr. 50

E. DE LAVELEYE. — **Le Socialisme Contemporain**, 1 vol. in-18 (2e édition)................................ 3 fr. 50

H. MARION. — **De la Solidarité morale**, 1 volume in-8 (2e édition).. 5 fr. —

DE QUATREFAGES. — **L'Espèce humaine**, 1 vol. in-8 (6e édition).. 6 fr. —

RENARD. — **L'Homme est-il libre ?**, 1 vol. in-32.. » fr. 60

STANLEY JEVONS. — **L'Economie politique**, trad. de l'anglais par H. Gravez, 1 vol. in-32.................. » fr. 60

Havre. — Imprimerie du Journal LE HAVRE. 35, rue Fontenelle.



XXI

Il n'est pas superflu d'insister sur l'ensemble des considérations qui rendent plus urgente encore l'application du principe de l'association au travail industriel.

Nous avons vu ce principe servant à grouper, dans le passé, les éléments sociaux pour en former les différents centres hiérarchisés de notre organisation politique, administrative, militaire et judiciaire. Grâce à la vertu qui lui est propre, en pénétrant plus intimement au sein de la communauté, il en a perfectionné, à tous les degrés, les rouages de détail. C'est ainsi que les moyens de transport, dont chacun devait, autrefois, être muni pour son usage particulier, ont pu être remplacés par des voitures publiques et celles-ci par le chemin de fer ; que l'éclairage des rues a rendu inutile la lanterne individuelle ; que de larges distributions d'eau sont allées au devant des besoins du ménage. Ainsi encore qu'ont été créées les grandes usines, ces admirables

efforts de synthèse industrielle, élevant le travail à la hauteur des déductions scientifiques ; ainsi, enfin, qu'on est parvenu à multiplier la puissance productive, économiser les forces humaines, étendre les institutions de charité et, par les bibliothèques publiques, les académies, les musées, les théâtres, les concerts, les cercles, mettre à la portée de tous, les jouissances élevées et moralisatrices que procurent la science, la littérature et les arts.

Si l'association a été le levier de tous les grands travaux qui seront l'honneur du siècle, il lui a manqué de s'étendre du capital au travail. Les ouvriers attendent toujours les bienfaits de l'organisation qui leur fait défaut depuis 1789.

On ne peut dire, en effet, organisé un état de choses dans lequel l'opposition des intérêts entre patrons et ouvriers perpétue la lutte et les conflits, rend ceux-ci indifférents au but poursuivi par ceux-là, et ne met en mouvement qu'une partie de la force productive.

Un meilleur arrangement dans le travail est donc désirable. La justice et l'humanité le réclament ; la concurrence vitale entre les nations en fait presque une question de salut.

L'industrialisme qui caractérise notre époque,

entraîne à une production sans mesure, qu'aucune règle ne ramène aux besoins de la consommation. Tous les peuples civilisés s'y abandonnent et sont exposés aux mêmes catastrophes. Dans le vaste champ ouvert à la concurrence internationale, si longue que soit la vue, si éprouvée que soit l'expérience, il est impossible de suivre les mouvements multiples et changeants qui s'y produisent. L'imprévu vient déconcerter les plus sages combinaisons, les calculs en apparence les plus certains. Il est au loin, auprès, au dedans, au dehors, à tous les points de l'horizon, et l'avenir ne peut qu'en accroître le danger.

La civilisation, en s'étendant, porte avec elle partout le génie industriel et appelle les peuples retardataires à s'en inspirer. Les marchés, autrefois exclusivement de consommation, deviennent, à leur tour, des centres de production. Les conditions de la concurrence se trouvent ainsi sans cesse déplacées. Il en résulte des séries de désastres industriels qui, en amenant des liquidations forcées, inondent les marchés de produits à prix avilis et étendent, ainsi, par contre-coup, le ravage.

C'est là un redoutable phénomène, plein de périls pour les anciens peuples destinés à être

refoulés de plus en plus de leur rayon d'approvisionnement par les nouveaux venus. Il est surtout menaçant pour l'Angleterre, la première en date et en importance pour la production manufacturière. Elle y a concentré son activité et sa richesse. La fortune lui a souri tant qu'elle a été maîtresse de la plus grande partie des marchés du monde. Leur invasion progressive par la concurrence que suscite le progrès dans tous les pays, semble lui préparer une décadence dont il est difficile de prévoir le terme. Les publicistes anglais ne sont plus à s'en préoccuper. L'un d'eux, M. Stephen Bourne, auteur d'un livre intitulé : *Trade, population and food*, arrive à poser cette question : — Vivons-nous sur notre capital ? Il constate que depuis 25 ans le chiffre des importations monte en Angleterre, tandis que celui des exportations diminue d'une manière croissante. « La gravité de la situation, dit-il, consiste dans ce fait que nous devenons, d'années en années, plus dépendants de l'étranger pour l'alimentation de notre population et, en même temps, nos produits deviennent de moins en moins nécessaires aux contrées d'où nous tirons ce supplément de subsistances. » Des renseignements qu'il fournit, il résulte que, dans les vingt-cinq dernières an-

nées, la valeur des matières alimentaires importées s'est élevée de 59 à 167 millions de livres sterling ; tandis que la matière première de l'industrie n'a progressée que de 60 à 100 millions.

« Si encore, ajoute l'auteur, on pouvait enrayer ce mouvement ; mais non. Pendant qu'une fausse sécurité, fondée sur la croyance en notre pouvoir de défier toute compétition et la connaissance des larges bénéfices réalisés jusqu'à présent par les manufacturiers, ont rendu nos ouvriers plus exigeants relativement aux salaires et que nos patrons sont devenus moins économes dans leurs dépenses, d'autres nations ont profité de notre expérience et de toutes parts s'élèvent des manufactures pour rivaliser avec les nôtres. Pendant que nous consacrions une forte partie de nos revenus à développer nos forces productives, d'autres nations se sont appliquées à faire valoir leurs avantages naturels ; il en est résulté que l'offre a dépassé la demande et la concurrence a tellement fait baisser les prix que l'on a de la peine à croire qu'ils puissent jamais se rapprocher de leur ancien niveau. » Nous ne pouvons plus, dit encore l'écrivain anglais, reconquérir notre suprématie qu'en vendant à très bas prix ; ce qui le conduit à tenir ce langage :

— « Vous, ouvriers, contentez-vous de salaire moindre, abandonnez l'eau-de-vie et le tabac ; vous, patrons, supprimez le tilbury et autres superfluités et réduisez vos bénéfices autant que votre luxe.' »

M. Maurice Block, à qui nous empruntons ces détails, trouve, avec raison, ces moyens trop héroïques et n'y croit guère.

La situation se traduit, en Angleterre, par d'autres faits non moins caractéristiques. On lisait, dans le journal *Le Globe*, du 24 mai 1882 : « Le cri de détresse récemment entendu à Londres, relativement au manque de travail et à la misère qui en est la conséquence, se fait également entendre à Birmingham. Des masses de pauvres gens parcourent les rues de la ville à la recherche d'une occupation quelconque et ne demanderaient pas mieux que d'émigrer si elles en avaient les moyens. Beaucoup de ces malheureux meurent littéralement de faim et il ne peut pas y avoir de doute sur l'existence et le progrès d'une misère immense. Des plaintes semblables viennent d'autres contrées industrielles. Il serait grand temps de rechercher la cause d'une détresse aussi générale à laquelle l'émigration continue des populations de la campagne vers les villes ne paraît pas être étrangère. »

Ce cri d'alarme du journal anglais signale un danger commun à tous les pays fortement engagés dans le mouvement industriel.

Les échanges internationaux sont, en général, l'objet de traités qui en règlent les conditions par une tarification où l'on s'efforce de tenir compte, dans une juste mesure, de la différence du coût de la production entre les pays contractants. Mais, que d'imprévus sont à redouter ! Le calcul peut être exact au moment du contrat et ne plus l'être peu de temps après. Il suffit, pour en altérer les bases, aux dépens de l'une des parties, de nouveaux moyens de communication ou de simples découvertes changeant les modes de fabrication. Ajoutons que le régime intérieur diffère d'un pays à l'autre, grève inégalement la production ou se prête plus ou moins au perfectionnement de ses procédés. Autant de circonstances qui peuvent fausser l'économie des conventions internationales.

Prenons pour exemple une industrie d'origine française, la sucrerie indigène.

Au début, cette industrie a dû être protégée contre les produits tropicaux, les seuls alors qui pussent lui faire échec. Après de longs tâtonnements, traversés par des crises où beaucoup de fortunes particulières ont sombré, la sucrerie

indigène est arrivée à une prospérité telle qu'il a fallu, à leur tour, protéger les produits coloniaux. Puis, les deux intérêts se faisant équilibre, le même traitement leur a été appliqué. L'industrie indigène a pris alors un nouvel essor. Du Nord, qui a été son berceau, elle s'est étendue rapidement vers l'intérieur, multipliant ses établissements, fécondant le sol, donnant naissance à une foule d'industries accessoires et suscitant partout sous ses pas de nouveaux foyers d'activité. Arrivée à son apogée, elle a été longtemps prépondérante dans le monde. C'était pour le pays une source de richesse d'autant plus précieuse que la sucrerie indigène, sans rien emprunter à l'étranger, contribuait alors à l'accroissement de nos exportations et qu'elle se rattache par mille liens aux intérêts les plus vitaux du sol et de la population.

Mais le moment arriva où il fallut compter avec la concurrence étrangère. Celles de l'Allemagne et de l'Autriche sont arrivées à prendre des proportions formidables et à refouler les produits français des marchés du dedans et du dehors, grâce surtout à la différence de législations intérieures de ces deux pays comparées à celle du nôtre.

En France, le droit est appliqué sur le pro-

duit fabriqué d'après le degré de richesse saccharine et restitué, en cas de réexportation, d'après le même procédé, sans laisser, par conséquent, un avantage sensible au fabricant ou au raffineur.

Il en est autrement en Allemagne et en Autriche. Dans le premier de ces pays, le droit porte, non plus sur le produit fabriqué, mais sur la betterave, d'après un rendement légal qui, par suite des progrès notables de la culture, est devenu très inférieur au rendement réel. Le fabricant profite de la différence aux dépens du Trésor allemand, qui trouve une ample compensation dans la fortune si rapide de son industrie. Cette différence se chiffrerait par 7 fr. par cent kilogrammes. On comprend que les producteurs français n'aient pu tenir sur leur principal marché, celui de l'Angleterre qu'ils ont perdu. Les exportations d'Allemagne, à destination de ce marché, à peu près nulles jusque-là, se sont élevées dans la précédente campagne à plus de trois cent mille tonnes, soit à peu près le chiffre de notre production, qui était de 380 millions pour l'année 1881-1882.

En Autriche, le système de primes, bien que différent, fonctionne avec non moins d'avantage pour les exportations de l'industrie nationale. De là, en France, non-seulement la perte de

précieux débouchés extérieurs, mais encore une diminution sensible dans l'écoulement à l'intérieur, qu'envahissent les produits similaires d'Allemagne et d'Autriche.

A l'occasion de la dernière campagne, l'administration des contributions indirectes publiait un rapport établissant que le dégrèvement de 1880 sur les sucres, a profité surtout à la production étrangère. « Il n'a pas fait construire une seule fabrique, n'a pas ajouté un hectare à la superficie betteravière » s'écriait, de son côté, le *Journal des Fabricants de sucre*, dans son numéro du 27 septembre 1882.

L'industrie du sucre indigène reste donc, en France, dans une sorte de détresse. Elle est en pleine décadence alors que celle d'Allemagne a augmenté sa production de 285 0/0, et celle de l'Autriche de 220 0/0.

Ce n'est pas seulement une partie de notre richesse qui s'évanouit. C'est encore une foule de positions accessoires perdues ou ébranlées ; c'est le chômage pour des masses d'ouvriers et une perturbation profonde dans les entreprises agricoles affectées à la culture de la betterave.

Combien d'autres industries sont menacées d'être submergées par le flot toujours montant

de la concurrence étrangère. Le journal *Le Temps* signalait naguère le péril : Il appelait l'attention sur une étude dans laquelle M. E. Lourdelet a groupé les renseignements recueillis par la chambre syndicale des négociants-commissionnaires. On y constate que le commerce français éprouve des difficultés croissantes pour conserver ses débouchés extérieurs. L'Italie, l'Autriche, l'Allemagne, nous supplantent pour une masse de produits jusque-là éminemment français, à savoir pour les draps, les soieries, les châles, les articles de l'industrie parisienne, la verrerie, etc. Le nouveau monde ne nous ménage pas davantage. L'Amérique nous atteint chez les peuples où nos produits avaient la préférence et où « nous étions installés, comme fixés ». Jusqu'à la Chine, dont nous avons à redouter les coups.

La situation se révèle de plus en plus grave et on peut dire, qu'à juste titre, tout le monde aujourd'hui en est préoccupé. Envisagée uniquement au point de vue de ce livre, elle nous conduit à insister sur la nécessité d'activer l'énergie productive, d'augmenter l'efficacité du travail national par des combinaisons qui puissent en utiliser toutes les forces.

Il est évident que, si d'une manière générale, l'ouvrier était associé, il déploierait plus d'ac-

tivité, se montrerait plus économe de la matière première, plus appliqué à son bon emploi et au perfectionnement des produits. Par conséquent, ces produits seraient plus achevés, avec moins de dépense, et le prix de revient s'en trouvant abaissé, il y aurait plus de chance pour leur écoulement au dehors. Ce n'est pas tout. En répandant, par l'association, plus d'aisance dans les classes ouvrières, la consommation, qui en serait augmentée, élargirait les débouchés à l'intérieur. En sorte que l'accord des ouvriers avec les patrons aurait pour effet de les rapprocher, en évitant les grèves, de fournir plus d'aliment au travail ; que ce travail, accompli à meilleur marché, nous mettrait en meilleur position pour contenir la concurrence étrangère.

Ce nouveau point de vue vient donc se joindre à tant d'autres pour montrer l'urgence qui s'attache au perfectionnement de notre régime économique. Ajoutons qu'élever l'ouvrier à l'état d'associé, c'est l'orienter vers l'ordre et ses grands intérêts.

Les idées subversives n'exercent guère de séduction que sur ceux que le sort accable ou laisse sans espérance. On peut en tirer la preuve d'un incident des dernières élections législatives. La lettre suivante est extraite du

journal *Le Temps*, numéro du 25 août 1881.

« La ville de France où les socialistes ont remporté le succès relatif le plus marqué, est Saint-Etienne. M. Amouroux a obtenu plus de 7,000 voix ; tandis que M. Bertholon, son concurrent heureux, en a obtenu 9,000 environ. Le succès relatif de M. Amouroux est l'œuvre des ouvriers mineurs et son échec définitif celui des ouvriers passementiers. Voilà une proportion intéressante. Je m'explique : Il s'est passé au Congrès ouvrier de Saint-Etienne, un petit fait tumultueux, sans importance au milieu de tant d'autres incidents bruyants. Un délégué ou deux furent exclus du Congrès, parce qu'ils « employaient » un ouvrier pour les aider dans leur petite industrie. Vous êtes des employeurs ! pas de patrons ! Associez-vous aux ouvriers ; mais ne leur donnez pas de salaire. Voilà ce que leur criaient les représentants des pures doctrines socialistes.

« A ce moment, on vit beaucoup d'ouvriers passementiers se lever et protester. On sait que ces ouvriers possèdent, pour la plupart, un ou plusieurs petits métiers et que lorsque les membres de leur famille ne peuvent suffire au travail, ils emploient des garçons passementiers ou des femmes qui n'ont pas encore les

2 à 3,000 francs nécessaires pour se mettre à leur compte. Nos ouvriers tisseurs n'ont pas voulu s'associer aux théories absolues émises au Congrès de Saint-Etienne. Ils sont restés fidèles à M. Bartholon, dont ils ont assuré le succès par leur nombre de 5 à 6,000.

« Tout autre a été l'opinion des ouvriers mineurs qui ne possèdent que leur pic. Rien ne les attache au métier, si ce n'est l'habitude ou la difficulté de faire autre chose. Point d'espoir de faire de petites fortunes. On est mécontent de la Caisse de secours. Bref, ces pauvres gens sont prêts à accueillir toutes les promesses trompeuses qu'un homme serait impuissant à formuler. Voilà pourquoi les mineurs, les ouvriers de la manufacture, tous ceux qui ont une journée et rien de plus, ont voté pour M. Amouroux, à qui il en coûtait fort peu de promettre, comme on dit ici, plus de beurre que de pain..... N'y a-t-il pas dans ce premier fait de l'ouvrier passementier, possesseur de ses outils, restant par cela même modéré, et dans cet autre fait de l'ouvrier manœuvre simplement salarié, acceptant les yeux fermés toutes les utopies sociales ; n'y a-t-il pas, dis-je, dans ces deux faits, un enseignement précieux. ? »

Rien n'est moins contestable, et cet ensei-

gnement se dégage de lui-même : c'est que l'ouvrier à qui l'espérance n'est pas fermée, qui sent quelque peu le vent de la fortune enfler ses voiles, prend courage et se fait ami de l'ordre.

Telle est aussi la conclusion du correspondant du journal le *Temps*, mais elle l'amène à en formuler une seconde moins certaine : à savoir que pour consolider la société, il suffirait de s'emparer de la partie du programme socialiste disposant que la propriété des instruments de travail doit être assurée aux ouvriers pour en faire l'application aux travailleurs en chambre.

Il est certainement désirable que le métier à tisser, la machine à coudre, l'étau du fabricant d'armes en chambre, qui ont fait merveille au scrutin du 21 août 1881, puissent devenir le partage du plus grand nombre. Qu'il y ait lieu d'y aider, on ne saurait le contredire. Ce serait un bien ; mais les conditions générales de la société n'en seraient pas sensiblement changées. Il resterait à convertir les ouvriers qui vivent du salaire dans les grandes industries ; tous ceux qui, suivant l'expression du correspondant, « n'ont qu'une journée, » et c'est la majorité.

Il y a donc mieux à prendre dans le pro-

gramme des communistes-collectivistes-anarchistes ; il y a le principe d'association qui s'y trouve égaré, défiguré, mis au service du désordre, quand il est dans son essence d'être un instrument de concorde et de civilisation.

Ah ! sans doute, le problème est difficile ; si sombre, si énigmatique sous tant de rapports, que l'esprit philanthropique en peut être déconcerté ; mais en détourner le regard ou se livrer à de vaines récriminations contre ceux qui viennent le poser, ne sert qu'à le compliquer en le rendant plus dangereux. Que de personnes supposent que, sans les socialistes, la génération actuelle n'aurait pas à s'en préoccuper. C'est confondre l'effet avec la cause, en oubliant l'histoire. Autrefois, l'esclave, imbu du droit de la force, s'y soumettait ; le serf, descendant des vaincus, ne doutait pas non plus du droit de conquête et de la supériorité naturelle des races nobles. Le salarié a vécu aussi longtemps dans l'idée qu'il devait entière déférence ou subordination à la bourgeoisie. Tout cela devait disparaître. La démocratie est venue. Elle a proclamé l'égalité des hommes entr'eux, et les élevant à la conscience du droit, leur a fourni le moyen de le faire prévaloir dans la sphère politique, d'où il tend à émerger dans la sphère des inté-

rêts matériels. D'un autre côté, par suite du progrès philosophique, les idées qui servaient de fondement au régime ancien ont été emportées. D'autres sont nées qui, ne pouvant s'arranger des derniers vestiges de ce régime, ont travaillé à les détruire sans qu'on sût souvent comment les remplacer et, par suite, avec une précipitation dangereuse. Puis, l'avènement des machines a changé radicalement les conditions de la production. L'industrie a pris un essor gigantesque qui ne la rend désormais accessible qu'aux grands capitaux. L'opposition des intérêts en est devenue plus sensible, plus douloureuse, les inégalités plus tranchées. Les capitaux, par la force des choses, sans qu'il y ait de la faute des particuliers, s'attirant en raison de leurs masses, ont opéré une sorte de draînage dans les régions moyennes de la société. Il est tombé ainsi dans le prolétariat une foule de déclassés.. Ils y ont apporté une intelligence supérieure à leur destinée. D'autres sont arrivés à l'instruction sans sortir de la pauvreté, et tous se sont trouvés ainsi sur la pente fatale qui entraîne au désordre. De là ces mouvements convulsifs qui agitent le corps social et d'où sortent de si extravagantes revendications.

La preuve que l'apparition du socialisme

n'est pas la cause de ces phénomènes sociaux, c'est qu'en Angleterre, où la propagande révolutionnaire n'a jamais trouvé crédit, les troubles ont été plus profonds encore. Nulle part, autant que dans ce pays, l'antipathie du travail contre le capital ne s'est manifestée cruelle et acharnée, n'a provoqué d'attentats contre les personnes et la propriété. Qu'on se souvienne des grèves formidables dont l'Angleterre a été éprouvée. Les ouvriers fusillaient ceux qui refusaient de s'y associer. Revenus à l'état sauvage, on les a vus pratiquer systématiquement l'incendie, la destruction des propriétés, le pillage des usines, jeter le vitriol à la figure de leurs adversaires et jusqu'à leur faire sauter les yeux à coup de pouce.

La lutte d'intérêts a produit, en Angleterre, bien d'autres abus de la force du nombre. Elle a amené des ouvriers coalisés à diviser le territoire par zones, à prohiber de l'une à l'autre l'entrée de certains produits ou d'engins industriels ; à défendre, par exemple, l'introduction des briques faites à la mécanique ; à ne permettre la taille des pierres que dans les chantiers et non à la carrière ; à exiger que le transport des tuiles se fit dans des auges et non dans des brouettes ; à expulser des ateliers les apprentis, les femmes et les fils de patrons.

Il faudrait désespérer de l'humanité si elle était vouée à s'agiter sans fin dans ce cercle fatal, se déchirant le sein, gaspillant une partie de ses forces et remplissant les cœurs de sentiments haineux. La nécessité de mettre un terme à ce débordement des passions, voilà le sens et la cause déterminante du socialisme.

XXII

Parmi les économistes contemporains, la plupart ont fait acte d'adhésion au principe d'association. Ils l'ont considéré comme le contrepoids nécessaire à la concurrence pour en corriger les excès ; comme un moyen d'augmenter la puissance productive et de donner plus de résistance aux forces par leur groupement. Quelques-uns, cependant, tiennent encore pour l'école anglaise dans toute sa rigueur. M. Paul Leroy-Beaulieu s'y distingue par sa qualité de professeur d'économie politique au Collège de France et par un incontestable talent. Selon lui, le travail, qui a traversé les formes de l'esclavage et du servage, a trouvé son dernier terme dans le salariat.

On lit, en effet, dans son livre : *La Question Ouvrière*, les lignes suivantes :

« Le régime sous lequel s'est constituée l'industrie libre dans tous les pays du monde et à toutes les époques, c'est le salariat. Il

n'est pas de forme d'association qui ait le mérite d'être aussi nette, aussi convenable aux intérêts de tous, aussi conforme aux principes rigoureux de la philosophie économique. Toutes les déclamations populaires, toutes les aspirations sentimentales des novateurs sociaux, ne prévaudront pas contre la perfection de ce mode d'organisation du travail. Il suffit de considérer attentivement le rôle des divers agents qui concourent à la production pour comprendre et admirer le système de la répartition qui a été de tout temps en usage chez les peuples civilisés. »

On peut opposer à cette admiration enthousiaste pour le salariat l'opinion contraire des maîtres de l'école ; à commencer par Turgot qui représentait les ouvriers condamnés par la loi des fatalités économiques à ne rien gagner au delà de leur subsistance, et par Adam Smith, les montrant à la discrétion des entrepreneurs pour le taux de la rémunération. « Qui aurait dit, s'est écrié depuis le professeur Blanqui, dans son *Histoire de l'Economie politique*, qu'après un demi-siècle de l'édit de Turgot, la concurrence engendrerait la baisse des salaires, le paupérisme et toutes les misères qui ternissent l'éclat de notre civilisation... Nous avons émancipé le travail, chose

étrange,, et sa condition à beaucoup d'égards est devenue plus rude et plus précaire... Ainsi, naquit la concurrence universelle de la liberté illimitée de l'industrie et cette concurrence s'est déversée sur le monde en un torrent de richesse, qui fertilise bien des provinces, mais qui laisse des traces funestes de son passage, semblable à un char brillant et mystérieux, dont les voyageurs ne peuvent pas même voir les passants qu'il écrase. La question est venue à ce point qu'on se demande s'il faut applaudir où s'inquiéter des progrès d'une richesse qui traîne à sa suite tant de maux et qui multiplie les hôpitaux autant que les palais. »

Dans la préface d'une autre *Histoire de l'Economie politique*, l'auteur, Villeneuve-Bargemont, dit de son côté : « Les écrits de Malthus, de Sismondi, de Droz et de Rubichon, démontrent que si le système manufacturier de l'Angleterre a pu enrichir la nation, c'est aux dépens de l'aisance, de la santé, de la moralité et du bonheur des classes ouvrières. »

Citons un troisième économiste, Charles Dunoyer, qui, dans la *Liberté du travail*, s'exprime ainsi : « S'agit-il d'acquérir des biens ? Moins on en a, plus la chose est difficile. On

ne peut commencer à s'enrichir que lorsqu'il devient possible d'économiser, et, comment songer à des épargnes, lorsqu'on a pas même de quoi satisfaire aux premiers besoins. » L'auteur continue à suivre l'ouvrier dans ses efforts de relèvement et partout il le voit écrasé par la supériorité des avantages de l'entrepreneur.

Toutes ces considérations ne touchent pas M. Paul Leroy-Beaulieu. A l'assertion de Turgot, il oppose le fait de l'élévation générale du salaire dans tous les métiers.

On ne peut nier cette élévation ; mais, qu'en conclure, si est elle seulement dans le rapport de l'abaissement relatif de la valeur du numéraire, sans correspondre à l'augmentation des besoins et de la cherté de l'existence ? Dira-t-on que la concurrence produit la vie à bon marché ? Cela n'est exact que quand aux objets manufacturés ; inexact, au contraire, à l'égard de la nourriture, du chauffage et de l'habitation ; c'est-à-dire pour les choses les plus essentielles, dont le prix ne cesse d'augmenter, par la raison que la puissance mécanique est ici à peu près sans influence sur la production.

Le salaire a des limites pour ainsi dire infranchissables. Elles résultent des nécessités

de la concurrence qui, dans le travail, rend tous les peuples solidaires. Le taux ne peut être élevé sur un point sans y attirer un excédant de bras qui ne tardent pas à ramener le prix de la main-d'œuvre au cours moyen. Les ouvriers des pays les plus pauvres, ceux de l'Italie, de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suisse, remplissent, en quelque sorte, l'office de pondérateurs, en passant d'une région à l'autre, selon que le salaire monte ou descend.

L'élan que les circonstances viennent donner au prix du travail est ainsi toujours enrayé. Il y est fait obstacle, en outre, par la marche de l'industrie, qui s'avance dans les jeunes pays où l'existence est plus facile, les besoins moins étendus, les bras inoccupés plus considérables. Les industries qui s'y établissent obtiennent la main-d'œuvre à bas prix. Elles se trouvent, par suite, dans des conditions avantageuses vis-à-vis de la concurrence des autres pays, où les entrepreneurs sont obligés, sinon de réduire les salaires, du moins de refuser de les augmenter.

Dans ces sortes de débats, Adam Smith, comme on l'a vu, disait que les patrons sont maîtres parce qu'ils peuvent attendre. M. Paul Leroy-Beaulieu objecte, avec raison, que cet avantage leur a été enlevé par l'avénement de

la grande industrie. L'installation des usines est devenue si coûteuse, tant de capitaux y sont engagés, qu'en effet, il n'est plus possible aux entrepreneurs de supporter une suspension de travail un peu prolongée sans courir les plus grands risques. Le prix du travail ne dépendant plus de leur volonté, ils ont à compter davantage pour le régler avec les ouvriers ; mais du fait se dégage une grave conséquence : c'est que ceux-ci en profitent pour multiplier les grèves. Est-ce un résultat heureux pour la civilisation et qu'on puisse invoquer en faveur du système qui le produit?

D'un autre côté, si les ouvriers se trouvent en meilleure posture que du temps d'Adam Smith pour débattre le salaire, les entrepreneurs n'en sont pas moins tenus, sous peine de ruine, de le limiter.

« Autrefois, disait un grand manufacturier, M. Pouyer-Quertier, à la séance du 16 mai 1868 de la Chambre des députés, l'ouvrier intelligent, habile, de bonne conduite, arrivait souvent à devenir chef. Dans la constitution actuelle de notre industrie, cela est devenu impossible. C'est une aristocratie industrielle que vous avez fondé. Avec les capitaux énormes qu'il faut pour mouvoir les grandes entre-

prises, est-il possible qu'un homme, qui n'a que de petites épargnes, gagnées à la sueur de son front, sur des salaires de 4 à 5 francs par jour, songe jamais à être indépendant et à posséder le petit atelier qui faisait jadis la force de tant d'industries normandes, flamandes et alsaciennes ? »

On a certainement forcé l'analogie qui peut exister entre l'ancienne féodalité nobiliaire et le régime nouveau que fondent les grandes entreprises industrielles, commerciales et financières. La différence est capitale, puisque la puissance de l'une sortait de privilèges inaliénables de rang et de naissance, tandis que celle de l'autre est le prix de libres efforts dans le travail. Il n'y a pas moins une certaine similitude entre la position qu'occupait autrefois la bourgeoisie vis-à-vis de la noblesse et celle des ouvriers vis-à-vis des grandes entreprises qui les dominent et leur sont inaccessibles. Tous les petits ateliers leur échappent aussi, absorbés qu'ils sont par les prodiges d'enfantement de la mécanique.

Les mêmes phénomènes sont à constater dans la sphère commerciale, où les magasins immenses, en se multipliant, font crouler les boutiques. Comment pourraient-elles résister à ces formidables organisations qui réunissent tous les

avantages, permettent d'économiser sur les frais généraux, d'acheter à bon marché, de vendre de même et qui, en opérant sur une diversité infinie de produits, annulent les pertes partielles par la masse des bénéfices accumulés?

Des magasins, comme ceux du Louvre et du Bon Marché, exercent, sous mille formes, une sorte de fascination sur le client. Il y est attiré par la publicité la plus étendue, le luxe intérieur des salons de repos, des lunchs en permanence offerts gratuitement et des expositions aussi brillantes que variées. Ces genres de magasins sont en même temps des sortes de bazars ouverts aux dépôts d'articles que le marchand ou le fabricant gêné ne trouve pas à vendre et que l'on cote souvent au-dessous des cours. Il y a, en outre, ce que l'on appelle les articles sacrifiés, parce qu'ils sont vendus au-dessous du prix d'achat, afin, du même coup, d'attirer le chaland et se débarrasser de la concurrence secondaire en la faisant tomber. L'année dernière, on annonçait dans tous les journaux la mise en vente, dans les magasins du Louvre, à un bon marché fabuleux, de 145,000 chapeaux de paille. Que sont devenues les modestes boutiques affectées exclusivement au commerce de ce produit? Voilà ce qu'il fau-

drait se demander pour apprécier le mouvement qui nous emporte.

Il n'est plus possible aujourd'hui de nier que, comme l'avait prédit Fourier, dès 1808, la grande concurrence détruit successivement les petites et moyennes positions dans l'industrie et le commerce. M. Paul Leroy-Beaulieu montre lui-même disparaissant, tour à tour, les patrons et les ouvriers façonniers. Mais on est surpris, quelques pages plus loin, de voir réapparaître, dans son livre, le commerce de détail sous les apparences de la longévité. « C'est, dit l'auteur, la famille toute entière qui y prend part ; tous ses membres y trouvent leur place et peuvent s'y rendre utile. La femme tient les livres, pendant que l'homme fait la vente, que les enfants portent les objets à domicile. Il n'est pas de répartition de tâche plus naturelle et plus moralisante ; il n'est pas de sociétés coopératives où l'on puisse rencontrer autant d'harmonie, où la déperdition des forces soit aussi faible, où les rouages soient aussi élémentaires et aussi simples. Il n'est pas surtout d'association plus démocratique, etc. Voilà, cependant, ce qu'on voudrait détruire. »

Le petit commerce, ce dernier refuge des vertus familiales, ce type d'organisation, à

quoi bon le vanter, pourrait-on répondre, puisque de votre aveu, c'est la proie inévitable du minotaure de la grande concurrence dans les flancs duquel il est destiné à être absorbé ?

Il est loin de notre pensée de récriminer contre ces vastes entreprises de l'industrie et du négoce. Œuvres du progrès, elles rassemblent les forces dans de puissantes unités pour en tirer les plus grands effets avec la moindre dépense. Il se prépare ainsi spontanément des organes sociaux plus perfectionnés ; mais si avantageuse qu'elle soit à ce point de vue, la transformation n'en a pas moins son côté périlleux. Elle détruit l'économie naturelle de l'échelle sociale en faisant disparaître les degrés moyens. Les classes qui les occupent tombent peu à peu dans les rangs des employés ou des salariés. N'ayant pu s'y maintenir, est-il permis d'espérer qu'elles y pourront remonter ? Non, puisqu'il n'y a plus guère au-dessus que des positions inexpugnables sans le secours des grands capitaux qui élèvent, parfois, le travail avec eux, mais seulement par exception, lorsque les intérêts viennent à se confondre.

Le cours actuel des choses tend donc fatalement, comme l'écrivait Emile Saisset, après 1848, à diviser la société en deux

camps : l'un détenteur de la richesse agglomérée ; l'autre porté à ne reculer devant aucun moyen pour la lui arracher.

M. Paul Leroy-Beaulieu n'en persiste pas moins dans sa foi inébranlable à l'harmonie des intérêts par le salariat dans la concurrence. Le travail à la tâche, combiné avec le système des primes d'encouragement, lui semble dépasser, en efficacité et en justice, toutes les conceptions possibles fondées sur le principe d'association.

A coup sûr, le travail à la tâche donne, sous certains rapports, de meilleurs résultats que le travail à la journée. Il ouvre plus de marge au désir du bien être, incite à plus d'activité et aide même davantage au développement de la fortune publique. Seulement les effets en sont singulièrement exagérés.

D'abord, de l'aveu de ses partisans, ce mode de travail ne se prête pas à toutes les industries ; d'un autre côté, il n'est avantageux que pour les ouvriers d'une capacité exceptionnelle, répugne à la plupart d'entre eux, ainsi qu'on le reconnaît ; enfin, s'il pousse à travailler vite, ce peut être aux dépens de la bonne et solide confection du produit ; par suite, de la renommée de la fabrique et de celle du travail national.

n'est pas de forme d'association qui ait le mérite d'être aussi nette, aussi convenable aux intérêts de tous, aussi conforme aux principes rigoureux de la philosophie économique. Toutes les déclamations populaires, toutes les aspirations sentimentales des novateurs sociaux, ne prévaudront pas contre la perfection de ce mode d'organisation du travail. Il suffit de considérer attentivement le rôle des divers agents qui concourent à la production pour comprendre et admirer le système de la répartition qui a été de tout temps en usage chez les peuples civilisés. »

On peut opposer à cette admiration enthousiaste pour le salariat l'opinion contraire des maîtres de l'école ; à commencer par Turgot qui représentait les ouvriers condamnés par la loi des fatalités économiques à ne rien gagner au delà de leur subsistance, et par Adam Smith, les montrant à la discrétion des entrepreneurs pour le taux de la rémunération. « Qui aurait dit, s'est écrié depuis le professeur Blanqui, dans son *Histoire de l'Economie politique*, qu'après un demi-siècle de l'édit de Turgot, la concurrence engendrerait la baisse des salaires, le paupérisme et toutes les misères qui ternissent l'éclat de notre civilisation... Nous avons émancipé le travail, chose

étrange, et sa condition à beaucoup d'égards est devenue plus rude et plus précaire... Ainsi, naquit la concurrence universelle de la liberté illimitée de l'industrie et cette concurrence s'est déversée sur le monde en un torrent de richesse, qui fertilise bien des provinces, mais qui laisse des traces funestes de son passage, semblable à un char brillant et mystérieux, dont les voyageurs ne peuvent pas même voir les passants qu'il écrase. La question est venue à ce point qu'on se demande s'il faut applaudir où s'inquiéter des progrès d'une richesse qui traîne à sa suite tant de maux et qui multiplie les hôpitaux autant que les palais. »

Dans la préface d'une autre *Histoire de l'Economie politique*, l'auteur, Villeneuve-Bargemont, dit de son côté : « Les écrits de Malthus, de Sismondi, de Droz et de Rubichon, démontrent que si le système manufacturier de l'Angleterre a pu enrichir la nation, c'est aux dépens de l'aisance, de la santé, de la moralité et du bonheur des classes ouvrières. »

Citons un troisième économiste, Charles Dunoyer, qui, dans la *Liberté du travail*, s'exprime ainsi : « S'agit-il d'acquérir des biens? Moins on en a, plus la chose est difficile. On

ne peut commencer à s'enrichir que lorsqu'il devient possible d'économiser, et, comment songer à des épargnes, lorsqu'on a pas même de quoi satisfaire aux premiers besoins. » L'auteur continue à suivre l'ouvrier dans ses efforts de relèvement et partout il le voit écrasé par la supériorité des avantages de l'entrepreneur.

Toutes ces considérations ne touchent pas M. Paul Leroy-Beaulieu. A l'assertion de Turgot, il oppose le fait de l'élévation générale du salaire dans tous les métiers.

On ne peut nier cette élévation ; mais, qu'en conclure, si est elle seulement dans le rapport de l'abaissement relatif de la valeur du numéraire, sans correspondre à l'augmentation des besoins et de la cherté de l'existence ? Dira-t-on que la concurrence produit la vie à bon marché ? Cela n'est exact que quand aux objets manufacturés ; inexact, au contraire, à l'égard de la nourriture, du chauffage et de l'habitation ; c'est-à-dire pour les choses les plus essentielles, dont le prix ne cesse d'augmenter, par la raison que la puissance mécanique est ici à peu près sans influence sur la production.

Le salaire a des limites pour ainsi dire infranchissables. Elles résultent des nécessités

de la concurrence qui, dans le travail, rend tous les peuples solidaires. Le taux ne peut être élevé sur un point sans y attirer un excédant de bras qui ne tardent pas à ramener le prix de la main-d'œuvre au cours moyen. Les ouvriers des pays les plus pauvres, ceux de l'Italie, de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suisse, remplissent, en quelque sorte, l'office de pondérateurs, en passant d'une région à l'autre, selon que le salaire monte ou descend.

L'élan que les circonstances viennent donner au prix du travail est ainsi toujours enrayé. Il y est fait obstacle, en outre, par la marche de l'industrie, qui s'avance dans les jeunes pays où l'existence est plus facile, les besoins moins étendus, les bras inoccupés plus considérables. Les industries qui s'y établissent obtiennent la main-d'œuvre à bas prix. Elles se trouvent, par suite, dans des conditions avantageuses vis-à-vis de la concurrence des autres pays, où les entrepreneurs sont obligés, sinon de réduire les salaires, du moins de refuser de les augmenter.

Dans ces sortes de débats, Adam Smith, comme on l'a vu, disait que les patrons sont maîtres parce qu'ils peuvent attendre. M. Paul Leroy-Beaulieu objecte, avec raison, que cet avantage leur a été enlevé par l'avénement de

la grande industrie. L'installation des usines est devenue si coûteuse, tant de capitaux y sont engagés, qu'en effet, il n'est plus possible aux entrepreneurs de supporter une suspension de travail un peu prolongée sans courir les plus grands risques. Le prix du travail ne dépendant plus de leur volonté, ils ont à compter davantage pour le régler avec les ouvriers ; mais du fait se dégage une grave conséquence : c'est que ceux-ci en profitent pour multiplier les grèves. Est-ce un résultat heureux pour la civilisation et qu'on puisse invoquer en faveur du système qui le produit?

D'un autre côté, si les ouvriers se trouvent en meilleure posture que du temps d'Adam Smith pour débattre le salaire, les entrepreneurs n'en sont pas moins tenus, sous peine de ruine, de le limiter.

« Autrefois, disait un grand manufacturier, M. Pouyer-Quertier, à la séance du 16 mai 1868 de la Chambre des députés, l'ouvrier intelligent, habile, de bonne conduite, arrivait souvent à devenir chef. Dans la constitution actuelle de notre industrie, cela est devenu impossible. C'est une aristocratie industrielle que vous avez fondé. Avec les capitaux énormes qu'il faut pour mouvoir les grandes entre-

prises, est-il possible qu'un homme qui n'a que de petites épargnes, gagnées à la sueur de son front, sur des salaires de 4 à 5 francs par jour, songe jamais à être indépendant et à posséder le petit atelier qui faisait jadis la force de tant d'industries normandes, flamandes et alsaciennes ? »

On a certainement forcé l'analogie qui peut exister entre l'ancienne féodalité nobiliaire et le régime nouveau que fondent les grandes entreprises industrielles, commerciales et financières. La différence est capitale, puisque la puissance de l'une sortait de privilèges inaliénables de rang et de naissance, tandis que celle de l'autre est le prix de libres efforts dans le travail. Il n'y a pas moins une certaine similitude entre la position qu'occupait autrefois la bourgeoisie vis-à-vis de la noblesse et celle des ouvriers vis-à-vis des grandes entreprises qui les dominent et leur sont inaccessibles. Tous les petits ateliers leur échappent aussi, absorbés qu'ils sont par les prodiges d'enfantement de la mécanique.

Les mêmes phénomènes sont à constater dans la sphère commerciale, où les magasins immenses, en se multipliant, font crouler les boutiques. Comment pourraient-elles résister à ces formidables organisations qui réunissent tous les

avantages, permettent d'économiser sur les frais généraux, d'acheter à bon marché, de vendre de même et qui, en opérant sur une diversité infinie de produits, annulent les pertes partielles par la masse des bénéfices accumulés?

Des magasins, comme ceux du Louvre et du Bon Marché, exercent, sous mille formes, une sorte de fascination sur le client. Il y est attiré par la publicité la plus étendue, le luxe intérieur des salons de repos, des lunchs en permanence offerts gratuitement et des expositions aussi brillantes que variées. Ces genres de magasins sont en même temps des sortes de bazars ouverts aux dépôts d'articles que le marchand ou le fabricant gêné ne trouve pas à vendre et que l'on cote souvent au-dessous des cours. Il y a, en outre, ce que l'on appelle les articles sacrifiés, parce qu'ils sont vendus au-dessous du prix d'achat, afin, du même coup, d'attirer le chaland et se débarrasser de la concurrence secondaire en la faisant tomber. L'année dernière, on annonçait dans tous les journaux la mise en vente, dans les magasins du Louvre, à un bon marché fabuleux, de 145,000 chapeaux de paille. Que sont devenues les modestes boutiques affectées exclusivement au commerce de ce produit? Voilà ce qu'il fau-

drait se demander pour apprécier le mouvement qui nous emporte.

Il n'est plus possible aujourd'hui de nier que, comme l'avait prédit Fourier, dès 1808, la grande concurrence détruit successivement les petites et moyennes positions dans l'industrie et le commerce. M. Paul Leroy-Beaulieu montre lui-même disparaissant, tour à tour, les patrons et les ouvriers façonniers. Mais on est surpris, quelques pages plus loin, de voir réapparaître, dans son livre, le commerce de détail sous les apparences de la longévité. « C'est, dit l'auteur, la famille toute entière qui y prend part ; tous ses membres y trouvent leur place et peuvent s'y rendre utile. La femme tient les livres, pendant que l'homme fait la vente, que les enfants portent les objets à domicile. Il n'est pas de répartition de tâche plus naturelle et plus moralisante ; il n'est pas de sociétés coopératives où l'on puisse rencontrer autant d'harmonie, où la déperdition des forces soit aussi faible, où les rouages soient aussi élémentaires et aussi simples. Il n'est pas surtout d'association plus démocratique, etc. Voilà, cependant, ce qu'on voudrait détruire. »

Le petit commerce, ce dernier refuge des vertus familiales, ce type d'organisation, à

quoi bon le vanter, pourrait-on répondre, puisque de votre aveu, c'est la proie inévitable du minotaure de la grande concurrence dans les flancs duquel il est destiné à être absorbé ?

Il est loin de notre pensée de récriminer contre ces vastes entreprises de l'industrie et du négoce. Œuvres du progrès, elles rassemblent les forces dans de puissantes unités pour en tirer les plus grands effets avec la moindre dépense. Il se prépare ainsi spontanément des organes sociaux plus perfectionnés ; mais si avantageuse qu'elle soit à ce point de vue, la transformation n'en a pas moins son côté périlleux. Elle détruit l'économie naturelle de l'échelle sociale en faisant disparaître les degrés moyens. Les classes qui les occupent tombent peu à peu dans les rangs des employés ou des salariés. N'ayant pu s'y maintenir, est-il permis d'espérer qu'elles y pourront remonter ? Non, puisqu'il n'y a plus guère au-dessus que des positions inexpugnables sans le secours des grands capitaux qui élèvent, parfois, le travail avec eux, mais seulement par exception, lorsque les intérêts viennent à se confondre.

Le cours actuel des choses tend donc fatalement, comme l'écrivait Emile Saisset, après 1848, à diviser la société en deux

camps : l'un détenteur de la richesse agglomérée ; l'autre porté à ne reculer devant aucun moyen pour la lui arracher.

M. Paul Leroy-Beaulieu n'en persiste pas moins dans sa foi inébranlable à l'harmonie des intérêts par le salariat dans la concurrence. Le travail à la tâche, combiné avec le système des primes d'encouragement, lui semble dépasser, en efficacité et en justice, toutes les conceptions possibles fondées sur le principe d'association.

A coup sûr, le travail à la tâche donne, sous certains rapports, de meilleurs résultats que le travail à la journée. Il ouvre plus de marge au désir du bien être, incite à plus d'activité et aide même davantage au développement de la fortune publique. Seulement les effets en sont singulièrement exagérés.

D'abord, de l'aveu de ses partisans, ce mode de travail ne se prête pas à toutes les industries ; d'un autre côté, il n'est avantageux que pour les ouvriers d'une capacité exceptionnelle, répugne à la plupart d'entre eux, ainsi qu'on le reconnaît ; enfin, s'il pousse à travailler vite, ce peut être aux dépens de la bonne et solide confection du produit ; par suite, de la renommée de la fabrique et de celle du travail national.

n'est pas de forme d'association qui ait le mérite d'être aussi nette, aussi convenable aux intérêts de tous, aussi conforme aux principes rigoureux de la philosophie économique. Toutes les déclamations populaires, toutes les aspirations sentimentales des novateurs sociaux, ne prévaudront pas contre la perfection de ce mode d'organisation du travail. Il suffit de considérer attentivement le rôle des divers agents qui concourent à la production pour comprendre et admirer le système de la répartition qui a été de tout temps en usage chez les peuples civilisés. »

On peut opposer à cette admiration enthousiaste pour le salariat l'opinion contraire des maîtres de l'école ; à commencer par Turgot qui représentait les ouvriers condamnés par la loi des fatalités économiques à ne rien gagner au delà de leur subsistance, et par Adam Smith, les montrant à la discrétion des entrepreneurs pour le taux de la rémunération. « Qui aurait dit, s'est écrié depuis le professeur Blanqui, dans son *Histoire de l'Economie politique*, qu'après un demi-siècle de l'édit de Turgot, la concurrence engendrerait la baisse des salaires, le paupérisme et toutes les misères qui ternissent l'éclat de notre civilisation... Nous avons émancipé le travail, chose

étrange, et sa condition à beaucoup d'égards est devenue plus rude et plus précaire... Ainsi, naquit la concurrence universelle de la liberté illimitée de l'industrie et cette concurrence s'est déversée sur le monde en un torrent de richesse, qui fertilise bien des provinces, mais qui laisse des traces funestes de son passage, semblable à un char brillant et mystérieux, dont les voyageurs ne peuvent pas même voir les passants qu'il écrase. La question est venue à ce point qu'on se demande s'il faut applaudir où s'inquiéter des progrès d'une richesse qui traîne à sa suite tant de maux et qui multiplie les hôpitaux autant que les palais. »

Dans la préface d'une autre *Histoire de l'Economie politique*, l'auteur, Villeneuve-Bargemont, dit de son côté : « Les écrits de Malthus, de Sismondi, de Droz et de Rubichon, démontrent que si le système manufacturier de l'Angleterre a pu enrichir la nation, c'est aux dépens de l'aisance, de la santé, de la moralité et du bonheur des classes ouvrières. »

Citons un troisième économiste, Charles Dunoyer, qui, dans la *Liberté du travail*, s'exprime ainsi : « S'agit-il d'acquérir des biens? Moins on en a, plus la chose est difficile. On

ne peut commencer à s'enrichir que lorsqu'il devient possible d'économiser, et, comment songer à des épargnes, lorsqu'on a pas même de quoi satisfaire aux premiers besoins. » L'auteur continue à suivre l'ouvrier dans ses efforts de relèvement et partout il le voit écrasé par la supériorité des avantages de l'entrepreneur.

Toutes ces considérations ne touchent pas M. Paul Leroy-Beaulieu. A l'assertion de Turgot, il oppose le fait de l'élévation générale du salaire dans tous les métiers.

On ne peut nier cette élévation ; mais, qu'en conclure, si est elle seulement dans le rapport de l'abaissement relatif de la valeur du numéraire, sans correspondre à l'augmentation des besoins et de la cherté de l'existence ? Dira-t-on que la concurrence produit la vie à bon marché ? Cela n'est exact que quand aux objets manufacturés ; inexact, au contraire, à l'égard de la nourriture, du chauffage et de l'habitation ; c'est-à-dire pour les choses les plus essentielles, dont le prix ne cesse d'augmenter, par la raison que la puissance mécanique est ici à peu près sans influence sur la production.

Le salaire a des limites pour ainsi dire infranchissables. Elles résultent des nécessités

de la concurrence qui, dans le travail, rend tous les peuples solidaires. Le taux ne peut être élevé sur un point sans y attirer un excédant de bras qui ne tardent pas à ramener le prix de la main-d'œuvre au cours moyen. Les ouvriers des pays les plus pauvres, ceux de l'Italie, de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suisse, remplissent, en quelque sorte, l'office de pondérateurs, en passant d'une région à l'autre, selon que le salaire monte ou descend.

L'élan que les circonstances viennent donner au prix du travail est ainsi toujours enrayé. Il y est fait obstacle, en outre, par la marche de l'industrie, qui s'avance dans les jeunes pays où l'existence est plus facile, les besoins moins étendus, les bras inoccupés plus considérables. Les industries qui s'y établissent obtiennent la main-d'œuvre à bas prix. Elles se trouvent, par suite, dans des conditions avantageuses vis-à-vis de la concurrence des autres pays, où les entrepreneurs sont obligés, sinon de réduire les salaires, du moins de refuser de les augmenter.

Dans ces sortes de débats, Adam Smith, comme on l'a vu, disait que les patrons sont maîtres parce qu'ils peuvent attendre. M. Paul Leroy-Beaulieu objecte, avec raison, que cet avantage leur a été enlevé par l'avénement de

la grande industrie. L'installation des usines est devenue si coûteuse, tant de capitaux y sont engagés, qu'en effet, il n'est plus possible aux entrepreneurs de supporter une suspension de travail un peu prolongée sans courir les plus grands risques. Le prix du travail ne dépendant plus de leur volonté, ils ont à compter davantage pour le régler avec les ouvriers; mais du fait se dégage une grave conséquence: c'est que ceux-ci en profitent pour multiplier les grèves. Est-ce un résultat heureux pour la civilisation et qu'on puisse invoquer en faveur du système qui le produit?

D'un autre côté, si les ouvriers se trouvent en meilleure posture que du temps d'Adam Smith pour débattre le salaire, les entrepreneurs n'en sont pas moins tenus, sous peine de ruine, de le limiter.

« Autrefois, disait un grand manufacturier, M. Pouyer-Quertier, à la séance du 16 mai 1868 de la Chambre des députés, l'ouvrier intelligent, habile, de bonne conduite, arrivait souvent à devenir chef. Dans la constitution actuelle de notre industrie, cela est devenu impossible. C'est une aristocratie industrielle que vous avez fondé. Avec les capitaux énormes qu'il faut pour mouvoir les grandes entre-

prises, est-il possible qu'un homme, qui n'a que de petites épargnes, gagnées à la sueur de son front, sur des salaires de 4 à 5 francs par jour, songe jamais à être indépendant et à posséder le petit atelier qui faisait jadis la force de tant d'industries normandes, flamandes et alsaciennes ? »

On a certainement forcé l'analogie qui peut exister entre l'ancienne féodalité nobiliaire et le régime nouveau que fondent les grandes entreprises industrielles, commerciales et financières. La différence est capitale, puisque la puissance de l'une sortait de privilèges inaliénables de rang et de naissance, tandis que celle de l'autre est le prix de libres efforts dans le travail. Il n'y a pas moins une certaine similitude entre la position qu'occupait autrefois la bourgeoisie vis-à-vis de la noblesse et celle des ouvriers vis-à-vis des grandes entreprises qui les dominent et leur sont inaccessibles. Tous les petits ateliers leur échappent aussi, absorbés qu'ils sont par les prodiges d'enfantement de la mécanique.

Les mêmes phénomènes sont à constater dans la sphère commerciale, où les magasins immenses, en se multipliant, font crouler les boutiques. Comment pourraient-elles résister à ces formidables organisations qui réunissent tous les

avantages, permettent d'économiser sur les frais généraux, d'acheter à bon marché, de vendre de même et qui, en opérant sur une diversité infinie de produits, annulent les pertes partielles par la masse des bénéfices accumulés?

Des magasins, comme ceux du Louvre et du Bon Marché, exercent, sous mille formes, une sorte de fascination sur le client. Il y est attiré par la publicité la plus étendue, le luxe intérieur des salons de repos, des lunchs en permanence offerts gratuitement et des expositions aussi brillantes que variées. Ces genres de magasins sont en même temps des sortes de bazars ouverts aux dépôts d'articles que le marchand ou le fabricant gêné ne trouve pas à vendre et que l'on cote souvent au-dessous des cours. Il y a, en outre, ce que l'on appelle les articles sacrifiés, parce qu'ils sont vendus au-dessous du prix d'achat, afin, du même coup, d'attirer le chaland et se débarrasser de la concurrence secondaire en la faisant tomber. L'année dernière, on annonçait dans tous les journaux la mise en vente, dans les magasins du Louvre, à un bon marché fabuleux, de 145,000 chapeaux de paille. Que sont devenues les modestes boutiques affectées exclusivement au commerce de ce produit? Voilà ce qu'il fau-

drait se demander pour apprécier le mouvement qui nous emporte.

Il n'est plus possible aujourd'hui de nier que, comme l'avait prédit Fourier, dès 1808, la grande concurrence détruit successivement les petites et moyennes positions dans l'industrie et le commerce. M. Paul Leroy-Beaulieu montre lui-même disparaissant, tour à tour, les patrons et les ouvriers façonniers. Mais on est surpris, quelques pages plus loin, de voir réapparaître, dans son livre, le commerce de détail sous les apparences de la longévité. « C'est, dit l'auteur, la famille toute entière qui y prend part ; tous ses membres y trouvent leur place et peuvent s'y rendre utile. La femme tient les livres, pendant que l'homme fait la vente, que les enfants portent les objets à domicile. Il n'est pas de répartition de tâche plus naturelle et plus moralisante ; il n'est pas de sociétés coopératives où l'on puisse rencontrer autant d'harmonie, où la déperdition des forces soit aussi faible, où les rouages soient aussi élémentaires et aussi simples. Il n'est pas surtout d'association plus démocratique, etc. Voilà, cependant, ce qu'on voudrait détruire. »

Le petit commerce, ce dernier refuge des vertus familiales, ce type d'organisation, à

quoi bon le vanter, pourrait-on répondre, puisque de votre aveu, c'est la proie inévitable du minotaure de la grande concurrence dans les flancs duquel il est destiné à être absorbé ?

Il est loin de notre pensée de récriminer contre ces vastes entreprises de l'industrie et du négoce. Œuvres du progrès, elles rassemblent les forces dans de puissantes unités pour en tirer les plus grands effets avec la moindre dépense. Il se prépare ainsi spontanément des organes sociaux plus perfectionnés ; mais si avantageuse qu'elle soit à ce point de vue, la transformation n'en a pas moins son côté périlleux. Elle détruit l'économie naturelle de l'échelle sociale en faisant disparaître les degrés moyens. Les classes qui les occupent tombent peu à peu dans les rangs des employés ou des salariés. N'ayant pu s'y maintenir, est-il permis d'espérer qu'elles y pourront remonter ? Non, puisqu'il n'y a plus guère au-dessus que des positions inexpugnables sans le secours des grands capitaux qui élèvent, parfois, le travail avec eux, mais seulement par exception, lorsque les intérêts viennent à se confondre.

Le cours actuel des choses tend donc fatalement, comme l'écrivait Emile Saisset, après 1848, à diviser la société en deux

camps : l'un détenteur de la richesse agglomérée ; l'autre porté à ne reculer devant aucun moyen pour la lui arracher.

M. Paul Leroy-Beaulieu n'en persiste pas moins dans sa foi inébranlable à l'harmonie des intérêts par le salariat dans la concurrence. Le travail à la tâche, combiné avec le système des primes d'encouragement, lui semble dépasser, en efficacité et en justice, toutes les conceptions possibles fondées sur le principe d'association.

A coup sûr, le travail à la tâche donne, sous certains rapports, de meilleurs résultats que le travail à la journée. Il ouvre plus de marge au désir du bien être, incite à plus d'activité et aide même davantage au développement de la fortune publique. Seulement les effets en sont singulièrement exagérés.

D'abord, de l'aveu de ses partisans, ce mode de travail ne se prête pas à toutes les industries ; d'un autre côté, il n'est avantageux que pour les ouvriers d'une capacité exceptionnelle, répugne à la plupart d'entre eux, ainsi qu'on le reconnaît ; enfin, s'il pousse à travailler vite, ce peut être aux dépens de la bonne et solide confection du produit ; par suite, de la renommée de la fabrique et de celle du travail national.

Dans son livre : *Les Associations Ouvrières en Angleterre*, M. le comte de Paris raconte qu'en présence de la Commission d'enquête royale de 1867, les ouvriers se sont prononcés contre le travail à la tâche par deux raisons ; d'abord, par la crainte qu'elle n'entrainât entre eux une concurrence funeste au taux du salaire ; en second lieu, parce que « le travail, ainsi rétribué, n'est jamais aussi bien fait que celui du travail à la journée. »

Le même auteur indique les difficultés sans nombre que suscite le travail à la tâche et qui ont amené les ouvriers devant la Commission d'enquête à reprocher aux entrepreneurs de retenir indûment leur salaire.

M. Paul Leroy-Beaulieu reproche avec hauteur aux socialistes les mieux intentionnés, une phraséologie décevante, des assimilations inexactes, des faits hétérogènes sous des formes captieuses. Que fait-il, de son côté, lorsque sans hésitation, il ne craint pas d'assimiler la position de l'ouvrier à la tâche à celle de l'entrepreneur ? Il sait, cependant, que la qualité d'entrepreneur ne se conçoit pas sans un marché étendu, sans la faculté de travailler pour le public et la liberté de discuter les conditions de la vente. Est-ce en réalité le cas de l'ouvrier à la tâche qui n'a devant lui qu'un

patron dont il a dû emprunter l'usine, les outils, la matière première et avec lequel il est tenu de traiter?

L'assimilation est certainement exorbitante ; mais admettons, par hypothèse, qu'elle soit exacte.

La crise qui affecte tous les pays civilisés a surtout pour origine l'état d'hostilité qui règne entre le capital et le travail. Or, le travail à la tâche, fut-il universalisé, que la cause du mal n'en serait pas atteinte ; car, qu'il soit payé d'une manière ou d'une autre, dès qu'il n'y a pas association, le prix de la main-d'œuvre reste à débattre. Les intérêts continuant à être opposés, la part des uns ne peut être augmentée qu'aux dépens de la part des autres. Les difficultés d'accord étant les mêmes provoqueraient les mêmes collisions.

Les grèves, qui en sont les suites inévitables, ont pris de nos jours un surcroît de gravité par les masses d'ouvriers qu'elles mettent en mouvement. Elles surgissent à tout propos. M. Paul Leroy-Beaulieu en a lui-même donné la raison. C'est que les entrepreneurs ne sont plus en état d'y résister autant que par le passé. Les ouvriers peuvent en abuser et ils n'y manquent pas. On ne saurait attendre de leur part qu'ils y apportent

de la retenue dans l'intérêt du travail national aux prises avec la concurrence étrangère. Les considérations d'ensemble de l'ordre économique leur échappent. Elles dépassent leur horizon ou sont écartées dans la lutte par l'esprit de corps et souvent, comme on l'a dit, par le désir malsain de « couler » le patron.

Par suite de notre régime économique, la grève, qui cause tant de désordre, tant de déperdition de forces et divise si profondément les classes, tend à devenir le procédé habituel des ouvriers pour amener les entrepreneurs à composition.

XXIII

Personne n'ignore que les questions de salaire ne sont le plus souvent que le prétexte des grèves ; qu'il s'y cache les plus détestables desseins, et que l'association internationale, qui en est l'inspiratrice, veille à leur réalisation. On dit que cette grande maîtrise d'un nouveau genre est frappée d'impuissance faute de ressources financières. C'est oublier qu'elle est partout avec un état-major pour organiser et encadrer les grèves. Une armée préparée d'avance lui serait inutile. Ses agitateurs nomades, ses éclaireurs, sont mêlés aux ouvriers, y font d'abondantes recrues qu'à un signal donné ils peuvent mettre en mouvement, entraînant avec eux tous ceux qui ont un motif quelconque pour pousser au bouleversement.

Pour neutraliser ces ferments de désorganisation, les simples mesures d'hygiène que l'on propose, ne suffisent pas. Le trouble est si profond qu'il faut le secours de la thérapeu-

tique, un principe réparateur pour calmer l'irritation et ramener les organes à la vie d'ensemble par des combinaisons d'accord.

C'est ainsi que M. Charles Robert pose le problême, dans un petit livre intitulé : *La Question Sociale.* Il circule dans ce livre un souffle généreux, sans excès de fougue, retenu juste à la limite d'un sincère désir d'apaisement. M. Charles Robert a contre les théoriciens socialistes quelques mots durs, injustes, selon nous, à l'égard des plus grands ; mais il est de leur bord quant au principe d'association, pourvu que l'application émane de l'initiative individuelle, sans porter atteinte à la liberté sous aucune de ses formes.

Cette réserve nous plaît et nous l'enregistrons avec plaisir. L'auteur n'a pas, d'ailleurs, une ambition démésurée. A l'extrême limite, son idéal ne dépasse pas le système de la participation des ouvriers aux bénéfices des patrons ; mais il s'y est dévoué.

Les heureux effets qu'on peut attendre de ce système sont nombreux et importants. Ils dépassent de beaucoup ceux qu'il est permis d'espérer des expédients imaginés, hors de l'association, pour porter l'ouvrier à travailler de toute son activité et à économiser la matière première. Ces expédients, qui reposent sur des

combinaisons artificielles et indirectes, seraient avantageusement remplacés par le fait seul de la fusion de l'intérêt des ouvriers avec celui du patron. Les meilleurs procédés dérivent de la nature des choses et vont directement au but.

Le régime de la participation aux bénéfices a la précieuse vertu de rapprocher les ouvriers et l'entrepreneur dans une même pensée, dans une commune espérance, en faisant que le bien de chacun, tourne nécessairement au bien des autres. De part et d'autre, l'intérêt est de faire prospérer l'entreprise, c'est-à-dire de déployer activité et attention pour achever les produits, ménager les outils, les entretenir en état de conservation et faire le meilleur emploi possible de la matière première.

Les ouvriers ne sont pas en état de courir les chances des opérations de l'atelier ou d'en attendre les résultats. Il y a donc encore salaire et nécessité de le débattre ; mais les difficultés sont en partie aplanies par la solidarité dans les bénéfices éventuels. L'ouvrier associé devient, d'ailleurs, plus réfléchi dans ses actes, moins accessible aux entraînements, plus disposé à se prêter aux convenances d'ensemble et il a plus de motifs pour s'y conformer. L'élévation de ses relations entraîne celle de

son éducation. Ainsi peuvent être rétablis, avec le temps, les degrés moyens que la concurrence détruit dans la société.

D'un autre côté, l'atelier régi par l'association acquiert de la stabilité. Il est à l'abri des grèves, soutenu par la solidarité de ses membres, par leurs enfants qui y arrivent pour continuer les traditions et le préserver de ces incessantes mutations de personnel qui, partout ailleurs, portent quelquefois un si grand trouble dans le travail.

Est-ce trop présumer du système de la participation ? Ce système n'est plus à faire ses preuves. Elles sont encore peu nombreuses ; mais quelques-unes sont décisives.

La plus connue est celle de l'entreprise de peinture en bâtiments de la célèbre maison Leclaire, à Paris. M. Charles Robert en fait mention dans son livre. Les brillants succès de cette association avaient une portée philantropique si grande, que le Gouvernement ne dédaignait pas de se faire représenter à chacune des solennités annuelles. C'est ainsi que M. Charles Robert, secrétaire général au ministère de l'instruction publique, présidait, en 1869, la trentième assemblée générale, réunie au grand amphithéâtre de la Sorbonne. Il a prononcé, à cette occasion, un discours

inséré au *Journal officiel* du 18 mars 1869, et dont il est utile de reproduire des extraits, parce qu'on y trouve l'histoire de la naissance et du développement de la maison Leclaire : « Messieurs, nous célébrons ici la victoire d'une idée juste. Après trente années d'efforts, le fondateur de votre Société assiste à l'achèvement de son œuvre. Il a voulu donner pour base à la propriété de la maison le principe de la participation de l'ouvrier au bénéfice de l'entreprise. »

L'orateur raconte que ce projet fut, d'abord, mal accueilli ; mais qu'en 1843, le jour de l'inventaire, un sac d'or répondit aux objections des incrédules ; qu'en 1864, le dividende dépassait déjà 400,000 francs. Il continue : « Je vais essayer de résumer les bases de cette nouvelle organisation. Les employés et ouvriers apportent, dans l'association industrielle, leur intelligence, leurs bras, et aussi un capital de 200,000 francs formé des bénéfices accumulés. C'est la Société de secours mutuels qui représente leur intérêt collectif. Ils s'engagent à travailler, et travaillent, en effet, de toutes leurs forces et de tout leur cœur ; ils apportent dans l'atelier, dont les produits vont profiter à leurs familles, cette ardeur passionnée du propriétaire qui cultive son champ.

Le salaire, égal et même supérieur au taux normal, ne subit aucune retenue ; ils sont largement associés aux bénéfices. En cas de perte ou d'insuffisance des fonds de réserve, pas de responsabilité personnelle pour eux; leur apport collectif de 200,000 francs pourrait seul être compromis.

« Les trois quarts du bénéfice net, 75 0/0, sont attribués aux employés et ouvriers ; 50 0/0 sont distribués individuellement à chacun d'eux au prorata du travail de l'année, proportionnellement au traitement dû au salaire ; 25 0/0 sont versés dans la caisse des pensions viagères.

« Sont associés aux bénéfices, les ouvriers et employés désignés par le vote de l'assemblée générale. Pour être associé, il faut remplir trois conditions : savoir lire, savoir écrire, savoir parfaitement son métier. Le nombre des associés est aujourd'hui de 90. Les ouvriers auxiliaires ne sont pas oubliés. Leur part de bénéfice est représentée ou suppléée par une augmentation de leur salaire, qui est supérieur à celui des associés. Ils peuvent espérer une pension viagère...

« Le chiffre de la pension viagère est fixé par l'Assemblée générale. Son minimum est de 500 francs ; son maximum de 1,000 francs. A la pension ou à la demi-pension des veuves,

peuvent s'ajouter des allocations supplémentaires votées annuellement. Vingt-trois pensions viagères ont été déjà liquidées en vertu des anciens statuts. La Société de secours mutuels procure gratuitement à ses membres les soins des médecins et les médicaments. Elle paie une indemnité journalière de 2 fr. 50 pendant six mois.

» Les chefs d'ateliers sont élus pour un an par l'assemblée générale des ouvriers associés. Ils peuvent être révoqués par le patron... Il convient d'ajouter que, d'après nos usages, c'est parmi les chefs d'ateliers que se recrute le personnel des employés, et l'exemple prouve que l'employé peut devenir patron en manifestant les aptitudes nécessaires. C'est la hiérarchie dans l'égalité et l'application du principe : « A chacun suivant ses œuvres. »

» En résumé, Messieurs les employés et ouvriers, votre patron affirme qu'il a fait une spéculation excellente. En ce qui vous concerne, sociétaires, associés aux bénéfices, membres du noyau ou mêmes simples auxiliaires, vous jouissez d'avantages exceptionnels. Le régime qui vous les procure est irréprochable au point de vue des doctrines économiques et sociales. Il n'y a pas là d'utopie, puisque nous sommes un fait. Au

contraire, votre prospérité, votre durée, votre succès, votre richesse, vos pensions de retraite, sont la condamnation des faux systèmes et des illusions éphémères.

» Ce n'est pas seulement à vous et à vos familles que votre association rend des services. Par son existence même, elle sert la cause du progrès. Elle réalise, au profit de ceux qui travaillent, ce vœu philantropique d'une part meilleure dans les bénéfices et d'un avenir plus assuré, et chacun de vous peut dire, non comme un désir qu'on exprime en soupirant, mais comme une réalité qu'on affirme avec joie : « Plus de pauvreté pour » l'ouvrier malade ou pour celui que l'âge a » condamné au repos. »

On voit quelle a été la marche de cette association. Au début, le fondateur, se réservant entière la gestion de sa maison, y interdit toute espèce d'immixtion de la part des employés et ouvriers. Il n'admet d'abord au bénéfice de la participation qu'un petit nombre d'entr'eux, choisis avec soin, de son plein gré, parmi les plus capables et les plus réguliers dans la conduite. Des autres, il forme deux catégories, l'une comprenant ceux que leurs qualités désignent pour la candidature à l'association, l'autre spéciale aux simples auxiliaires. La

vigilance de tous est ainsi tenue en éveil, et quand l'épreuve vient à établir, en faveur des membres de la première catégorie, des titres suffisants, ils sont élevés au rang de participants. Leurs places dans la candidature sont la récompense des bons ouvriers de la catégorie des auxiliaires. Comme on le voit, à tous les degrés, la force productive, mue par l'intérêt personnel, d'accord avec l'intérêt général, est portée à son maximum. Aussi les bénéfices ont-ils été toujours croissants.

Sur 300 ouvriers et employés, la maison Leclaire en avait admis 90, en 1869, à la qualité d'associés. Chose remarquable, dit M. Charles Robert, aucune difficulté n'est jamais survenue entre eux et le patron. La bonne harmonie était si grande, que celui-ci a cru pouvoir abandonner une partie de ses droits réservés. Les attributions de l'assemblée générale furent, à la même époque, notablement étendues. Neuf de ses membres, nommés à l'élection, composèrent une Commission, dite de conciliation, parce qu'elle était appelée à statuer sur les différents ; deux autres membres étaient, en outre, élus pour prendre connaissance des comptes de gestion, contrôler l'inventaire et la répartition des bénéfices.

Le fondateur mourait en 1872, laissant un

bel héritage à sa famille, des pensions de retraite à ses anciens collaborateurs, et des associés élevés en richesse, en dignité, pour continuer son œuvre. Tous les travailleurs se réunirent au mois de novembre de la même année pour donner un témoignage de reconnaissance à leur bienfaiteur. Une somme de 3,000 francs fut votée pour faire exécuter son buste en marbre. Ce buste, dû au ciseau d'Aimé Mélet, se trouve placé dans la salle de l'Assemblée générale avec l'inscription suivante :

EDME LECLAIRE

ENTREPRENEUR DE PEINTURES

SES OUVRIERS & EMPLOYÉS RECONNAISSANTS

« *En créant pour eux une caisse de prévoyance et de pensions de retraite, en appliquant, depuis 1842, le principe de l'association de l'ouvrier aux bénéfices du patron, il a bien mérité de ses collaborateurs, de l'humanité et de la patrie.* »

10 NOVEMBRE 1872.

Depuis cette époque, la maison Leclaire a continué à prospérer. En 1882, les bénéfices procuraient aux employés et ouvriers une participation représentant le cinquième du salaire ou du traitement. La Société de secours

mutuels disposait de 1,400,000 francs d'actif en rentes sur l'Etat ou fonds placés. Le chiffre des pensions viagères était élevé de 1,000 à 1,200 francs et, par suite de 5 à 600 francs pour les veuves ou orphelins.

M. le comte de Paris, qui préconise ce genre d'association, fait, dans son livre, la remarque suivante : « Quoiqu'on puisse citer bien des exemples plus anciens de participations industrielles, c'est incontestablement à M. Leclaire que revient l'honneur d'avoir, pour la première fois, appliqué vraiment ce système à l'industrie. »

On ne saurait trop s'apesantir sur cette œuvre philantropique. Remontons en 1842, alors que l'atelier était encore occupé par de simples salariés. Rien de particulier ne les y retient ; ils n'y font qu'un court séjour, remplissent leur tâche sans goût, sans zèle, juste à la limite nécessaire pour ne pas être renvoyés ; ils n'ont aucun souci de la prospérité de l'entreprise, encore moins de la bonne confection du travail, de l'emploi économique des matières premières, des conditions à remplir pour attirer ou retenir le client. Découragés de l'esprit d'épargne par l'insuffisance des ressources, ils se dispensent de toute prévoyance ; vivent au jour le jour,

s'entraînent réciproquement à des habitudes de dissipation ; beaucoup s'abandonnent à l'ivrognerie qui les détourne de la famille. Les enfants, livrés à la misère, pompent les vices qui l'accompagnent et deviennent des fléaux pour la société.

Tout est changé le jour où ces ouvriers sont admis à la participation aux bénéfices. Ils ont intérêt à créer de toute leur activité une plus-value dans les produits ; s'y adonnent avec ardeur ; s'ingénient à simplifier le travail par de nouveaux procédés ; à en multiplier les effets ; à réduire la dépense ; à triompher, enfin, de la concurrence par la qualité et le bon marché. Les bénéfices s'accroissent, répandent parmi eux l'aisance qui suscite l'esprit de prévoyance, le goût de l'ordre et l'amour de la famille. Les enfants alors, entourés de sollicitude et d'affection, sont élevés en vue d'une carrière utile et honorable.

Le résultat obtenu par la maison Leclaire est d'autant plus significatif, qu'au début, l'association a rencontré des difficultés de diverses natures. Le Gouvernement ne la voyait pas sans une certaine appréhension et s'y montrait opposé. La presse, en général, n'y était pas elle-même favorable. Une revue démocratique ne craignait pas de s'acharner à

en détourner les ouvriers. C'était l'*Atelier*, organe de l'école buchezienne qui prétendait allier le catholicisme ultramontain avec l'esprit démagogique, Robespierre avec Saint-Paul, les canons des conciles avec les décrets de la convention. Dans cette doctrine, la bourgeoisie était mise en suspicion. On conseillait aux ouvriers de l'écarter pour diriger eux-mêmes leurs essais d'association. En vertu de son principe, elle ne pouvait donc se montrer qu'hostile à un système de rapprochement entre les classes comme l'est celui de la participation.

Ce système n'a pas seulement contre lui les adversaires de la bourgeoisie, mais encore quelques écrivains conservateurs qui se montrent effrayés des effets de son application. Y avez-vous songé, s'écrient-ils, ce serait le trouble dans toutes les industries, l'immixtion inévitable des ouvriers dans la gestion ; la confusion des volontés, l'anéantissement de toute direction ; l'ignorance envieuse, substituée à la pensée éclairée, à la compétence technique, à l'esprit de suite dans les affaires, dont la ruine ne tarderait pas à être consommée ?

Les plus hardis à tirer des conséquences d'un principe en sont toujours les adversaires. Franchissant tous les degrés qui en doivent

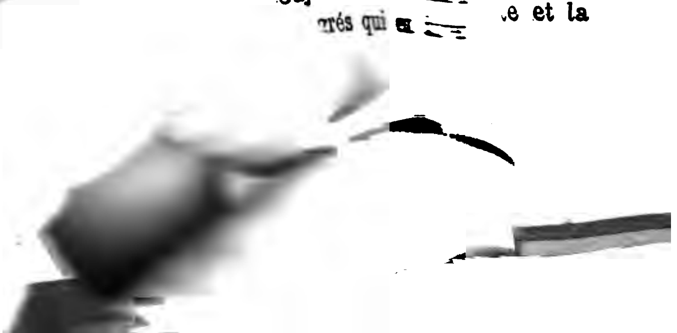
s'entraînent réciproquement à des habitudes de dissipation ; beaucoup s'abandonnent à l'ivrognerie qui les détourne de la famille. Les enfants, livrés à la misère, pompent les vices qui l'accompagnent et deviennent des fléaux pour la société.

Tout est changé le jour où ces ouvriers sont admis à la participation aux bénéfices. Ils ont intérêt à créer de toute leur activité une plus-value dans les produits ; s'y adonnent avec ardeur ; s'ingénient à simplifier le travail par de nouveaux procédés ; à en multiplier les effets ; à réduire la dépense ; à triompher, enfin, de la concurrence par la qualité et le bon marché. Les bénéfices s'accroissent, répandent parmi eux l'aisance qui suscite l'esprit de prévoyance, le goût de l'ordre et l'amour de la famille. Les enfants alors, entourés de sollicitude et d'affection, sont élevés en vue d'une carrière utile et honorable.

Le résultat obtenu par la maison Leclaire est d'autant plus [illegible] qu'au début, l'association [illegible] difficultés de diverses [illegible] de la [illegible]

en détourner les ouvriers. C'était l'*Atelier*, organe de l'école buchezienne qui prétendait allier le catholicisme ultramontain avec l'esprit démagogique, Robespierre avec Saint-Paul, les canons des conciles avec les décrets de la convention. Dans cette doctrine, la bourgeoisie était mise en suspicion. On conseillait aux ouvriers de l'écarter pour diriger eux-mêmes leurs essais d'association. En vertu de son principe, elle ne pouvait donc se montrer qu'hostile à un système de rapprochement entre les classes comme l'est celui de la participation.

Ce système n'a pas seulement contre lui les adversaires de la bourgeoisie, mais encore quelques écrivains conservateurs qui se montrent effrayés des effets de son application. Y avez-vous songé, s'écrient-ils, ce serait le trouble dans toutes les industries, l'immixtion inévitable des ouvriers dans la gestion; la confusion des volontés, l'anéantissement de toute direction; l'ignorance envieuse, substi- à la pensée éclairée, à la compé- ne, à l'esprit de suite dans les a- ne tarderait pas à être cons- e à tirer des consé- pé- toujours les ad- rem- rés qui e et la



Question Sociale, il estime que le régime de la participation, applicable dans la plupart des industries, l'est même dans celles qui engagent de grands capitaux, pourvu que toute marge soit, au début, laissée à la liberté d'action des entrepreneurs.

C'est ce que confirment, d'ailleurs, diverses expériences. La plus significative est celle faite par le fondateur du familistère de Guise. M. Godin, grand fondeur, faisant de la grosse chaudronnerie, possède deux usines : la plus importante, à Guise même, la seconde à Lackam, en Belgique. Bien que le capital dépasse quatre millions six cent mille francs, le système de la participation y est appliqué, avec un plein succès, depuis 1859. Le salaire, considéré comme le loyer des forces productives des travailleurs, compte dans la répartition des bénéfices suivant que les employés ou ouvriers sont associés, sociétaires ou simples auxiliaires. Les premiers ont une part double du montant de leur salaire, les seconds une part et demie, les troisièmes une part.

D'après le dernier compte-rendu, le produit brut était au 1er Juin 1882 de 1,030,081 francs. Déduction faite de l'amortissement statutaire et des prélèvements soit pour l'intérêt du capital à 5 0/0, soit pour les pensions, soit

pour les frais d'éducation des enfants de l'association, le produit net se trouvait réduit à 628,137 francs. La répartition en a été faite comme ci-après :

1° Au fond de réserve	Fr.	104.185
2° Au capital et au travail......	»	366.916
3° 12 0/0 à l'Administrateur.....	»	75.376
4° 9 0/0 au Conseil de gérance...	»	56.533
5° 2 0/0 au Conseil de surveillance	»	12.563
6° 2 0/0 pour rémunérations extraordinaires................	»	12.563
TOTAL...	Fr.	628.137

Les bénéfices des travailleurs leur sont payés en parts d'épargnes, lesquelles viennent prendre la place des parts d'apport du fondateur. Les ouvriers et employés sont devenus ainsi propriétaires d'une valeur de 190,320 fr. 15, sur le capital de 4,600,000 fr. que représente le familistère et les usines.

Le fonds de réserve ayant atteint son chiffre statutaire, la part attribuée désormais au capital et au travail sera de 75 0/0 du bénéfice net, ce qui activera la transmission de la propriété des mains de M. Godin en celles des ouvriers employés qui deviennent plus que des participants, des associés amis

contraire, votre prospérité, votre durée, votre succès, votre richesse, vos pensions de retraite, sont la condamnation des faux systèmes et des illusions éphémères.

» Ce n'est pas seulement à vous et à vos familles que votre association rend des services. Par son existence même, elle sert la cause du progrès. Elle réalise, au profit de ceux qui travaillent, ce vœu philantropique d'une part meilleure dans les bénéfices et d'un avenir plus assuré, et chacun de vous peut dire, non comme un désir qu'on exprime en soupirant, mais comme une réalité qu'on affirme avec joie : « Plus de pauvreté pour » l'ouvrier malade ou pour celui que l'âge a » condamné au repos. »

On voit quelle a été la marche de cette association. Au début, le fondateur, se réservant entière la gestion de sa maison, y interdit toute espèce d'immixtion de la part des employés et ouvriers. Il n'admet d'abord au bénéfice de la participation qu'un petit nombre d'entr'eux, choisis avec soin, de son plein gré, parmi les plus capables et les plus réguliers dans la conduite. Des autres, il forme deux catégories, l'une comprenant ceux que leurs qualités désignent pour la candidature à l'association, l'autre spéciale aux simples auxiliaires. La

vigilance de tous est ainsi tenue en éveil, et quand l'épreuve vient à établir, en faveur des membres de la première catégorie, des titres suffisants, ils sont élevés au rang de participants. Leurs places dans la candidature sont la récompense des bons ouvriers de la catégorie des auxiliaires. Comme on le voit, à tous les degrés, la force productive, mue par l'intérêt personnel, d'accord avec l'intérêt général, est portée à son maximum. Aussi les bénéfices ont-ils été toujours croissants.

Sur 300 ouvriers et employés, la maison Leclaire en avait admis 90, en 1869, à la qualité d'associés. Chose remarquable, dit M. Charles Robert, aucune difficulté n'est jamais survenue entre eux et le patron. La bonne harmonie était si grande, que celui-ci a cru pouvoir abandonner une partie de ses droits réservés. Les attributions de l'assemblée générale furent, à la même époque, notablement étendues. Neuf de ses membres, nommés à l'élection, composèrent une Commission, dite de conciliation, parce qu'elle était appelée à statuer sur les différents ; deux autres membres étaient, en outre, élus pour prendre connaissance des comptes de gestion, contrôler l'inventaire et la répartition des bénéfices.

Le fondateur mourait en 1872, laissant un

bel héritage à sa famille, des pensions de retraite à ses anciens collaborateurs, et des associés élevés en richesse, en dignité, pour continuer son œuvre. Tous les travailleurs se réunirent au mois de novembre de la même année pour donner un témoignage de reconnaissance à leur bienfaiteur. Une somme de 3,000 francs fut votée pour faire exécuter son buste en marbre. Ce buste, dû au ciseau d'Aimé Mélet, se trouve placé dans la salle de l'Assemblée générale avec l'inscription suivante :

EDME LECLAIRE

ENTREPRENEUR DE PEINTURES

SES OUVRIERS & EMPLOYÉS RECONNAISSANTS

« *En créant pour eux une caisse de prévoyance et de pensions de retraite, en appliquant, depuis 1842, le principe de l'association de l'ouvrier aux bénéfices du patron, il a bien mérité de ses collaborateurs, de l'humanité et de la patrie.* »

10 NOVEMBRE 1872.

Depuis cette époque, la maison Leclaire a continué à prospérer. En 1882, les bénéfices procuraient aux employés et ouvriers une participation représentant le cinquième du salaire ou du traitement. La Société de secours

mutuels disposait de 1,400,000 francs d'actif en rentes sur l'Etat ou fonds placés. Le chiffre des pensions viagères était élevé de 1,000 à 1,200 francs et, par suite de 5 à 600 francs pour les veuves ou orphelins.

M. le comte de Paris, qui préconise ce genre d'association, fait, dans son livre, la remarque suivante : « Quoiqu'on puisse citer bien des exemples plus anciens de participations industrielles, c'est incontestablement à M. Leclaire que revient l'honneur d'avoir, pour la première fois, appliqué vraiment ce système à l'industrie. »

On ne saurait trop s'apesantir sur cette œuvre philantropique. Remontons en 1842, alors que l'atelier était encore occupé par de simples salariés. Rien de particulier ne les y retient ; ils n'y font qu'un court séjour, remplissent leur tâche sans goût, sans zèle, juste à la limite nécessaire pour ne pas être renvoyés ; ils n'ont aucun souci de la prospérité de l'entreprise, encore moins de la bonne confection du travail, de l'emploi économique des matières premières, des conditions à remplir pour attirer ou retenir le client. Découragés de l'esprit d'épargne par l'insuffisance des ressources, ils se dispensent de toute prévoyance ; vivent au jour le jour,

s'entraînent réciproquement à des habitudes de dissipation ; beaucoup s'abandonnent à l'ivrognerie qui les détourne de la famille. Les enfants, livrés à la misère, pompent les vices qui l'accompagnent et deviennent des fléaux pour la société.

Tout est changé le jour où ces ouvriers sont admis à la participation aux bénéfices. Ils ont intérêt à créer de toute leur activité une plus-value dans les produits ; s'y adonnent avec ardeur ; s'ingénient à simplifier le travail par de nouveaux procédés ; à en multiplier les effets ; à réduire la dépense ; à triompher, enfin, de la concurrence par la qualité et le bon marché. Les bénéfices s'accroissent, répandent parmi eux l'aisance qui suscite l'esprit de prévoyance, le goût de l'ordre et l'amour de la famille. Les enfants alors, entourés de sollicitude et d'affection, sont élevés en vue d'une carrière utile et honorable.

Le résultat obtenu par la maison Leclaire est d'autant plus significatif, qu'au début, l'association a rencontré des difficultés de diverses natures. Le Gouvernement ne la voyait pas sans une certaine appréhension et s'y montrait opposé. La presse, en général, n'y était pas elle-même favorable. Une revue démocratique ne craignait pas de s'acharner à

en détourner les ouvriers. C'était l'*Atelier*, organe de l'école buchezienne qui prétendait allier le catholicisme ultramontain avec l'esprit démagogique, Robespierre avec Saint-Paul, les canons des conciles avec les décrets de la convention. Dans cette doctrine, la bourgeoisie était mise en suspicion. On conseillait aux ouvriers de l'écarter pour diriger eux-mêmes leurs essais d'association. En vertu de son principe, elle ne pouvait donc se montrer qu'hostile à un système de rapprochement entre les classes comme l'est celui de la participation.

Ce système n'a pas seulement contre lui les adversaires de la bourgeoisie, mais encore quelques écrivains conservateurs qui se montrent effrayés des effets de son application. Y avez-vous songé, s'écrient-ils, ce serait le trouble dans toutes les industries, l'immixtion inévitable des ouvriers dans la gestion; la confusion des volontés, l'anéantissement de toute direction; l'ignorance envieuse, substituée à la pensée éclairée, à la compétence technique, à l'esprit de suite dans les affaires, dont la ruine ne tarderait pas à être consommée?

Les plus hardis à tirer des conséquences d'un principe en sont toujours les adversaires. Franchissant tous les degrés qui en doivent

marquer le développement, ils s'élancent d'un bond à la limite extrême ; s'y retranchent au milieu de l'obscurité inhérente au sujet, puis évoquent des fantômes qui, en faisant oublier les proches dangers, finissent par les rendre inévitables.

En réalité, la question se réduit à savoir s'il n'y a pas plus de péril à persister dans l'immobilité, qu'à risquer un pas en avant, et s'il existe rien de moins compromettant, pour l'intérêt conservateur, que le régime mixte de la participation qui tient du présent par le salaire et jette un pont sur l'avenir par l'association.

Prétendre qu'on ne saurait s'engager dans cette voie sans déchaîner les fureurs de la convoitise et s'exposer à une sorte d'invasion de barbares, montre, par l'exagération même, combien la thèse est peu soutenable. Si inculte que soit encore son intelligence, l'ouvrier, admis au partage des bénéfices, n'est pas sans comprendre que c'est une libre concession qui lui est faite par l'entrepreneur. Il y trouve réuni trop d'avantages pour s'exposer à les perdre par d'inadmissibles prétentions. Dans l'avenir, quand l'association, devenue générale, aura été consacrée par une longue pratique, les ouvriers, se sentant

affermis dans leur position nouvelle, seront portés peut-être à réclamer une part plus grande dans les dividendes, une action plus marquée dans la conduite des affaires; mais alors, espérons-le, une heureuse transformation se sera opérée dans les mœurs, les sentiments et les idées des travailleurs élevés à l'état d'associé. Plus de bien-être leur aura procuré ce qui leur fait encore défaut, l'éducation et l'instruction. Les facultés supérieures seront apparues pour dompter les sourdes suggestions de l'instinct qui les domine aujourd'hui.

Les ouvriers qui ont eu la bonne fortune d'être admis à profiter d'une part dans les bénéfices du patron, se montrent déjà plus pénétrés et plus respectueux du droit d'autrui et plus aptes à la pratique des vertus sociales. C'est l'histoire des associés de la maison Leclaire et le meilleur plaidoyer qu'on puisse faire en faveur de la participation.

On objecte encore que ces sortes d'associations ne peuvent réussir que là où la main-d'œuvre est prépondérante.

M. Steinhel, l'ancien député démissionnaire des Vosges, grand industriel, dont la compétence ne peut être récusée, en juge différemment. Dans son livre : *La République et la*

Question Sociale, il estime que le régime de la participation, applicable dans la plupart des industries, l'est même dans celles qui engagent de grands capitaux, pourvu que toute marge soit, au début, laissée à la liberté d'action des entrepreneurs.

C'est ce que confirment, d'ailleurs, diverses expériences. La plus significative est celle faite par le fondateur du familistère de Guise. M. Godin, grand fondeur, faisant de la grosse chaudronnerie, possède deux usines : la plus importante, à Guise même, la seconde à Lackam, en Belgique. Bien que le capital dépasse quatre millions six cent mille francs, le système de la participation y est appliqué, avec un plein succès, depuis 1859. Le salaire, considéré comme le loyer des forces productives des travailleurs, compte dans la répartition des bénéfices suivant que les employés ou ouvriers sont associés, sociétaires ou simples auxiliaires. Les premiers ont une part double du montant de leur salaire, les seconds une part et demie, les troisièmes une part.

D'après le dernier compte-rendu, le produit brut était au 1er Juin 1882 de 1,030,081 francs. Déduction faite de l'amortissement statutaire et des prélèvements soit pour l'intérêt du capital à 5 0/0, soit pour les pensions, soit

pour les frais d'éducation des enfants de l'association, le produit net se trouvait réduit à 628,137 francs. La répartition en a été faite comme ci-après :

1° Au fond de réserve	Fr.	104.185
2° Au capital et au travail......	»	366.916
3° 12 0/0 à l'Administrateur	»	75.376
4° 9 0/0 au Conseil de gérance...	»	56.533
5° 2 0/0 au Conseil de surveillance	»	12.563
6° 2 0/0 pour rémunérations extraordinaires	»	12.563
Total...	Fr.	628.137

Les bénéfices des travailleurs leur sont payés en parts d'épargnes, lesquelles viennent prendre la place des parts d'apport du fondateur. Les ouvriers et employés sont devenus ainsi propriétaires d'une valeur de 190,320 fr. 15, sur le capital de 4,600,000 fr. que représente le familistère et les usines.

Le fonds de réserve ayant atteint son chiffre statutaire, la part attribuée désormais au capital et au travail sera de 75 0/0 du bénéfice net, ce qui activera la transmission de la propriété des mains de M. Godin en celles des ouvriers employés qui deviennent plus que des participants, des associés amis

du fondateur, secondant son œuvre en la préservant des grèves.

Cette grande association menée, avec un dévouement sincère au progrès, à si bonne fin, n'est pas la seule à citer dans la grande industrie. MM. Goffnon et Barbes se félicitent d'avoir introduit la participation dans leur usine de plomberie et de couverture. Elle est aussi appliquée depuis de longues années dans la papeterie de la maison Laroche-Joubert ; dans l'imprimerie de M. Chaix ; dans la fonderie de M. Piat ; dans une importante fabrique de pianos, celle de M. Bord, à Paris, à qui les ouvriers viennent d'offrir un buste dans une cérémonie touchante. Il se publie, sous la direction de M. Charles Robert, une revue où sont recueillis tous les essais d'association du même genre, et il suffit de la consulter pour en reconnaître les progrès notables.

Ces exemples et beaucoup d'autres qui, pour être moins concluants, n'en sont pas moins instructifs, ne seront pas, il faut l'espérer, perdus pour le monde industriel.

Dans le monde commercial, l'idée nouvelle fait aussi son chemin. La plupart des négociants de nos grandes places y arrivent d'eux-mêmes dans leur propre intérêt. Le régime de la participation y gagne chaque jour du terrain. On pour-

rait citer des employés qui, par suite de son application, ont touché des parts de dividende à faire envie à bien des chefs de maison. Il y a, sans doute, la contre-partie. Les bonnes années peuvent être suivies d'années mauvaises ; mais le mal, alors, touche davantage les patrons. Les employés n'en continuent pas moins à recevoir une rémunération fixe. Rien n'empêcherait, d'ailleurs, de constituer un fonds de réserve en prévision des éventualités de l'avenir.

XXIV

Un autre mode d'association est celui connu sous le nom de Sociétés coopératives. L'idée en a été détachée des institutions, dites de garantisme, que Fourier avait imaginées pour acheminer la civilisation vers son rêve de pleine harmonie. La réalisation en est exceptionnellement difficile.

Le régime de la participation s'appuie encore sur la tradition. Il part d'une situation faite dont les ouvriers sont admis à profiter sous la direction d'un entrepreneur qui a des capitaux, une clientèle, sait acheter, vendre et administrer.

Au contraire, les Sociétés coopératives ont leur voie à frayer, s'aventurent vers un avenir inconnu, sans attache au passé. Elles ont tout à créer, capital, statuts, personnel, organisation et clientèle. C'est une œuvre nouvelle à édifier. Tant de difficultés sont à surmonter que M. Paul Leroy-Beaulieu l'avait condamnée d'avance. Les quelques succès, disait-il,

obtenus en Angleterre par des Sociétés coopératives, sont dûs à des circonstances exceptionnelles ; ils ont été favorisés par le besoin qu'on éprouvait de réagir contre les abus de certains patrons qui, dans une pensée de lucre, tenant boutique de denrées alimentaires, obligeaient leurs ouvriers à s'y approvisionner ; d'autre part, contre le commerce de détail qui retenait à son profit la plus grande partie de dégrèvements de droits, votés depuis quelques années sur les grains, la viande, le sucre et le café. Bien que le livre — *La question Ouvrière* — où cette thèse est soutenue, ait été réédité en 1882, on y trouve encore ce paragraphe : « Toutes les informations récentes les plus exactes nous apprennent que le mouvement est arrêté et que les associations ouvrières (en Angleterre) sont loin de s'accroître en nombre et en prospérité. »

La situation est loin, cependant, d'être aussi désespérée, si on en juge par un rapport du Comité central de la coopération au congrès de Leeds, en date du 8 juin 1881. D'après ce rapport, il existait, au 31 décembre 1879, 1,169 sociétés, sans compter beaucoup d'autres qui ont été négligées faute de renseignements nécessaires. Ces sociétés ne comprenaient pas moins de 573,084 membres. Leur capital total

s'élevait à 181,077,100 fr., dont 143,696,025 fr. en actions, dépôts ou comptes-courants.

Les sociétés de consommation sont les plus nombreuses. Quelques-unes possèdent des manufactures ou des moulins utilisés pour leur approvisionnement.

Les sociétés de production, beaucoup plus difficiles de réalisation, étaient réduites à dix-neuf, avec 3,227 membres et un capital de de 355,925 fr., qui avait donné un bénéfice de 203,500 fr. sur une vente de 6,873,575 fr.

Dans l'ensemble, les affaires des sociétés se chiffraient par 509,114,500 fr., laissant un bénéfice de 48,737,850 fr.

Deux des sociétés sont organisées pour la vente en gros, l'une, en Angleterre, à Manchester ; l'autre en Ecosse, à Glascow. Les affaires de la première, dont le capital était de 3,260,350 fr., s'élevaient, pour 1879, à 68,788,600 fr., donnant un dividende de 1,111,850 fr. Cette société fait la banque et le crédit ; à ce titre, ses opérations ont mis en mouvement 267,363,650 fr. de valeurs.

La seconde société de gros, beaucoup moins importante, a donné, proportionnellement, des résultats analogues.

L'organisation est complétée par des sociétés d'assurances contre l'incendie, contre l'infidé-

lité des agents, par un organe de publicité hebdomadaire et un comité central disposant d'un budget de 62,650 fr.

Ainsi, le mécanisme, déjà muni de ses pièces principales, a fonctionné en manifestant l'énergique vitalité du régime coopératif en Angleterre. Les sociétés de gros en sont les rouages essentiels, les organes générateurs. Toutes les sociétés y peuvent puiser le crédit et les objets nécessaires soit à leur fabrication, soit à leur débit, en évitant le tribut du demi-gros. Leurs approvisionnements se faisant d'une façon économique, les sociétés procurent la vie à bon marché aux participants et vendent avec profit au public. D'un autre côté, les sociétés de gros favorisent les sociétés de fabrication, non-seulement par la livraison à bas prix des matières premières, mais, de plus, en s'ouvrant à l'exhibition et à l'écoulement de leurs produits dont la consignation assure le crédit.

Le régime coopératif a donc conquis, en Angleterre, une place qui n'est pas sans importance.

D'où vient que les essais tentés en France ont été incomparablement moins heureux ? Le caractère national y est pour quelque chose. Les ouvriers des deux pays sont animés par

des idées et par des prétentions souvent bien différentes. Les Anglais ont une vue plus claire du possible et s'y arrêtent sagement. Les aînés parmi les peuples industriels, ils ont pris l'habitude de simplifier les questions et d'en rechercher les solutions réalisables. Ils se gardent bien de les compliquer par des revendications de nature à provoquer la résistance. Ils vont de l'avant, peu à peu, avec méthode, sans envie apparente du bien d'autrui, se montrent respectueux des attributs spéciaux réservés à chaque classe et s'efforcent d'en tirer avantage.

Tout autres apparaissent les ouvriers français. Plus mobiles et plus impressionnables, ils ont moins de consistance dans le caractère, plus la fougue de l'artiste que la froide réflexion de l'homme pratique ; moins de goût pour le chiffre que d'entraînement pour certaines données de droit absolu jetées dans leur intelligence encore incapable d'en saisir la portée purement idéale. Ils lâchent ainsi la proie pour l'ombre, veulent embrasser le progrès dans la totalité, hors la catégorie du temps. L'égalité, pour la plupart d'entr'eux, se confond avec l'idée du nivellement ; ce qui les entraîne à nier toute supériorité sociale, à vouloir faire disparaître la bourgeoisie, représentée

comme une caste fermée, analogue à celle de l'ancien temps, tandis qu'en fait, son renouveltement est continu par l'introduction incessante d'éléments nouveaux, sortis du fond même de la société. Ils ne comprennent pas que les classes de la société correspondent, en réalité, à une division du travail. Chacune d'elle a, en effet, le dépôt de certaines qualités, toutes nécessaires à l'œuvre du progrès. On parviendrait à les détruire, qu'elles renaîtraient sans cesse, parce qu'il n'y a pas d'organisation sans hiérarchie, expression de l'ordre, ni hiérarchie sans inégalités de condition ; que pour entretenir l'émulation que suscite l'effort, il faut des positions étagées, attirant par les avantages qui y sont attachés.

En principe, la justice est satisfaite dès que tous y peuvent prétendre d'après les services rendus. La liberté ne se conçoit pas autrement. Seulement, et c'est là le point à retenir, la liberté, pour ne pas être illusoire, suppose le pouvoir effectif de développer sa nature dans la variété des facultés qui la composent ; c'est-à-dire d'accomplir la destinée virtuelle que chacun apporte en naissant. Voilà le pouvoir qui n'est encore le partage que du petit nombre. Il reste à l'étendre, à le généraliser ; mais, ici, ce n'est plus une question de droit, c'est une

question de fait. Elle ne peut être résolue que par degré, avec le temps, par l'accroissement du capital social encore insuffisant.

Le capital existait à peine du temps d'Aristote qui, ne pouvant en saisir le caractère civilisateur, en a fait abstraction dans ses conceptions. Voyant les hommes obligés de pourvoir, par le travail, aux besoins de la vie, il était amené à en conclure que la nature les avait créés de toute éternité de deux sortes ; les uns pour être libres et commander ; les autres pour être asservis au travail manuel et obéir. L'esclavage lui paraissait donc une institution naturelle, à moins, disait-il, ironiquement, que le ciseau et la navette ne marchent d'eux-mêmes comme les trépieds d'Homère qui entraient et se rangeaient dans la salle des dieux.

C'était un miracle auquel se refusait la raison du grand philosophe. Il partageait en cela l'incrédulité de ses contemporains qui, ayant à inventer quelques variétés de folie, ne trouvaient rien de mieux que de présenter, dans leurs satyres, un monomane prêchant la suppression de l'esclavage. Et, cependant, le miracle devait s'accomplir. Grâce à l'accumulation progressive des capitaux, le nombre a été sans cesse croissant des hommes qui se sont trouvés

déchargés du souci des besoins de la vie matérielle. La pensée affranchie en eux, a pu commencer à défricher le domaine de la connaissance. Eclairée de plus en plus de ses propres acquisitions, elle a inventée l'alphabet, les langues, découvert les sciences, les arts ; surpris peu à peu les secrets de la nature; en a asservi les forces et à la longue a fini par les captiver dans des engins pour en faire de dociles et incomparables auxiliaires dans le travail.

C'est ainsi que les hommes, comme les géants de la fable qui escaladaient les cieux en montant sur les épaules les uns des autres, ont monté à l'assaut des lois de la matière pour l'assouplir à notre volonté; qu'ils sont parvenus à créer ces merveilleux appareils automatiques qui font que pour moudre, forger, filer, dévider, tisser, coudre, transporter, quelques bras suffisent là où, autrefois, il en fallait des centaines de mille.

La peine matérielle de l'humanité, ainsi diminuée, l'esclavage, puis le servage ont disparu tour à tour comme les échafaudages d'une maison en construction. Le salariat, qui les a remplacés, n'est lui-même qu'un appareil provisoire, destiné à disparaître lorsque l'édifice social sera plus avancé.

La pensée a donc, plus encore que le travail

manuel, contribué à former le capital, cet instrument par exemple de l'affranchissement humain. Et par ce mot, il faut entendre, non-seulement le numéraire, les valeurs mobilières et immobilières, l'outillage industriel, mais encore toutes les conquêtes de la civilisation, ses idées, ses sentiments, ses inventions, sa science, ses mœurs adoucies, son esprit de justice, de philantropie ou de charité, jusques et y compris l'habileté de l'ouvrier.

Chaque génération a peiné pour enrichir ce trésor qui, en vertu de la profonde unité de notre espèce, malgré les injustices des institutions du passé, l'arbitraire des pouvoirs régnants, l'égoïsme des anciennes castes fermées, s'est répandu jusqu'aux dernières couches de la société pour y éveiller de plus en plus les facultés intimes de l'humanité. A la génération actuelle incombe le devoir de continuer l'œuvre progressive des siècles, d'ajouter un nouvel anneau à cette chaîne sans fin, pour activer notre énergie productive et racheter les hommes du prolétariat.

C'est donc en accroissant le capital, non en l'étouffant dans la communauté, qu'on peut servir le progrès. Le principe d'association apporte une force nouvelle d'une puissance souveraine à la fois, pour augmenter notre

action et mieux répartir la richesse; mais l'application de ce principe, pour être féconde doit être volontaire et implique le concours de toutes les classes.

Les ouvriers qui, dans leurs essais d'association, prétendent se passer de la bourgeoisie, se mettent dans la position d'un peintre ou d'un musicien qui, pour faire un tableau ou une partition, refuserait de se servir des couleurs ou des notes absolument nécessaires pour l'effet qu'il se proposerait de rendre.

La moindre entreprise commerciale ou industrielle implique une diversité de fonctions, et, par suite, autant d'aptitudes correspondantes. Il faut savoir acheter à bas prix, aux meilleures sources, apprécier la qualité des produits, les assortir au goût de la clientèle, les conserver en magasin, en faire des exhibitions attractives, les bien vendre, se créer des relations, les étendre, tenir des comptes exacts, procéder avec économie; enfin, être dirigé par un gérant capable, honnête, d'une supériorité personnelle incontestée.

Ces diverses qualités ne s'improvisent pas. Elles résultent des traditions de famille ou d'un long apprentissage. Les ouvriers n'ont pas été dans le cas de les acquérir. Il leur faut donc les chercher ailleurs pour les

prendre là où elles se trouvent. S'y refuser c'est s'emprisonner volontairement dans d'étroites limites d'association, d'où il ne peut sortir rien de significatif, rien de grand, et se condamner à piétiner sans pouvoir avancer. La chose est tellement évidente, qu'on est surpris autant qu'affligé de la voir méconnue par suite du mauvais vent qui agite et trouble la raison des ouvriers. On les a pénétrés de cette pensée funeste, qu'étant le nombre, ils peuvent prétendre à tout par la force.

L'appel à la guerre sociale ne peut profiter à personne, si ce n'est à quelques ambitieux dévoyés, résolus à tout sacrifier pour exercer une domination passagère ou se relever un instant du naufrage de leur fortune particulière. Elle n'a jamais causé que des désastres. L'idée seule en est criminelle dans un pays où la loi consacre la liberté dans le travail, l'égalité de droits entre les citoyens, tous appelés au même titre à la gestion des affaires de la communauté.

Qu'on suppose, par impossible, les collectivistes et anarchistes rendus maîtres de la richesse et de tous les instruments de travail; qu'on les suppose encore doués de capacités, d'expérience et animés d'intentions honnêtes. Que pourraient-ils faire de la multitude

d'usines et d'établissements de toutes sortes dont ils se seraient emparés ? Que deviendraient entre leurs mains ces grandes entreprises industrielles, commerciales ou maritimes, jetées en dehors de leurs conditions normales d'existence ; ayant perdu toute direction compétente, toutes relations d'échange ; arrêtées brusquement dans leurs opérations ; dépourvues de crédit et incapables d'y suppléer par les capitaux que la peur aurait fait cacher ou émigrer ; que l'on calcule, en outre, l'effet du débordement des convoitises, des ambitions effrénées, des rivalités de personnes ou de partis. Ce serait un drame sans nom qui précipiterait la production dans le chaos et livrerait toutes les classes, sans exception, à de mortelles convulsions.

Mais, rassurons-nous, cette lugubre perspective est en dehors des choses possibles. Le nombre de ceux qui possèdent, à un titre quelconque, est trop considérable en France pour qu'il y ait la moindre chance de les déposséder.

La société n'en est pas moins profondément éprouvée par ces faux docteurs qui, sous prétexte de guérir la société, en irritent les humeurs pour y allumer une fièvre épuisante. Un tel acharnement contre les intérêts les



usines et d'établissements de toutes sortes ont ils se seraient emparés ? Que deviendraient entre leurs mains ces grandes entreprises industrielles, commerciales ou maritimes, jetées en dehors de leurs conditions ormales d'existence ; ayant perdu toute irection compétente, toutes relations d'échange ; arrêtées brusquement dans leurs pérations ; dépourvues de crédit et incapables l'y suppléer par les capitaux que la peur urait fait cacher ou émigrer ; que l'on calcule, n outre, l'effet du débordement des convoitises, des ambitions effrénées, des rivalités de personnes ou de partis. Ce serait un drame sans nom qui précipiterait la production dans le chaos et livrerait toutes les classes, sans exception, à de mortelles convulsions.

Mais, rassurons-nous, cette lugubre perspective est en dehors des choses possibles. Le nombre de ceux qui possèdent, à un titre quelconque, est trop considérable en France pour qu'il y ait la moindre chance de les déposséder.

La société n'en est pas m[illegible]fondément éprouvée par ces fau[illegible] prétente de guérir l[illegible] humaire pour y all[illegible] [illegible]

plus vitaux du pays est si étrange, qu'on est porté à se demander si les meneurs n'obéissent pas à une impulsion dont l'origine est cachée au delà de nos frontières. Ce qui le ferait supposer, c'est l'intérêt qu'on peut avoir à retarder le relèvement de la France et à discréditer sa forme politique en la montrant inséparable du désordre et de la violence. Quels plus sûrs moyens dans ce but, que d'y entretenir l'agitation, d'exalter davantage les partis, d'aviver l'antagonisme du capital et du travail, de provoquer enfin les grèves permanentes qui affectent nos richesses et ruinent la confiance? N'est-ce pas paralyser l'industrie que de la placer, par de perpétuels conflits, dans un état vacillant et précaire, qui ne lui permet pas d'entreprendre de grands travaux avec la certitude de pouvoir les achever, ni passer des marchés à long terme sans la crainte que les événements ne viennent en troubler l'économie? Se pourrait-il que ce fut là une situation voulue par des Français? Les ouvriers qui se prêtent à de pareilles manœuvres sont-ils bien sûrs de n'être pas les complices inconscients de faux frères répandus parmi eux dans une pensée acharnée au malheur du pays?

En tout cas, des grèves qui se perpétuent

sans motif légitime, dans l'unique but de nuire au capital, tournent fatalement contre les travailleurs. Dans la lutte ardente des nations industrielles, la moindre faute enlève de précieux avantages, difficiles à ressaisir lorsqu'ils sont perdus. L'efficacité des machines, pour accroître la richesse, dépend, disait Malthus, de l'extension du commerce extérieur, et les grèves l'arrêtent. Autant de débouchés ravis par la concurrence étrangère, autant de diminution de travail, et le chômage, qui en est la suite, en laissant des bras sans emploi, tend à faire baisser le salaire.

Les grèves systématiques ne peuvent favoriser et ne favorisent, en effet, que la concurrence étrangère qui en profite pour pénétrer et s'établir dans notre rayon d'approvisionnement. On peut y voir l'une des causes principales de l'abaissement continu de notre commerce d'exportation. Les ouvriers arriveront à le comprendre et se détourneront des agitateurs qui les abusent ; mais il faudrait y aider en se montrant plus attentifs à l'amélioration de leur condition.

Si extravagantes que soient, dans leur ensemble, les revendications ouvrières, on ne peut disconvenir qu'il ne s'y mêle une idée juste, celle de l'association, dont nous devons nous

emparer pour résoudre l'autonomie du capital et du travail, source de toutes les autres. Deux modes d'application se recommandent par les expériences qui en ont été faites : le régime de la participation aux bénéfices des patrons et le système des sociétés coopératives de crédit, de consommation ou de production. Le premier semble à beaucoup d'esprits, mieux que le second, se prêter à la soudure des intérêts et à la fusion progressive des classes.

Tel n'est pas l'avis de l'auteur du livre : *Hygiène Sociale*, qui a été l'objet du prix de 5,000 francs décerné l'année dernière au concours Pereire. L'incontestable compétence de M. Ad. Costo en économie sociale, l'élévation de ses vues et de ses sentiments donnent un prix particulier à ses appréciations. Pourquoi donc, ordinairement si bon juge, manifeste-t-il une certaine répugnance pour le système de la participation ? C'est qu'à ses yeux il ne peut se traduire que par une association arbitraire et confuse ; arbitraire, dit-il, parce que le patron la règle et la modifie à son gré sans que l'ouvrier soit jamais appelé à la discuter ou à la contrôler ; confuse, parce que l'ouvrier se trouve englobé dans un ensemble où, comme perdu, c'est un chiffre et non plus un homme.

La critique est évidemment injuste, appli-

quée à des sociétés comme celle de la maison Leclaire et du familistère où une grande part dans la gestion des intérêts communs est attribuée aux co-associés. Cette part n'y est pas encore en pleine conformité avec la justice distributive; mais le progrès ne marche qu'à pas comptés et il recule souvent lorsqu'on lui demande de trop grandes enjambées. Des précautions sont imposées à la prudence des hommes qui hasardent leur fortune et la sécurité d'une position laborieusement conquise, pour se vouer à une entreprise philantropique intéressant la société entière. Lorsqu'on s'avance, par delà les rivages connus, avec un équipage qui n'a pu faire encore ses preuves, il n'y a pas de succès possible sans l'unité d'action. C'est alors seulement qu'une certaine cohésion commence à s'y manifester, qu'il devient à propos de l'admettre au partage de l'autorité. Encore faut-il le faire avec une extrême prudence pour ne pas s'exposer au naufrage.

C'est en marchant avec cette précaution que la maison Leclaire a grandi d'année en année, donnant chaque fois plus d'élasticité à son organisation, se rapprochant davantage des lois de la justice distributive et facilitant le jeu libre des forces composantes.

question de fait. Elle ne peut être résolue que par degré, avec le temps, par l'accroissement du capital social encore insuffisant.

Le capital existait à peine du temps d'Aristote qui, ne pouvant en saisir le caractère civilisateur, en a fait abstraction dans ses conceptions. Voyant les hommes obligés de pourvoir, par le travail, aux besoins de la vie, il était amené à en conclure que la nature les avait créés de toute éternité de deux sortes ; les uns pour être libres et commander ; les autres pour être asservis au travail manuel et obéir. L'esclavage lui paraissait donc une institution naturelle, à moins, disait-il, ironiquement, que le ciseau et la navette ne marchent d'eux-mêmes comme les trépieds d'Homère qui entraient et se rangeaient dans la salle des dieux.

C'était un miracle auquel se refusait la raison du grand philosophe. Il partageait en cela l'incrédulité de ses contemporains qui, ayant à inventer quelques variétés de folie, ne trouvaient rien de mieux que de présenter, dans leurs satyres, un monomane prêchant la suppression de l'esclavage. Et, cependant, le miracle devait s'accomplir. Grâce à l'accumulation progressive des capitaux, le nombre a été sans cesse croissant des hommes qui se sont trouvés

déchargés du souci des besoins de la vie matérielle. La pensée affranchie en eux, a pu commencer à défricher le domaine de la connaissance. Eclairée de plus en plus de ses propres acquisitions, elle a inventée l'alphabet, les langues, découvert les sciences, les arts ; surpris peu à peu les secrets de la nature; en a asservi les forces et à la longue a fini par les captiver dans des engins pour en faire de dociles et incomparables auxiliaires dans le travail.

C'est ainsi que les hommes, comme les géants de la fable qui escaladaient les cieux en montant sur les épaules les uns des autres, ont monté à l'assaut des lois de la matière pour l'assouplir à notre volonté ; qu'ils sont parvenus à créer ces merveilleux appareils automatiques qui font que pour moudre, forger, filer, dévider, tisser, coudre, transporter, quelques bras suffisent là où, autrefois, il en fallait des centaines de mille.

La peine matérielle de l'humanité, ainsi diminuée, l'esclavage, puis le servage ont disparu tour à tour comme les échafaudages d'une maison en construction. Le salariat, qui les a remplacés, n'est lui-même qu'un appareil provisoire, destiné à disparaître lorsque l'édifice social sera plus avancé.

La pensée a donc, plus encore que le travail

manuel, contribué à former le capital, cet instrument par exemple de l'affranchissement humain. Et par ce mot, il faut entendre, non-seulement le numéraire, les valeurs mobilières et immobilières, l'outillage industriel, mais encore toutes les conquêtes de la civilisation, ses idées, ses sentiments, ses inventions, sa science, ses mœurs adoucies, son esprit de justice, de philantropie ou de charité, jusques et y compris l'habileté de l'ouvrier.

Chaque génération a peiné pour enrichir ce trésor qui, en vertu de la profonde unité de notre espèce, malgré les injustices des institutions du passé, l'arbitraire des pouvoirs régnants, l'égoïsme des anciennes castes fermées, s'est répandu jusqu'aux dernières couches de la société pour y éveiller de plus en plus les facultés intimes de l'humanité. A la génération actuelle incombe le devoir de continuer l'œuvre progressive des siècles, d'ajouter un nouvel anneau à cette chaîne sans fin, pour activer notre énergie productive et racheter les hommes du prolétariat.

C'est donc en accroissant le capital, non en l'étouffant dans la communauté, qu'on peut servir le progrès. Le principe d'association apporte une force nouvelle d'une puissance souveraine à la fois, pour augmenter notre

action et mieux répartir la richesse; mais l'application de ce principe, pour être féconde doit être volontaire et implique le concours de toutes les classes.

Les ouvriers qui, dans leurs essais d'association, prétendent se passer de la bourgeoisie, se mettent dans la position d'un peintre ou d'un musicien qui, pour faire un tableau ou une partition, refuserait de se servir des couleurs ou des notes absolument nécessaires pour l'effet qu'il se proposerait de rendre.

La moindre entreprise commerciale ou industrielle implique une diversité de fonctions, et, par suite, autant d'aptitudes correspondantes. Il faut savoir acheter à bas prix, aux meilleures sources, apprécier la qualité des produits, les assortir au goût de la clientèle, les conserver en magasin, en faire des exhibitions attractives, les bien vendre, se créer des relations, les étendre, tenir des comptes exacts, procéder avec économie; enfin, être dirigé par un gérant capable, honnête, d'une supériorité personnelle incontestée.

Ces diverses qualités ne s'improvisent pas. Elles résultent des traditions de famille ou d'un long apprentissage. Les ouvriers n'ont pas été dans le cas de les acquérir. Il leur faut donc les chercher ailleurs pour les

prendre là où elles se trouvent. S'y refuser c'est s'emprisonner volontairement dans d'étroites limites d'association, d'où il ne peut sortir rien de significatif, rien de grand, et se condamner à piétiner sans pouvoir avancer. La chose est tellement évidente, qu'on est surpris autant qu'affligé de la voir méconnue par suite du mauvais vent qui agite et trouble la raison des ouvriers. On les a pénétrés de cette pensée funeste, qu'étant le nombre, ils peuvent prétendre à tout par la force.

L'appel à la guerre sociale ne peut profiter à personne, si ce n'est à quelques ambitieux dévoyés, résolus à tout sacrifier pour exercer une domination passagère ou se relever un instant du naufrage de leur fortune particulière. Elle n'a jamais causé que des désastres. L'idée seule en est criminelle dans un pays où la loi consacre la liberté dans le travail, l'égalité de droits entre les citoyens, tous appelés au même titre à la gestion des affaires de la communauté.

Qu'on suppose, par impossible, les collectivistes et anarchistes rendus maîtres de la richesse et de tous les instruments de travail; qu'on les suppose encore doués de capacités, d'expérience et animés d'intentions honnêtes. Que pourraient-ils faire de la multitude

d'usines et d'établissements de toutes sortes dont ils se seraient emparés ? Que deviendraient entre leurs mains ces grandes entreprises industrielles, commerciales ou maritimes, jetées en dehors de leurs conditions normales d'existence ; ayant perdu toute direction compétente, toutes relations d'échange ; arrêtées brusquement dans leurs opérations ; dépourvues de crédit et incapables d'y suppléer par les capitaux que la peur aurait fait cacher ou émigrer ; que l'on calcule, en outre, l'effet du débordement des convoitises, des ambitions effrénées, des rivalités de personnes ou de partis. Ce serait un drame sans nom qui précipiterait la production dans le chaos et livrerait toutes les classes, sans exception, à de mortelles convulsions.

Mais, rassurons-nous, cette lugubre perspective est en dehors des choses possibles. Le nombre de ceux qui possèdent, à un titre quelconque, est trop considérable en France pour qu'il y ait la moindre chance de les déposséder.

La société n'en est pas moins profondément éprouvée par ces faux docteurs qui, sous prétexte de guérir la société, en irritent les humeurs pour y allumer une fièvre épuisante. Un tel acharnement contre les intérêts les

plus vitaux du pays est si étrange, qu'on est porté à se demander si les meneurs n'obéissent pas à une impulsion dont l'origine est cachée au delà de nos frontières. Ce qui le ferait supposer, c'est l'intérêt qu'on peut avoir à retarder le relèvement de la France et à discréditer sa forme politique en la montrant inséparable du désordre et de la violence. Quels plus sûrs moyens dans ce but, que d'y entretenir l'agitation, d'exalter davantage les partis, d'aviver l'antagonisme du capital et du travail, de provoquer enfin les grèves permanentes qui affectent nos richesses et ruinent la confiance? N'est-ce pas paralyser l'industrie que de la placer, par de perpétuels conflits, dans un état vacillant et précaire qui ne lui permet pas d'entreprendre de grands travaux avec la certitude de pouvoir les achever, ni passer des marchés à long terme sans la crainte que les événements ne viennent en troubler l'économie? Se pourrait-il que ce fut là une situation voulue par des Français? Les ouvriers qui se prêtent à de pareilles manœuvres sont-ils bien sûrs de n'être pas les complices inconscients de faux frères répandus parmi eux dans une pensée acharnée au malheur du pays?

En tout cas, des grèves qui se perpétuent

sans motif légitime, dans l'unique but de nuire au capital, tournent fatalement contre les travailleurs. Dans la lutte ardente des nations industrielles, la moindre faute enlève de précieux avantages, difficiles à ressaisir lorsqu'ils sont perdus. L'efficacité des machines, pour accroître la richesse, dépend, disait Malthus, de l'extension du commerce extérieur, et les grèves l'arrêtent. Autant de débouchés ravis par la concurrence étrangère, autant de diminution de travail, et le chômage, qui en est la suite, en laissant des bras sans emploi, tend à faire baisser le salaire.

Les grèves systématiques ne peuvent favoriser et ne favorisent, en effet, que la concurrence étrangère qui en profite pour pénétrer et s'établir dans notre rayon d'approvisionnement. On peut y voir l'une des causes principales de l'abaissement continu de notre commerce d'exportation. Les ouvriers arriveront à le comprendre et se détourneront des agitateurs qui les abusent ; mais il faudrait y aider en se montrant plus attentifs à l'amélioration de leur condition.

Si extravagantes que soient, dans leur ensemble, les revendications ouvrières, on ne peut disconvenir qu'il ne s'y mêle une idée juste, celle de l'association, dont nous devons nous

peut engager le travail dans une voie peut-être plus féconde que celle dans laquelle il a jusqu'à présent cherché ses satisfactions.

» En effet, nous avons plus particulièrement, dans ces derniers temps, assisté à des phénomènes économiques qui n'ont pas été sans préoccuper les intéressés eux-mêmes et qui s'imposent à l'attention des hommes politiques.

» Cet élément, cette force, le travail — je me sers d'une expression qui trouve sa définition dans la pratique même qu'on en a faite — recherche aujourd'hui une rémunération plus considérable de la valeur qu'il représente. Et cette rémunération plus considérable, il la demande surtout et presqu'exclusivement à l'augmentation des salaires.

» Or, comme nous sommes aujourd'hui placés dans des conditions économiques qui font que la valeur des produits tend plutôt à diminuer qu'à augmenter; comme il s'est établi entre tous les pays européens — on pourrait dire entre tous les pays où s'exerce un commerce ou une industrie — une concurrence très active, dont le premier résultat est l'abaissement du prix de vente, il s'ensuit que, si le travail recherche une rémunération plus élevée dans sa valeur, dans une augmentation des salaires, on aboutit à une crise par l'impos-

sibité de donner satisfaction aux deux intérêts en présence.

» En effet, le prix auquel on vend les choses étant nécessairement limité par la concurrence, et ce prix devant comprendre la main-d'œuvre, si cette main-d'œuvre dépasse certaines limites, il arrive de deux choses l'une : ou bien que le fabricant français doit faire appel à la main-d'œuvre étrangère, ou que la fabrication se déplace si elle n'a pas cette ressource de faire venir en France l'ouvrier étranger.

» On se trouve ainsi en présence d'une alternative également désastreuse, ou bien l'importation en France de la main-d'œuvre empruntée aux marchés étrangers ; ou bien le déplacement, au profit des marchés étrangers, des centres de fabrication, de production industrielle.

» Cependant, cette tendance du travail à rechercher un salaire plus élevé est tellement marquée, tellement accentuée, qu'il est impossible de ne pas se demander si, dans une certaine mesure, elle n'est pas logique, et s'il serait d'une politique prudente, sage, de chercher, alors même que ce serait possible, à opposer à ce mouvement des digues au lieu de lui ouvrir des voies nouvelles.

» Je crois que ce qui se produit était à prévoir. En élevant la condition intellectuelle de l'ouvrier, en lui ouvrant par là même des horizons nouveaux, on l'a naturellement, et je le dis, heureusement, amené à chercher un niveau matériel supérieur à celui d'autrefois, dans lequel il puisse trouver la satisfaction de besoins, de goûts plus élevés. C'est la conséquence d'une éducation intellectuelle et morale plus relevée, plus complète.

» La solution que nous recherchons intéresse donc le pays tout entier, parce que le travail proprement dit tient en France une trop grande place pour qu'on se désintéresse des conditions dans lesquelles il s'exerce et qu'on évite de rechercher s'il n'y a pas quelque chose de plus sûr et de plus conforme à l'intérêt général que la lutte entre la main-d'œuvre qui demande une augmentation de salaire et le fabricant qui la refuse.

» Cela m'amène, Messieurs, à vous indiquer dans quel ordre d'idées, de moyens on doit, suivant moi, rechercher une solution pacifique, progressive. Cette solution, il me semble qu'on ne la trouvera qu'à la condition d'amener les travailleurs à demander la rémunération de leurs efforts de moins en moins au louage d'ouvrage et de plus en plus à l'association.

» Il faut l'habituer à réunir, à concentrer, à solidariser des forces qui sont impuissantes dans l'isolement et qui seront merveilleusement fécondes dans leur groupement, dans la communauté d'une entente et d'une action raisonnée.

» C'est là, sans doute, une œuvre qu'on ne peut improviser; cet avenir, il n'est pas en notre pouvoir, à nous gouvernement ou commission, de le réaliser sur l'heure. On n'obtient pas de résultats aussi immédiats. Il faut préparer l'avènement d'une évolution aussi considérable; il faut faire l'éducation sociale du travail après avoir fait l'éducation primaire des citoyens, prouver par des faits que les ouvriers peuvent utilement, pratiquement, substituer le groupement, l'association au procédé courant auquel ils ont jusqu'à présent exclusivement demandé la satisfaction de leurs besoins: l'augmentation du prix auquel ils louent leurs services.

» Il me paraît désirable d'amener le plus grand nombre possible d'industriels à intéresser leurs ouvriers dans leurs opérations, dans leurs bénéfices. Etant donné un entrepreneur qui aura fondé une association, une participation avec ceux qu'il emploie, n'est-il pas utile, légitime que l'Etat encourage une œuvre dont

les conséquences sont si profitables à la société? Ne lui appartient-il pas de faire la preuve que certaines théories, traitées d'irréalisables, peuvent être utilement mises en pratique? »

Les idées développées par le ministre sont si justes; elles répondent si bien à un besoin urgent de la société, qu'il nous en coûte de ne pouvoir les reproduire intégralement. On peut dire que les procédés qui y sont recommandés sont, à l'heure actuelle, les meilleurs qu'on puisse concevoir pour arriver progressivement à dissiper le cruel malentendu qui sépare l'ouvrier du patron en mettant aux prises le travail et le capital.

N'est-ce pas un fait à méditer que le pouvoir soit amené à se faire, de nouveau, l'interprète de l'idée socialiste qui, cette fois, y apparaît heureusement, non plus enflammée de passions chimériques comme en 1848, mais comme s'imposant à la prévoyance sociale? On doit féliciter M. Waldeck-Rousseau de lui avoir donné ce caractère et montré la nécessité de lui ouvrir une issue, afin de nous épargner de nouvelles épreuves. Encourager le groupement des travailleurs ou leur association avec les patrons, c'est là, en effet, notre suprême besoin pour la paix sociale, la

fortune publique, et notre force dans la concurrence vitale entre les nations.

Il est louable assurément de souhaiter la bienvenue et de montrer son chemin à une idée nouvelle qui peut être féconde, mais cela n'est pas suffisant. Il faut encore la protéger dans ses premiers développements. C'est indispensable surtout lorsque l'idée nouvelle n'a pas seulement à refouler la routine et les préventions, mais encore à rassurer des intérêts qui, par leur nature, sont prompts à s'émouvoir. Est-ce que l'institution du patronage ne retrouve pas ici sa raison d'être? Si, dans le passé, on en a fait usage pour peser sur les consciences dans un intérêt de parti ou de doctrine, pour prolonger au delà de leur terme des institutions politiques ou sacerdotales, rien n'empêche de l'approprier, par une forme nouvelle, à l'esprit moderne et en faire un instrument de progrès.

Tout semble en indiquer l'utilité pour donner un lien aux efforts d'association, faire que l'expérience déjà acquise dans les sociétés formées puisse être utilisée pour de nouvelles entreprises. Il faut y chercher surtout le secours d'une force morale qui, sans diminuer leur libre action, soutienne les hommes, patrons ou ouvriers, qui s'élancent vers le

monde nouveau où tout nous entraîne. Ainsi compris, le patronage, mu par une large et libérale pensée, viserait uniquement le relèvement des ouvriers par l'association, soit entr'eux, soit avec les patrons. Pour accomplir cette grande mission, il le faudrait composé d'éléments de choix recrutés dans tous les rangs de la société. Ce serait la condition nécessaire pour lui donner l'ascendant moral d'où dépend son efficacité. La remplir n'est pas sans difficulté à une époque comme la nôtre où l'intensité des passions politiques imprime aux esprits une extrême divergence. Est-ce se faire illusion que de penser que bien des motifs de dissentiment s'effaceraient devant la grandeur d'un but qui intéresse tout le monde?

L'essentiel serait de gagner à l'œuvre quelques-unes des plus honorables notabilités scientifiques, financières, agricoles, industrielles, commerciales et politiques. Une féconde agitation pourrait être provoquée à cette fin, et du jour où ces notabilités seraient acquises en nombre suffisant pour constituer, avec l'adjonction de délégués des chambres syndicales, un comité d'impulsion et de direction, la partie pourrait être considérée comme gagnée. On briguerait l'honneur d'être admis en aussi

grande compagnie pour en seconder les efforts. Les concours ne manqueraient pas alors pour étendre, en province, l'institution par la création de centres secondaires sur tous les points où il y aurait utilité.

On devine aisément quel devrait être le rôle du patronage. Il consisterait à mettre en faveur l'idée d'association volontaire, à la défendre contre les préjugés, à la préserver de tout empiétement sur les droits acquis et à en montrer le caractère pacifique et organisateur. On s'attacherait à guérir les ouvriers de leur funeste tendance à se séparer de la bourgeoisie, dont le concours leur est indispensable pour des expériences fructueuses et durables. Il y aurait à les détourner des idées subversives ou de stériles agitations, et le moyen le plus sûr serait de les amener à former des groupes homogènes d'association réunissant des aptitudes en nombre correspondant à la diversité des fonctions. Par ses conseils, ses lumières et son influence, le patronage contribuerait, mais seulement dans la mesure qui lui serait demandée, à l'organisation des sociétés coopératives; il leur procurerait des projets éprouvés par l'expérience; aiderait, suivant les besoins, à leur union pour constituer des agences centrales en vue du crédit, de l'appro-

visionnement en gros et de la vente directe des objets fabriqués par les sociétés de production, à l'instar de ce qui se pratique en Angleterre et en Allemagne.

Le rôle du patronage serait non moins utile pour favoriser le développement des associations mixtes entre patrons et ouvriers.

Sans y insister davantage, bornons-nous à ajouter que les services qui y seraient rendus, de même que les efforts utiles des patrons et ouvriers pour s'établir en association, devraient être reconnus comme ouvrant des titres aux récompenses honorifiques.

Certaines personnes, trop rigoureuses dans leurs principes, regardent les distinctions de l'espèce comme incompatibles avec les institutions démocratiques. Evidemment elles sont le jouet de souvenirs antiques, rajeunis par quelques philosophes modernes épris de Lacedémone, que la courte vue des temps rendait jalouse de toute inégalité sociale. Le désir de distinction est l'une des aîles motrices de notre activité. C'est une force permanente. Si elle incite à des actions d'éclat sur le champ de bataille, on peut en tirer des effets plus utiles encore sur le terrain de la production.

Sous le second Empire, quelques hommes semblent l'avoir aperçu. Un ministre, M. Du-

ruy, présentait même, en avril 1866, au Conseil, un programme de réformes où on lisait : « Mise à exécution de la note déjà transmise en septembre 1865, d'accord avec M. Le Play, au sujet des récompenses honorifiques et de grands prix à distribuer solennellement, à l'Exposition de 1869, aux industriels qui améliorent le sort de leurs ouvriers. »

L'idée était incomplète, seulement occasionnelle et ne visait que les entrepreneurs. Il s'agirait de la reprendre pour lui donner l'ampleur voulue par une loi qui établirait une gradation de titres honorifiques aboutissant à l'ordre de la Légion-d'Honneur. Les patrons et ouvriers, propriétaires et cultivateurs associés en participation ou en coopération seraient admis à y concourir. Pour en relever l'influence, le patronage serait admis à donner son avis sur la distribution de ces récompenses. Elles ne pourraient être décernées à l'égard des ouvriers qu'en faveur de l'un des trois candidats désignés à l'élection dans l'atelier par ses pairs. On éviterait ainsi tout abus d'influence ou de préférence non justifiée. La récompense irait toujours au mérite dont les travailleurs entr'eux sont les meilleurs juges et le prix en serait augmenté par le témoignage d'assentiment des ouvriers eux-mêmes.

Il y a là une force morale à exploiter dans leur intérêt comme dans l'intérêt de la Société. Placer à propos sur la poitrine de quelques-uns des travailleurs les plus méritants la croix de la Légion-d'Honneur serait d'un merveilleux effet pour les relever à leurs propres yeux et gagner les autres au progrès pacifique.

Ajoutons, que s'il est bon d'encourager par des primes le perfectionnement des animaux, des produits agricoles et horticoles, il l'est à un degré supérieur d'encourager le perfectionnement de l'organisme social où se déploie notre vie. C'est dire qu'un crédit devrait être ouvert au budget pour être distribué, dans les grandes solennités périodiques, aux associations qui se seraient distinguées par la supériorité de leur organisation et les résultats obtenus.

FIN

TABLE

	Pages
Origines du Socialisme	1
Saint-Simon	3, 10, 56
Charles Fourier	3, 6, 21
Robert Owen	53
Disciples de Saint-Simon	56
Auguste Comte	67
Darwin et Spencer	110
Disciples de Charles Fourier	117, 182
Louis Blanc	123, 164
Buchez et ses disciples	123
Proudhon	128, 176
Pierre Leroux	147
Le Socialisme en 1848	161
Commission du Luxembourg	163
Michel Chevalier	183
Léon Faucher	184
Wolowski	185
Le maréchal Bugeaud	185
Appel par le général Cavaignac, à l'Académie des Sciences morales et politiques, pour la consolidation des institutions sociales	185

Pages

Petits traités publiés par divers Membres de cette Académie 186
Le Socialisme jugé par Emile Saisset............. 189
Proposition à l'Assemblée nationale, par l'un de ses Membres, M. Michel Alcan, de voter un crédit pour encourager les Associations ouvrières..... 194
Adoption de cette proposition et échec dans l'application 197
Le Socialisme dompté 198
Sa réapparition en 1868, dans les réunions publiques autorisées.................................... 199
Les Trade-Union anglaises et l'association internationale 206
Le Socialisme en Allemagne : Karl Marx, Schulze-Delitzch, Ferdinand Lassalle, Babel, L. Liebeneck, Bakounine, Most ; le Clergé catholique allemand et M. de Bismarck.............................. 212
Congrès des Collectivistes anarchistes............ 247
La Commune autonome 250
Les Cercles ouvriers catholiques et M. de Mun... 257
Le Socialisme rétrospectif...... 259
Le développement de l'Instruction doit marcher de pair avec le développement de l'ordre dans le travail par l'association.......................... 267
La concurrence.................................. 269
Louis Napoléon.................................. 278
Emile de Girardin 279
Le Play... 280
Vertu du principe d'association dans le passé..... 286
Histoire des Communautés agricoles, par Eugène Bonnemère....................................... 289
Suppression du droit d'association, par décret du 19 juin 1791 301
Emiettement du sol.............................. 302
Projet de reconstitution en grand domaine par l'association....................................... 304

Pages

La concurrence internationale menaçante pour les anciens peuples industriels.................... 312
Cri d'alarme en Angleterre.......... 317
Danger pour la France......................... 318
Quelques économistes encore réfractaires au principes de l'association dans le travail........... 331
Le système de la participation des ouvriers dans les bénéfices du patron, recommandé par M. Charles Robert............... 346
Les divers avantages de ce système et les heureux effets obtenus par son application.............. 347
Le Régime coopératif............................ 364
Tendance des ouvriers à écarter la bourgeoisie de leurs essais d'association, qui ne peuvent réussir sans son concours. Funestes effets des grèves systématiques................................ 373
M. A. Coste, auteur du livre l'*Hygiène sociale*; sa préférence pour le système coopératif conjugué avec le mécanisme des banques d'Ecosse........ 381
Institution, par le Ministre de l'intérieur, d'une Commission extra-parlementaire pour l'étude des questions d'associations ouvrières. Critiques contre cette Commission relevées par M. Waldeck-Rousseau dans un discours-programme.... 386
Les essais d'association doivent être soutenus par l'organisation d'un patronage exempt de tout esprit de parti et être encouragés par des récompenses honorifiques... 393

DANGER & NÉCESSITÉ

DU

SOCIALISME

PAR

ISID. MASSERON

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER, BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, Succr

108, Boulevard Saint-Germain

—

1883